

Dernières offres salariales faites par le gouvernement



● AVANT LA GREVE — Ce facteur effectue sa dernière distribution de courrier avant le déclenchement de la grève, prévue pour demain matin 5 h. Sur la photo de droite, un citoyen dépose une lettre qui sera ramassée lors de la dernière levée de courrier ce soir. Actuellement au bureau de Poste de Québec, les activités sont au ralenti. Il semble que les citoyens, à la suite de l'embargo décrété par le gouvernement, ont préféré ne pas expédier de courrier de crainte qu'il soit arrêté longtemps au bureau de Poste.

Faibles espoirs d'éviter la grève

OTTAWA (P.C.) — Il y a une faible lueur d'espoir que la grève des postes, à l'échelle nationale puisse être évitée, à la suite d'une offre d'augmentation de salaires faite par le gouvernement fédéral. La grève doit débuter à 5 h., jeudi. On n'a pas révélé les détails de cette offre, en attendant les résultats d'une discussion à ce sujet devant le médiateur René Lippé, tôt cet après-midi.

Une réunion qui devait avoir lieu ce matin a été annulée parce que le négociateur du gouvernement, Doug Love, n'a pu se rendre à la chambre d'hôtel où le juge Lippé et le négociateur des syndicats des postiers, M. Roméo Mathieu, attendaient.

"Nous espérons que quelque chose en sortira", a déclaré M. Mathieu, en s'asseyant à la table des négociations avec le juge René Lippé et M. Love.

Il a déclaré que des négociations sérieuses sont en cours, dans le but de régler la dispute, démentant ainsi les déclarations des chefs syndicaux locaux de Montréal, selon lesquelles les véritables négociations ne commencent qu'après le début de la grève. Une conférence de presse, par le Conseil des syndicats des postiers, est prévue pour 3h00 cet après-midi, dans la capitale.

Plus de courrier
Par ailleurs, le service cana-

dien des postes a fait savoir hier qu'il n'acceptait plus aucune catégorie de courrier depuis minuit mardi dans l'attente de la grève.

Vu l'imminence de la grève postale, les Postes canadiennes ont mis l'embargo à midi mardi sur le courrier de deuxième, troisième et quatrième classes, comprenant les journaux, les revues, les cartes de souhaits, les imprimés et les colis. L'embargo sur les quotidiens est entré en vigueur à 5 heures hier après-midi. L'embargo sur les lettres à livrer hors du rayon local a commencé également à 5 heures hier tandis que l'embargo sur les lettres du rayon local est intervenu à minuit hier soir.

Des dispositions ont été prises par ailleurs par le gouvernement canadien pour amener les pays étrangers à restreindre leurs expéditions de courrier au Canada.

Toute évitement que semble la grève postale, des déclarations faites hier indiquent que la médiation du juge René Lippé dans le conflit est fructueuse.

M. Isaac Turner, porte-parole du Conseil des unions des postiers auprès des journalistes a déclaré hier dans une interview que "certains progrès ont été faits".

M. Roméo Mathieu, négociateur en chef du syndicat a souligné pour sa part entre deux séances de la deuxième journée de médiation: "Nous examinons toutes sortes de formules. C'est déjà un élément de satisfaction que les parties continuent de discuter".

Options libres

Invité dans une interview à dire si le Conseil du trésor du gouvernement fédéral a fait au syndicat des propositions salariales, il a répliqué: "Les discussions embrassent l'ensemble du différend".

À la question pour savoir s'il croit qu'une grève pouvait encore hier après-midi, être évitée M. Mathieu a déclaré: "Toutes les options demeurent libres".

Le juge René Lippé, de

Montréal, a commencé sa médiation dans le conflit lundi matin et il l'a continuée toute la journée, hier, sans atteindre jusqu'à de résultats concluants.

Earl Ray aux Etats-Unis

● James Earl Ray a abandonné sa lutte contre l'extradition et a décidé de retourner aux Etats-Unis pour y subir son procès sous l'accusation de meurtre du pasteur Martin Luther King. Le procès aura lieu à Memphis, Tenn.

— lire en page 26

Une saison touristique exceptionnelle à Québec

● Une belle saison, les restrictions monétaires aux Etats-Unis sur les voyages intercontinentaux, l'attrait de la Vieille Capitale et l'hospitalité de sa population pourraient être les facteurs dominants d'une saison touristique exceptionnelle dans la région de Québec.

— lire en page 3

Le bill omnibus amendé?

● Il n'est pas impossible que le ministre de la Justice, M. John Turner, ajoute d'autres mesures touchant à la détention préliminaire et à la liberté sous caution, au projet de loi omnibus amendant le Code criminel.

— lire en page 15

Daniel Johnson poursuivrait sa veulescence à Pointe-au-Pic

(J.D.) — Selon toute vraisemblance, le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, qui a quitté l'Institut de cardiologie de Québec, lundi matin, poursuivra sa convalescence à Pointe-au-Pic, dans la région de La Malbaie.

Au bureau du chef du gouvernement, on n'a pas nié, ni confirmé des informations à ce sujet, hier, et on s'est refusé à toute autre déclaration sur les allées et venues de M. Johnson.

Le quotidien "Montréal-Matin", que l'on considère comme l'organe du parti de l'Union nationale, a cependant apporté plus de poids aux informations selon lesquelles le premier ministre séjournerait à La Malbaie, en publiant une nouvelle en ce sens dans son édition d'hier.

D'autre part, le ministre du Travail, M. Maurice Bellemare, hospitalisé à son tour dimanche à Grand-Mère, à la suite d'une hémorragie interne mineure, a pu regagner son foyer, au cours de la matinée d'hier.

Il sera à Québec, jeudi, pour y présider une séance du conseil des ministres, en tant que premier ministre par intérim. Il remplace à ce titre le ministre de la Justice, M. Jean-Jacques Bertrand, présentement en vacances aux Etats-Unis.

Il est définitif, toutefois, que M. Bellemare ne présidera pas à l'inauguration de l'ODEQ (Office de Développement de l'Est du Québec), jeudi après-midi, à Rimouski.

Il sera remplacé par le ministre de la Santé, Famille et Bien-Être social, M. Jean-Paul Cloutier.

Le Conseil oecuménique se penche sur les "nouveaux styles de vie"

UPPSALA (AFP) — Poursuivant l'étude des rapports de ses sections de travail, le conseil oecuménique a examiné mardi celui établi sur le culte et celui intitulé "vers deux nouveaux styles de vie".

Le premier note d'abord la diversité des cultes dans les Eglises. Il constate que la crise très grande du culte a pour origine une crise de la foi. L'influence de la sécularisation du monde a agi également sur les modalités du culte. Mais si chaque génération doit renouveler la discipline de la prière et de l'intercession, il faut toujours respecter le caractère essentiel de la prédication de la parole, du baptême et de la communion.

À propos de l'intercommunion, le rapport suggère que les Eglises reviennent à la tradition du christianisme primitif qui célébrait l'eucharistie chaque dimanche, qu'elles envisagent le bien-fondé de nouveaux styles de célébration eucharistique, que tous les chrétiens présents au service eucharistique y communient et que les Eglises réexaminent les règles d'admission à la communion dans un esprit de réconciliation.

Dans le cours de la discussion le pasteur Roger Mehl, réformé-France, a demandé que l'on insiste davantage sur la transcendance du Christ.

D'autre part, s'interrogeant sur "les nouveaux styles de vie" que doivent adopter les chrétiens, le deuxième rapport affirme que les chrétiens doivent toujours être prêts à changer leur mode de vie, car si les voies sont diverses, elles sont toutes motivées par une espérance commune.

AGIR

Après une analyse des maux de l'humanité devant lesquels les chrétiens ne sauraient rester indifférents et des réactions parfois violentes devant l'injustice, le rapport déclare que le but à atteindre, c'est la liberté pour les hommes de vivre ensemble dans le respect mutuel. Il demande aux chrétiens d'agir et de participer, sur le plan national et international, aux organismes sociaux, en invitant à l'action les autorités responsables, de promouvoir le développement du tiers-monde et de lutter contre le racisme.

Enfin, deux paragraphes qui ont provoqué quelques réserves par leur formulation, admettent que les moyens violents sont susceptibles d'être utilisés lorsque tous les autres ont échoué.

À l'égard de la jeunesse, le rapport estime qu'on doit lui accorder une participation plus grande aux responsabilités. Il conclut en affirmant que le chrétien doit s'engager personnellement pour établir un monde plus juste.

Ces rapports pratiquement adoptés seront l'objet de quelques corrections de style qui n'en toucheront pas le fond.

La bière coulera de nouveau en Ontario

TORONTO (P.C.) — Une entente a été conclue, la nuit dernière, entre les parties syndicales et patronales dans la grève des brasseries, commencé il y a 26 jours.

Cette entente, qui devra être ratifiée par les 2,760 employés des brasseries, est survenue après 14 heures de négociations continues.

Les détails de l'entente n'ont pas été dévoilés, mais le négociateur en chef pour la partie syndicale, David Lewis, de Toronto, a déclaré: "Je suis sûr que l'entente sera ratifiée", sans préciser davantage.

Le Vietnam

Les américains veulent en savoir plus avant de réduire leurs opérations

WASHINGTON (A.F.P.) — M. Cyrus Vance, adjoint de M. Averell Harriman, chef de la délégation américaine aux conversations américano-vietnamiennes de Paris, a déclaré à son arrivée à Washington mardi que les Etats-Unis attendaient d'en savoir plus à propos du ralentissement des opérations militaires au Vietnam pour déterminer si cette diminution des combats devait être liée avec les négociations en cours.

M. Vance a indiqué qu'il devait conférer avec le président Johnson avant que celui-ci ne se rende à Honolulu pour y rencontrer le président sud-vietnamien, le général Nguyen Van Thieu, vers le 20 juillet.

Coup d'Etat à Bagdad Renversement du gouvernement du président A. Rahman Aref

BAGDAD (A.F.P.) — Le coup d'Etat qui a renversé la nuit dernière le régime du président Abdel Rahman Aref s'est déroulé sans rencontrer de résistance. "Pas une goutte de sang n'a été versée", affirme un communiqué du conseil du commandement de la révolution.

La radio de Bagdad a donné les noms de cinq officiers supérieurs qui ont participé au coup d'Etat. Il s'agit des généraux Saad al Hardan, adjoint du commandant de la région militaire de Bagdad; Adnan Abdel Jalil, commandant de la 2e division; Nassif Samara, commandant de la 1ère division; Mohamed Noury Khalil, commandant de la 5e division et Hassan al Nari, commandant des forces irakiennes sur le front palestinien en Jordanie.

Quant au général Aref, des sources officielles à Beyrouth ont révélé qu'il était arrivé au Caire, venant de Bagdad.

Le communiqué du conseil a formulé les griefs suivants à l'égard du régime du général Aref:

1. Négligence dans la préparation des forces armées, considérée comme l'un des facteurs de la défaite de juin 1967 lors de la guerre avec Israël.

2. Présence d'éléments opportunistes dans l'armée.

3. Non-règlement de l'affaire Kurde, aucun progrès n'ayant été enregistré dans ce domaine depuis l'accord intervenu avec Barazani.

Radio-Bagdad, qui a diffusé cette déclaration, précise que le conseil a proclamé qu'il respecterait tous les traités et accords internationaux signés par l'Irak.

Le commandant en chef des forces irakiennes stationnées en Jordanie a pris la parole à Radio-Bagdad pour annoncer son ralliement au mouvement exécuté par le conseil du commandement de la révolution.

Radio-Bagdad annonce d'autre part que le conseil a formé une commission pour examiner le cas des prisonniers politiques et des exilés irakiens.

Dix ans plus tôt
L'Irak venait de célébrer le 14 juillet sans grande pompe "en raison du deuil des Arabes", le dixième anniversaire du coup d'Etat qui renversa, le 14 juillet 1958, le régime monarchique et créa la République.

Un certain malaise politique était sensible mais ne paraissait pas dépasser les cercles proches du gouvernement. Le général Taber Yehia, premier ministre, avait renoncé le 12 juillet à sa démission au chef de l'Etat mais en réalité véritable chef de l'armée.

et de la Réforme agraire, M. Abdel Kerim Farhan, avait démissionné le 8 juillet en déclarant qu'il était en désaccord complet avec le chef du gouvernement. Sa démission avait été aussitôt acceptée et un décret avait nommé l'ancien ministre, M. Abdel Hassan Zalala, pour le remplacer.

Ce remplacement avait déçu à un certain nombre de chefs de l'armée, et le président Aref paraissait désireux de procéder à un large remaniement ministériel. Il avait rappelé à Bagdad un de ses plus chauds partisans, M. Mohsen Hussein al Habib, ambassadeur d'Irak à Moscou.

En 1965, il entre dans le "conseil de régence" qui doit remplacer le maréchal Aref pendant son séjour au sommet arabe de Rabat, en septembre 1965, et, à ce titre parvient à déjouer un coup d'Etat fomenté par le premier ministre de l'époque, le général Abdel Razzak. Homme fort du régime, il devait tout naturellement s'imposer à la mort de son frère cadet.

Il ne s'est pas écarté de la ligne politique inaugurée par son frère, mais il lui a apporté peut-être davantage de modération.

En 1965, il entre dans le "conseil de régence" qui doit remplacer le maréchal Aref pendant son séjour au sommet arabe de Rabat, en septembre 1965, et, à ce titre parvient à déjouer un coup d'Etat fomenté par le premier ministre de l'époque, le général Abdel Razzak. Homme fort du régime, il devait tout naturellement s'imposer à la mort de son frère cadet.

Il ne s'est pas écarté de la ligne politique inaugurée par son frère, mais il lui a apporté peut-être davantage de modération.

En 1965, il entre dans le "conseil de régence" qui doit remplacer le maréchal Aref pendant son séjour au sommet arabe de Rabat, en septembre 1965, et, à ce titre parvient à déjouer un coup d'Etat fomenté par le premier ministre de l'époque, le général Abdel Razzak. Homme fort du régime, il devait tout naturellement s'imposer à la mort de son frère cadet.

Il ne s'est pas écarté de la ligne politique inaugurée par son frère, mais il lui a apporté peut-être davantage de modération.

En 1965, il entre dans le "conseil de régence" qui doit remplacer le maréchal Aref pendant son séjour au sommet arabe de Rabat, en septembre 1965, et, à ce titre parvient à déjouer un coup d'Etat fomenté par le premier ministre de l'époque, le général Abdel Razzak. Homme fort du régime, il devait tout naturellement s'imposer à la mort de son frère cadet.

Il ne s'est pas écarté de la ligne politique inaugurée par son frère, mais il lui a apporté peut-être davantage de modération.

En 1965, il entre dans le "conseil de régence" qui doit remplacer le maréchal Aref pendant son séjour au sommet arabe de Rabat, en septembre 1965, et, à ce titre parvient à déjouer un coup d'Etat fomenté par le premier ministre de l'époque, le général Abdel Razzak. Homme fort du régime, il devait tout naturellement s'imposer à la mort de son frère cadet.

Il ne s'est pas écarté de la ligne politique inaugurée par son frère, mais il lui a apporté peut-être davantage de modération.

En 1965, il entre dans le "conseil de régence" qui doit remplacer le maréchal Aref pendant son séjour au sommet arabe de Rabat, en septembre 1965, et, à ce titre parvient à déjouer un coup d'Etat fomenté par le premier ministre de l'époque, le général Abdel Razzak. Homme fort du régime, il devait tout naturellement s'imposer à la mort de son frère cadet.

Les quatre provinces maritimes et le Québec forment un comité mixte des ressources minérales

HALIFAX (P.C.) — Le ministre des Mines de Nouvelle-Ecosse, M. Donald Smith, a annoncé mardi la création d'un comité conjoint des ressources minières par les quatre provinces de l'Atlantique et le Québec.

Les représentants des ministères des Mines et des Ressources des cinq provinces ont signé une entente pour former le comité, au cours d'une conférence tenue à Halifax.

Au cours d'une conférence de presse, M. Smith a déclaré que le comité avait l'intention d'établir une collaboration dans l'administration des ressources, surtout dans le domaine des minerais sous-marins.

"Le pétrole et le gaz naturel sont d'un intérêt dominant", a ajouté le ministre.

Selon M. Smith, les cinq provinces ont convenu que les droits miniers sous-marins appartiennent aux provinces. Toutefois, les discussions légales touchant cette question ne seront pas du ressort des ministères des Mines, mais des premiers ministres et des procureurs généraux.

Les frontières sous-marines provinciales existent déjà, a précisé M. Smith, mais "elles ne sont pas aussi bien définies que nous le voudrions".

Problème à l'étude
Le comité, formé surtout de sous-ministres des Mines, étudiera des problèmes relatifs aux limites, à l'exploration, aux droits d'exploitation, aux avances financières et à l'assistance technique. Il doit établir une politique commune pour éviter les conflits en cas de

découverte de pétrole dans une zone frontalière.

La rencontre de mardi était la deuxième d'une série de conférences.

Les participants étaient M. Paul Allard, ministre des Ressources naturelles du Québec; M. John Smith, sous-ministre adjoint des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick; M. W. B. Ganong de la Corporation d'Expansion économique de l'Île-du-Prince-Edouard; M. C. Max Lane ministre des Mines, de l'Agriculture et des Ressources de Terre-Neuve, et plusieurs assistants.

La session régulière de l'ONU retardée d'au moins un mois

NATIONS UNIES (AFP) — La vingt-troisième session régulière de l'Assemblée générale de l'ONU, qui devait s'ouvrir en principe le 17 septembre, sera selon toutes probabilités retardée au 24 octobre, mais le débat général, dans lequel les ministres des Affaires étrangères des Etats membres exposent la politique de leur pays, ne commencera que le 2 octobre.

Une requête en ce sens a été adressée mardi matin au secrétaire général U Thant par M. Jamil Barrodi, président en

exercice du groupe afro-asiatique, qui compte 66 délégations. Le groupe invoque, comme motif, la conférence des pays non nucléaires qui doit se tenir à Genève sous l'égide de l'ONU du 29 août au 28 septembre.

L'initiative de cette conférence revient au Pakistan.

Entre le 24 septembre et le 2 octobre, l'Assemblée convoquera ses séances à l'organisation des travaux de la session, qui peut être confiée aux délégués adjoints pendant que les chefs de délégation se trouveront à Genève.

L'Action

Annonces classées	24
Bridge	25
Décès et tumérailles	25
Editorial	4
Féminine	6-7
Finance	22
Horoscope	6
Mot caché	10
Mois croisés	24
Nouvelles canadiennes	14
Nouvelles provinciales	15
Nouvelles internationales	26
Spectacles, T.V.	10-18
Sport	16-17-18

Le ministre des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

En Grande-Bretagne

Trois projets de musées qui illustrent les nouvelles conceptions en la matière

Trois importants projets en voie de réalisation en Grande-Bretagne illustrent bien les nouvelles conceptions en matière de musées. La première de ces réalisations, la nouvelle galerie d'art situé sur la rive sud de la Tamise, à Londres, sera très prochainement achevée et sera ouverte cette année. La seconde, l'Ulster Museum de Belfast, en Irlande du Nord, est encore en construction, les travaux ayant débuté en novembre 1966. Le troisième exemple, une petite galerie destinée au Christ Church College d'Oxford, est presque terminée et déjà en cours d'aménagement.

LE CHOIX DU FOND

Il est sans doute vrai de dire que pour beaucoup d'entre nous l'expérience accumulée depuis une dizaine d'années dans les galeries standardisées et éclairées par le plafond d'un grand nombre de musées n'a pas été entièrement satisfaisante. L'idée que de grands espaces à éclairage diffus par le haut fussent à créer dans des conditions optimales dans la grande majorité des cas s'est révélée visuellement moins satisfaisante qu'on ne l'avait d'abord cru. Cette idée exerçait une sorte d'attrait intellectuel superficiel basé sur la conviction que grâce à ce fond anonyme, on pourrait comprendre les œuvres d'art sans aucune gêne extérieure. Selon cette conception, toutes les œuvres devaient être vues sur un fond quelconque et selon un certain ordre, et le fond devait être approprié aux objets exposés.

On justifiait généralement ces espaces uniformes par leur souplesse. Cette imprécision même devait permettre la plus grande diversité dans les objets exposés. La souplesse, toutefois, implique un cadre adaptable plutôt qu'un espace constant et neutre.

DES ESPACES ADAPTABLES

Chacun des trois bâtiments évoqués plus haut prévoit des espaces variés, dont certains au moins d'une grande adaptabilité. La galerie construite sur la rive sud de la Tamise sur un projet du Département d'Architecture du Conseil du Grand Londres possède, par exemple cinq aires intérieures d'exposition et trois terrasses réservées à la sculpture. Deux autres ont un éclairage entièrement artificiel. Toutes les cinq sont munies de rails au plafond pour recevoir des systèmes ajustables d'éclairage au tungstène qui peuvent être dirigés vers l'endroit voulu.

La possibilité de varier la quantité de lumière est également importante pour pouvoir adapter la puissance de l'éclairage au niveau actuellement considéré comme convenable pour chaque type d'objet exposé, en vue de sa conserva-

tion. Une part importante des travaux effectués sur ce sujet est due à M. Garry Thomson, de la National Gallery de Londres; ce fut un des principaux points à l'ordre du jour de la conférence de l'Institut international de la conservation, réunie à Londres en 1967 et consacrée à la climatologie des musées.

C'est évidemment pour les matières organiques instables que l'éclairage doit être réduit au minimum. Les responsables de la galerie du Christ Church College, conçue par les architectes londoniens Powell et Moya, en sont tellement conscients qu'ils vont exposer leur collection de dessins dans un local sombre où la lumière ne s'allumera qu'en présence d'un visiteur.

UN MECANISME AUTOMATIQUE

La galerie de la rive sud de la Tamise a installé un méca-

nisme qui tirera automatiquement des stores sous les verrières lorsque le niveau d'éclairages de la galerie dépassera une certaine limite. Ceux plus importante encore, toutes ces galeries comprennent des espaces où le niveau de lumière peut être réduit au minimum une fois passée la période d'adaptation du visiteur, et où l'éclairage n'est pas uniforme et n'apparaît pas désagréablement faible. Les nécessités de la conservation ont été prises en considération au stade même de la conception.

Cette nouvelle conception montre que si l'on veut à la fois satisfaire l'œil du visiteur et réduire les dégâts causés par la lumière un grand nombre d'objets exposés, il faut définir le rapport qui peut varier considérablement d'un objet à un autre différentes catégories d'objets. Ceci revient à dire qu'une solution visant à satisfaire au plus grand nombre de nécessités possible a peu de

chance d'être une réussite, car elle sera mauvaise dans beaucoup des cas. Comme le disait Aldo van Eyck, "le gant qui va à toutes les mains ne va à aucune main".

L'INFLUENCE DE LA SITUATION

Les trois bâtiments illustrent également une idée dont on a beaucoup parlé récemment dans les milieux de l'architecture, à savoir que si chacune des nouvelles constructions remplit à peu près la même fonction, sa conception proprement dite est cependant profondément influencée par sa situation particulière.

L'Ulster Museum, dû à l'architecte londonien Francis Pym à la suite d'un concours est l'extension d'un musée déjà existant situé dans un parc et pose des problèmes de rattachement et de rapport avec un espace extérieur. La galerie de Christ Church fait partie

d'un collège universitaire et se trouve située dans un cadre historique de grande valeur. Le bâtiment édifié sur la rive sud de la Tamise se trouve rattaché à une nouvelle salle de concerts, à une salle existant déjà, le Festival Hall, et donne sur la Tamise au centre de Londres. Les nécessités extérieures et intérieures sont évidentes dans sa conception. Les trois bâtiments n'ont pas encore été utilisés comme lieux d'exposition et n'ont donc pas encore fait leurs preuves. Il est sans doute prématuré d'en parler de réussite ou d'échec, ou de la réaction du public. Mais la conception même de ces constructions représente plusieurs innovations dont l'une — la diminution du niveau d'éclairage — devrait non seulement encourager fortement les conservateurs de musée, mais peut-être aussi amener un surcroît de responsabilité dans l'exposition des objets fragiles.

Selon une Indienne

Les problèmes des Indiens sont ceux des groupes urbains à faible revenu

OTTAWA (PC) — Le chef Virginia Summers, de la réserve indienne Oneida, 22 milles au sud-ouest de London, en Ontario, considère que les problèmes de son peuple sont ceux de tout groupe à faible revenu vivant dans une grande ville.

Mme Summers, qui assistait à une conférence sur l'éducation à Ottawa, a déclaré en interview que l'éducation est le principal problème des Indiens.

"Ils doivent prendre leurs propres décisions, mais il leur faut aussi être mieux instruits pour prendre les bonnes décisions. Ceci n'est le problème que des groupes à faible revenu".

Mme Summers, mère de neuf enfants, dit avoir toujours été intéressée par l'éducation.

"Ma première instruction, je l'ai reçue hors de la réserve. J'ai grandi à Port-Stanley, en Ontario, et j'ai fréquenté l'école secondaire de St-Thomas, puis j'ai étudié la pédagogie à London en Ontario. J'ai voulu enseigner dans une réserve tout de suite après mes études en 1940, mais je n'avais pas d'expérience: j'ai donc enseigné deux ans dans une école non-indienne, puis deux ans dans une école indienne du fédéral".

A cette époque, elle s'est mariée et a quitté l'enseignement jusqu'à ce que son plus jeune enfant ait atteint l'âge scolaire.

Après que j'eus commencé à enseigner, nous sommes retournés à la réserve. Je sentais encore que mon instruction devrait servir à la communauté; je me mis donc à travailler à l'église et à l'école".

Elue chef
Poussée par son mari, machiniste de Détroit, Mme Summers se porta candidate, à l'élection du chef de la réserve de quelque 1.260 habitants. En 1966, elle devint première femme chef de la réserve, avec des tâches qui "ressemblent assez à celles du premier magistrat d'un petit village".
Gentille et digne, Mme Sum-

mers a un solide bon sens et beaucoup d'humour.
"Je crois que le système des réserves ne disparaîtra pas, affirme-t-elle. Ce n'est pas tout le monde qui peut vivre heureux dans une ville. J'espère que le projet d'habitation que nous avons mis au point sur notre réserve encouragera les jeunes à y rester. Nous avons besoin de jeunes chefs de file;

si tous les jeunes quittent la réserve, nous nous retrouverons entre vieux".
Mme Summers considère que l'Indien pourra bientôt s'occuper de ses propres affaires.
"Mais, ajoute-elle, il y a le danger d'aller trop vite. L'un des principaux problèmes est que notre peuple critique durement les erreurs que nous faisons dans l'administration".

Deux archevêques font un voyage symbolique vers la rivière Rouge

ST-BONIFACE, Man. (PC) — Il y a 150 ans, un missionnaire arrivait à St-Boniface sans enthousiasme et y fondait une ville.

Le R.P. Joseph-Norbert Provencher, jeune prêtre catholique de Montréal, se sentait trop inexpérimenté pour s'occuper de l'Ouest sauvage et de ses pionniers. Mais il y est resté 33 ans pour y établir une base sur laquelle d'autres pourraient construire.
Aujourd'hui, deux archevêques catholiques feront un voyage symbolique vers Red River pour parcourir de nouveau la dernière étape franchie par le Père Provencher de Montréal au Manitoba.

Les archevêques Maurice Baudouin et George Flahiff, portant la robe noire et les grands chapeaux qui constituent l'habituel à l'époque, doivent ren-

contrer près de la basilique de St-Boniface le maire Joseph Guay. La basilique est construite sur le site de la première église des Prairies.

Après avoir inauguré une plaque pour commémorer l'événement, les archevêques célébreront une messe spéciale. Ce soir, pour continuer les célébrations commencées depuis dimanche, il y aura danse dans les rues de St-Boniface et quelques autres activités. Les participants y seront sans doute enthousiastes, mais certainement pas autant que leurs pères l'ont été à l'arrivée des prêtres montréalais. Les colons de Selkirk avaient attendu des dirigeants religieux pendant six ans.

En plus de fonder St-Boniface et d'avoir implanté le christianisme dans les Prairies, le Père Provencher a réussi

à obtenir que quatre Soeurs Grises viennent de Montréal en 1844 pour établir les premières écoles et le premier hôpital de l'Ouest.

La ville de St-Boniface possède une autre marque distinctive. Elle était le foyer de Louis Riel, ce chef mépris qui a provoqué deux soulèvements dans les Prairies au nom des sangs-mêlés. Il a été exécuté pour trahison à Regina en 1885.

Autos à vendre

RINFRET
AUTOS INC.
Dépositaire
VOLKSWAGEN
36 RUE ST-LOUIS
LEVIS
TEL.: 833-2133
6401 26-6 (1 mer. v. au 21-8 A.V. C.L.)

Horlogers — Bijoutiers

LE PRIX du GROS SUR
DIAMANTS MONTRES, ETC.
Épargnez de 10 à 50% chez:
OMER ROUSSEAU
BIJOUTIER-IMPORTATEUR
TEL.: 824-1372
802 est, St-Joseph
STATIONNEMENT GRATUIT
8702 12-15-17-19-22-24-26-29-31-7 3-5-7-9-8 Rub: 107 C.L.

"L'ACTION" pour LEVIS & RIVE SUD
notre correspondant
EDDY LABRIE
522-4771
abonnements-service:
ROBERT BRETON
845, rue Wolfe
LEVIS, P.Q.
TEL.: 837-1928



2,000 familles privées de l'électricité

Ces jours derniers, quelque 2,000 familles, demeurant sur la Côte Nord, entre les municipalités de Tadoussac et de Betsiamites, ont été privées de l'électricité pendant plus de 2 heures. Après enquête, les ligards de l'Hydro-Québec ont conclu que des isolateurs et même des conducteurs avaient été brisés par le passage de balles de carabine. Dans le district de Hauterive, quelque 35 isolateurs ont dû être remplacés. Les auteurs de tels actes de vandalisme n'oseraient jamais sectionner une voie ferrée, faire sauter un pont et, pourtant, délibérément, en tirant sur les isolateurs et les conducteurs, ils sectionnent une ligne de transport d'énergie électrique. Ils oublient malheureusement qu'en 1968, la vie de la population est étroitement liée à l'alimentation électrique. Ont-ils pensé qu'un de leur semblable est peut-être sur une table d'opération et qu'une interruption même de très courte durée peut, à jamais, jouer son sort. Il y a aussi ces pertes matérielles incalculables, causées précisément par une panne de courant. Le respect de la propriété d'autrui a toujours été sacré pour un homme qui a encore un brin de civisme. Les lignes de transport d'énergie électrique dans la province de Québec appartiennent à la population. Il est donc illogique de vouloir détruire sa propre propriété.

Les reins paresseux peuvent causer des nuits blanches

Si vous êtes en proie à l'insomnie, et que vous vous tourmentez et retournez toute la nuit, sans savoir vraiment pourquoi — voici quelque chose qui est peut-être due à des reins paresseux, ce qui peut entraîner une irritation de la vessie, d'où peut-être un mal de dos et un sommeil agité. C'est alors que les Filles Doda pour les Reins peuvent aider à procurer du soulagement. Les Doda stimulent les reins et aident à soulager l'état d'irritation qui cause le mal de dos. Prenez des Doda's — vous vous sentirez mieux et vous dormirez mieux. Depuis 70 ans, des millions de gens en prennent avec succès. Nouveau gros format économique.

FESSE DE VEAU DE LAIT
importé, désossé, sans perte
LA LIVRE
.93

COTELETTES DE PORC
Maigres, bien trimées LA LIVRE **.79**

EGG ROLLS "BILOPAGE" BTE DE 6 **.49**

SALADE DE CHOUX "COORSH" Fraîche et délicieuse BOCAL 16 OZ **.39**

EPERLANS Nettoyés, prêts à frire LA LB **.33**

SERVICE & PRICE
Groupe de publicité administré par la Société Provinciale des Epiciers Inc.

CORN FLAKES
Kellogg **.29**
Bte 12 oz

JUS DE TOMATES
Libby **.98**
7 btes 19 oz

PAPIER TOILETTE "WHITE SWAN" 8 roul. **\$1.00**

HUILE VEGETALE "GATTUSO" Bout. 32 oz **.65**

BREUVAGE ALLEN Saveurs diverses Bte 48 oz **.29**

DETERSIF AJAX Pr la lessive, Avec vaisselle Géant **.89**

SAVONS DE BEAUTE "COLGATE" 12 barres **\$1.00**

GATEAUX VACHON "ALOUETTE" Bte de 12 **.55**

MAYONNAISE "HELLMAN" 16 oz **.49**

BISCUITS DARE Boîte à biscuits assortis 2 lbs **.89**

OLIVES FARCIES "McLARENS", non placées 15 oz **.75**

KAM, pain de viande Bte de 12 oz **.49**

LAMES SCHICK Super inoxydables (1 gratuite avec l'achat de 5 lames) **.69**

SHAMPOOING "HEAD & SHOULDERS" Tube moyen **.75**

BLE D'INDE 7 btes 10 oz **.98**
en crème "DEL MONTE"

FEVES JAUNES 7 btes 10 oz **.98**
coupées "DEL MONTE"

FROMAGE TRANCHE "KRAFT" Cello 8 oz **.39**

MACEDOINE "IDEAL" 5 btes 19 oz **.98**

PETITES CREVETTES "Marvelous", régulières Bte 4 1/4 oz **.65**

POUDING 6 btes 3 oz **.98**
Instantané "ROYAL"

SAUCISSE "BURNS" Bte 14 oz **.69**

DINER "CORDON BLEU" Bte 15 oz **.39**

MARGARINE Blue Bonnet "VITE COLOR" Bte 1 lb **.35**

CAROTTES EN CUBES "IDEAL" 8 btes 10 oz **\$1.00**

DENTIFRICE "COLGATE" Tube géant **.65**

SERVIETTES FEMINIENES "KOTEX" Bte de 12 **.49**

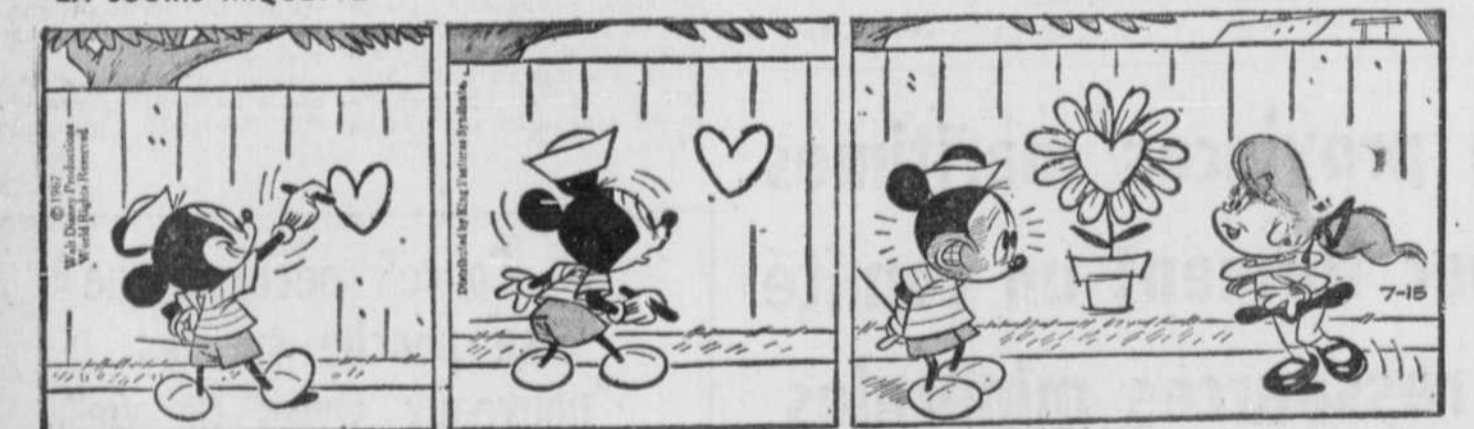
RAISINS ROUGES
'CARDINAL' de la Californie Succulents et très juteux Le meilleur
2 lbs **.59**

CONCOMBRES
No 2 de l'Ontario
Frais, verts et longs Extra pour trancher 2 pr **.25**

POMMES BLANCHES de l'Illinois
Nouvelle récolte
3 lbs **.59**

PETITS OIGNONS VERTS du Québec
Avec queue Frais du jardin 3 pqt **.25**

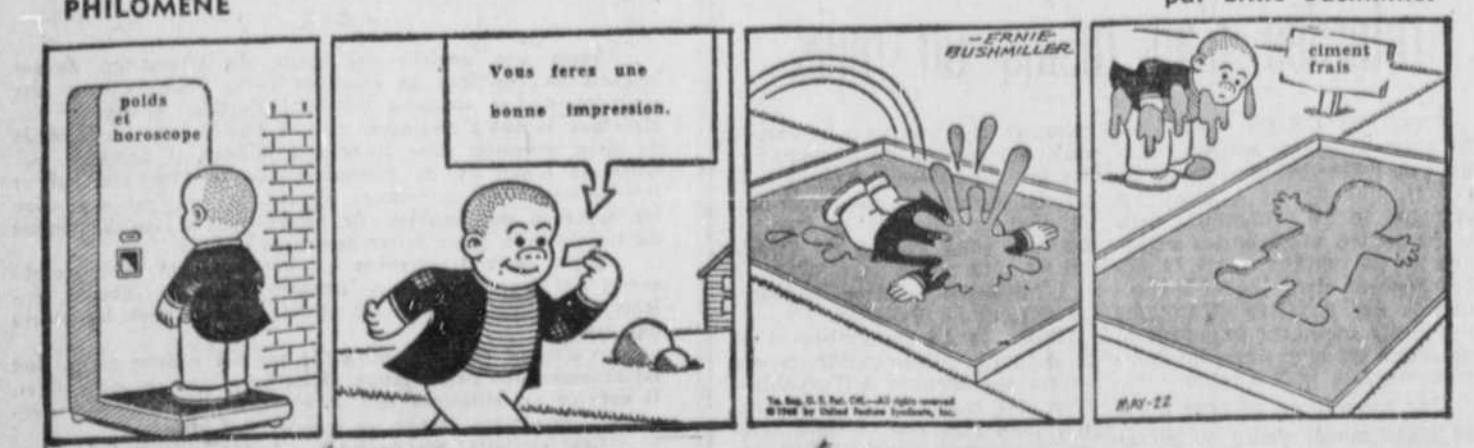
LA SOURIS MIQUETTE par Walt Disney



LE FANTOME par Lee Falk et Ray Moore



PHILOMENE par Ernie Bushmiller



La Capitale pourrait connaître une saison touristique exceptionnelle

Par Claude MARSOLAIS

Heureux qui comme Ulysse a fait un beau voyage! Une belle saison, les restrictions monétaires aux Etats-Unis sur les voyages intercontinentaux, l'attrait de la Vieille Capitale et l'hospitalité de sa population pourraient bien être les facteurs dominants d'une saison touristique exceptionnelle dans la région métropolitaine de Québec.

Le tourisme qui est en voie de devenir l'industrie prédominante au Canada marque ainsi un profond changement de mentalité. C'est que le voyageur d'aujourd'hui ne cherche pas comme il y a trente ans le droit au repos; non, le touriste moderne exerce avant tout son droit au loisir. Ce droit, l'acquiescent par ses congés payés. Ce facteur a contribué à faire de l'homme moderne un voyageur impatient.

De cette analyse, il ressort que la Vieille Capitale jouit d'un atout pour attirer ces voyageurs en quête de curiosité. Il n'y a qu'à mentionner tout le secteur du Vieux Québec historique.

Le tourisme et le beau temps vont de pair. Tous les propriétaires d'hôtels, de motels et restaurants vont le diront. On a même remarqué, par jour de pluie, que la route 2 conduisant vers la Gaspésie est désertée durant l'été. A ce moment, les gens restent dans les grandes villes. Il est, de plus, très humain de constater qu'on se souvient beaucoup plus d'une journée de pluie que de six journées ensoleillées. Que voulez-vous, la nature pessimiste de l'homme est faite!

Mais ici, le voyageur peut compenser un temps pluvieux par un accueil chaleureux, une

nourriture excellente, un décor unique et par le fait français. En foulant les pavés du vieux Québec, chacun se sent transporté dans le temps... historique. A l'époque de la Nouvelle-France où tant de noms illustres ont déambulé dans ces rues et on peut revivre la bataille des Plaines d'Abraham. A chaque pas, les pierres parlent du passé, de ce passé glorieux où les aïeux y ont laissé leur trace et leur histoire.

Mais, pour s'aventurer sur le site historique de la Vieille Capitale, le voyageur aura beaucoup de mal à y trouver du stationnement pour garer sa voiture. Plusieurs déplorent que les terrains de stationnement ne poussent aussi vite que les Indiens derrière les arbres. Il y a trois cents ans.

De temps en temps, il y a bien des critiques sur le prix élevé de la nourriture et de la marchandise. Ces critiques nous viennent des Américains, la plupart du temps. Après explications de nos offices du tourisme, ils comprennent qu'au Québec, la nourriture est la meilleure d'Amérique et que ses habitants sont renommés pour leur gastronomie.

L'année 1968

Nonobstant l'année exceptionnelle de 1967 qui a connu des sommets jamais atteints, l'année actuelle s'annonce prometteuse si l'on se fie aux statistiques.

Ainsi, au centre d'accueil du gouvernement provincial, rue Ste-Anne, on a accueilli pour les cinq premiers mois de l'année un total de 14,096 visiteurs à comparer à 10,483 en 1966. Il est à remarquer cependant qu'on a constaté une diminution des demandes à l'Of-

fice municipal du tourisme. Le directeur du centre, M. Clément Schields, prétend qu'on doit attribuer cette diminution au fait que la rue d'Auteuil n'est devenue accessible que par une seule direction.

Dans l'ensemble de la Province un fait surprend : c'est qu'on a noté pour les quatre premiers mois de l'année une plus grande affluente de visiteurs américains. Ainsi, aux postes d'observations près de la frontière, on a observé l'entrée de 282,679 voitures américaines au regard de 225,647 en 1967.

Les demandes de renseignements par lettres ont aussi subi un accroissement important par rapport à 1966. Selon des chiffres prélevés à l'Office municipal du Tourisme, on s'aperçoit que ce sont des Américains qui visitent Québec et sa région en plus grand nombre, dans une proportion de 90 pour cent de tous les voyageurs. Ensuite, viennent les Canadiens des autres provinces avec 9 pour cent et les visiteurs des autres pays, pour 1 pour cent du total.

Selon les experts, même si Terre des Hommes est devenue une exposition permanente, les visiteurs vont rester moins de jours à Montréal pour pouvoir voyager en Province. D'ailleurs, le démantèlement d'un propriétaire de poste de taxis est convaincant : il soutient que le nombre des visiteurs est sensiblement le même que l'an dernier à Québec.

Il y a aussi le fait que le gouvernement américain a mis un embargo sur les voyages inter continentaux à cause du dé-

ficit de la balance des paiements. Ceci peut signifier pour l'industrie touristique québécoise, un apport considérable.



Aucune distance ne peut arrêter le voyageur impatient et motorisé...



Par son allure nonchalante, le cheval demeure le moyen de locomotion idéal pour contempler les demeures historiques sans se presser.

M. Charles Robitaille

Ça prend trop de temps pour raccorder Québec au réseau routier métropolitain

Par François DEMERS

Selon M. Charles Robitaille, directeur général du Centre d'affaires St-Roch, on prend trop de temps pour raccorder Québec au réseau routier métropolitain. Cette situation, a-t-il expliqué, pourrait même être extrêmement dangereuse si le service de transport en commun était régionalisé, car alors, ce serait au profit des municipalités de banlieue.

M. Robitaille, qui a fait ces déclarations devant les membres du Club Rotary de Québec, hier, s'est aussi élevé contre la "planification" qui sert d'excuse. Dans le même laps de temps qu'il est nécessaire, à Québec, a-t-il dit, pour élaborer un plan du réseau routier métropolitain, à Montréal, on a conçu un tel

plan et on l'a réalisé à coup de millions. C'est ce type de "planification", a-t-il continué, qui a fait que l'Université Laval est allée s'installer à l'ouest plutôt que sur le plateau de Charlesbourg au nord, c'est-à-dire au centre du Québec métropolitain. Alors que la ville de Québec restait "collée" avec les vieux édifices de l'Université...

C'est encore ce type de "planification", a-t-il ajouté, qui a fait que malgré une étude en 1961 qui montrait que les deux pôles d'activités de la région sont le centre de Québec et le centre de Lévis, et une étude dans le même sens du BIC-DM en 1965, qu'on construit un deuxième pont de Québec à l'ouest...

Réseau routier M. Robitaille, qui avait été

invité pour parler du réaménagement du quartier St-Roch a rappelé que ce quartier est encore le plus gros centre d'affaires de l'est du Canada et qu'il a besoin pour "respirer", et ce dans l'immédiat, que le Boulevard Montmorency (à l'est) soit raccourci au boulevard Champlain (le long du fleuve) et au boulevard St-Cyrille (à l'ouest).

Il a ensuite expliqué à l'air de désespoir ce que sera le quartier St-Roch lorsqu'il sera réaménagé selon les plans rendus publics l'an dernier par le Service d'urbanisme de la Capitale. Sans oublier certaines réalisations déjà accomplies (mail St-Roch, Boulevard Laurentien, parcs de stationnement, etc.) ou en voie d'accomplissement (canalisation de la St-Charles, etc.).

La fusion Québec-Ste-Foy

Québec défraiera les trois quarts du coût de l'étude

(Par F. D.) — Le maire de Québec a révélé hier que la Capitale assumera les 3/4 du coût de l'étude de la fusion éventuelle de son territoire avec celui de Ste-Foy. Selon M. Gilles Lamontagne, il est tout à fait normal que la ville de Québec qui est le pivot de la région métropolitaine, et donc le pivot d'un éventuel processus de regroupement municipal prenne à sa charge une plus grande partie du coût des démarches pour arriver à ce regroupement.

On sait, en effet, que les représentants des conseils municipaux de Québec et Ste-Foy ont conclu jeudi dernier une entente à l'effet que l'étude de la fusion éventuelle de leurs territoires ainsi que de ses implications économiques et financières, serait confiée à une firme d'experts (politiciens) indépendants. M. Lamontagne

a révélé que 6 bureaux d'experts ont déjà présenté une demande d'emploi à cet effet. Et, que les représentants des deux conseils doivent se réunir à nouveau la semaine prochaine pour préciser le mandat qui sera confié à ces experts, ainsi que la date ultime à laquelle ils devront remettre leur rapport.

Mentionnons que la rencontre au cours de laquelle a été prise cette décision qui pourrait éventuellement prendre un caractère historique, est le fruit d'une série de démarches du maire de la Capitale auprès du ministre des Affaires municipales, puis auprès du conseil municipal de Ste-Foy.

Gouvernement supramunicipal Pour sa part, le maire de Ste-Foy, M. Roland Beaudin, selon ce qu'il a déclaré lundi soir

lors de la séance du conseil municipal qu'il dirige, demeure un fervent adepte de la formule du gouvernement supramunicipal. Selon lui, les discussions sur une fusion possible avec Québec sont en fait l'exploration d'une des multiples avenues qui s'offrent actuellement à ceux qui ont à cœur de trouver des solutions aux problèmes métropolitains. Le geste que nous avons posé, a-t-il expliqué, a montré que nous sommes toujours prêts à une discussion franche sur les sujets touchant l'amélioration de l'administration municipale au niveau métropolitain.

Le tourisme à Québec est à la portée de toutes les bourses

Le tourisme à Québec est à la portée de toutes les bourses, du plus pauvre au plus riche.

A voir la prolifération d'hôtels et motels en banlieue et dans la ville, l'homme de la rue peut s'imaginer que le tourisme n'est accessible qu'à une certaine classe de gens.

Or, celui qui ne dispose que d'un maigre budget peut aussi visiter la ville de Québec. S'il arrive en voiture, il peut dresser sa tente sur les terrains de camping qui entourent la ville. Ou encore, s'il arrive en train ou en autobus, il peut se loger à un prix très abordable dans les maisons de logement.

Quant à ses activités, il lui est recommandé de visiter le vieux Québec à pied ce qui n'usera que ses souliers. Par ailleurs, il aura le loisir de faire des excursions dans la ville ou encore à Ste-Anne-de-Beaupré, et à l'Île d'Orléans, à un prix très convenable. Si le cœur lui en dit, il peut aussi monter à bord du bateau-croisière qui se rend jusqu'aux chutes Montmorency ou au Pont de Québec.

Le directeur de l'Office municipal du Tourisme affirme que les touristes peuvent aussi se nourrir à des prix très variés. Du casse-croûte au restaurant le plus huppé, il y en a pour toutes les bourses.

La nouvelle loi portant les vacances des Québécois à deux semaines va favoriser et inciter les autochtones à voyager dans leur province. Ces petites gens vont donc rechercher des endroits qui conviennent à leurs goûts, et d'où l'importance de trouver dans la capitale des gîtes et des activités à bon marché.

On ne cache pas non plus dans les milieux gouvernementaux que la construction d'auberges de la jeunesse demeure dans les projets à venir. En attendant cette réalisation, le ministère du Tourisme offre aux jeunes la possibilité de visiter la province à des prix forfaitaires.

La variété des prix demeure un facteur déterminant de la venue d'un plus grand nombre de visiteurs dans la région car il permet à des familles non-privilegiées de voir des sites nouveaux et de se cultiver.

Pas d'entente entre le fédéral et la Davie

Par Pierre BOULET

Aucune entente définitive n'est encore intervenue entre le gouvernement fédéral et la Davie Shipbuilding sur l'évaluation financière de la restructuration de la George T. Davie. C'est ce que nous a déclaré hier M. Takis Veliotis, vice-président et gérant général de la Davie.

M. Veliotis s'est toutefois refusé à faire d'autres commentaires sur les entretiens qu'il a eus avec M. Wallace. Il nous a déclaré qu'il s'était entendu avec le délégué du gouvernement sans qu'Ottawa n'y ait consenti.

Pour le moment, M. Wallace est retourné dans la capitale fédérale et il est encore impossible de savoir quelle tournure prendront les événements. Pendant ce temps, le "New Liskeard" attend toujours au quai de la Reine.



Chronique maritime

Par Clarence White

Arrivages de grain

Avec la reprise des activités sur la Voie maritime du St-Laurent, c'est aujourd'hui que doit arriver le premier navire transportant des céréales. C'est le "Feux Follet", un cargo de la compagnie Papechristidis de Montréal qui sera le premier à s'amarrer au quai des silos à grain. Il a à son bord une cargaison de 1,092,000 boisseaux. Il sera suivi du cargo "Saguenay" de la compagnie Canada Steamship Lines Ltd. qui, jeudi le 18 juillet, déchargera 1,085,000 boisseaux dans les élévateurs du port. Ces arrivages auront pour effet de remplir quelque peu les silos qui sont actuellement vides à la suite de la grève qui sévissait sur la voie maritime.

Cargaison de papier-journal

Deux navires sont actuellement amarrés aux quais de l'Anse-aux-Foulons. Ce sont les cargos "Rodenbeck" et "Finland" qui sont à prendre une cargaison de papier-journal, provenant du moulin à papier de la compagnie Anglo Pulp and Paper de Québec. Le premier prend à son bord 2,500 tonnes, tandis que le second en prend 7,000 tonnes.

Navires du gouvernement fédéral

C'est aujourd'hui le 17 juillet que le "Puffin" quittera la quai de la Reine pour son voyage régulier de ravitaillement en mazout dans les principaux ports du Nord. Il se rendra à Churchill pour refaire ses provisions et de là il se dirigera sur Baker Lake afin d'approvisionner les postes de ce coin du pays. Il sera de retour à Québec au début d'octobre.

D'autre part c'est dans le courant de la journée jeudi que le "Simon Fraser" reprendra la mer afin de remettre à la marche tous les signaux maritimes le long du détroit d'Hudson. De plus il se rendra dans une partie de la Baie d'Hudson pour réaliser la construction de trois tours métalliques avec reflets de radar. Le voyage durera environ six semaines.

Enfin, le 24 juillet, le dernier navire à partir sera le "Montcalm" qui effectuera un voyage régulier afin de fournir assistance aux navires de la "Due Line". Au milieu de septembre, il s'arrêtera à Churchill pour faire un nouveau chargement afin de ravitailler les postes du détroit d'Hudson sur son chemin de retour. Il reviendra au quai de la Reine vers le 6 octobre.



LE 14 JUILLET A QUÉBEC — Le Consul Général de France à Québec a exprimé sa très grande satisfaction à la suite des cérémonies qui ont marqué cette année la fête nationale de 14 juillet à Québec. M. Chauvet, vice-consul général de France, et Madame Pierre de Menthon, épouse du Consul général, ont tenu à remercier tous les Québécois et les Français qui ont fait de ce 14 juillet 1968 un jour inoubliable.

Vol de sacs de courrier au bureau de poste de la rue Henderson par quatre individus armés et masqués, hier

(C. W.) Quatre individus masqués et armés se sont présentés hier soir vers 7h40 à l'ancien bureau de poste situé sur la rue Henderson à Québec et se sont emparés de sacs contenant du courrier.

On sait qu'actuellement cet édifice est occupé par des bureaux du gouvernement fédéral et abrite les services des Allocations familiales ainsi que les Pensions de vieillesse. De plus l'arrière de la bâtisse est toujours occupé par le ministère des Postes.

C'est dans cette partie arrière que les malfaiteurs ont perpétré leur méfait. Ils ont profité du fait qu'un camion était dans le garage situé à l'arrière de l'édifice et que la porte était ouverte pour pénétrer à l'intérieur et menacer les quatre employés qui s'y trouvaient.

Ils se sont enfuis emportant avec eux leur butin dans une automobile de marque Ford 65 ou 66 de couleur noire. Actuellement ce sont les seules indications que possède la police. Trois des personnes qui furent

mises en joue furent conduites à l'Hôtel-Dieu de Québec souffrant de choc nerveux. C'est ce qui explique que la police municipale a de la difficulté à recueillir les indications nécessaires pour poursuivre les recherches.

Ce ne fut que l'affaire d'une seconde et le vol était commis. La police immédiatement mandatée sur les lieux fouilla scrupuleusement le secteur mais les recherches furent vaines. On ne découvrit aucun véhicule correspondant à la description de l'automobile occupée par les voleurs.

Tout porte à croire que les malfaiteurs en avaient contre les chèques que pouvaient contenir les sacs de courrier. On sait qu'en prévision de la grève des Postes, le gouvernement fédéral a levé un embargo sur le courrier. Les voleurs ont cru qu'ils pourraient s'emparer de sacs contenant des chèques d'assistance sociale.

Toutefois la police municipale ne croit pas que le montant du vol soit très élevé car selon

un porte-parole de la Sûreté lorsque le gouvernement a avisé le public que les allocations sociales seraient distribuées, la distribution avait déjà été effectuée. D'autre part la Sûreté déplore le fait que les employés du ministère des Postes agissent toujours de la même façon en ce qui a trait au transport du courrier à partir du bureau de poste jusqu'au train, c'est ce qui a permis aux voleurs d'hier soir de perpétuer leur méfait. La police poursuit toujours son enquête en rapport avec ce vol à main armée.

Le 14 juillet à Québec

Mme de Menthon impressionnée par le caractère des célébrations

Par Renald KEROACK

Madame Pierre de Menthon, épouse du Consul général de France à Québec, a livré hier à la presse quelques impressions à la suite des manifestations qui ont marqué cette année à Québec la Fête Nationale française du 14 juillet. Ayant à ses côtés le Vice-Consul général, Monsieur Chauvet, Madame de Menthon s'est dit "impressionnée par les fêtes du 14 juillet à Québec. Cela me confirme dans l'idée, a-t-elle dit, que les Français, ici, ne sont pas vraiment "à l'étranger" comme dans d'autres pays. Les Québécois font en sorte de leur montrer qu'ils sont en pays amis. J'ai constaté, à poursuivre l'épouse du diplomate français, la présence de très nombreux Canadiens au spectacle et au bal organisés par la Société française de Québec et encore à la réception offerte par le Consul général, l'on sentait vraiment que Québécois et Français étaient contents de se retrouver".

française. Monsieur Bertrand émet le vœu que la coopération franco-québécoise continue de se développer au bénéfice des deux peuples et transmette ses salutations les plus amicales aux Français du Québec.

Message du maire Lamontagne Au cours du bal populaire tenu samedi soir au Manège Militaire, le maire de Québec, Monsieur Gilles Lamontagne, a adressé un message qui a suscité de vifs applaudissements de la part des deux milliers de personnes qui assistaient au spectacle. Après s'être félicité que Québécois et Français fêtent ensemble la fête du 14 juillet, Monsieur Lamontagne a souligné "que le renouveau des relations entre la France et le Québec a servi à un grand nombre de Québécois à connaître plus aisément les richesses de la France d'aujourd'hui et à un plus grand nombre de Français de mieux connaître leurs cousins du Canada. Comme maire de la plus vieille et plus authentique ville française d'Amérique, je suis en mesure d'évaluer les avantages de ce resserrement de nos liens avec la France. C'est pourquoi avec mes collègues de l'administration municipale de Québec, j'ai voulu depuis mon entrée en fonction apporter toute ma collaboration aux entreprises et aux activités pouvant servir à réchauffer cette amitié naturelle que nous de la ville de Québec avons pour votre pays".

Remerciements

Après ces brillantes cérémonies du 14 juillet à Québec, le Consul Général de France désire exprimer ses remerciements à toutes les personnalités québécoises qui ont bien voulu honorer de leur présence la réception qui a eu lieu dimanche dans les jardins de la Chancellerie. On souhaite ardemment que désormais la fête du 14 juillet au Québec se déroule sous le signe d'une solide amitié franco-québécoise.

Avez-vous lu ça?

Dans la revue "Banking": "Si vous le dites avec vos freins, vous éviterez à d'autres de le dire avec des fleurs".

Félicitations au notaire Henri Méthot et au professeur Théodore Wildi, nommés récemment au conseil d'administration du nouveau CEGEP de Limoilou, mieux connu sous le nom d'Externat classique St-Jean-Eudes.

L'industrie américaine du tourisme s'est un peu améliorée, mais il y a encore beaucoup de gens qui ont peur des émeutes dans les grandes villes. Les touristes américains préfèrent leurs parcs nationaux, leurs plages éloignées des grands centres; les autres voyagent au Canada, aux Caraïbes et en Europe.

En prenant connaissance de la liste des membres du nouveau cabinet fédéral, un conservateur a dit: "Tout nouveau, tout beau". Un libéral a répondu: "Tout Trudeau, tout beau".

Le dépliant bilingue "Le parc des Champs de Bataille" est bien réussi. Les photos en couleur retiennent l'attention et les textes sont bien choisis. Ce dépliant intéresse autant les Québécois que les touristes. L'un des plus beaux parcs du Canada est dans notre région.

Un Canadien canadien, missionnaire au Tchad, a écrit à son jeune frère de 10 ans: "Les enfants d'ici aiment beaucoup le sport. Ils jouent au football. C'est le football français qui ressemble à notre soccer. Ils jouent pieds nus, mais je te défie de botter le ballon aussi fort qu'ils le font et sans le casser les doigts de pied".

Selon l'expert Warren Delano, les aéroports ne sont pas en mesure de recevoir les avions géants qui doivent entrer en service en 1970. Au point de vue sécurité, les pistes d'atterrissage ont plus d'importance que les aérogares, mais le public en est moins conscient.

Jean Napran

L'Action éditoriale

La faim au Biafra

Le Biafra qui tente depuis un an de faire accepter son indépendance par la Nigeria, se trouve aujourd'hui acculé à une guerre civile et à la famine. La situation de ce territoire est bien changée depuis que le lieutenant-colonel Odumegwu Ojukwu proclamait, le 30 mai 1967, l'indépendance de la République du Biafra. A ce moment, toute la population était descendue dans la rue pour fêter et manifester sa joie. Les 13 millions d'habitants du Biafra s'étaient joyeusement rafiés sous les nouvelles couleurs du territoire : le drapeau vert, rouge et noir, portant l'emblème de deux léopards entourant un soleil et un aigle.

Mais dans l'autre camp, soit du côté de la Nigeria, la nouvelle avait été accueillie avec colère et quelques mois plus tard, les combats sanglants faisaient rage entre les deux groupes. Il y a donc plus de 14 mois que de conflit qui pourrait bien se terminer prochainement par un échec du Biafra à faire reconnaître son indépendance, faute de pouvoir nourrir sa population. Cette dernière, d'ailleurs, s'est particulièrement accrue à la suite des événements de mai-juin 1967 alors que de nombreux réfugiés venant des autres parties du Nigeria ont préféré rentrer dans la nouvelle république, plutôt que de conserver les postes importants sous un régime qui ne leur convenait pas.

La situation nationale au Nigeria se compliquait d'une question économique car l'Est de ce pays, ce territoire qui veut se séparer sous le nom de République du Biafra, est riche de nombreux puits de pétrole qui rapportaient, jusqu'à l'an dernier, 75 millions de livres par an au gouvernement de Lagos. Les exportations de pétrole du Nigeria, en 1966 se sont élevées à 19 millions de tonnes dont les deux tiers au moins provenaient de la région du Biafra. On ne disait dès le début, la réaction des compagnies pétrolières devant la décision du Biafra de proclamer son indépendance allait dépendre du statut juridique de ce territoire et de son éventuelle reconnaissance par le gouvernement de Londres.

Or, Londres ne s'est nullement pressé à se décider à ce sujet au début et aujourd'hui, on peut dire qu'il a pris position contre la nouvelle république puisqu'il fournit au Nigeria toutes les armes nécessaires à mater le Biafra.

Bloqués dans le territoire qu'ils veulent défendre, les Biafrais sont complètement coupés du reste de l'Afrique d'où ils ne reçoivent aucune aide substantielle. La population, préoccupée par la guerre et les problèmes soulevés par la nouvelle situation où elle se trouve, ne parvient pas à se nourrir. Les nouvelles qui nous parviennent à ce sujet sont inquiétantes : on dit que plus de 200 personnes, hommes, femmes et enfants, meurent de faim chaque jour au Biafra.

Il a fallu du temps aux nations du monde pour s'émouvoir devant ce problème inhumain. Ce n'est en fait que depuis quelques semaines que l'ONU a été saisie de la question et que les protestations ont commencé de parvenir au gouvernement de Londres pour l'amener à mettre fin à ses expéditions d'armes au Nigeria. Aux nations du monde qui ont manifesté le désir d'alimenter directement le Biafra par la voie des airs, le gouvernement de Lagos a lancé un sévère avertissement à l'effet qu'il ferait abattre tout avion qui tenterait de donner suite à ce projet sans passer par l'autorité officielle du Nigeria.

En outre, l'on craint au Biafra qu'en ouvrant une voie pour permettre l'arrivée de vivres par camions, la Nigeria en profite pour lancer ses chars contre le territoire.

La situation est donc aussi complexe qu'on puisse l'imaginer. C'est un problème national auquel les autres nations hésitent à se mêler et, par contre, la générosité universelle cherche un moyen pour alimenter une population qui se décline graduellement par manque de vivres. L'aide que des organismes comme Caritas et la Croix-Rouge peuvent fournir à une population de plus de 13 millions d'âmes est bien inférieure aux besoins.

Souhaitons que l'on parvienne à s'entendre avec la Nigeria sur une formule qui permettra aux nations qui le désirent d'alimenter le peuple biafrais. C'est un acte humanitaire auquel tous voudraient sans doute participer, sans pour autant s'engager à reconnaître l'existence diplomatique de la nouvelle république. La famine est une arme qu'on doit éviter dans les conflits car elle affecte non seulement les membres des gouvernements et des forces armées, mais toute la population, vieillards, femmes et enfants.

Roger BRUNEAU

Une décision tardive

Il y a quelques mois, le député de Richmond, M. Emilien Lafrance, soulevait une tempête de rires à l'Assemblée législative en dénonçant en des termes vigoureux, un film projeté depuis peu dans une salle de cinéma de Montréal : "I, A Woman". Un petit groupe de députés, que l'on trouve des deux côtés de la Chambre et qui se croient plus émancipés que les autres, avaient multiplié les sarcasmes et les mots d'esprit pour accueillir la dénonciation du film en question. Pour eux, il est inimaginable qu'un homme cultivé au point d'être député à l'Assemblée législative, puisse encore se scandaliser de quelque chose dans la Belle Province, où la littérature obscène, les films pornographiques et autres formes de contamination intellectuelle ont libre cours.

Mais M. Lafrance a l'habitude d'entendre ces railleurs et à deux reprises, il revint sur le sujet en Chambre. Cela ne changea rien à l'affaire.

En fin de semaine dernière, la police de Montréal, division de la moralité, passait à l'action et, après avoir obtenu l'autorisation d'un juge, saisissait le film dans sa version anglaise comme dans sa version française, dans deux théâtres de la métropole et écrivait du même coup, les deux propriétaires. Tout cela en vertu de l'article 150 du Code criminel qui interdit les spectacles indécentes.

Cette action de la police a surpris bien des gens, et avec raison. Il y avait tout de même 21 semaines que le film était projeté dans sa version anglaise dans une salle de cinéma de Montréal avant qu'on intervienne. L'escouade de la mo-

ralité de la police de Montréal devient-elle moins sensible aux plaintes qu'elle a dû recevoir à ce sujet de dizaines de citoyens ? On a prétendu qu'il a fallu tout ce temps pour accumuler une preuve. Il reste que si le film est vraiment mauvais au sens où l'on l'entend dans l'acte d'accusation — les tribunaux en décideront — il aura été vu par des centaines et des milliers de personnes avant qu'on intervienne.

Une autre question, non moins sérieuse se pose : est-ce que la police pourra à l'avenir faire fi des visas émis par le Bureau provincial de la Censure et décider elle-même si les films projetés sur nos écrans sont ou non acceptables ? Si les tribunaux devaient donner raison aux policiers, ce serait un rude coup pour la compétence du Bureau provincial de Censure ; nul doute que ce dernier protestera, en temps et lieux.

Suivant la tournure qu'il prendra, cet incident pourrait bien forcer les autorités compétentes à revoir toute leur politique concernant la censure des films. Les députés qui riaient de M. Lafrance il y a quelques mois regretteront peut-être bientôt de ne pas l'avoir pris au sérieux plus tôt ce qui aurait pu éviter bien du trouble à bien du monde.

De toute évidence, l'autorité gouvernementale se désintéresse trop depuis quelques années, de la moralité publique. L'incident de "I, A Woman", et nous le disons sans préjuger la décision que rendront les tribunaux à ce sujet, suscitera, nous l'espérons, un examen de conscience de la part de nos hommes publics.

Roger Bruneau

DIEU nous parle dans la BIBLE

Textes choisis par la Société catholique de la Bible

Le Dieu qui a fait le monde et tout ce qu'il renferme, étant le Seigneur du ciel et de la terre, n'habite point dans les temples faits de main d'homme; il n'est point servi par des mains humaines, comme s'il avait besoin de quelque chose, lui qui donne à tous la vie, le souffle et toutes choses. D'un seul homme, il a fait sortir tout le genre humain, pour peupler la surface de toute la terre, ayant déterminé pour chaque nation la durée de son existence et les bornes de son domaine, afin que les hommes le cherchent et le trouvent comme à tâtons; quoiqu'il ne soit pas loin de chacun de nous, car c'est en lui que nous avons la vie, le mouvement et l'être. ... (S. Paul aux Athéniens de l'Aréopage), Act., xvii, 24-28).

Upsal (Suède)

Neuf théologiens catholiques membres de "Foi et Constitution"

De notre envoyé spécial, Antoine WENGER

Le département "Foi et Constitution" représente en quelque sorte l'atelier théologique du Conseil Océanique des Eglises. C'est là que se rencontrent plus volontiers les Eglises ou les délégués qui attachent une importance particulière aux questions doctrinales. Dans un monde où l'on serait tenté de retrouver l'unité d'abord par la voie d'un témoignage commun et par ce que l'on a appelé l'œcuménisme séculier, si ce n'est par des célébrations impestives d'intercommunion, la recherche doctrinale garde son importance.

Certes, il faut exorciser certains fantômes et se demander si, dans les diverses Eglises, des théologiens n'ont pas substitué des développements d'école à la Parole de Dieu et à l'enseignement de la tradition qui l'explique. Un théologien conviait

l'autre jour les membres d'une Commission à une repentance commune. En dehors de là, aucun progrès n'est possible.

Dans ces conditions, l'œuvre propre de "Foi et Constitution" sera précisément de trouver et de pratiquer une nouvelle méthode en théologie. La première phase de "Foi et Constitution" fut marquée par une méthode comparative, chaque représentant des Eglises disait ce qu'enseignait son Eglise sur les questions controversées. Depuis la Conférence de Lund en 1952, on recherche plutôt les points communs par delà les divergences. Aujourd'hui, cette méthode est remise en question. L'on se demande, à la lumière des progrès de l'hérméneutique ou de l'interprétation des Ecritures, si, dans le Nouveau Testament, il y a une seule christologie, une seule doctrine du Saint Esprit, une seule doctrine de l'Eglise.

Outre cette recherche sur la méthode, qui est fondamentale,

"Foi et Constitution" travaille actuellement sur quelques problèmes majeurs qui conditionnent les progrès de l'œcuménisme : l'eucharistie et le ministère; l'autorité et le sens des Pères dans la tradition, ainsi que la nature et la fonction des Conciles dans l'Eglise ancienne; le sens de l'Evangile dans le monde présent, ce qui suppose l'élaboration d'une anthropologie chrétienne, en d'autres termes la compréhension chrétienne de l'homme; enfin une étude sur la prière et la vie spirituelle.

La nature de "Foi et Constitution", le sens de ses travaux que nous avons brièvement rappelés, montrant assez l'importance de la décision prise à Upsal d'y faire participer désormais des théologiens catholiques. La réunion de Bristol, en 1967, avait préparé cette évolution en proposant d'élever le nombre des membres de "Foi et Constitution" de 120 à 150,

et en suggérant d'attribuer ces sièges à des théologiens d'Eglises non-membres du C.O.E.

En effet, le désir de "Foi et Constitution" a toujours été de faire participer à ses travaux et d'intégrer dans sa recherche la totalité des traditions théologiques chrétiennes du Vatican II, la participation de théologiens catholiques était plus que jamais souhaitable.

Les neuf membres catholiques proposés par "Foi et Constitution", agréés par Rome et élus par l'Assemblée d'Upsal, traduisent une certaine universalité géographique et une volonté d'équilibre entre les diverses tendances de la théologie catholique contemporaine. La composition du groupe répond ainsi aux critères qui inspirent le C.O.E. dans la répartition des sièges, et les Eglises dans le choix de leurs membres.

(Copyright B. I. P.)

Les neuf théologiens catholiques :

- Umberto BETTI, franciscain, recteur de l'Antoniano de Rome;
- Raymond E. BROWN, exégète, spécialiste du Nouveau Testament, professeur au grand séminaire de Baltimore (U.S.A.);
- W. TSCHIBANGOU, recteur de l'Université de Kinshasa (ancien Lovanium), spécialiste de théologie positive et d'expression indigène;
- Le P. Bernard DUPUY, O.P., directeur d'Isina (Paris);
- Don Emmanuel LANNE, moine de Chevrolat (Français), ancien recteur du collège grec à Rome;
- Le professeur Jorge MEDINA, de la Faculté de théologie de Santiago (Chili);
- L'abbé Joseph RATZINGER, expert des évènements allemands durant le Concile (Allemand);
- Le professeur Samuel RAYAN (Inde).

LA PAROLE est aux lecteurs

De grâce, clamez, clamez la vérité!

Québec, 13 juillet 1968

Monsieur le Directeur,

Lecteur assidu de l'ACTION depuis toujours, j'ai pu suivre son évolution et ses progrès particulièrement marquants au cours des quatre ou cinq dernières années. Je me crois donc en mesure d'affirmer que votre journal se compare avantageusement aux autres du Québec sur le plan de l'information locale, nationale et internationale.

Quant à ses éditoriaux et à ses articles de fond, je n'hésite pas à dire que leur qualité est supérieure car ils projettent sur les problèmes de l'heure une vision conforme à l'enseignement du magistère de l'Eglise. Voilà un rare mérite même chez les journaux et les revues qui se disent catholiques.

Ce n'est pas, en effet, faire preuve de pessimisme que de constater que l'esprit qui prévaut actuellement dans nos différents média d'information est un de dénigrement à l'égard de tout ce qui touche à l'Eglise. C'est devenu une mode, un snobisme.

Pas plus tard que samedi dernier, Radio-Canada allouait une heure et plus, aux jeunes de 15 à 18 ans, sur le problème de l'amour. Je devrais dire "de l'amour libre". En général, les propos tenus par ces jeunes auraient fait rougir je ne dis pas de simples profanes mais d'honnêtes païens. Quant à la Télévision d'Etat, il est manifeste que les prêtres en colère, les hippies, les révoltés contre la famille, la société ou tout autre ordre établi se sentent tout à fait à l'aise. C'est donc dire qu'un journal qui respecte les valeurs qui sont nôtres, est absolument indispensable. S'il n'existait pas, il faudrait le créer.

Or, ces jours derniers, j'ai pris connaissance des critiques formulées par la JEC (s'il vous plaît) sur le manque d'ouverture de l'ACTION aux divers courants de la pensée actuelle. On n'y trouve pas une assez large liberté d'expression... On sait ce que cela veut dire. Il faudrait sans doute que votre journal endosse le mouvement de revendication et de contestation qu'au nom d'un prétendu renouveau conciliaire on voudrait établir en système. Le Saint-Père a beau multiplier les avertissements et affirmer que Vatican II n'a jamais préconisé des critères destructeurs de l'enseignement et de la discipline de l'Eglise, on continue à semer le trouble et la confusion dans les esprits. On se prétend plus catholique que le Pape. C'est là ce qui inquiète les vrais croyants qui se veulent fidèles au Vicaire du Christ!

Au cours de la semaine qui s'achève, un journal, dont on pourrait attendre quelque chose de mieux, poussait la désinvolture au point de présenter à ses lecteurs une traduction des élucubrations d'un préten-

tu catholique américain, qui est tout simplement une invective à notre très Saint-Père le Pape et une blessure au cœur de ceux qui voient en lui le "doux Christ de la terre".

Cette rage de contestation, de critique, d'avilissement qu'un catholique français qualifie de "prodigieux aplatissement du christianisme" atteint une intensité telle qu'elle fait jeter un cri d'alarme par un théologien qu'on ne saurait certes pas taxer d'intégrisme, car il s'agit du Père de Lubac. Ce dernier écrivait justement dans son dernier livre que si les pasteurs et les fidèles ne conjuguent pas leurs efforts, la crise présente risque de fausser le Concile, de le faire avorter et d'instaurer une autre Eglise que celle de Jésus-Christ. (L'Eternel Féminin — Henri de Lubac s.j.-Aubier-Montaigne — 1968)

Vous voyez donc le besoin que nous avons d'un journal comme l'Action. Qu'il nous fasse connaître de plus en plus la véritable pensée de l'Eglise, notre Mère et de son auguste chef. Qu'il s'inspire toujours de l'Evangile du Christ et non de tous les évangiles nouveaux que de faux bergers nous proposent!

C'est pour cela, monsieur le directeur, que vous devez continuer avec vos collaborateurs à clamer la vérité. De grâce, ne cédez pas aux pressions des pauvres victimes du vent de folie, qui souffle un peu partout et qui ne nous épargne pas. Le diable, qui aime mieux l'oubli que le mépris, doit jubiler du travail de démolition que certains catholiques font à sa place... Qu'est-ce en effet que cette liberté d'expression qu'en certains milieux on réclame à cor et à cri sinon "un langage inconsidéré" qui tend à affaiblir la foi? Nous avons assez de média d'information dans "la belle province" qui s'empressent à cette triste tâche.

Nous comptons bien que vous saurez résister à cette contagion et que votre journal demeurera un bastion de la vérité. Nous savons qu'il vous faut un courage peu commun pour tenir... C'est pour ce motif que nous tenons à vous dire notre admiration (je parle, en effet, au nom de mon entourage assez considérable) et à vous assurer de notre appui dans la lutte contre les puissances de ténébre.

Je vous remercie de votre bienveillante hospitalité et formule des vœux pour la prospérité et la diffusion de l'ACTION.

Un lecteur inquiet mais confiant.

N.L.D.R. — Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres publiées dans cette rubrique doivent traiter d'un sujet d'actualité, être brèves et concises (en 20 mots ou 25 lignes dactylographiées), et porter la signature et l'adresse de leur auteur. En règle générale, les envois signés d'un pseudonyme ou d'initiales seulement seront refusés.

Taizé, ou la pratique de la réconciliation

Taizé, petit village de Bourgogne, est le siège d'une communauté protestante célèbre dans le monde entier que dirige le Pasteur Roger Schutz-Marsauche.

Celui-ci, né en 1905, s'est installé seul à Taizé en 1940. En 1942, après avoir accueilli de nombreux réfugiés, il doit quitter sa maison qu'il retrouve en 1944, accompagné de ses premiers frères. En 1949, renouant avec l'ancienne tradition monastique abandonnée par la Réforme, il s'engageait ensemble en prononçant pour la vie les vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance.

Le prieur de Taizé a participé à toutes les sessions du Concile comme observateur. Depuis il réside à intervalle régulier à Rome. Il est aussi en dialogue permanent avec le Patriarche de Constantinople et le Conseil Océanique des Eglises.

Auteur de plusieurs livres traduits en un dizaine de langues, il a bien voulu analyser pour nos lecteurs ce qui fait la réputation et le sens de son action.

"France Information" Vivant à Taizé une vie commune au cœur du protestantisme européen, nous ne voulons rien d'autre que de réunir des hommes qui demandent, par la prière et la recherche communes, une réconciliation entre chrétiens, et par eux, entre tous les hommes. Il est tellement vrai que la paix et l'unité de tous les hommes passent par la paix et l'unité du peuple chrétien.

Si, en 1940, je suis venu m'installer à Taizé, c'était pour situer une action spirituelle dans la détresse du moment. Beaucoup d'hommes venaient alors la zone occupée toute proche et trouvaient un abri dans notre maison. Une autre raison qui a présidé au choix de Taizé : notre village est géographiquement situé entre Cluny et Cîteaux. Cluny, la grande tradition bénédictine, humanisant tout ce qu'elle touche, toujours soucieuse d'unité; Cîteaux, avec son refus de tout compromis, animé par une veine réformatrice, vivant dans le sens du provisoire. Et pour ma part, m'installant dans le sud de la Bourgogne, je rejoignais la patrie de mes ancêtres maternels.

INTERPELLES PAR LE MONDE CONTEMPORAIN

Aujourd'hui, 70 hommes jeunes ont rejoint notre Communauté, s'engageant dans le célibat, la communauté des biens et l'acceptation d'une autorité, offrant leur vie pour l'unité des chrétiens, se tenant dans

l'attente contemplative de Dieu à travers la prière commune, matin, midi et soir, assumant par leur travail non seulement la vie de la communauté, qui jamais n'accepte de dons, mais une entraide à d'autres hommes.

Si l'on nous demandait : qu'est-ce qui, à Taizé, vous préoccupe le plus; je répondrais : jour après jour, nous sommes interpellés par le monde contemporain, par ces millions d'hommes qui sont en dehors de la foi, par ces millions d'hommes aussi qui sont baptisés sans aucune adhésion de leur vie à Dieu. Avec tous ces hommes, nous sommes en constantes relations par les missions dont nous sommes chargés à travers le monde, aux Etats-Unis, en Amérique latine, en Afrique. Des frères vivent en effet, en petites fraternités toutes provisoires, parmi les Noirs à Chicago (Etats-Unis), dans un bidonville de Recife (Brésil), et en trois lieux particulièrement désertés d'Afrique noire (Côte d'Ivoire, Niger et Rwanda).

Coopérer avec ceux qui sont auprès, coopérer avec ceux qui sont au loin, voilà une dominante de notre existence, tant il est vrai que, dans le monde pluraliste où nous vivons, l'importance de se réunir et d'agir ensemble.

Avec ceux qui sont auprès, sur notre terre bourgeoise, nous réalisons une communauté des biens non seulement entre nous, frères de Taizé, mais aussi avec des laïcs catholiques qui nous entourent. Avec de jeunes cultivateurs du pays, nous avons créé une coopérative agricole, mettant en commun bétail, machines agricoles, travail. Ensemble, nous sommes confrontés aux réalités matérielles, au problème de l'argent et nous découvrons qu'il n'y a pas d'opposition entre la vie commune que nous vivons et une relation exigeante, au plan financier, avec des pères de famille.

Pour coopérer avec ceux qui sont au loin, nous avons lancé une collecte œcuménique destinée à l'Amérique latine. Promotion humaine et promotion spirituelle ne pouvant être séparées, notre collecte œcuménique comporte deux branches. Nous soutenons des coopératives agricoles, des instituts de formation rurale, des écoles, tout au travers de l'Amérique latine. Et en même temps, nous finançons deux éditions œcuméniques du Nouveau Testament, en espagnol et en portugais, destinées à être distri-

bues gratuitement aux plus pauvres.

La seule force capable de nous faire dépasser nos oppositions confessionnelles, c'est la préoccupation de tous ces hommes. Seul le souci de nous relier à tous et de participer ensemble à la promotion humaine des plus pauvres sera capable de donner à l'œcuménisme une nouvelle dimension.

DES SIGNES DE RECONCILIATION

Jour après jour, matin, midi et soir, et même quand il y a prière de nuit, notre grande église de la Réconciliation ne désemplit pas. Les jeunes sont en majorité. En une année, 200.000 personnes passent à Taizé.

Deux années successivement, nous avons réuni plus de 1.600 jeunes, en une rencontre internationale de 4 jours. S'affirmant eux-mêmes "violents certes, mais non pas révoltés", ils ont adressé avec force un appel à l'unité : "Nous ne supportons plus les références à une histoire particulariste qui rejeterait à plusieurs siècles l'échec de l'unité. Nous voulons vivre le Christ pour le monde. Nous voulons, à travers l'Eglise reconstruite dans son unité, susciter parmi les hommes une amitié, une communion. Nous ne pouvons plus supporter la ségrégation confessionnelle plus grave et parfois plus hypocrite encore que la ségrégation raciale. Nous ne voulons pas faire de l'œcuménisme une idée ni une notion, mais une vocation".

Pour que ces jeunes générations ne perdent pas l'espérance, pour que la vague œcuménique soulevée par le Pape Jean XXIII ne retombe pas, il importe de faire des gestes, de donner des signes visibles de réconciliation.

Voilà pourquoi, sur notre colline de Taizé, avec l'autorisation de Rome et de Constantinople, des franciscains et des moines orthodoxes se sont installés à nos côtés. Des religieuses participent aussi à l'accueil, ainsi que des couples laïcs.

Nous voulons par là donner de tels signes. Car un œcuménisme de pur dialogue, sans réalisations, maintiendrait les chrétiens dans le statu quo d'une paix confessionnelle. A nous donc, constamment de rechercher une nouvelle dimension de l'œcuménisme.

Roger SCHUTZ-MARSAUCHE, Prieur de Taizé.

(Extrait de "France Information")

L'assurance-hospitalisation

Apparemment, le gouvernement fédéral commence à trouver que sa participation au programme national d'assurance hospitalisation lui coûte cher. Les coûts ne cessent d'augmenter d'année en année dans les provinces. Depuis l'institution de cette mesure sociale en 1958 au Canada, le coût par capita a augmenté de \$21.23 à \$48.25 en 1965 et atteindra près de \$68.00 cette année.

Le fédéral chercherait une formule pour se retirer de ce plan conjoint ce qui en laisserait toute la charge aux provinces.

Il n'est question nulle part de revenir en arrière et d'abandonner cette mesure sociale, mais il y a lieu de se surprendre qu'on n'ait pas su mieux prévoir les coûts au début. Ce qui n'empêche pas les autorités dès cette année, d'appliquer une autre mesure que l'on trouvera certes très dispendieuse aussi dans quelques années : le régime universel d'assurance santé.

La philosophie de donner également à tout le monde, riches ou pauvres, commence à

démontrer qu'elle est difficile à soutenir et à entretenir surtout au Canada, comme on s'en est rendu compte d'ailleurs dans d'autres pays comme en Grande-Bretagne, par exemple. A force de donner également aux riches et aux pauvres, on limiterait tantôt le nombre de mesures sociales qu'on pourrait appliquer parce que si le riche est toujours en mesure de payer sa part des cotisations, il n'en est pas de même du moyen et du petit salarié dont le budget est déjà grevé plus qu'il ne faut.

Autour du monde

Le nouvel ambassadeur des Etats-Unis au Canada

Un batailleur qui sait être un hôte charmant

WASHINGTON (PC) — Celui que le président Johnson vient de nommer au poste d'ambassadeur des USA au Canada est un homme qui sait être tour à tour, et dans l'ordre d'importance, un dur négociateur, un grand travailleur, puis un hôte charmant et un connaisseur de vins qui aime la compagnie des jeunes.

Mais, Harold Linder, qui a aujourd'hui 67 ans, ne mésestime jamais les diverses facettes de sa personnalité. Issu d'une famille aisée de la ville de New York, Linder s'était adonné dès son jeune âge aux affaires. A l'âge de 38 ans, il avait déjà amassé une fortune et se retirait pour se consacrer à ses services d'œuvres philanthropiques et de gouvernement.

Avec le temps, il était devenu un des piliers du parti démocrate. M. Linder succéda à l'ambassadeur W. Walton Butterworth, diplomate de carrière, depuis 40 ans, qui se retire en septembre après avoir, pendant les huit dernières années, représenté son pays à Ottawa. M. Linder est actuellement président directeur général de l'Export-Import Bank. Sa nomination annoncée lundi par le

président Johnson doit encore être entérinée par le Sénat. Après avoir terminé ses études à l'Université de Columbia en 1919, il s'était immédiatement lancé dans les affaires pour y rester jusqu'en 1933.

Après s'être occupé d'œuvres philanthropiques, notamment de l'aide aux réfugiés venus d'Allemagne et d'Autriche, il avait été nommé dans l'administration comme adjoint du sous-secrétaire d'Etat aux Affaires économiques, puis comme sous-secrétaire d'Etat du même département. C'était de 1951 à 1953. En 1961, il a été nommé président de l'Export-Import Bank, poste qu'il occupe depuis.

Carrure massive, taille moyenne, cheveux grisonnants, M. Linder aime la jeunesse, le bon vin. Dans sa résidence de Washington il est réputé pour avoir une des plus belles caves et fume la pipe. Ce n'est pas un émotif. Il pratique la pêche et il est souvent venu au Canada chercher le saumon. Du reste, il a visité toutes les parties du Canada.

Depuis qu'il est président de l'Export-Import Bank, il ne cesse de lutter pour une législation plus libérale en faveur du commerce des Etats-Unis avec les pays communistes de l'Est européen.

La romancière Sarah Millin avait assez vécu à 79 ans

JOHANNESBURG (PA) — La romancière et historienne Sarah Gertrude Millin, de la République sud-africaine, est décédée en fin de semaine à Johannesburg. Agée de 79 ans, elle a succombé à une crise cardiaque.

Mme Millin, qui fut un fidèle chroniqueur de l'histoire de son pays, avait été emmenée dès sa petite enfance par ses parents qui immigrèrent de Pologne en Afrique du Sud.

Auteur d'une trentaine d'ouvrages dont la plupart sur la

république sud-africaine, elle mena dans ses jeunes années la rude vie des camps près des exploitations minières de diamants de Kimberley.

Son premier livre, et celui qu'elle estimait le meilleur, était intitulé "God's Stepchildren". Elle y relatait ses observations relatives à l'existence des travailleurs de nationalités différentes employés dans les mines de diamants.

Les problèmes raciaux étaient devenus l'obsession de l'écrivain en regard de sa production littéraire.

Les dépenses extérieures des Etats-Unis

WASHINGTON (A.F.P.)

Le gouvernement américain va probablement resserrer sa surveillance sur les dépenses à l'étranger des compagnies américaines pendant le second semestre 1968 et se montrer moins généreux dans l'octroi de dépenses dans le cadre du contrôle sur les exportations de capitaux.

Le directeur de l'Office des investissements directs à l'étranger, M. Charles Fiero, a annoncé dimanche que ses services vont effectuer deux enquêtes auprès des principales compagnies américaines portant, l'une sur leurs projets d'investissements, et l'autre, sur le financement des exportations.

"Nous souhaitons vivement obtenir une évaluation actuelle des plans d'investissement étrangers des entrepreneurs américains en 1968, a déclaré M. Fiero. Nos propres estimations, sur la base des autorisations spécifiques accordées jusqu'à présent et des quotas d'investissement ouverts aux compagnies pour 1968, suggèrent qu'il y a maintenant peu ou pas de marge de manœuvre dans le programme et nous avons été obligés de l'administrer en conséquence, a-t-il ajouté. Les informations plus exactes et plus récentes fournies par l'enquête nous permettront d'ajuster nos estimations actuelles et auront une portée considérable sur l'attitude de l'office pendant le reste de 1968".

L'autre enquête portera sur la possibilité d'atténuer le programme en ce qui concerne le financement des exportations. "Les crédits à l'exportation accordés à des importateurs étrangers ne sont pas sous le coup du programme, a déclaré M. Fiero. Les 23,000,000

NEW YORK (AFP) — Le sénateur Edward Kennedy, qui avait pratiquement cessé toute activité publique et parlementaire depuis l'assassinat de son frère, le sénateur Robert Kennedy, le 5 juin, à Los Angeles, fera sa rentrée sur la scène politique à la convention du parti démocrate, à Chicago du 26 au 30 août.

Le sénateur Edward Kennedy fait sa rentrée sur la scène politique

Un pirate de l'air tente sa chance encore une fois

MIAMI, Floride (AFP) — Un appareil de la compagnie américaine National Airlines se rendant de Los Angeles à Miami avec au moins 113 personnes à bord a été dérotté ce matin par un individu muni d'une grenade et armé d'un revolver. L'avion avait fait escale à

Houston dans le Texas lorsqu'un passager armé fit irruption dans le poste de pilotage et ordonna au commandant du bord de se diriger sur Cuba. Le pilote réussit à convaincre l'individu qu'il n'avait pas assez de carburant pour se rendre aux Antilles et qu'il lui faudrait faire le plein à La

Nouvelle-Orléans.

Au cours de l'escale louisianaise, le passager armé resta dans le poste de pilotage pendant que des agents du FBI et d'autres policiers entouraient l'appareil sans pouvoir agir de crainte que l'individu ne décharge son arme soit sur un des membres de l'équipage soit sur les passagers qu'il menaçait également.

L'appareil a ensuite repris son vol et aux dernières nouvelles se dirigeait sur Cuba.

C'est la neuvième fois cette année qu'un appareil de ligne est dérotté sur Cuba ou qu'une tentative de ce genre a lieu.

Le cardinal Joseph Slipyi de passage à Québec demain

Par Thérèse DALLAIRE

Le Cardinal Joseph Slipyi, archevêque de Lviv en Ukraine, sera de passage à Québec, pour quelques heures, jeudi prochain.

Le prélat qui arrivera à l'aéroport de l'ancienne-Lorette vers 12h45 sera l'hôte des autorités civiles et religieuses et quittera la capitale vers 20h10.

On se souvient que Mgr Slipyi fut créé cardinal par Paul VI, au consistoire du 22 février 1965, en même temps que son Eminence le Cardinal Maurice Roy de Québec. Mgr Slipyi, après des années de détention derrière le rideau de fer, fut libéré en 1963 pour assister au concile à Rome, où il s'établit, n'ayant plus la liberté de retourner dans son pays.

Le 23 décembre 1963, on avait reconnu à Son Excellence Mgr Joseph Slipyi, le grade hiérarchique d'archevêque majeur. La figure d'archevêque majeur est caractéristique du droit oriental. Il s'agit d'une dignité attribuée à un siège métropolitain hors du patriarcat fixé et reconnu comme tel par le pontife romain ou par le concile oecuménique (Motu Proprio, can. 324).

L'archevêque majeur jouit des droits différenciés très peu de ceux du patriarche. Il porte un couvre-chef avec un voile blanc et est de droit assistant au trône.

Après la reconnaissance du grade hiérarchique d'archevêque majeur, Son Excellence Mgr Slipyi a été nommé par le Saint-Siège, membre de la Sacré Congrégation pour l'Eglise orientale, comme les patriarches.

La visite au Canada, du Cardinal Slipyi coïncide avec le 20e anniversaire de l'érection (le 3 mars 1948) de la hiérarchie ukrainienne (rite byzantin) en exarchat apostolique de l'est du Canada.

23,000,000

Les compagnies canadiennes de prospection pétrolière dépensent chaque année plus de \$23 millions en salaires.

Minimum

La CSN de Montréal réclame \$1.75 comme salaire horaire

MONTREAL, P.C. — Le Conseil central de Montréal de la CSN a adopté mardi soir une résolution demandant au gouvernement du Québec de fixer le salaire minimum à \$1.75 l'heure, "même s'il s'agit d'un salaire insuffisant pour mener une vie convenable".

La résolution, adoptée à l'unanimité, affirme que l'augmentation de \$1.25 proposée par le gouvernement dans la région de Montréal est nettement insuffisante. Elle déplore également "la discrimination consacrée par le gouvernement du Québec", qui propose d'établir un écart de 20 cents l'heure entre les salaires minima

dans la région de Montréal et ceux du reste de la province.

Le conseiller technique de la CSN a fait inclure dans la résolution une recommandation selon laquelle "la loi du salaire minimum doit être réellement appliquée, contrairement à ce qui existe actuellement". En effet, il est présentement permis aux employeurs de congédier les travailleurs qui se plaignent au gouvernement qu'ils ne reçoivent pas le salaire horaire minimum.

Une autre résolution exprimant la solidarité avec les employés des postes "dans leur lutte contre l'inaction du ministère des Postes", a été adoptée à l'unanimité.

L'affaire du SPEQ La Cour d'appel maintient la condamnation

Le Syndicat des professeurs de l'Etat du Québec devra payer une amende de \$2,000 et 14 de ses officiers et membres devront purger des peines de 20 jours de prison par suite du maintien par la Cour d'appel d'un jugement de la Cour supérieure du Québec, rendu en avril dernier.

Hier, en effet, la Cour d'appel, composée d'un banc de trois juges, soit les juges Fernand Choquette, George R. W. Owen, et Garon Pratte, a maintenu à l'unanimité la condamnation pour outrage au tribunal rendue il y a quelques mois par la Cour supérieure.

L'affaire remonte au 12 avril 1966 alors que les enseignants de deux instituts de technologie agricole, de neuf écoles normales, de 69 écoles d'enseignements spécialisés et de trois écoles pour délinquants se mirent en grève de concert avec leur syndicat, soit le SPEQ.

Au moment de cette grève, les négociations en vue de la signature d'une convention collective de travail entre le syndicat et les autorités patronales étaient en cours.

Dans le jugement de la Cour d'appel rendu public mardi à Québec, le juge Fernand Choquette précise que les enseignants se sont mis en grève et l'ont poursuivie au mépris de la loi de la fonction publique et au mépris d'une injonction intermédiaire rendue le 13 avril 1966 par le juge W. Morin de la Cour supérieure du Québec.

Devant cet état de fait, le bureau du procureur général de la province avait "formé une requête pour règle nisi" en vue d'obtenir des sanctions contre le syndicat et 14 de ses officiers et membres.

SI VOTRE DENTIER bouge...

Sauvetez-le simplement d'un peu de PASTEETH, ce qui le maintiendra plus solidement en place, évitant les déplacements latéraux ou horizontaux. Ne forme ni pâte, ni croûte, ne laisse aucun goût. PASTEETH est une formule alcaline (non acide). Ne rancit pas dans la bouche, assainit l'haleine. PASTEETH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

OFFRE EXTRAORDINAIRE

VAISSELLE en céramique

fabriquée par les ARTISANS DE ST-JOSEPH DE BEAUGE au Québec

Epargnez 50%

achetez un morceau par semaine

jusqu'à ce que votre service soit complet

ITEM NO 1 TASSE

79¢

Vous pouvez vous procurer des articles de table tels que: sucriers, pot à crème, plats à viande, etc. Demandez-les immédiatement à votre épicer.



NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES
PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 20 JUILLET

ESSEX JAMBON CUIT DANS LA FESSE 1 lb 1.19	GAUVIN MELASSE QUALITE BAS PRIX carton 26 oz .27
HEINZ ALIMENTS POUR BEBES - ASSORTIMENT ECONOMIQUE - .08 DE RABAIS 6 ppts 4 1/2 oz .79	HABITANT RELISH SUCEE jarre 16 oz .33
DUNCAN-HINES MELANGE A GATEAUX CHOIX PLUSIEURS SAVEURS 2 btes .89	SHIRRIFF BEURRE DE CAMEL bte 28 oz .45
CATELLI PATES ALIMENTAIRES CHOIX DE 6 VARIETES 4 ppts 1 lb .89	LESTOIL EMPOIS INSTANTANE FORMAT VAPORISATEUR bte 14 oz .49
CASHMERE BOUQUET 4 barres rég. .45	BUFFET POULET DESOSSE jarre 16 oz 1.25



POULETS FRAIS

catégorie "A" Canada éviscérés, prêts à cuire 2 1/2 lbs à 3 lbs

35¢



LAITUE FRAICHE

qualité No 1 du Québec (Canada)

2/29

SAUCISSES FUMÉES sans peau, "vacuum pack", Maple Leaf lb .53	GRATIS: 1 jarre de 6 onces de moutarde Schwartz avec l'achat de 4 sacs de 2 onces de Smoked Meat Bilpage. le tout .89	SIMILI DE POULET tranche pour délicieux sandwichs Bilpage. 2 ppts de 6 onces .53
--	---	--

PETITS OIGNONS du printemps, qualité No 1 du Québec (Canada) 2 ppts .15	CHAMPIGNONS FRAIS Blanc-neige, qualité No 1 du Québec (Canada) bte 1/2 lb .35	CANTALOUPS FRAIS Chair saumonne, Californie No 1 (Etats-Unis) grosseur Jumbo 4 lb ch .23
---	---	--

LIBBY'S BLE D'INDE AU BEURRE QUALITE FANTAISIE 2 btes 14 oz **.49**

LIBBY'S POIS VERTS AU BEURRE QUALITE FANTAISIE 2 btes 14 oz **.49**

LIBBY'S CAROTTES AU BEURRE QUALITE FANTAISIE 2 btes 14 oz **.49**

LIBBY'S FEVES AU LARD SAUCE AUX TOMATES 2 btes 28 oz **.79**

Un nouveau jeu de Kraft "Salade Devinette"



1er prix: un plat à salade contenant \$10,000

5 seconds prix de \$1,000 chacun

100 troisièmes prix de \$100 chacun

UNE FORMULE DE PARTICIPATION EST DISPONIBLE A NOTRE MAGASIN.

HABITANT SAUCE HOT-CHICKEN 2 btes 15 oz **.39**

RISE "N" SHINE BREUVAGE EN CRISTAUX A L'ORANGE 3 onces **.59**

SOFT-RITE PAPIER TOILETTE BLANC OU ROSE 4 roll **.59**

CATELLI SAUCE A LA VIANDE 2 btes 15 oz **.69**

25 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de KOTEX serviettes sanitaires bte **.53**

25 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de CLOVER LEAF saumon rouge (Real Smoked) bte 1 1/2 lb **.71**

25 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de HOSTESS batonnets au fromage bte **.59**

50 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de SIMARD beignets au miel bte **.55**

25 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de 6 CITRONS grosseur No 140 California "Fruit USA" 2 ppts **.69**

50 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de LINGE A VAISSELLE en toile de coton qualité, assurance dimensions 36 x 28 2 ppts **.69**

25 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de KRAFT fromage tranché Canadien 8 oz **.43**

50 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de RAID Nouvelle Génération insecticide pour la maison et le jardin bte **1.45**

50 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de OFF chasse-moustiques bte **1.29**

25 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de IT essence à BRIQUET bte **.35**

L'Action féminine



L'IMPOSSIBLE JUSTE MILIEU (Par Thérèse DALLAIRE)

Notre siècle, même s'il nous est pénible de l'admettre est entré dans l'histoire sous le signe de l'extrémisme. "Nous sommes devenus fous" constatait douloureusement un témoin du meurtre de Robert Kennedy. Il semble bien, même dans les choses les plus simples, les plus routinières que l'on ait perdu le sens de la mesure. Il nous devient impossible de trouver le juste milieu tant dans le domaine des réalisations que des idées.

L'excès est devenu l'idéal de tous et de chacun. L'excès de luxe, de loisirs, de travail, de revendication, de liberté, etc. L'on n'en finirait plus de vouloir tout énumérer. Est-ce utopique ? de rêver d'un monde ordonné où chacun prendrait sa "juste place" sans vouloir celle du voisin et où le voisin n'occuperait pas plus que la sienne...

— rêver d'un monde où les problèmes seraient considérés par le bon bout de la lunette et non avec des lunettes grossissantes...
— rêver d'un monde où l'autorité ne serait plus un "mors" ou la fidélité serait une passion.

C'est puéril c'est être non-réaliste me diront les amis les plus sincères. La nature humaine étant ce qu'elle est... vous savez... nous sommes portés à colorer tout de notre tempérament impartial, fougueux, égoïste... et puis, il y a l'influence du cosmos... Si nous consultons l'histoire, son influence est aussi certaine que celle de la lune sur les marées...

Mais je continue de rêver d'un monde merveilleux... et j'essaye de me maintenir, malgré les courants violents, dans le juste milieu.

Ginger Rogers: une actrice qui n'a pas perdu de son charme

NEW YORK (P.A.) — Le 16 juillet a marqué l'anniversaire de naissance de Ginger Rogers, une actrice qui n'a rien perdu de son charme depuis le début de sa longue carrière.

Cette vedette de la scène et de l'écran, dont le vrai nom est Virginia Katherine McMath, est née en 1911, à Independence, Missouri. Ses parents divorcèrent et sa mère épousa par la suite John Rogers. Lorsqu'elle se lança dans le domaine théâtral, cette jolie fille, une rousse aux yeux bleus, utilisa le surnom qu'on lui avait donné et le nom de son beau-père.

Tout comme Joan Crawford et Carole Lombard, elle attira l'attention en se classant première dans un concours de charleston, en 1925.

La mère de Ginger, Leila Rogers, s'occupa elle-même de diriger une tournée pour sa fille, après le triomphe de cette dernière à Dallas.

Elle resta aux côtés de Ginger jusqu'à ce que la jeune actrice parvienne à la scène de Broadway, quelques années plus tard.

La starlette, tout en jouant un rôle d'ingénue dans "Girl Crazy", tourna cinq films au studio Paramount à Long Island, New York, et quand le spectacle quitta l'affiche à Broadway, elle se rendit à Hollywood.

La carrière de Ginger Rogers prit un grand tournant vers la

réussite lorsque l'actrice forma équipe avec Fred Astaire, dans les années '30, pour présenter une série de brillantes comédies musicales.

Cependant les deux partenaires ne jouèrent plus ensemble quand Ginger Rogers remporta un prix "Oscar" pour son rôle dans "Kitty Foyle".

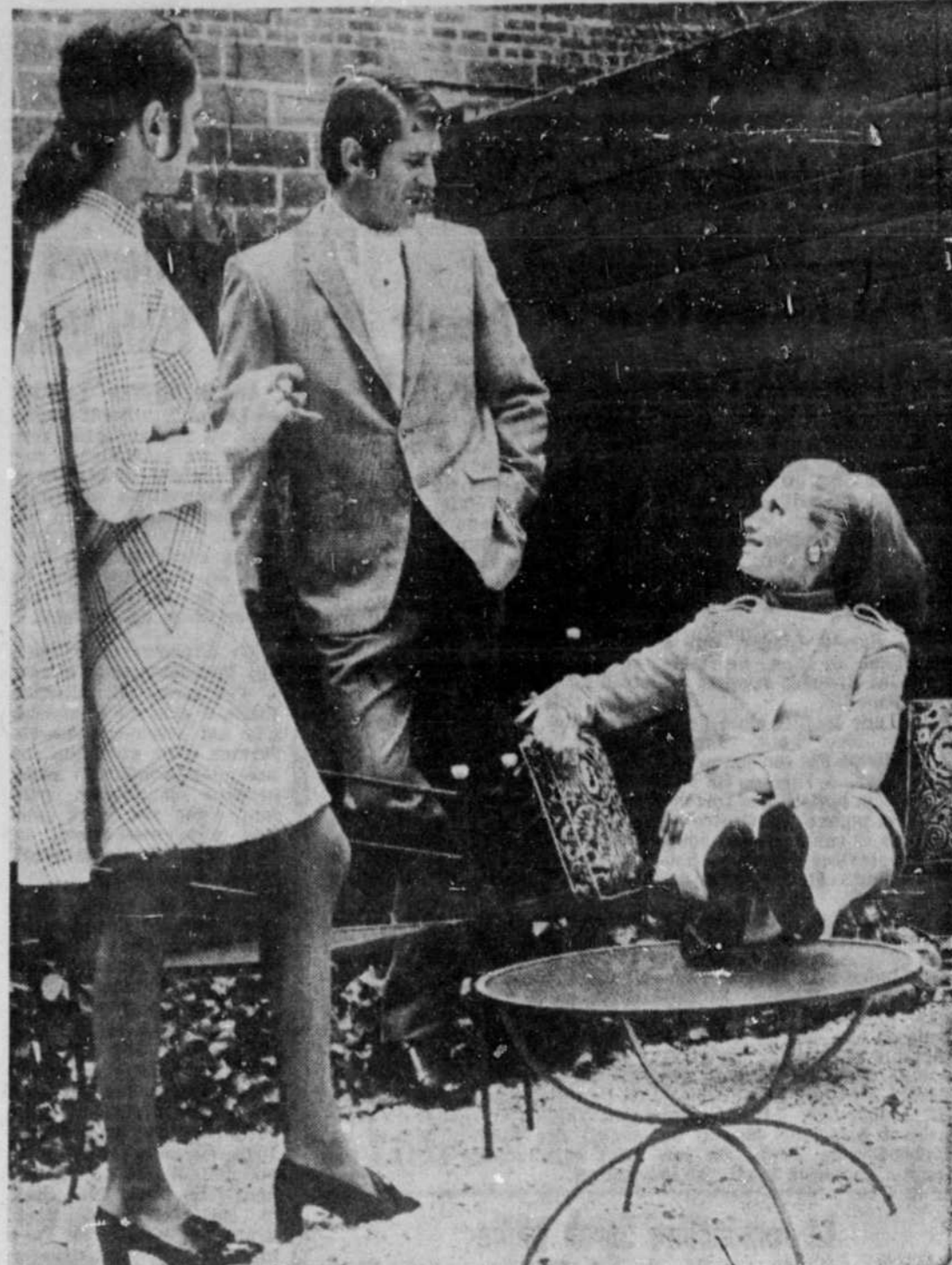
À l'âge de 17 ans, elle avait épousé Edward Cuipepper, danseur dans les spectacles de vaudeville.

Cette union se termina par un divorce, comme d'ailleurs ses trois autres mariages subséquents, avec les acteurs Lew Ayres, Jack Briggs et Jacques Bergerac. En 1961, elle se maria pour la cinquième fois, et aujourd'hui après sept ans, l'actrice et le directeur de productions William Marshall forment encore un couple très uni.

A quelques reprises Ginger Rogers a abandonné ses activités professionnelles, mais pour les reprendre, disant qu'elle ne pouvait s'en passer.

C'est ainsi que l'an dernier elle fit un retour à Broadway dans la comédie musicale à succès "Helly Dolly", pour ensuite accompagner la troupe au cours d'une longue tournée.

À l'âge où la plupart des vedettes de la belle époque de Hollywood ont abandonné leur carrière, cette actrice continue à reproduire une image Ginger Rogers qui n'a pas perdu son éclat.



● Pour les grands couturiers, malgré la chaleur, l'été est fini depuis plusieurs semaines. La plupart d'entre eux ont présenté leur collection d'automne. Voilà quelques modèles qui marquent la tendance. L'ourlet se maintient au haut du genou, l'ampleur se porte au dos, la taille est soulignée par une ceinture, les talons blocs et les bouts carrés donnent à la chaussure l'allure mousquetaire. Et voilà la femme à l'automne '68.



● Des boucles souples, presque désordonnées encadrent un joli visage et attirent l'attention sur l'éclat des yeux habillés de faux-cils.

40 champions en lice au Championnat des coiffeurs

MONTREAL. — Les champions de plus de 40 pays se rendront à Vienne du 22 au 24 septembre pour participer au concours de coiffures qui révélera en même temps aux observateurs du monde entier ce que sera la mode dans ce domaine.

Scandinavian Airlines a pris les dispositions nécessaires pour assurer le transport et le logement des membres de la National Hairdressers and Cosmetologists Association, de concurrents indépendants et des participants qui se rendront à Vienne à cette époque. La plupart des participants logeront au luxueux Hôtel Continental, mais comme on s'attend à une forte participation au concours, SAS recommande de faire rapidement les réservations nécessaires. L'impressionnante cérémonie d'ouverture du concours aura

lieu le dimanche, 22 septembre, et le concours lui-même se déroulera les deux jours suivants. Les personnes qui désirent partir quelques jours plus tôt peuvent assister à Copenhague à la réunion du 18 septembre de l'Association danoise des coiffeurs.

Ces voyageurs auront alors le temps de se rendre à Vienne en passant par Brno, en Tchécoslovaquie, pour assister au spectacle du 20 septembre organisé par l'Association tchécoslovaque des coiffeurs.

En revenant de Vienne, les participants du Canada pourront s'arrêter à New York pour assister au National Hair Fashion Show qui commencera le 6 octobre.

Tout ce périple peut s'accomplir avec un billet d'excursion 21 jours Montréal-Vienne au coût de \$404 en monnaie canadienne. Les personnes in-

terressées peuvent obtenir de plus amples informations aux bureaux des ventes de SAS ou auprès des agences de voyages.

La mode pense à l'hiver et fait allonger les jupes

ROME. — (P.A.) — Les maisons de couture italiennes, dont les présentations automne-hiver ont commencé à Rome samedi, ont été déclinées par les acheteurs et spécialistes de la mode, comme pouvant être des chefs de file sur le plan de la conception vestimentaire et notamment la longueur des jupes.

A chaque saison les couturiers ajoutent à leur bonne renommée. En plus de leur compétence en couture et leur sens artistique inné, ils offrent maintenant des nouveautés fantaisistes et des modèles du prêt-à-porter que les fabri-

cants n'auront pas de mal à copier.

Cette année les Italiens ont choisi comme couleurs-mode des nuances estompées de gris, vert foncé, marine et brun, et en contraste un rouge brillant.

André Laug et Sanlorenzo dirigent les plus nouvelles maisons de couture en Italie.

Laug, qui a passé quatre ans chez Antonelli, possède à présent son propre salon sur la Piazza di Spagna. Sa collection automne 1968 définit bien la tendance aux lignes constructives, sans falbalas.

À la Maison Sanlorenzo se trouve un jeune magicien de la couture nommé Gian Battis-

ta Vannozzi qui revient en Italie après avoir travaillé durant plusieurs années pour Irene Gallizine, à Paris.

Les collections devenant plus importantes, les acheteurs de magasins doivent payer davantage, parfois le double, pour les voir.

Ainsi, pour assister à la présentation des modèles signés Valentino, grande maison haute couture d'Italie, les acheteurs ont dû cette année verser une forte garantie. Mais la salle était quand même bondée, et certains acheteurs n'ayant pas trouvé de sièges disponibles sont restés debout pour assister au défilé.

Une mode qui ressuscite les régiments médiévaux

ROME (Reuter) — Des mannequins vêtus de costumes à plastron métallique, et coiffés de casques, évoluaient à la façon d'un régiment médiéval pour illustrer la collection de Germaina Marucelli présentée lundi à Rome.

Les cuirasses de fin métal recouvraient entièrement les corsages de manteaux, pour se fixer au dos.

Ce genre d'armure flexible suivait les contours de la silhouette, et comportait des rivets, lesquels se retrouvaient sur les casques encadrant le visage.

Sur d'autres modèles de grands disques d'aluminium teintaient lieu de garnitures pour des robes de jour et du soir.

Des plaques circulaires en métal de plus petite dimension entouraient parfois l'encolure, servaient à la confection de ceintures.

Quelques robes non métalliques étaient réalisées en tissu imprimé montrant de larges pastilles de couleur, et ces motifs circulaires apparaissaient aussi sous forme de broderies pour d'autres modèles.

Le couturier Enzo, de Milan, propose des pantalons de longueur trois quarts et donnant de l'ampleur, qui s'accompagnent d'une longue veste recouvrant un chandail polo.

Pour le soir le même ensemble est confectionné en tissu lamé d'or, avec garniture de paillettes en bordure des pantalons et parements de la veste.

Comme modèle-choc, Enzo a fait voir un vêtement qui offre l'apparence d'un manteau d'un côté et une cape de l'autre.

Alors qu'un bras est recouvert d'une manche ordinaire, l'autre se glisse à travers une

ouverture pratiquée dans la cape qui s'enroule à l'avant en diagonale pour retomber derrière l'épaule côté manteau. Mais à part ce modèle fantaisiste, Enzo offre une silhouette droite et mince, parfois légèrement ceinturée.

Depuis le début des présentations de mode, nombreux sont les couturiers italiens qui optent en général pour une silhouette plus ajustée.

Nous vous suggérons



9161 SIZES 8-16

Marie Martin
Cette robe seyante et pratique avec col roulé, panneaux et poches sur le côté. Modèle de rue ou de fin d'après-midi selon le genre de tissu utilisé.

Demandez le patron 9161 grandeurs : 8 - 10 - 12 - 14 - 16. Envoyez .65 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

Écrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus .65
(Les timbres ne sont pas acceptés)

No du patron
Mesure désirée

Nom
Adresse

DES EMISSIONS POUR MADAME

JEUDI — RADIO

CBV: — "Le matin d'aujourd'hui", de 8 h. 30 à 11 h. 30 a.m.

"Fernand Gignac", 10 h. 32 à 11 h. 30 a.m. De la terrasse du pavillon de la Jeunesse à Terre des Hommes, Fernand Gignac et Nicole Bisailon présentent des enregistrements de chansons et de musique variée.

"Du Saint-Laurent aux sources françaises", 1 h. 15 à 1 h. 30 p.m. Le R.P. Julien Déziel a rencontré des familles installées au pays depuis bien longtemps et essaie de retrouver la trace des premiers arrivants.

Animateurs: Lizette Gervais et Jean-Paul Nolet — "La famille Pierre Godin".

"Les Bou-Bou", 1 h. 30 à 4 h. 30 p.m. Magazine moderne et varié groupant une série d'émissions réunies sous un même titre. Animateurs: Line Bourgeois et Jacques Boulanger.

"D'une certaine manière", "Les Étudiants en colère" — avec Robert Gadouas et Laurence Vallier. Texte: Eugène Cloutier, Monique Leyrac.

"Carnet des Arts", 6 h. 20 à 6 h. 30 p.m. Actualité artistique: billets ou entrevues, calendrier des concerts, exposition, films et autres formes de spectacles, émissions de radio et de télévision de la soirée.

"Autour d'une chanson", 7 h. 00 à 7 h. 15 p.m. La Martinique. "Chansons du carnaval de la Martinique".

"Le monde est mon pays", 9 h. à 10 h. p.m. De Toronto: Chantal Beaugrand. Présentation de musique folklorique des pays qui ont participé à l'Expo 67. Évocateur des grandes traditions nationales de l'Expo. Ce soir: de la musique d'Irlande, d'Amérique centrale et d'Argentine, folklore de la France.

CHRC: —

"Point de vue", 6 h. 35 à 8 h. 55 a.m. avec Michel Montpetit. Une émission où les auditeurs sont invités à faire connaître leur avis sur un sujet donné par l'intermédiaire d'un téléphone.

"Bloc-Notes", 9 h. 30, 10 h. 15, 10 h. 45, 11 h. 15 et 11 h. 45 a.m. Animatrice: Mme Lucille Després, du lundi au vendredi, cinq courts bulletins d'environ 3 minutes sur des sujets féminins.

"A coeur ouvert", de 2 h. à 2 h. 55 p.m. Animatrice: Mme Françoise Laroche-Roy, assistée de Roc Prou. Un service d'entraide où des auditeurs sont invités à soumettre leurs problèmes et où les personnes à l'écoute peuvent suggérer des solutions provenant de leur propre expérience.

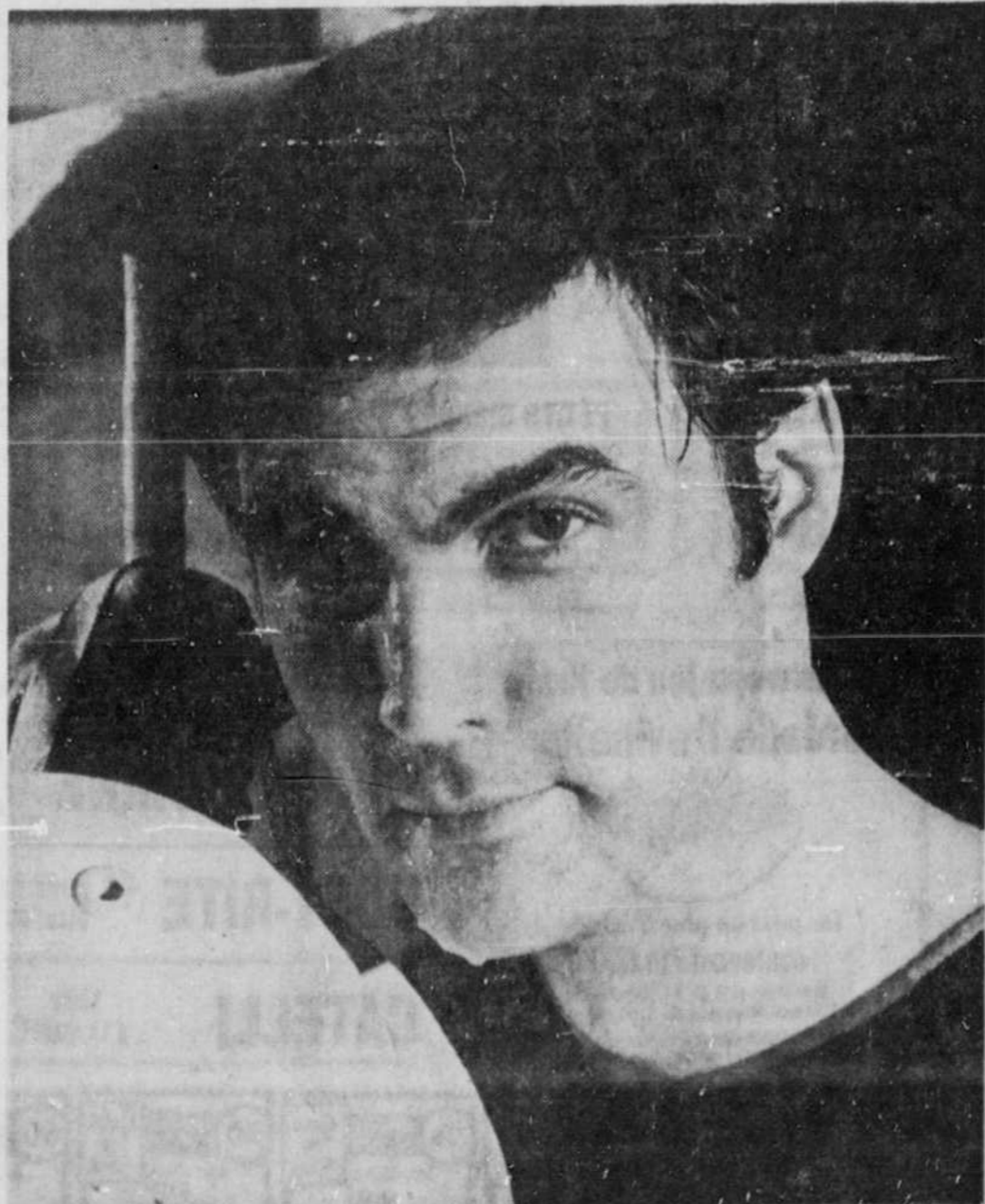
CJLR: — "Un homme et une femme", 1 h. 30 à 1 h. 56 p.m. Une émission pour dames et demoiselles, animée par un homme et une femme. On y parlera de cinéma, des modes, de la femme, de l'homme et de l'actualité.

CKCV: — "Micro-Québec", 6 h. 15 à 9 h. a.m. Mission "ligne ouverte". "Les vainqueurs", de 9 h. à midi. Palmarès pour la femme adulte, avec différents prix.

"Tour d'horizon", 12 h. à 1 h. 30 p.m. — Balade à travers le monde avec textes, musique et chansons.

"Éclairciez-moi S.V.P.", Mgr Raymond Lavole, curé de St-Roch, donne de nombreux conseils sur la religion, la morale et la vie familiale.

"Étoile 1290", à 2 h. 30 à 4 h. p.m. Un magazine féminin qui donne des conseils de beauté, de mode, de bon parler et de bonnes manières.



● Les fabricants de produits de toilette ne travaillent pas uniquement pour le beau sexe. Pour les frictions après le sport, ils ont créé une eau de Cologne plus huppée, plus sèche que les autres. Plus fraîche et plus tonifiante aussi, son parfum très nettement boisé s'accordera parfaitement avec la vie en plein air des week-ends et des vacances.

Horoscope

JEUDI 18 JUILLET

21 mars au 20 avril (Bélier) — Sans négliger aucune de vos obligations, vous devez en ajouter un élément de nouveauté dans votre programme. Évitez le surmenage.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Vous ferez plus et mieux aujourd'hui que vous ne l'aviez prévu. Une visite amicale agrémentera la journée.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — N'essayez pas de rien obtenir par la force, demeurez persuasif et diplomate. Classez vos préoccupations par ordre d'importance.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Vous serez enclin à penser que certaines choses n'ont pas d'importance, alors qu'elles en ont beaucoup, au contraire. La vie est belle, aujourd'hui.

24 juillet au 23 août (Lion) — Vous apprendrez des nouvelles et des informations intéressantes. La marche des événements vous enracine dans votre patelin.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Une de vos remarques sera mal interprétée, empressez-vous de dissiper ce qui-proquo. Votre souplesse d'esprit sera un atout précieux.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Tenez compte de l'avis de vos proches et de vos collègues. Logique et bon sens sont deux clés de succès, aujourd'hui.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — On fait appel à votre sens artistique. Ne vous laissez pas détourner de votre objectif par le premier beau parler qui se présente.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Cherchez un dérivatif à vos fatigues. Il n'est pas rare qu'un travail repose d'un autre travail. Soyez fidèle à la ponctualité.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Vous dissipez un malentendu. L'influence d'une égoïste est désastreuse. N'abusez pas des stimulants.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Les sciences, les affaires publiques, les voyages et les réunions familiales sont favorisés par la marche des planètes.

20 février au 20 mars (Poissons) — Déployez vos qualités d'organisateur. Une alimentation déficiente vous causera des ennuis, pensez à votre santé avant tout.

SI VOUS ÊTES NÉ UN 18 JUILLET

Tout ce qui peut rendre les hommes plus humains vous passionne, et tout ce qui les avilit ou les diminue de quelque façon que ce soit, vous répugne. Vous avez l'étioffe d'un humaniste, et c'est cette caractéristique dominante qui influencera votre comportement général.

Une travailleuse bénévole morte couverte de gloire

BARRIE, Ont. — (P.C.) — Une travailleuse bénévole dont les services avaient été reconnus durant la seconde guerre mondiale, est décédée à sa demeure de Collingwood, endroit qui se situe à 30 milles au nord-ouest de Barrie, Ontario.

Mme Agnes Leeds avait reçu une décoration comme membre de l'Ordre de l'Empire britannique en témoignage de sa collaboration aux services de guerre.

Elle dirigeait un centre communautaire pour les militaires stationnés aux environs de Barrie, et également une bibliothèque à l'intention des soldats hospitalisés.

Mme Leeds était à Hamilton, Ontario, en 1884. Elle fut bibliothécaire en chef de la Bibliothèque publique de Windsor jusqu'au moment de son mariage à Joseph Montagu Leeds, de Barrie, également décédé.

La recette du chef



Du soufflé aux pêches pour l'été

PAGE FEMININE (page 7) soufflé d'Australie. Ce soufflé Une heureuse suggestion aux pêches australiennes ne pour un délicieux dessert: un requiert aucune cuisson. Il



• Poulet à la paysanne, un met à déguster en toute saison.

peut être préparé quelques heures à l'avance et conservé au froid.

- Soufflé d'Australie**
- 1 boîte de 14 onces de pêches australiennes tranchées
 - 4 oeufs
 - 3/4 tasse de sucre
 - 3/4 tasse de crème à fouetter 35%
 - 1 enveloppe de gélatine en poudre

D'abord, préparer votre plat à soufflé. Attacher une double bande de papier étanche à toute graisse à l'extérieur du plat de façon à ce que le papier dépasse le plat d'environ 5 pouces.

Egoutter les fruits. Les passer au tamis. Séparer les jaunes et mélanger les jaunes et le sucre. Placer ce plat sur une

casserole partiellement recouverte d'eau chaude. Fouetter jusqu'à ce que le mélange soit épais et crémeux et qu'il laisse un filet lorsqu'on en soulève un peu du plat. Retirer le plat de sur l'eau chaude et fouetter partiellement la crème. Ajouter au mélange. Mettre la gélatine et 1/3 tasse de jus de fruits dans un petit plat. Mettre ce plat au-dessus de l'eau très chaude pendant 5 minutes. Batre les blancs d'oeufs jusqu'à ce qu'ils soient très fermes. Ajouter la purée de pêches au premier mélange et la gélatine, puis ajouter d'un seul coup les blancs d'oeufs en les soulevant très légèrement. Mettre au réfrigérateur pendant une heure ou jusqu'à ce que le soufflé soit froid. Enlever soigneusement le papier et servir. Décorer les côtés du soufflé de noix de Grenoble hachées. (4-6 portions).



• Un soufflé d'Australie, un délicieux dessert

Le poulet à la paysanne

- 2 1/2 livres de morceaux de poulet à frire
- 1 enveloppe de mélange tout prêt pour paner le poulet
- 4 pommes de terre moyennes, pelées et coupées en cubes c. à table (environ) de beurre fondu
- 1 paquet (12 oz.) de pois verts congelés
- 3/4 tasse d'oignons verts hachés
- 1 tasse de crème
- 1/2 c. à thé de feuilles de thym
- 1/2 c. à thé de sel
- 3/8 c. à thé de poivre

Paner le poulet avec le mélange tout prêt pour panure selon les instructions données sur le paquet. Disposer les morceaux de poulet en une seule couche dans un plat à four profond, non graissé. Disposer les pommes de terre autour du poulet. Verser le beurre fondu sur les pommes de terre; puis parsemer les pommes de terre avec le restant du mélange tout prêt pour panure. Faire cuire au four à 400°F. pendant 40 à 50 minutes ou jusqu'à ce que le poulet et les pommes de terre soient cuits.

Faire cuire les pois selon les instructions données sur le paquet; y ajouter les oignons verts avant la cuisson. Mettre le poulet et les pommes de terre sur un plat de service. Les garder au chaud. Mettre le plat à four à petit feu. Y verser la crème, le thym, le sel et le poivre. Bien remuer. Amener à ébullition en remuant constamment pour détacher la graisse. Ajouter les pois, puis verser la sauce sur le poulet, sans le recouvrir entièrement. Garnir de persil, si désiré. 4 portions.

- ENTREE AUX FRUITS DE MER**
- 4 c. à thé de beurre
 - 1 filet de sole (d'environ 6 oz.), découpé en morceaux d'un pouce
 - 6 onces de crabe cru, frais ou congelé, décongelé
 - 6 onces de crevettes crues, fraîches ou congelées, coupées en dés et décongelées
 - 3/4 tasse de vin blanc
 - 1 paquet de mélange tout prêt pour paner le poisson
 - 2 c. à table de persil haché
 - 2 c. à table de beurre

Mettre 1 c. à thé de beurre dans 4 plats à four individuels. Répartir les fruits de mer dans les plats. Verser 3 c. à table de vin dans chaque plat. Répandre le mélange tout prêt pour paner et le persil par-dessus. Garnir de pointes de beurre. Faire cuire à 400°F. pendant 15 minutes ou jusqu'à ce que le poisson se défasse facilement. 4 portions. Remarque: On peut remplacer un des fruits de mer par des pétoncles.

- POULET AUX GRAINES DE SESAME**
- 1 enveloppe de mélange tout prêt pour paner le poulet
 - 3/4 c. à thé de clous de girofle
 - 3/4 c. à thé de gingembre
 - 3/8 c. à thé de cardamome (facultatif)
 - 2 c. à table de graines de sésame
 - 1/2 gousse d'ail, hachée
 - 2 c. à table d'oignon finement haché
 - 1/4 tasse d'eau
 - 2 1/2 livres de morceaux de poulet

Vider le mélange tout prêt pour panure dans le sac en plastique; ajouter alors les clous de girofle, le gingembre, la cardamome et les graines de sésame. Ajouter l'ail et l'oignon à l'eau et l'utiliser pour humecter les morceaux de poulet. En mettre 2 ou 3 morceaux de poulet à la fois dans le sac et secouer jusqu'à ce qu'ils soient uniformément enrobés. Disposer les morceaux de poulet en une seule couche dans un plat à four profond non graissé. Faire cuire au four à 400°F. pendant 40 à 50 minutes ou jusqu'à ce que le poulet soit tendre. Garnir de persil, si désiré. 4 portions.

- POULET DU DIMANCHE**
- 2 1/2 livres de morceaux de poulet à frire
 - 1 enveloppe de mélange tout prêt pour paner le poulet
 - 3/4 tasse de crème sure
 - 3/4 tasse de parmesan
 - 1 c. à thé de féculé de maïs
 - 2 c. à table de lait

Paner le poulet avec le mélange tout prêt pour paner selon les instructions données sur le paquet. Disposer le poulet en une seule couche dans un plat à four profond non graissé. Faire cuire au four à 400°F. pendant environ 30 à 35 minutes ou jusqu'à ce que le poulet soit doré.

- Entre-temps, mélanger la crème sure, le parmesan et la féculé de maïs; ajouter le lait en remuant. Avec une cuiller, verser le mélange sur une partie de chaque morceau de poulet. Ne pas en recouvrir entièrement les morceaux de poulet. Les faire cuire encore 15 à 18 minutes ou jusqu'à ce qu'ils soient tendres et que la garniture à la crème sure soit bien dorée. Garnir de persil haché, si désiré. 4 portions.**

- POULET GLACE AUX CANNEBERGES**
- 2 1/2 livres de morceaux de poulet à frire
 - 1 enveloppe de mélange tout prêt pour paner le poulet
 - 2 c. à table de cassonade
 - 2 c. à table de gingembre
 - 3/2 tasse de sauce aux canneberges en relée
 - 1 tasse d'eau
 - 1 c. à table de sauce Worcestershire
 - 1 c. à thé de zeste d'orange râpé

Paner le poulet avec le mélange tout prêt pour panure selon les instructions données sur le paquet. Disposer les morceaux de poulet en une seule

couche dans un plat à four peu profond. Faire cuire au four à 400°F. pendant environ 30 à 35 minutes ou jusqu'à ce que le poulet soit doré.

Entre-temps, mélanger dans une petite casserole la cassonade, le gingembre, la sauce aux canneberges, l'eau, la sauce Worcestershire et le zeste d'orange. Amener à ébullition en remuant constamment jusqu'à ce que la sauce soit presque lisse et que la sauce aux canneberges soit fondue. Avec une cuiller, verser la sauce sur une partie de chaque morceau de poulet dans le plat. Ne pas recouvrir entièrement les morceaux de poulet. Faire cuire au four encore 10 à 15 minutes ou jusqu'à ce que le poulet soit tendre. Servir le poulet garni de persil et de tranches d'orange, si désiré. 4 portions.

- POITRINES DE POULET FARCIES**
- 2 tasses de farce à la mie de pain préparée
 - 4 poitrines moyennes ou 3 grosses poitrines de poulet entières, coupées en deux sel et poivre
 - 1 enveloppe de mélange tout prêt pour paner le poulet
 - 1 boîte (10 oz.) de soupe crème de céleri condensée
 - 3/4 tasse d'eau

Déposer chaque poitrine de poulet. Les placer, la peau en dessous, entre deux épaisseurs de papier paraffiné et les aplatir au maillet. Les saupoudrer légèrement de sel et de poivre. Mettre environ 2 c. à table de farce à un bout de chaque morceau de poitrine de poulet; l'enrouler sur lui-même. (La chair adhère sans qu'on ait besoin d'utiliser de brochettes.) Vider le mélange tout prêt pour paner dans le sac en plastique. Mettre les poitrines roulées une par une dans le sac et les retourner dans le mélange jusqu'à ce qu'elles soient uniformément enrobées. Répéter pour chaque poitrine roulée.

Disposer les roulades, le côté rabattu en dessous, dans un plat à four peu profond non graissé. Faire cuire au four à 400°F. pendant 40 à 50 minutes ou jusqu'à ce que les roulades soient tendres. Verser la graisse du plat et en mesurer 3 à 4 c. à table. Dans une casserole, mélanger la soupe avec l'eau et la graisse mesurée. Amener à ébullition en remuant de temps en temps; servir avec le poulet. 6 portions.

- POULET A L'ITALIENNE**
- 1/2 c. à thé de feuilles d'origan
 - 1 enveloppe de mélange tout prêt pour paner le poulet
 - 2 1/2 livres de morceaux de poulet à frire
 - 1 tasse de bouillon de poulet
 - 1 tasse de sauce à spaghetti
 - 1/2 tasse d'oignon tranché
 - 1/4 tasse de céleri haché

Ou bien, utiliser 1 tasse d'eau bouillante et 1 cube de bouillon de poulet

Ajouter l'origan au sac contenant le mélange tout prêt pour panure, puis paner le poulet selon les instructions données sur le paquet. Mélanger le bouillon, la sauce à spaghetti l'oignon et le céleri dans un plat à four peu profond non graissé. Disposer le poulet pané en une seule couche dans la sauce. Faire cuire au four à 400°F. pendant 40 à 50 minutes ou jusqu'à ce que le poulet soit tendre. Garnir de persil, si désiré. 4 portions.

- Entre-temps, mélanger la crème sure, le parmesan et la féculé de maïs; ajouter le lait en remuant. Avec une cuiller, verser le mélange sur une partie de chaque morceau de poulet. Ne pas en recouvrir entièrement les morceaux de poulet. Les faire cuire encore 15 à 18 minutes ou jusqu'à ce qu'ils soient tendres et que la garniture à la crème sure soit bien dorée. Garnir de persil haché, si désiré. 4 portions.**

- Entre-temps, mélanger la crème sure, le parmesan et la féculé de maïs; ajouter le lait en remuant. Avec une cuiller, verser le mélange sur une partie de chaque morceau de poulet. Ne pas en recouvrir entièrement les morceaux de poulet. Les faire cuire encore 15 à 18 minutes ou jusqu'à ce qu'ils soient tendres et que la garniture à la crème sure soit bien dorée. Garnir de persil haché, si désiré. 4 portions.**

- Entre-temps, mélanger la crème sure, le parmesan et la féculé de maïs; ajouter le lait en remuant. Avec une cuiller, verser le mélange sur une partie de chaque morceau de poulet. Ne pas en recouvrir entièrement les morceaux de poulet. Les faire cuire encore 15 à 18 minutes ou jusqu'à ce qu'ils soient tendres et que la garniture à la crème sure soit bien dorée. Garnir de persil haché, si désiré. 4 portions.**

- Entre-temps, mélanger la crème sure, le parmesan et la féculé de maïs; ajouter le lait en remuant. Avec une cuiller, verser le mélange sur une partie de chaque morceau de poulet. Ne pas en recouvrir entièrement les morceaux de poulet. Les faire cuire encore 15 à 18 minutes ou jusqu'à ce qu'ils soient tendres et que la garniture à la crème sure soit bien dorée. Garnir de persil haché, si désiré. 4 portions.**

- Entre-temps, mélanger la crème sure, le parmesan et la féculé de maïs; ajouter le lait en remuant. Avec une cuiller, verser le mélange sur une partie de chaque morceau de poulet. Ne pas en recouvrir entièrement les morceaux de poulet. Les faire cuire encore 15 à 18 minutes ou jusqu'à ce qu'ils soient tendres et que la garniture à la crème sure soit bien dorée. Garnir de persil haché, si désiré. 4 portions.**

- Entre-temps, mélanger la crème sure, le parmesan et la féculé de maïs; ajouter le lait en remuant. Avec une cuiller, verser le mélange sur une partie de chaque morceau de poulet. Ne pas en recouvrir entièrement les morceaux de poulet. Les faire cuire encore 15 à 18 minutes ou jusqu'à ce qu'ils soient tendres et que la garniture à la crème sure soit bien dorée. Garnir de persil haché, si désiré. 4 portions.**

- Entre-temps, mélanger la crème sure, le parmesan et la féculé de maïs; ajouter le lait en remuant. Avec une cuiller, verser le mélange sur une partie de chaque morceau de poulet. Ne pas en recouvrir entièrement les morceaux de poulet. Les faire cuire encore 15 à 18 minutes ou jusqu'à ce qu'ils soient tendres et que la garniture à la crème sure soit bien dorée. Garnir de persil haché, si désiré. 4 portions.**

CO-OP Service Qualité

minipri

TOMATES

Californie - 6 x 7

19

lb

CONCOMBRES Ontario No 1 2/.29

PÊCHES Caroline du Nord, gr 7/8 lb .19

CELERI Californie, gr 24 ch. .29

STEAK de ronde

de bœuf de choix

une économie CO-OP

87

lb

STEAK HACHE 90% maigre lb .87

ROSBIF DE BŒUF DANS LA POINTE DE SURLONGE déossé et roulé lb \$1.09

SAUCISSE FUMÉE Canada Packers, dans ou complet Par 1 lb .55

BOLOGNA Canada Packers, dans ou complet lb .35

SAUCISSE FRAICHE DE PORC FRAIS OU DE BŒUF, Canada Packers lb .59

ALLUMETTES

CO-OP

bite 50%

.19

DETERGENT MIR

contenant 24 oz

2.75

LIQUEURS

CO-OP

sauveurs asiat. canette 10 oz

12/1.00

JUS DE TOMATES

CO-OP

qualité de fantaisie 48 oz

.25

VAISSELLE EN CERAMIQUE

FABRIQUEE PAR LES ARTISANS DE ST-JOSEPH DE BEAUCE

50% EPARGNEZ

Achetez un morceau par semaine jusqu'à ce que votre service soit complet.

SA VOUS POUVEZ VOUS PROSCRIRE LES CERAIRES DE MAIE BELLE QUALITE, TOUS LES JOURS, EN VISITE A NOTRE MAGASIN CO-OP.

TASSE CERAMIQUE .79

DE RABAIS 8c

SUR LE PRIX COURANT DE

L'ASSORTIMENT ECONOMIQUE POUR BEBE DE HEINZ

emballage économique de 6 jarres sauveurs asiat. 4 1/2 oz

.69

MIRACLE WHIP

de Kraft jarre 32 oz

.49

AJAX

liquide régulier 99 contenant 32 oz

.75

Economisez .24

PAPIER DE TOILETTE Vogue

blanc 8 rlx

.79

CREME GLACEE CO-OP .65

Contenant 4 chapeaux

FARINE Robin Hood .79

5 lb

CORN FLAKES 3/\$1.00

de Kellogg's - Bte 12 oz

BREUVAGE INSTANTANE Bte 2 lb **.79**

Au chocolat CO-OP

LAIT EVAPORE CO-OP Bte 15 oz **4.75**

TOMATES DE CHOIX CO-OP Bte 28 oz **.29**

CAFE MOULU CO-OP Sac 1 lb **.75**

MARINADES SUCREES CO-OP Jarre 24 oz **.41**

COMPAREZ. ACHETEZ. ECONOMISEZ

SEL DIGESTIF	.69	POULET DESOSSE	.39
SAVONS A BARBE	.89	OLIVES GATTUSO	.69
PATE DENTIFRICE	.59	VINAIGRE	.29
BRYLCREEM	.59	BISCUITS SALTINES	.37
Q-TIPS	2/.79	HUILE A SALADE	.39
EAU DE JAVEE CONCENTREE	.59	ESUIE-TOUT	.53
JAMBON	\$1.69	SAVONS DE TOILETTE	.49
ANANAS TRANCHES	2/.69		
AGOUT DE BOULETTES	.89		

TANG

Cristaux de saveurs aux pamplemousses, pamplemousses & oranges, oranges & pamplemousses, oranges - env. 3 oz

4/.89

MARGARINE

contenant 1 lb

.29

BISCUITS THE ROYAL

de Viau

bite 2 lb

.59

CO-OP minipri

L'Office franco-québécois pour la Jeunesse

Un instrument exemplaire de rapprochement entre les jeunes Français et les Québécois

par Renald KEROACK

L'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse constitue un instrument privilégié et exemplaire du rapprochement entre les jeunes des communautés françaises de chaque côté de l'Atlantique. L'Office est un organisme qui, par la connaissance et la compréhension mutuelle des jeunes, se propose de raffermir, plus encore, les relations entre le Québec et la France. A l'occasion de la signature du protocole portant création de l'Office, Monsieur Jean-Marie Morin, adjoint parlementaire du premier ministre Johnson, déclarait à Paris: "A la Jeunesse de la France et à la Jeunesse du Québec d'unir leurs énergies, d'échanger leurs connaissances, bref de marcher main dans la main sur la route française du succès". Depuis cette date du 9 février 1968, ces relations dont l'Office a pour mission de développer en favorisant toutes formes d'échanges à caractère éducatif, ont permis aux milliers de participants de retrouver et d'approfondir leur communauté d'origine et de partager les conditions de vie propres à chacun des deux pays, en apprenant à connaître les réalités culturelles, politiques, économiques et sociales de ceux-ci.

ACTIVITES NOMBREUSES

De juin à juillet cet été, près de 1,500 jeunes Français et Québécois ont bénéficié des échanges. Les activités de l'Office sont donc très nombreuses et très diversifiées.

L'ensemble de son action a pour effet de provoquer, d'encourager et de réaliser des rencontres et des échanges de jeunes, de jeunes cadres ainsi que des responsables dans le domaine des activités de jeunesse, de loisirs et de sports.

D'ores et déjà, et sans que cette énumération soit limitative, ont été prévus:

- l'accueil de jeunes, pour une connaissance réciproque des deux pays, dans le cadre de séminaires et séjours d'études, de sessions culturelles et manifestations artistiques;
- des échanges de responsables et d'animateurs socio-culturels dans le domaine des loisirs éducatifs et des activités de jeunesse et d'éducation populaire;
- des échanges de moniteurs et d'animateurs de plein air;
- l'accueil de moniteurs et directeurs de centres et colonies de vacances français et de centre de loisirs québécois;
- des échanges d'étudiants et de professeurs en éducation physique et sportive;
- des échanges sportifs s'appliquant à la fois à ceux qui pratiquent une discipline sportive et aux entraîneurs et cadres;
- des stages de jeunes cadres dans des entreprises industrielles ou des entreprises agricoles;
- le développement des institutions extra-scolaires;
- des enquêtes scientifiques dans le domaine de la jeunesse;
- l'Office a aussi l'importante mission de faciliter les divers échanges individuels de jeunes et ceux notamment dans les familles québécoises et françaises.

MODALITES PRATIQUES

L'Office intervient dans ces activités, soit directement, soit le plus souvent en apportant aux candidats comme aux associations de jeunesse, d'éducation populaire et sportive, désireux d'organiser des rencontres et des échanges, une aide technique et financière importante. En général, cette aide se traduit par:

- a) la mise en place, en France et au Québec, de structures d'accueil pour les jeunes Québécois et les jeunes Français, offrant à ceux qui en font la demande les services usuels: de transport, d'hébergement, d'encadrement, d'information, etc.;
- b) l'encadrement culturel et socio-éducatif des différents types d'échanges. L'Office agit, aussi comme conseiller auprès des candidats, associations ou groupes de jeunes qui s'adressent à lui.
- c) l'organisation des sessions d'imprégnation culturelle du type: "Connaissance du Québec" ou "Connaissance de la France". Ces sessions de trois jours seront préalables à tout stage et débuteront le lendemain de l'arrivée en France, pour les candidats québécois.
- d) la prise en charge partielle des frais de voyage ou des frais de séjour, ou bien des deux, suivant les cas.

Il est administré par un Conseil

d'Administration de 16 membres (8 Français et 8 Québécois) représentant les Ministères intéressés et les personnalités et organisations qualifiées. Le Conseil d'Administration siège alternativement en France et au Québec, sous la présidence du ministre de la Jeunesse et des Sports français et du représentant du Gouvernement québécois. Il sera investi des pouvoirs classiquement détenus par un Conseil d'Administration.

L'organe d'exécution de l'Office est le Secrétariat Général qui se compose de deux sections: l'une installée à Paris, l'autre à Québec, chargées de mettre en oeuvre les programmes d'échanges arrêtés par le Conseil d'Administration. La direction administrative de l'Office est confiée à un Secrétaire général et à un Secrétaire général conjoint, l'un étant Fran-

çais et l'autre Québécois, tous deux nommés par accord des deux Gouvernements. Les deux Secrétaires généraux ont une mission itinérante, d'unité et de synthèse entre les deux sections.

Organigramme de l'Office franco-québécois pour la Jeunesse

Conseil d'Administration:
8 représentants québécois et 8 représentants français et 8 représentants suppléants
Secrétariat général:
Jean-Claude Quoyollet, Secrétaire général
Jean-Paul L'Allier, Secrétaire général conjoint
Section Québec:
12 personnes
Hôtel du Gouvernement, Québec
Section Paris:
12 personnes
5, rue de Logelbach, Paris 17^e



• Au nom du gouvernement du Québec, M. Jean-Marie Morin (à gauche) a signé à Paris, le protocole portant création de l'Office franco-québécois de la jeunesse et des sports. A droite, le ministre de la Jeunesse et des Sports de France, M. François Missoffe.

Allocution de M. Jean-Marie Morin à l'occasion de la signature du protocole créant l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse

M. le Ministre et Cher Ami, M. le Ministre de l'Education du Québec, Mesdames, Messieurs,

Qu'il me soit permis de vous dire la joie profonde que j'éprouve à me retrouver en terre française et davantage à sentir plus vibrant que jamais le sentiment d'une amitié lucide et désintéressée. L'Atlantique et deux rives, voilà, en un mot, notre histoire commune. Octave Crémazie, inhumé au Havre, a écrit au siècle dernier: "Dis-moi, mon fils, ne reviennent-ils pas?". C'est un vieillard qui interroge son enfant, dont les yeux sont rivés sur l'eau verte du Saint-Laurent. Le vieillard espère. Son fils a répondu: "Puis, est apparue la Capricieuse en 1855, la première frégate française.

La Capricieuse, oui, est parfois l'histoire. Les Français revenaient au Québec et Québec lui a dit son émotion. Les ans ont passé. Nous voilà, mais cette fois, fabriquant nous-mêmes l'histoire, la ciselant au gré de nos desirs. Disparue la tristesse du vieillard. C'est au jeune maintenant de prendre la relève, rempli d'enthousiasme. A la Jeunesse de la France et à la Jeunesse du Québec d'unir leurs énergies, d'échanger leurs connaissances, bref de marcher main dans la main

sur la route française du succès. Lorsque le Général de Gaulle a parcouru, en juillet dernier, le Chemin du Roy, il a vu monter vers lui une vague irrésistible de passion patriotique. Il était la France, venue



M. Jean-Marie Morin

nous dire un bonjour retentissant.

Le Québec, n'oublia jamais ce moment où l'Histoire arrêta son cœur pour saluer votre Président.

Parti, Monsieur le Ministre, du Chemin du Roy, j'arrive à votre Ministère. Vous m'en voyez ravi. J'emporte avec moi l'hommage du Québec et les ambitions de milliers de Québécois et de Québécoises qui désirent se tremper aux sources mêmes de la France saine, cultivée, hospitalière.

Pour sa part, la France a, me dit-on, un fort contingent de jeunes qui désirent venir s'inspirer de nos vastes espaces et des réalisations d'un peuple jeune mais prometteur. Je ne saurais trop vous dire M. le Ministre, vous qui en septembre dernier avez si magnifiquement impressionné les milliers d'étudiants venus vous rencontrer, combien notre Premier Ministre, l'honorable Daniel Johnson, attache d'importance à cet office à la naissance duquel nous assistons aujourd'hui.

L'occasion, Cher Ami, est donc rêvée d'unir la Jeunesse de nos deux rives. Si la connaissance conduit à l'amour, il est grand temps qu'ils se connaissent, nos Jeunes. Il n'y a plus de temps à perdre.

Le Québec est heureux chez vous; nous souhaitons que la France se sente profondément aimée chez nous.

Comme dit l'un de vos grands poètes: "Si tous les jeunes du monde se donnaient la main!"

La protection des aliments et drogues coûte aux consommateurs trente-neuf cents par tête

Par SUSAN BECKER

OTTAWA (PC) - La protection des aliments et drogues coûte aux consommateurs canadiens 39 cents par capita annuellement, révèle le dernier manuel du consommateur, publié par la Direction des aliments et drogues du ministère fédéral de la Santé nationale. La première législation canadienne sur les aliments, boissons et drogues est entrée en vigueur le 1er janvier 1875. Aujourd'hui, la Direction des aliments et drogues administre et fait respecter la Loi sur les aliments et drogues, destinée à protéger le consommateur contre les dangers à la santé et les fraudes dans l'emploi ou la consommation et la vente d'aliments, médicaments, cosmétiques et appareils médicaux. L'application de la loi est surveillée surtout par les cinq bureaux régionaux de la Direction, chacun pourvu de services d'inspection et de laboratoires. La division des consommateurs de la Direction des aliments et drogues mène aussi

une campagne intensive pour informer le public.

Autre importante tâche de la division: découvrir ce que les consommateurs canadiens pensent des questions relevant de l'autorité de la Direction.

On invite ainsi les consommateurs à faire parvenir leurs plaintes et leurs questions; on compile ces renseignements pour usage éventuel et l'on effectue des sondages d'opinion à travers le pays.

Pour la santé En vertu de la Loi sur les aliments et drogues, on établit des critères d'acceptabilité pour des aliments comme le fromage, le beurre et les viandes préparées, les boissons alcooliques et certains médicaments.

On n'exige pas de qualités précises dans la composition de cosmétiques ou d'appareils médicaux, sauf que la loi interdit la vente de ces articles s'ils se révèlent nuisibles à la santé selon les conditions normales d'usage. Tout manufacturier doit obéir à la loi qui interdit la vente

d'aliments contenant des substances toxiques ou nocives, des salétés et des matières animales ou végétales en décomposition ou touchées par une maladie. La loi interdit également la vente d'aliments adulterés ou qui ont été fabriqués ou entreposés dans des conditions insalubres.

Des règlements similaires gouvernent la fabrication et la vente de médicaments, cosmétiques et appareils médicaux. Les produits importés doivent répondre aux conditions exigibles par la loi et ils sont vérifiés par des inspecteurs des aliments et drogues aux points d'entrée.

La loi défend la publicité de tout aliment ou médicament de façon fautive, confuse ou décevante. On ne peut non plus annoncer que tel aliment ou médicament agit comme traitement préventif ou curatif de maux sérieux, tels le rhumatisme arthritique, les maux de reins, les malaises cardiaques, le diabète, le cancer, la goutte, l'épilepsie et l'obésité.



Avant que les fruits et légumes frais atteignent les magasins Steinberg, ils doivent passer entre bien des mains. Des mains délicates. Nous insistons toujours sur la manipulation délicate... à tous les échelons. Nous n'acceptons jamais de pis-aller. Nous n'achetons que la meilleure qualité de fruits et légumes du monde entier. En arrivant dans nos magasins d'alimentation, ils possèdent encore toute la fraîcheur du verger. Lorsque vous faites votre choix, le traitement "petits soins" se continue. L'hôteesse les pèse pour vous et les place dans le désormais fameux Sac Vert pour ensuite les déposer gentiment dans votre panier de provisions. Les employés de Steinberg connaissent bien le sac vert. Pour eux, sa couleur signifie fragilité. C'est donc tout dire. Juillet est le mois des salades. Faites de délicieuses salades grâce aux bas prix des fruits et légumes frais de Steinberg.



CERISES BING

De Colombie-Britannique, fraîches, juteuses
CATEGORIE CANADA No 1

LA LB

48¢

PECHES JUTEUSES

NOYAU LIBRE, VARIETE RED HAVEN
DE LA CAROLINE, E.-U.

CATEGORIE CANADA No 1

4 LB POUR 59¢

NECTARINES SUCREES ET JUTEUSES
LA 29¢ De la LB Californie

RADIS et ECHALOTES FRAICHES — DU QUEBEC
3 PAQUETS 19¢

Venez chez Steinberg

SPÉCIAUX DE LA BOULANGERIE

EPARGNEZ 10¢

BEIGNES au SUCRE
Steinberg, fraîcheur garantie
12 PAR PQT 19¢

TARTE AUX POMMES
Steinberg avec 8 pouces
ou sans cannelle 24 oz 33¢

PAINS HOT DOG
Tranchés Steinberg 12 par
Epargnez 24¢ pqt 35¢

CROUTES POUR DESSERT
Grosses, Le 33¢
de Steinberg pqt

GATEAU A L'ORANGE
à la crème de beurre
Steinberg, Epargnez 4¢ ch 45¢

Les prix annoncés sont en vigueur jusqu'à l'heure de fermeture le samedi 20 juillet 1968. Les prix des fruits et légumes frais sont sujets aux fluctuations du marché.

BRIOCHE SUCREES
A L'ERABLE ET NOIX
Fraîches Steinberg - Epargnez

12 Brioches par pqt 29¢

Papiers-mouchoirs DOUX, MARQUE ELEGANT
Couleurs variées 3 BOITES DE 400 88¢

CAFE MOULU
CREAM-O, EPARGNEZ 12¢
BOITE 1 LB 69¢ Mouture fine ou tout usage

Elegant

CAFE
POIDS NET 1 LB
MOUTURE TOUT USAGE

100 ENCORE
SACS DE THE
ORANGE PEKOE

AUSTRAL
APRICOTS
HALVES

JUS DE TOMATES
Qualité de fantaisie
Orchard King
BOITE 48 OZ 29¢

JUS de POMMES
De choix, vitaminé
ORCHARD KING
BOITE 48 OZ 29¢

CAFE INSTANTANE
Riche et bien corsé
Marque Steinberg
POT 10 OZ 99¢

MACARONI
Variétés diverses
marque STEINBERG
PAQUET 2 LB 29¢

SOUPE AUX TOMATES
succulente, condensée
marque CAMPBELL
BOITES 10 OZ \$1.00

A Formose

Téléviseur dans une maison de brique, motocyclette sur chemin de campagne, le modernisme côtoie l'ancien

Par Graham TROTTER
 TAÏPEH, (P.C.) — Le téléviseur dans la maison de briques, la motocyclette sur la route de campagne et l'agriculture mécanisée symbolisent la rapide évolution que connaît le fermier formosan en deux décennies.

Sa maison demeure primitive comparée aux foyers nord-américains; elle est peu meublée et le plancher de ciment n'est pas couvert de tapis.

Le fermier travaille encore de longues journées, souvent encadré avec le bœuf au lieu du tracteur. Mais dans la plupart des cas, sa terre lui appartient et les profits qu'il en tirent lui permettent de se procurer une vie plus sûre et quelque confort.

Il produit assez de nourriture pour alimenter les 13.350.000 habitants de Formose, bien que seulement le quart de la superficie de l'île, un peu plus grande que l'île de Vancouver, soit de sol arable. Il en reste même encore à l'exportation.

À la base de l'image agricole, grandement améliorée depuis le temps de l'occupation japonaise d'avant 1945, se présente un programme de réforme agraire qui a transformé For-

mose en ce que la Banque d'Amérique a décrit comme étant "un pays agricole modèle".

"Grâce à la réforme agraire, notre richesse est plus également distribuée à travers le pays, peut-être mieux que dans tout autre pays d'Asie, dit S. Y. Dao, planificateur en chef du gouvernement formosan.

Un meilleur sort

"Le mouvement vers les villes s'est ralenti avec la diminution de la marge entre les conditions de vie à la campagne et à la ville. Le fermier moyen vit probablement mieux que le travailleur industriel moyen de la ville".

Avant la réforme commencée par le gouvernement nationaliste de Tchang Kai-Chek, seulement 57 pour cent des fermiers possédaient la terre sur laquelle ils travaillaient. Aujourd'hui, plus de 87 pour cent sont propriétaires.

La propriété a encouragé une meilleure production de denrées alimentaires. La récolte de riz a augmenté de plus de 50 pour cent au cours des 20 dernières années sans qu'il y ait eu d'augmentation de la superficie arable. Le revenu des agriculteurs a plus que triplé. Le développement des procé-

des de récoltes alternées et rotatives et l'emploi de techniques et d'engrais ont accru de beaucoup la production fermière. À certains endroits, on récolte jusqu'à quatre moissons par an de la même terre; deux de riz, une récolte de blé d'hiver, de tabac ou de légumes, et une récolte estivale de melons.

Environ 75 pour cent de la terre cultivée est irriguée, la majeure partie installée en terrasses depuis le pied des collines et montagnes.

La réforme agraire a suivi trois phases:

— En 1949, les loyers de fermes qui étaient précédemment en moyenne de 50 pour cent furent réduits à un maximum de 37,5 pour cent de la récolte principale. Cette mesure toucha 296.000 familles locataires sur 31 pour cent du territoire.

— En 1951, pour abolir la location de fermes sur les terres publiques, le gouvernement vendit 237.000 acres de ses propriétés à 203.500 locataires au prix de deux fois et demie la principale récolte annuelle, payable en 20 versements étendus sur 10 ans.

— En 1953, le gouvernement limita à sept acres et demie

pour chaque propriétaire terrain l'étendue de rizières, acheta les 344.000 acres qui restaient et les revendit à des fermiers locaux, le prix de vente étant semblable au prix d'achat, soit deux fois et demie la principale récolte annuelle. Les 195.000 locataires acheteurs, constituant 64 pour cent de la population vivant à l'ouest des terres privées, payèrent leurs achats à raison de 20 versements semi-annuels et quatre pour cent d'intérêt.

Des actions

Les propriétaires reçurent du gouvernement 70 pour cent du prix d'achat en rizières remboursables en récoltes pendant 10 ans. Les autres 30 pour cent vinrent sous forme d'acquisitions de quatre sociétés gouvernementales de développement de l'agriculture, des mines, du ciment et des papeteries, sociétés qui passeront éventuellement à des intérêts privés.

En plus de permettre aux fermiers de posséder la terre où ils travaillaient, le programme transforme en industriels les propriétaires qui augmentent ainsi leurs gains en faisant fructifier des capitaux, autrement inactifs, dans l'industrie montante.

Enfin, on applique présentement un plan de consolidation des terres pour réunir les petits lopins éparpillés, améliorer les routes d'accès et l'irrigation et rendre plus efficace le travail de fermage.

Deux exemples

Près de Taïpeh, sur une ferme consolidée, la famille Chen travaille sur 10 acres de terre, récoltant deux moissons de riz par an ainsi que des légumes et des vignes, et élevant des porcs et des volailles.

Trois générations de Chen, groupant 38 personnes dont 20 enfants, vivent dans une maison de briques à toit de tuiles et cour de ciment.

Chen et cinq de ses sept fils travaillent aux champs, pendant que son sixième fils, ingénieur, travaille dans une usine

et que le septième conduit un taxi à Taïpeh.

Les femmes se remplacent à la cuisine. En plus de leur maison et de leur terre que les Chen ont payées entièrement au gouvernement, la famille possède un récepteur-radio, 8 bicyclettes, une voiture-taxi valant \$3.000, un bœuf et un petit tracteur de ferme.

Non loin de là vit la famille Houang. Le père et ses trois fils, dont l'un marié, travaillent sur six acres et demie de rizières et de jardins maraichers, sur une terre louée. Douze personnes en tout vivent dans la maison de briques couvertes de chaume. Les Houang possèdent une motocyclette, un poste de radio et un téléviseur valant \$160.

En plus du riz, l'île produit du sucre, des pommes de terre, des arachides, du soja, du maïs, du blé, de la graine de colza, du thé, des bananes, des ananas, des champignons, des asperges et des oranges.

Champignons et asperges sont exportés depuis 10 ans et ont apporté l'an dernier \$59.5 millions au pays. Formose récolte le quart de la production mondiale de champignons et est le plus important producteur d'ananas au monde.

Canne à sucre

La canne à sucre demeure le produit de récolte rapportant le plus, mais les produits industriels l'ont remplacée en tête de liste des exportations ces dernières années.

La société sucrière du gou-

vernement demeure le principal employeur de l'île: plus de 100.000 fermiers fournissent de la canne à sucre à contrat. La société d'élève des porcs pour fournir de l'engrais et son réseau ferroviaire servant à recueillir la canne à sucre est trois fois plus long que le réseau ferroviaire national.

L'industrie de l'élevage joue un rôle subsidiaire à l'agriculture. Les produits du lait ne sont pas de consommation courante mais à mesure que l'usage s'en répand, le gouvernement encourage le développement de la jeune industrie laitière.

On met l'accent sur l'élevage des porcs et de la volaille, ces viandes faisant partie du menu traditionnel chinois.

Machines agricoles et matériel de manutention du Royal Show

Par Herman Simper
 Agriculteur anglais et
 journaliste agricole

Depuis un ou deux ans, l'exposition agricole anglaise dite Royal Show a montré une tendance vers la prédominance des moissonneuses - batteuses de grosse capacité et des tracteurs de très forte puissance. Cette tendance s'est confirmée au Royal Show de 1968 qui s'est tenu du 2 au 5 juillet à Kenilworth, dans le Warwickshire, mais les fabricants anglais ont également réalisé en même temps d'une gamme complémentaire d'équipements annexes adaptés à ces nouvelles dimensions.

Les constructeurs ont par conséquent présenté dans le passé des tracteurs dont la puissance était trop forte pour les outils disponibles et les acheteurs éventuels étaient obligés de chercher un peu partout pour trouver des machines adaptées à cette puissance. Heureusement, lorsque Massey-Ferguson (1) a présenté son tracteur 178 à 72 ch à l'exposition Smithfield de 1967 à Londres, il présentait également une plus grosse charrue à dents et la nouvelle gamme 37 de herbes à dents flexibles.

De même, Ransomes (2), qui fabrique la plupart des machines destinées aux tracteurs Ford, présentait pour le Ford 5000 sa nouvelle gamme de charrues "Theme" de plus fortes capacités qu'apparaissent un peu partout pour trouver des machines adaptées à cette puissance. Heureusement, lorsque Massey-Ferguson (1) a présenté son tracteur 178 à 72 ch à l'exposition Smithfield de 1967 à Londres, il présentait également une plus grosse charrue à dents et la nouvelle gamme 37 de herbes à dents flexibles.

De même, Ransomes (2), qui fabrique la plupart des machines destinées aux tracteurs Ford, présentait pour le Ford 5000 sa nouvelle gamme de charrues "Theme" de plus fortes capacités qu'apparaissent un peu partout pour trouver des machines adaptées à cette puissance. Heureusement, lorsque Massey-Ferguson (1) a présenté son tracteur 178 à 72 ch à l'exposition Smithfield de 1967 à Londres, il présentait également une plus grosse charrue à dents et la nouvelle gamme 37 de herbes à dents flexibles.

La manutention des matériaux sera une des attractions du Royal Show de cette année et des démonstrations se feront sur place. Les démonstrations pratiques deviennent un des principaux points d'intérêt du Royal Show et, chaque année, un sujet différent est plus particulièrement traité. Les fermiers anglais n'en sont pas encore venus à l'irrigation de matières organiques sur une grande échelle, mais, un bon nombre de firmes construisent des tonnes à purin pour les agriculteurs qui veulent garder leur bétail sans utilisation de paille. Les tonnes à purin, les distributeurs de fumier et les chargeuses tant frontales qu'arrière pour le fumier ordinaire à base de paille sont machines courantes dans toutes les expositions de Grande-Bretagne.

Le Rotaspreader construit par Howard (10), un épandeur d'un principe tout nouveau, a obtenu un énorme succès tant en Angleterre que dans les autres pays du monde. Pour les agriculteurs qui ne veulent pas récupérer la paille et qui désirent la restituer au sol immédiatement derrière la moissonneuse-batteuse, les firmes Wilders (1) et Bamfotts (12) construisent toutes deux des ha-

chereurs-épandeurs.

Manutention en vrac

Il est probable qu'actuellement dans les départements de manutention de matériaux est la tendance à la suppression des sacs, des caisses et autres contenants en faveur du vrac. Ce problème a déjà été résolu avec plein succès pour le grain et est en passe de l'être pour les aliments du bétail, les engrais et autres. Pour l'agriculteur qui exploite des terres labourables, une importance primordiale est attachée naturellement à la manutention des engrais. J'ai personnellement étudié assez à fond ce problème avec la firme d'engrais Fisons (13) et j'ai écrit un article sur ce sujet il y a quelques mois. Cette collaboration a permis de mettre en évidence qu'il y avait un certain avantage de temps et de mouvements gagnés en avant recours au vrac.

Un faible pourcentage d'agriculteurs en Angleterre ont quand ils se rencontrent concernent toujours le temps. Pourtant beaucoup d'agriculteurs pratiquent l'irrigation et la firme Wright Rain (24) avait fait une excellente démonstration d'équipements d'irrigation pour zones arides et semi-arides au Royal Show de 1967. À l'autre extrémité de ce cycle de l'eau on trouve des machines pour la pose d'énormes drains de terre cuite ou de matière plastique.

Séchage et conservation du grain

L'exposition présentera des méthodes de séchage de grain tout aussi complètes et variées que partout ailleurs dans le monde. Depuis les séchoirs à flot continu comme l'Allmet (25), le Penney et Porter (26), les Bentall, Ransomes et autres jusqu'à toutes les méthodes concevables de séchage au sol, l'étendue de la présentation sera superlatif. Cela concerne également tout ce qui peut convoyer, souffler, meuler, concasser, écraser, rouler et même réhumidifier le grain. Cette année, on pourra voir également le traitement par l'acide propionique pour la conservation du grain.

Avec l'évolution qui se fait peu à peu en Angleterre vers les méthodes de cultures extensives d'Amérique du Nord et l'agrandissement des exploitations, les agriculteurs deviennent rapidement experts en manutention et séchage du grain. Certains pratiquent maintenant la réhumidification du grain pour être sûrs d'en tirer la meilleure valeur marchande auprès du grossiste réel-

JAMBON FUMÉ

DECOUENNE, DEGRAISSE, SANS JARRET, PRÊT À MANGER

UN BOUT OU L'AUTRE

LA LB

58



OEUFS FRAIS

"WHITE FLOCK" — AUBAINE FORMIDABLE


GROSSEUR MOYENS — CATEGORIE CANADA "A"

LA DOUZAINES

35



POUR UN **ÉTÉ SANS SOUCIS** ALIMENTS À VOTRE GOÛT



VIANDES SÛRES DE VOUS PLAIRE

PATE DE POULET

Savoureux, nourrissant de marque STEINBERG

4 PATES 8 OZ **\$1.00**

SAUCISSES FUMÉES

Fraîches, nourrissantes de marques variées

LA LB **55**

GIGOT D'AGNEAU

IMPORTE, NOURRISSANT

ENTIER OU DEMI, LA LB **59**



Morceaux de poulet

CUISSES La lb 59¢
 POITRINES La lb 65¢
 AILES La lb 31¢
 ET FOIE La lb 31¢

SALADE DU CHEF

ou de légumes ou de macaroni

CONTENANTS DE 16 OZ **39**

SAUMON

DE GASPE

Prise fraîche

LA LB **\$1.39**

ALIMENTS INDISPENSABLES POUR L'ÉTÉ ACHÉTEZ EN QUANTITÉ ET ÉPARGNEZ

CORN FLAKES "Kellogg" Épargnez 2¢	Bte 16 oz 41	GAUFRES AU SUCRE Vanille, variées "Weston"	Pqt 7 1/4 oz 29	SALADE DE FRUITS Tropicana Q.T.F. Épargnez 16¢	4 btes \$1.00	CORNICHONS "Coronation" "Dill" ou "Polski" Épargnez 42¢	3 pots 32 oz \$1.00
PARFAIT DESSERT "Monarch" Épargnez 9¢	2 btes 10 oz 89	PATATES CHIPS "Humpty Dumpty" Épargnez 10¢	Sac 12 oz 59	HARICOTS JAUNES, de choix ou verts, "Orchard King" - Éparg. 11¢	6 btes 19 oz \$1.00	POIS STEINBERG congelés Épargnez 9¢	4 1/2 lbs 89
SOUPE de CHAMPIGNONS "Campbell" Épargnez 3¢	4 btes 10 oz 75	FROMAGE TRANCHE "Crescent" Épargnez 17¢	3 pqt 8 oz \$1.00	RAGOUT'S "CLARK" variés Épargnez 2¢	Bte 15 oz 39	GATEAU au FROMAGE "Saralee" Congelé, aux cerises Épargnez 10¢	Pqt 20 oz 89
MARGARINE "Golden Girl"	4 pqt 1 lb \$1.00	ORANGES KON-TIKI Mandarines Épargnez!	4 btes 10 oz \$1.00	RELISH "Coronation" - Épar. 4¢ sucré, Hot Dog, Hamburger	Pot 12 oz 25	GATEAU au FROMAGE "Saralee" Congelé, à l'ananas Épargnez 10¢	Pqt 20 oz 79
BISCUITS LIDO	Pqt 13 oz 29	POIS ET CAROTTES de choix "Ideal" Épargnez 3¢	5 btes 20 oz \$1.00	JUS D'ORANGE sucré "Orchard King"	4 btes 6 1/4 oz 85	POMMES DE TERRE FRITES Congelées Julienno "Valley Farms"	Pqt 9 oz 10

JUS DE TOMATES DE FANTAISIE HEINZ 3 boîtes 19 oz 59	NOURRITURE pour CHIEN MARQUE SOCIETY morceaux de bœuf ou foin 2 1/2 lb ragout ou morceaux de poulet, 2 btes 15 oz 39	CARAFE éclaire en poly avec bec verseur Épargnez 10¢	JUSQU'À 40% DE RABAIS TANT QU'IL Y EN AURA
KOOL-AID saveurs 5 pqt variées 5 oz ou déjà sucré, 3 pqt pour 30	PAPIER DE TOILETTE DOUX, MARQUE SCOTT paquet de 53 4 rouleaux variés	CARAFE avec bec verseur et passage Épargnez 6¢	TOUT POUR L'ÉTÉ
SPAGHETTI HEINZ 4 boîtes 14 oz ou 2 btes 28 oz pour 6¢	BISCUITS VARIÉS DELICIEUX DAD'S paquet de 16 oz 49	CARAFE avec bec verseur Épargnez 6¢	Grils Bar-B-Q, choses, glacières, chaises longues, articles pour pique-nique, etc...

Un projet est en marche

Un amphithéâtre en plein air sur les Plaines d'Abraham à l'été 69

par Céline COTE

Afin de promouvoir le projet souhaitant la construction d'un amphithéâtre en plein air sur les Plaines d'Abraham, M. Marcel Brabant, président du Conseil des Arts populaires du Québec, a demandé hier, en fin de matinée, au cours d'une conférence d'information, les collaborations des Ministères des Affaires culturelles et du Tourisme ainsi que des autres organismes et industries du Québec métropolitain.

Le Conseil des Arts Populaires prévoit la réalisation de cet édifice un peu particulier pour l'été prochain.

Au cours de cette même conférence de presse qui a eu lieu à la Salle Belvédère de La Laurentienne, M. Brabant a précisé que le coût approximatif de ce projet pourrait s'élever à \$100,000.

Cette bâtisse-amphithéâtre comprendrait un toit, des gradins en ciment tandis que les murs proprement dits seraient en toile ce qui permettrait de relever ou abaisser ces côtés selon les températures moussoises ou clémentines.

Monsieur Gilles Lamontagne, maire de Québec et Raymond Morisset sous-ministre des Affaires culturelles qui représentaient Monsieur Jean-Noël Tremblay, Ministre des Affaires

250 mélomanes se rendent écouter Alexandre Lagoya

Par Céline COTE

En dépit de la température accablante, plus de 250 mélomanes ont répondu au rendez-vous que leur avait donné hier soir, l'incomparable guitariste Alexandre Lagoya à St-Pierre I.O. dans le cadre des activités musicales présentées annuellement par la Société des concerts de l'île d'Orléans.

Du cœur de la très vieille église de la paroisse ont jailli des oeuvres signées tantôt Haendel, Bach, Weiss et Sor dont la musicalité était tout simplement phénoménale.

La deuxième partie du programme de la soirée d'hier a débuté par deux études composées par Ida Presti, épouse de l'interprète. Décédée au cours du mois d'avril de l'an dernier, on se souviendra qu'Ida Presti et Alex Lagoya formaient un extraordinaire duo, que les amis de la Société de l'île ont d'ailleurs eu l'occasion d'entendre il y a maintenant quelques trois années.

De nombreux disques ont été enregistrés par ce couple dont la réputation a dépassé depuis longtemps les frontières de leur pays d'origine.

Plusieurs membres de cette société artistique ont entendu pour la première fois un Lagoya en solo... Les flots d'applaudissements coupant chacune des interprétations se sont vus des témoignages concrets de la valeur du récital d'hier soir...

Sa subtilité, sa sensibilité font d'Alex Lagoya un des plus grands guitaristes de notre époque contemporaine. Le récital qu'il a servi aux Québécois à l'église St-Pierre correspondait étroitement à ce que chacun d'entre nous attendait du grand Lagoya!

Culturelles, se sont prononcés, au cours de leur bref exposé, nettement en faveur de ce projet.

L'amphithéâtre érigé sur les Plaines d'Abraham, se propose de recevoir tous les artistes-interprètes des différents aspects des arts populaires. Enfin, il pourrait y avoir présentation de concerts, de pièces de théâtre, soirées de danses folkloriques populaires ou de ballet.

Cette initiative est sans contredit une excellente idée qui favorisera encore chez notre société québécoise une mentalité plus réceptive face aux activités culturelles...

Saviez-vous que...

"Diese Woche" (Cette semaine) sera probablement le titre d'un nouvel hebdomadaire catholique qui sera lancé vers la fin de 1968 en Allemagne Fédérale. Le capital initial de 15 millions de DM sera apporté par une fondation, qui prendra plus tard la forme d'une société commerciale, créée par neuf personnes. Le société par actions qui succédera sera chargée de la suite de la financement. Un consortium de banques mettra les actions sur le marché.



Le chef d'orchestre noir Henry Lewis aide le jeune Charles Williams, âgé de six ans, à descendre de l'estrade où ont pris place les musiciens de l'Orchestre Symphonique du New Jersey qui ont joué en plein cœur des quartiers noirs de la ville de Newark. Lewis est le premier Noir à diriger un orchestre symphonique.

Reservations: 872-1424

la fenière

CE SOIR — 9 h.

"UNE FEMME A LOUER"

de François Campaux

LE BATEAU-THEATRE "L'ESCALE"

De retour à Québec du 25 juillet au 3 août

A l'officine une desopilante comédie

"VIRGINIE"

mettant en vedette ROGER GARCEAU

BILLETTS ACTUELLEMENT EN VENTE AU GUICHET DU PALAIS MONTCALM

Ouvert tous les jours et le dimanche de 9h. a.m. à 11h. p.m.

Le programme Gesser du Festival d'été de Montréal est annulé

Les spectacles inscrits au programme des Productions Gesser pour le Festival d'été de Montréal, sont annulés.

Le président, M. Samuel Gesser, a annoncé cette nouvelle hier au cours d'une conférence de presse, à la suite d'un conflit survenu avec l'Union des Artistes.

Il s'agit d'environ 18 productions, avec le concours de quelque 850 artistes, qui devaient tenir l'affiche dans les trois salles de la Place des Arts.

Deux spectacles avaient déjà été annulés il y a quelques jours, à cause du différend qui oppose le président des Productions Gesser et l'Union des Artistes.

D'après un contrat négocié il y a trois ans, l'Union détient un droit de juridiction sur les spectacles de la Place des Arts, et exige un permis représentant une somme d'argent pour les artistes venant de l'étranger. Seuls les artistes américains sont exemptés par suite d'une entente entre l'Union des Artistes et l'Actors Equity.

M. Gesser a déclaré que même si sa carrière d'imprésario est en jeu, il ne peut travailler dans de telles conditions. Il dit avoir organisé des spectacles dans plusieurs pays d'Europe, sans avoir à payer pour des permis de ce genre.

Le Festival de Jazz avait été inauguré samedi soir comme prévu, suivi d'un concert dimanche, mais les autres inscrits au programme de cette semaine sont annulés.

Cendrillon a sauté dans son carrosse après le spectacle

De son côté, M. John Kraglund, du Toronto Globe and Mail, a fait l'éloge de Mlle Kern, critiquant le "penchant naturel de Campbell à la comédie grossière".

M. Kraglund a également critiqué Jean-Louis Tellerin de Montréal, qui a joué le rôle du prince, pour "un manque de contrôle vocal et un registre qui donnait facilement dans la voix de fausset".

Après la première représentation de Cendrillon au festival de Stratford, Patricia Kern a sauté dans son carrosse tiré par des chevaux pour se rendre à une réception.

Mlle Kern, étoile de l'opéra Sadler's Wells de Londres, a fait ses débuts en Amérique du Nord dans le rôle-titre de Cendrillon de Rossini.

Selon William Littler, du Toronto Star, l'opéra lui-même s'était changé en citrouille, sans que Patricia Kern en soit responsable.

2e SEMAINE!

LE JOURNAL D'UN JEUNE INGENU "Benjamin"

PRIX LOUIS DELLUC 1968

MICHELE MORGAN MICHEL PICCOLI CATHERINE DENEUVE PIERRE CLEMENTI

18 ANS RESERVE AUX ADULTES

En français avec sous-titres anglais

Un film de Jean-Claude Labrecque

LA VISITE DU GENERAL DE GAULLE

En couleur

Spectacle au complet à 1 h, 3 h 30, 6 h et 8 h 30

BENJAMIN: 1 h 45, 4 h 20, 6 h 50 et 9 h 20

EMPIRE 24, DE LA FABRIQUE, 524-2880

Un passe-temps agréable et divertissant

MOT-CACHE

No 46

9 LETTRES CACHEES

Un prénom masculin

A	B	Ephrem	Guy	Jude	Maxime	Placide	Rosario
Adélaïde	Bernard	Eric	H	L	Moïse	R	S
Adrien	Bona	Ernest	Henri	Léo	N	Raymond	Samuel
Aimé	C	Etienne	Hervé	Léon	Narcisse	Réal	Serge
Albert	Charles	F	Hubert	Léonard	O	Régis	Simon
Alcide	Claude	Fabien	I	Leopold	Octave	Rémi	Sylvain
Anatole	D	Félix	Irenée	Luc	Omer	Réné	Thomas
André	David	Ferdinand	J	Lucien	Onésime	René	Thomas
Antoine	Denis	Firmin	Jean	M	Oscar	Richard	Vital
Armand	Dollard	G	Jérémie	Marc	Osias	Robert	Vital
Arsène	Donat	Gaëtan	Jérôme	Marcel	P	Roch	Y
Arthur	Edgar	Gérald	Job	Mario	Paul	Rodolphe	Yvan
	Edgar	Gérard	Jocelyn	Narius	Philippe	Roger	Yves
	Eloi	Gilbert	José	Maurice	Pierre	Rolland	Yvon

La procédure

- Tous les mots insérés au-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille.
- Pour plus de facilité... trouvez d'abord les mots les plus longs.
- Dès que vous repérez un mot encerclez les lettres qui le composent et rayurez-le dans la liste au-dessus de la grille.
- Seuls des mots formant un centre d'intérêt sur le mot à chercher entrent dans la grille.
- Dès que vous aurez inséré tous les mots, il ne restera que les lettres formant le "mot caché".
- Ce mot caché sera trouvé en rassemblant les lettres non encerclees, HORIZONTALEMENT SEULEMENT.
- Tous les autres mots peuvent se trouver dans les trois dispositions, soit horizontale, verticale ou diagonale, et une même lettre peut servir à plus d'un mot.

Le mot-caché du problème No 43: BRILLANCE

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	
1	S	E	D	P	C	R	A	G	D	E	J	F	E	L	I	X	E	S	O	J
2	I	R	N	E	H	L	O	N	O	N	E	S	I	M	E	N	A	E	J	E
3	G	D	A	A	A	I	A	S	N	O	S	U	I	R	A	M	L	R	O	R
4	E	N	N	T	R	L	L	O	A	I	M	E	R	D	M	O	B	G	B	E
5	R	A	I	G	L	S	M	I	T	R	C	E	R	E	T	I	O	E	E	M
6	A	V	D	O	E	I	E	A	P	I	I	A	R	A	E	E	N	E	R	I
7	R	R	R	R	S	R	O	N	R	P	H	O	N	N	A	A	A	M	N	E
8	D	D	F	N	I	S	A	U	E	C	E	A	A	L	N	N	L	E	A	M
9	A	O	F	G	I	E	A	L	I	A	E	V	L	U	T	E	P	R	R	O
10	V	L	E	A	O	M	N	R	D	N	Y	L	E	C	O	J	A	H	D	R
11	I	L	S	E	B	R	E	E	E	V	I	V	L	P	I	E	U	P	T	E
12	D	A	S	T	V	I	L	R	E	L	R	A	O	L	N	D	L	E	S	J
13	I	R	I	A	H	A	E	S	O	E	U	L	V	N	E	A	E	I	E	D
14	O	D	C	N	R	O	T	N	H	D	D	C	E	L	C	U	O	M	N	O
15	L	R	R	D	D	E	M	C	E	T	O	I	I	I	Y	M	M	O	R	I
16	E	U	A	A	H	L	A	A	O	R	T	L	D	E	A	S	M	A	E	N
17	O	H	N	C	N	A	A	L	S	E	J	E	P	X	N	Y	R	I	S	O
18	N	T	O	Y	S	O	E	N	R	B	U	O	I	H	A	L	B	E	R	T
19	C	R	A	M	U	O	E	I	E	O	D	M	T	R	E	B	L	I	G	N
20	M	A	R	I	C	G	C	L	T	R	E	B	U	E	D	N	A	N	R	A

Cette grille-mystère vous a plu! Alors procurez-vous

Le Mot-Secret et le Mot-Mystère Bilingue

en vente dans tous les kiosques de la province.

Ce fascicule a été édité pour vous par

Jean-Claude Langlois

créateur de la grille-mystère au Québec.

ou faites parvenir votre abonnement au coût de \$3.00 pour 12 numéros (un par mois) à l'adresse suivante:

Le Centre des Mots-Croisés Inc.
Case Postale 92,
St-Eustache, P.Q.

JE VAIS DONNER DU SANG À LA CROIX-ROUGE

"Le méchant de la pièce", a-t-il écrit, "le parrain dont la baguette magique se terminait en fusil à l'eau, c'était le directeur, Douglas Campbell".

Le directeur, a expliqué le critique musical du Star, a transformé chaque personnage de la pièce, soulignant chaque plaisanterie et faisant une farce d'un bon opéra-comique.

M. Kenneth Winters, du Toronto Telegram, a déclaré toutefois que Mlle Kern avait chanté d'une façon "intelligente", merveilleuse, musicale, étonnante et sensible".

CINE-BULLETIN

APPRECIATION DES FILMS

"Appréciation des films" est un service de l'Office des Communications sociales (organisme de l'Épiscopat canadien). Les appréciations portent essentiellement sur la valeur humaine et chrétienne des films.

D'autres renseignements sont donnés, complémentarément, sous forme abrégée:

EXPLICATIONS

CONVENANCE POUR LES JEUNES: E—enfants; A—adolescents, VALEUR ARTISTIQUE: 1—chef d'œuvre; 2—remarquable; 3—très bon; 4—bon; 5—moyen; 6—pauvre; 7—minable; —pas coté.

CANADIEN. — Sur semaine. Le grand prix (3) à 2.00. Fin à 11.00. Samedi et dimanche: Le grand prix à 2.00, 8.00. Fin à 11.00. (2e semaine).

CANADIENNE. — Indomptable Angélique (5) à 1.00, 3.50, 6.45, 9.40 (No 4). Quand les parents dorment (6) à 2.25, 5.15, 8.10. Fin à 11.00 hres. (4e semaine).

CAPITOL. — Représentation continue de 1.15 à 11.00. Coplan ouvre le feu à Mexico (5) à 2.50, 6.05, 9.30. Godzilla affronte la chose (5) à 1.15, 4.30, 7.45 hres.

CARTIER. — Sur semaine. Une fois avant de mourir (4) à 7.10. Triple Cross (4) à 1.15, 5.30, 9.30. Triple Cross (4) à 1.15, 5.30, 9.30. Fin à 11.05 hres. (2e semaine).

EMPIRE. — Spectacle au complet à 1.00, 3.30, 6.00, 8.30. Benjamin (3) à 1.45, 4.20, 6.50, 9.50. Fin à 11.05 hres. (2e semaine).

IMPERIAL. — Fermé pour réparations.

LAURET. — Sur semaine: Une fois avant de mourir (4) à 6.45. Triple Cross (4). Samedi et dimanche: Triple Cross (4) à 2.40 et 7.00. Une fois avant de mourir (4) à 1.00, 3.15 et 9.30 hres.

LE BIJOU. — Cartoons à 7.00, 9.25. Cartoons In The Act (—) à 7.10, 9.30. Fin à 11.00 hres. (2e semaine).

LEVIS. — Univers Interdit (7) à 7.20. Des fleurs pour un espion (5) à 9.00 hres.

LIDO. — Deux minets pour Juliette (—) à 7.30. Le Gentleman de Londres (—) à 9.30 hres.

ODEON (Salle Dauphin). — La poursuite impitoyable (3) à 1.30, 5.25, 9.25. Les 7 écossais exploités (5) à 3.25, 7.45. Fin à 11.35.

ODEON (Salle Frontenac). — 7 secondes en enfer (—) à 1.50, 4.55, 8.30. Le sable était rouge (—) à 3.05, 6.40, 10.15. Fin à 11.55 hres.

PARIS. — Dr No (4) à 12.15, 4.00, 7.55. Goldfinger (3) à 2.00, 5.45 et 9.40 hres.

PIGALLE. — Les religieuses (5) à 12.45, 3.25, 6.50 et 10.00. Quatre balles pour Joe (6) à 2.20, 5.30 et 8.40 hres.

PRINCESSE. — Sujet court à 1.30. Compartiment tueurs (5) à 1.47, 5.06, 8.08. K-17 attaque à l'aube (—) à 3.25, 7.47, 10.06. Fin à 11.27 hres.

SILVER. — Les camionneurs de la nuit (4) à 7.30. Trois sur un sofa (A-4) à 9.00. Fin à 11.00.

STE-FOY (Salle Alouette). — Sur semaine: The Graduate (3) à 7.20, 9.20. Fin à 11.00. Matinée mercredi, samedi et dimanche: Sujets courts à 1.00, 3.05, 5.15, 9.10. The Graduate à 1.15, 3.25, 5.30, 7.20, 9.30. Fin à 11.00 hres. (4e semaine).

STE-FOY (Salle Champlain). — Sur semaine: Coplan ouvre le feu à Mexico (5) à 1.15, 4.30, 7.50. Coplan ouvre le feu à Mexico (5) à 1.15, 4.30, 7.50. Fin à 11.10.

ST-ROMUALD. — Fermé jusqu'à jeudi inclusivement.

STUDIO. — Représentation à 7.30, 9.45. Fin à 11.30 hres.

A L'AFFICHE 14ANS

CHRISTOPHER PLUMMER
ROMY SCHNEIDER
TREVOR HOWARD
CLAUDE RUGER
YUL BRYNNER

"TRIPLE CROSS"

TECHNICOLOR

AUSSI
URSULA ANDRESS
"UNE FOIS AVANT de MOURIR"

EN COULEUR

CARTIER: Une seule représentation à 7h. Triple Cross à 8h.45 — LAURET: Une seule représentation à 6h.45 Triple Cross à 8h.40

CARTIER 1019, AVENUE CARTIER 525-9340
LAURET 1044, 3e AVENUE 522-5050

Pour les bagarres et la séduction rien ne vaut...

14 ANS

COPLAN OUVRE LE FEU à MEXICO

GODZILLA AFFRONTÉ LA CHOSE

CAPITOL: Contin. depuis 1h.15 - Dernier spectacle au complet à 7h.45.
CHAMPLAIN: Contin. depuis 6h.15 - Dernier spectacle au complet à 7h.50.

CAPITOL CHAMPLAIN 526-0592
972, ST-JEAN 522-6200 - 2500, BOUL. LAURIER PLACE STE-FOY

4e SEMAINE!

indomptable ANGÉLIQUE

TECHNICOLOR

MICHELE MERCIER
ROBERT HOSSEIN

COMPLÉMENT DE PROGRAMME

QUAND LES PARENTS DORMENT

Centre d'Action Consciente - 661-8375

18 ANS réservé aux adultes

Une nouvelle conception du Centre de pèlerinage

Le Montmartre Canadien à un point tournant de son histoire

par Thérèse Dallaire

Bien que les pèlerinages soient aujourd'hui tout comme hier un acte de foi, ils ont perdu le caractère qu'ils avaient jadis. Ils ne sont plus une occasion pénitentielle, ils ne sont plus précédés de grande marche de groupe etc... S'il est vrai que nous nous acheminons de plus en plus vers une civilisation de loisirs, l'on voit facilement le rôle que peuvent jouer les pèlerinages, même s'ils doivent adopter un nouveau genre. Pour atteindre l'ensemble de la population, les sanctuaires doivent devenir des centres de sanctification des loisirs.

C'est ce qui ressort d'une entrevue que nous accordait hier, le R. Père Joseph Loiseleur a.s., supérieur du monastère des Pères Assomptionnistes et directeur depuis deux ans du Montmartre Canadien, centre québécois de la dévotion au Sacré-Coeur, qui célèbre cette année son 50e anniversaire de fondation.

Aucune manifestation d'envie ne soulignera cet anniversaire, si ce n'est la bénédiction du nouveau Centre de culture et de foi. Dans l'histoire de toute oeuvre, nous dit le Père Loiseleur, il y a des tournants et ces tournants constituent presque toujours des crises. Peut-être que le Montmar-

tre, avec son nouveau Centre, est arrivé à un de ces tournants. Ce qui importe, à un tel moment, c'est d'essayer de prévoir l'avenir en respectant l'inspiration du passé. Il est inévitable, poursuit-il, qu'un tel mouvement ne suscite des malaises, des critiques faites de bonne foi, des déceptions. Cela n'empêche qu'il faut avoir le courage d'entrer dans le mouvement avec foi, avec espérance aussi.

Le Montmartre Canadien, restera-t-il un Centre de pèlerinages au Sacré-Coeur?

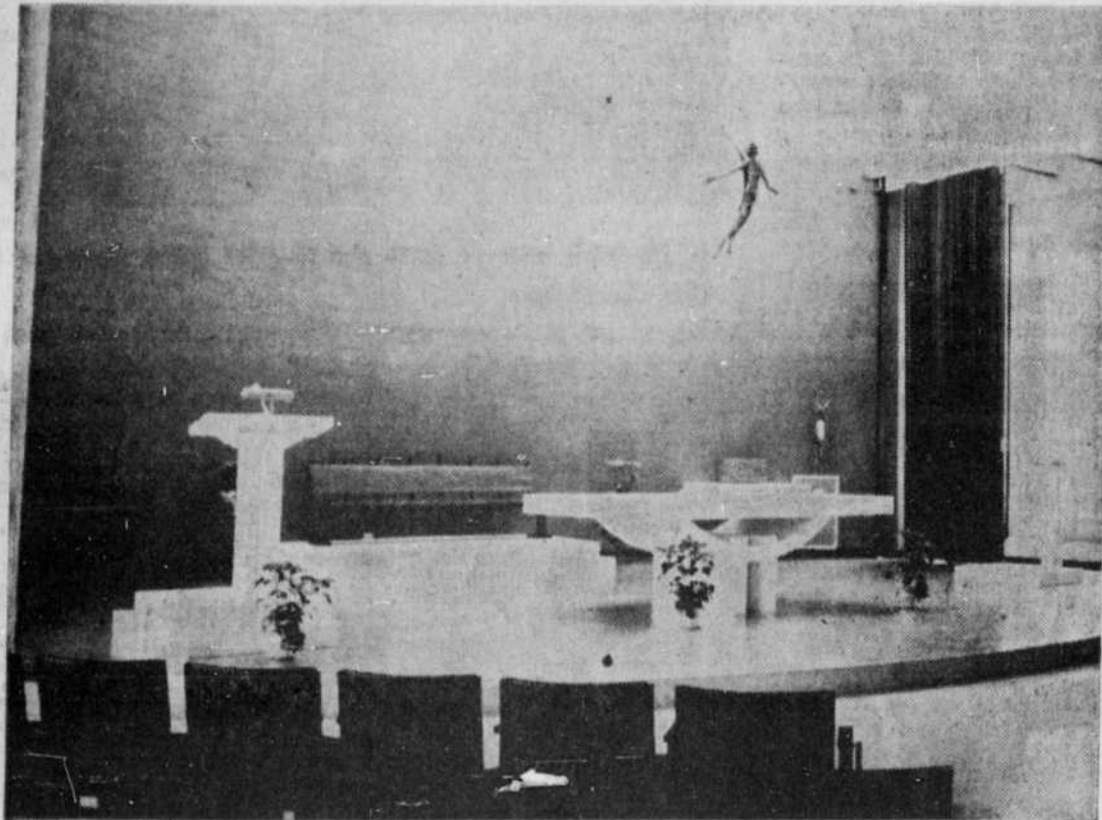
Oui, le Montmartre demeurera le centre québécois de la dévotion au Sacré-Coeur, mais nous lui ajoutons un nouveau complexe: Le Centre de Culture et de Foi. Il offre par sa belle et grande chapelle ainsi que par ses salles, des services aux oeuvres anciennes. Mais, le nouveau Centre doit offrir des services entièrement nouveaux.

Nombreuses initiatives: Parmi les activités projetées et qui débiteront en septembre, le Père signale: 1) des cours de catéchèse pour les adultes, c'est un excellent moyen d'enrichir leurs loisirs et de devenir des chrétiens adultes, des chrétiens d'aujourd'hui. 2) une discothèque baptisée "La Noctuelle" où les jeunes pourront danser et s'amuser dans un climat sain. Il n'y aura pas d'ex-

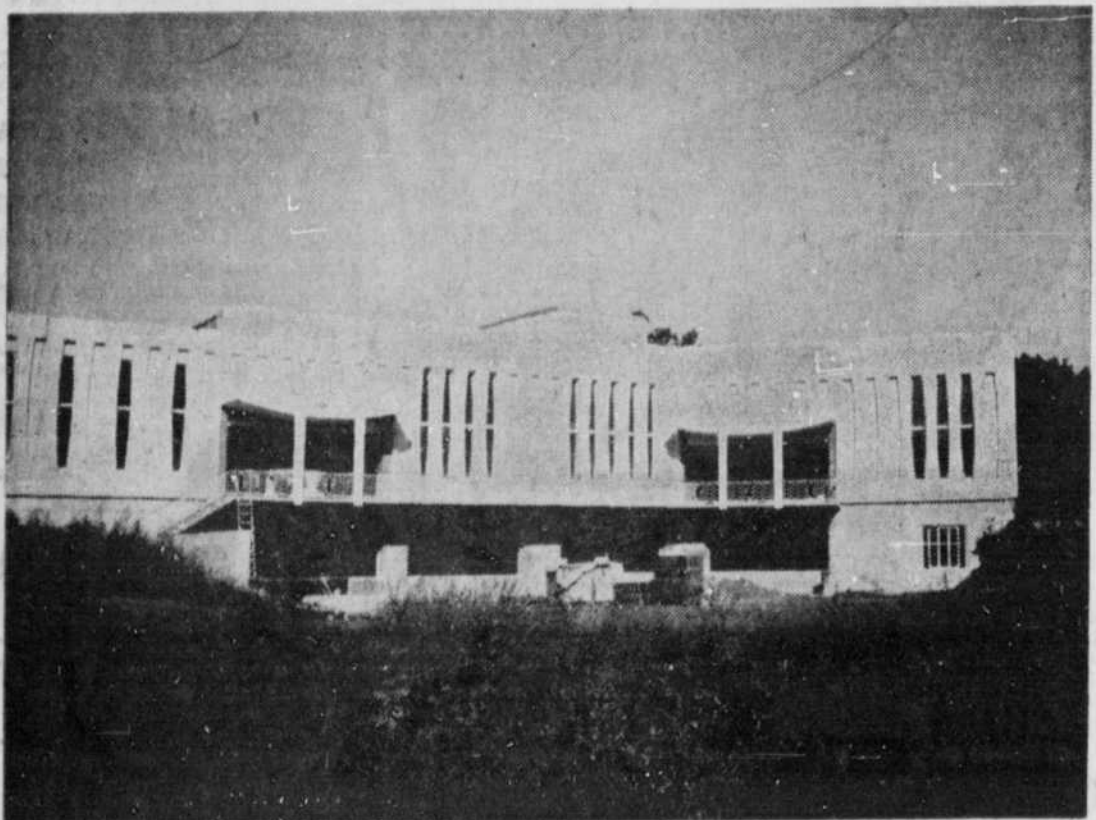
ercices de piété nous dit en riant d'un rire franc le Père Loiseleur. Les jeunes de Ste-Foy et de Sillery se sont plaints du manque de divertissement dans leur patelin, nous leur en fournissons. 3) l'organisation de séminaires de week-ends pour jeunes. Ils viendront discuter des problèmes qui les intéressent dans tous les domaines: éducation, religion, pauvreté, etc...

Beaucoup d'autres projets sont en gestation dans le cerveau du Père Loiseleur entre autres la possibilité d'un cinéma, genre ciné-club, offert aux pèlerins. Nous ne nous sommes pas équipés pour le moment nous déclarons notre interlocuteur, mais j'espère que dans un avenir prochain, nous pourrions présenter des documentaires sur les différentes provinces du Canada, sur les grands problèmes de l'heure, la drogue, la pauvreté, l'injustice sociale, la faim etc... et aussi sur les valeurs humaines et sociales qui existent et que nous ne voyons pas...

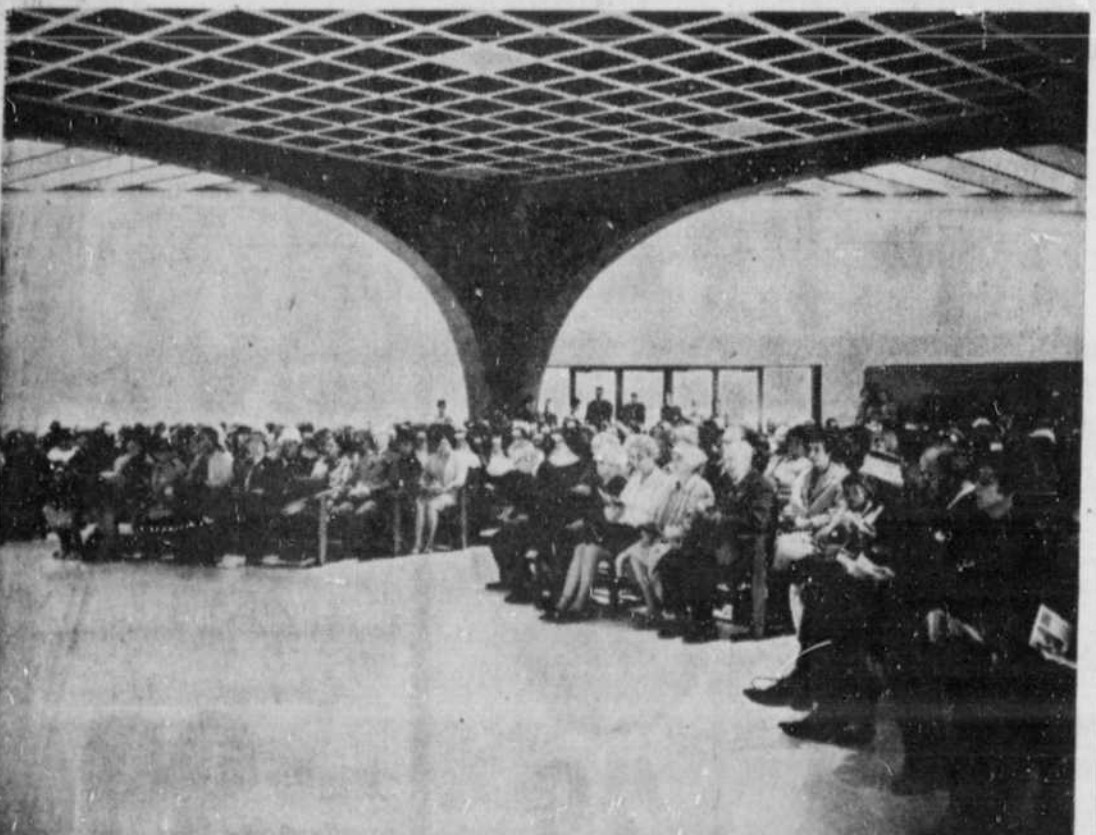
Le 50e anniversaire, du Montmartre Canadien, le 15 août en la fête de l'Assomption fête patronale du Centre, même s'il n'est pas souligné par des célébrations traditionnelles, n'en sera pas moins une page importante dans les annales, de la communauté québécoise des Assomptionnistes.



Le sanctuaire de la chapelle du nouveau Centre, sur une rotonde peu élevée de couleur or, où se dresse l'autel. Au-dessus, suspendu entre ciel et terre, un Christ de fer forgé, oeuvre de Lewis Pagé. L'office saint terminé, de hautes portes de noyer dissimulent le saint des saints, et la chapelle devient une salle de conférence.



Le nouveau Centre de culture et de foi dresse sa silhouette blanche sur le promontoire du Montmartre Canadien. Les plans ont été réalisés par l'architecte québécois André Gilbert.



La nef de la chapelle avec ses 518 sièges placés en demi-cercle. La lumière est diffusée d'une voûte réalisée de carreaux profonds. Une chapelle, belle d'une beauté de l'époque et dont la bénédiction soulignera le 50e anniversaire du Centre québécois de la dévotion au Sacré-Coeur.

PRÉPAREZ AISEMENT VOS REPAS AVEC DES...

Aliments délicieux en été

DOMINION

- SATISFACTION ABSOLUE GARANTIE
- SAUCE à SALADES Pot 16 oz 29¢ "Richmello"
 - TOMATES 5 btes 19 oz 95¢ de choix — "Domino"
 - GATEAU SULTANA 24 oz 59¢ "Richmello"
 - MUFFINS Quaker Pqt 15 3/4 oz 39¢ délicieux pour déjeuner
 - DONETTES Pqt de 24 34¢ assortis — "Richmello" Spécial!
 - PAINS à DINER Pqt de 12 27¢ "Richmello" — Frais du jour
 - TARTES CERISES 2 tartes 24 oz 99¢ ou BLEUETS — "Richmello" — Epar. 19¢
 - Beurre d'arachides Pot 45 oz 99¢ Richmello. Seulement au Dominion Spécial
 - SACHETS de THE Paquet de 100 49¢ Hilltop — Seulement au Dominion Spécial
- La qualité coûte moins cher que vous pensez!
- JUS de TOMATES 6 Btes 19 oz 95¢ DOMINO — Spécial

- ## POULET 39¢
- FRAIS CANADA CATEGORIE "A" éviscéré. Idéal pour le B.B.Q. 2 à 3 lbs LA LIVRE
- POULET en PANIER 41¢ Cat. "A" frais, prêt à cuire lb
 - CUISSES de POULET 53¢ frais, tendre — facile à cuire lb
 - Poitrines de poulet 63¢ Cat. "A" frais — prêt à cuire lb
 - ROULES COTTAGE Pqt 73¢ MIDGET — cry-o-vac — dégraissés, lb
 - BACON Pot 1 lb 69¢ sans couenne de marque Davon
 - SAUCISSES de PORC 59¢ pur Bilopage lb
 - SAUCISSES FUMÉES Pts 1 lb 55¢ Maple Leaf
 - FOIE ou AILES 39¢ de poulet frais lb
 - PAPIER ALUMINIUM 2 roul. 12" x 25' 69¢ SPECIAL! Alcan Foilwrap
 - CORNICHONS DILL Pot 24 oz 25¢ à la mode d'autrefois Bick Cheney — Spécial!
 - POUDINGS SHIRRIFF Paquet 4 oz 10¢ coque de saveurs assorties Spécial
 - CAROTTES en CUBES 8 btes 14 oz 89¢ ou betteraves en cubes Raymond — Spécial!

BREUVAGES aux FRUITS 3 Btes 48 oz \$1.00

ASSORTIS HI-C SPECIAL

MARMELADE SEVILLE 5 Pots 9 oz \$1.00

ORANGE OU DEUX FRUITS KRAFT SPECIAL

- DELICES assorties Pqt ré. 49¢ Bugles, daisies, whistles, boutons
- Cornets Robinson Pqt 20 29¢ pour crème glacée (48/57c)
- RELISH SUCRE 3 pots 12 oz 79¢ Hot-dogs, hamburger Coronation
- Arachides salées 13 oz 39¢ espagnoles York
- JUS DE TOMATES 10 Btes 10 oz \$1.00 Domino
- SAUCE à SALADES Pot 32 oz 59¢ MIRACLE WHIP DE "KRAFT" SPECIAL!
- RAGOUT IRLANDAIS 2 btes 14 oz 79¢ BOEUF, POULET OU DINDE — "CLARK" SPECIAL!
- PAIN de VIANDE 2 btes 12 oz 79¢ OU DE PORC — "AMBASSADOR" SPECIAL!

FRUITS et LÉGUMES frais chaque jour!

CERISES BING LA LIVRE 49¢

de la Colombie-Britannique No 1 du Canada — Sucrées

- PRUNES ELDORADO de la Californie, E.-U. No 1 LA LB 29¢
- CONCOMBRES FRAIS 2 pour 23¢ Récolte du Québec — No 1 du Canada
- RADIS DOUX 3 ppts pour 19¢ Du Québec — No 1 du Canada

CAFE Richmello SPECIAL Sac 2 lb \$1.49 Sac 1 lb 75¢

DETERSIF liquide DOMINO Spécial 32 oz 49¢

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Prix en vigueur jusqu'à la fermeture samedi le 20 juillet au Dominion: tous les magasins des villes de Québec et Montmagny.

DOMINION



45 - Longitude: ZERO



ACCRA, Ghana (15, 16, 17, 18 juin). — Ce tour d'Afrique n'est décidément pas un voyage vers l'inconnu. Bien des gens sont en effet passés avant nous et, de plus, les bons contacts ne manquent pas. Ainsi, comme à Abidjan, il y avait de la "parenté" pour nous accueillir à Accra. Cette fois c'était même de la vraie parenté, une cousine de ma fidèle compagne, Nicole Hamilton. Elle s'appelait autrefois Désillets et demeurait à Drummondville avec ses parents, M. et Mme Robert Désillets.

Mariée à M. F. Okoh, elle est établie désormais au Ghana où son époux est à l'emploi de la "State Insurance". C'est en compagnie de ces nouveaux hôtes très charmants que nous avons reconstruit nos forces et notre moral durant quatre jours, en visitant tout ce qui méritait d'être vu et en accomplissant toutes les démarches qui s'imposaient pour... repartir, vers le sud ou bien le nord, après une brève excursion si possible jusqu'au Togo et même au Dahomey, deux pays très étroits se côtoyant parallèlement en bordure du Nigeria où ça barde actuellement, au point qu'il ne fait pas bon s'y aventurer.

INCERTITUDE PUIS GRANDE DECISION

Le dimanche 16 juin, notre santé était à peu près rétablie, en dépit d'une forte humidité persistante et des orages plus ou moins violents. Quant au moral, il était lui aussi en meilleur état, grâce à la favorable perspective d'une visite au Togo et au Dahomey. Nous savions toutefois que ce prolongement ne constituait en fait qu'un cul-de-sac et qu'il faudrait revenir à Accra pour embarquer sur un bateau avec le Fenec, soit en direction de l'Afrique du Sud ou bien en mettant le cap sur l'Europe.

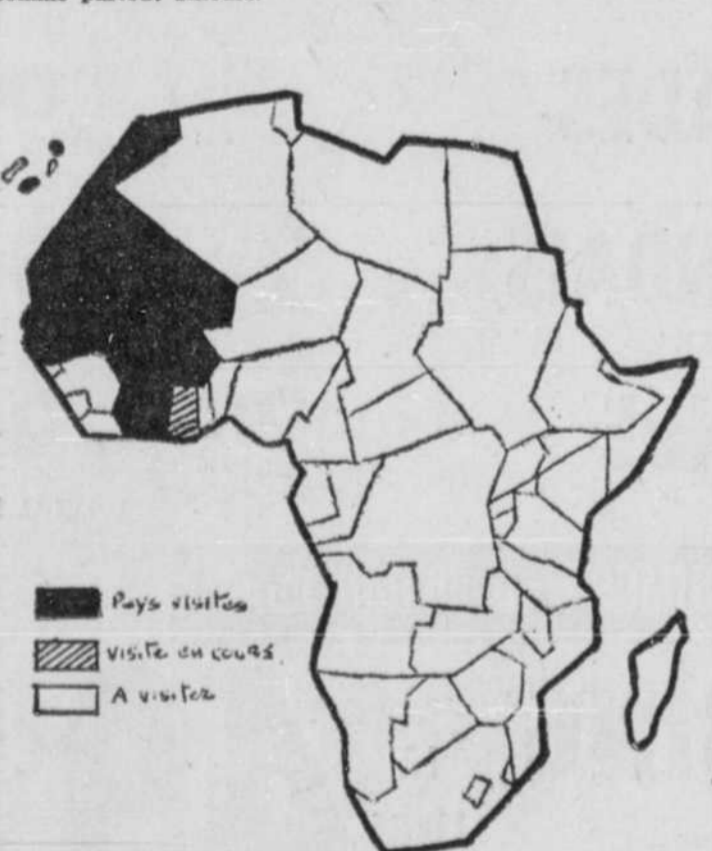
Le 17, les probabilités devinrent des certitudes. Il était définitivement possible d'aller faire un tour au Togo et au Dahomey et il y aurait moyen de poursuivre ensuite le voyage sur la mer. Il restait seulement à savoir dans quelle direction, le nord ou le sud? ... Le 18, la décision fut prise, après bien des calculs, des anticipations et des hésitations. Nous avons tout d'abord envisagé un transbordement au Cameroun par où on aurait pu descendre vers l'Afrique du Sud ou couper court à travers l'Afrique Centrale, afin de rejoindre le Kenya. Ce projet étant presque irréalisable à cause de la barrière des pluies coupant toutes liaisons terrestres à l'intérieur du continent, il fallait alors considérer une autre issue, celle d'une longue croisière sur l'Atlantique, par delà l'Equateur, jusqu'en Afrique du Sud, plus précisément à Luderitz, un petit port situé sur le littoral du "South West Africa", à environ 800 milles au nord du Cap de Bonne-Espérance. Un seul bateau doit se rendre par là sous peu et ça coûte \$275.00 pour chacune, sans compter le billet de "passage" pour la voiture. Ça fait pas mal cher, surtout pour Nicole et même pour moi car tout en étant assez larges, mes ressources financières ne sont pas sans limites.

Tenant compte des dépenses que la poursuite du voyage aurait entraînées sur la terre ferme, et poussées par la commune ambition de compléter la "grande boucle", nous avons quand même décidé de continuer plus bas, pour contourner la pointe extrême de l'Afrique, en empruntant la seule voie nous y conduisant avec certitude, celle de l'océan.

Nous ne pourrions donc pas visiter huit pays par lesquels passait l'itinéraire original. C'est réellement dommage mais inévitable. Adieu donc au Nigeria, au Tchad, au Cameroun, à la République Centre-Afrique, au Rio-Mundi, au Gabon, au Congo et à l'Angola. Des circonstances majeures nous en écartent, en dépit du grand désir de les traverser. La décision étant prise, nous avons immédiatement fait ce qu'il fallait faire pour réserver des places sur le cargo devant prochainement partir d'Accra, pour l'extrême sud.

LONGITUDE : ZERO

La capitale du Ghana est située tout près du méridien de Greenwich, celui servant de point zéro au calcul des longitudes. Je souligne ce détail, non pour son importance, mais pour son originalité. Accra n'est pas très loin non plus de l'Equateur, à peine à cinq degrés au nord.



De larges avenues ressemblant à celle du campus de Laval découpent le territoire de l'Université et facilitent le va-et-vient des étudiants qui disposent d'une banque, d'un bureau de poste et d'une quantité d'autres services. Un bloc résidentiel est sur le point d'être achevé. Il sera élevé mais suffisamment à l'écart du complexe pour ne pas "dénaturer" l'ensemble architectural, comme il faut le déplorer à Québec où le vieil aspect de la cité se fait écorcher vif par les constructions modernes...

Nous avons également jeté un coup d'oeil au futur aéroport d'Accra et au "Flagstaff House", l'ancienne résidence présidentielle qui fut la cible d'un coup d'Etat causant la chute de N'Krouma. Aujourd'hui, ce sont les généraux de l'armée ghanéenne qui l'occupent.

Le 16 juin, et toujours avec les Okoh comme guides, nous avons visité le port de Tema près duquel se trouve un centre industriel où travaillent pas moins de 300 techniciens canadiens, soit dans l'usine de l'ALCAN ou pour la GHANA-CANADA Aluminium Co.

Poussant un peu plus loin, nous avons pu voir le grand barrage d'Akosombo, sur la rivière Volta. Plusieurs pays, (dont le nôtre) contribuent au financement de cet ouvrage hydro-électrique que l'on aménage dans un lieu autrefois situé en pleine brousse. Aujourd'hui, une petite ville se développe près du barrage. Il y a même un hôpital, une banque, un hôtel, une caserne de pompiers et divers édifices administratifs. C'est un endroit bouillonnant d'activité, à peu de distance d'un coin marécageux fréquenté par des crocodiles. Du haut d'un pont, nous avons attendu un bon moment pour en apercevoir mais ils ne daignèrent pas faire surface.

Cette région industrielle est reliée avec la capitale par une autoroute d'une quinzaine de milles que nous avons suivie pour revenir à Accra, jouissant du plaisir de rouler sur un chemin aussi "volonté". Voilà bien longtemps que cela ne nous était pas arrivé...

La circulation est très dense "en ville". Les véhicules que l'on voit le plus sont des autobus, en dépit de leur petite taille. Ces "lorry" assurent le transport en commun de façon autonome. Ils appartiennent à des propriétaires différents qui sollicitent les clients par des inscriptions peintes en avant ou en arrière comme celle-ci: "Any way", "Think twice", "Alone", "God is King", "Money is King", "Time is money", "You can't escape", etc. Beaucoup de commerces et surtout les restaurants suivent cette mode. L'un d'eux s'appelle: "Don't Mind Your Wife".

PRECIEUSE ASSISTANCE

Les représentants officiels du Canada en Afrique sont "en or". A Accra, le haut commissaire, M. Hart, et son conseiller, M. Jean-Marie Déry, d'Ottawa, nous ont grandement facilité la solution des problèmes administratifs que doivent affronter les "touristes" au Ghana. C'est surtout notre voiture qui en était la cause. Sans une lettre de recommandation du haut commissaire, il aurait fallu payer une taxe d'importation remboursable à la sortie du pays mais en "cedi", monnaie ghanéenne n'ayant pas cours ailleurs. M. Hart a donc garanti que notre "land rover" repartirait avec nous.

D'autre part, les chauffeurs de taxis sont ou très roublards ou peu perspicaces. Ils peuvent se comparer à ceux de la Jamaïque si bien décrits par Jean Pouliot dans l'Action, lors de son reportage sur les Jeux de l'Empire. Ici, à Accra, ils disent toujours "oui", même s'ils n'ont pas compris ce qu'on leur dit. Ainsi, ayant demandé à l'un d'entre-eux de nous conduire au bureau de la "Holland Ship Line", sur l'Avenue de la Liberté, il acquiesça et nous nous sommes retrouvés près d'un phare au bord de la mer. Il croyait que nous voulions voir des bateaux...

Par contre, un Togolais a conquis notre sympathie. Dans la matinée du 17 juin, il nous interpella dans le hall du Haut Commissariat du Canada. Ayant appris que nous devions aller à l'ambassade du Togo, il s'offrit comme guide, en nous donnant l'impression qu'il devait être un haut commissaire, ce qui pouvait faciliter l'obtention du visa désiré. Chemin faisant, nous devions toutefois apprendre qu'il était seulement le cuisinier de notre haut commissaire. Il avait tout bonnement décidé de s'offrir une petite distraction l'éloignant de ses devoirs et il nous fit faire de nombreux détours pour prolonger son plaisir...

ÇA VA UN PEU MIEUX

Du côté santé, ça va un peu mieux, probablement grâce à l'entéro-vioforme, un médicament "spécialisé" dans le combat des malaises intestinaux. On se fatigue toutefois rapidement dans l'atmosphère lourdement humidifiée. Souhaitons que ce rétablissement ne soit pas temporaire...

Invitées à souper au restaurant par nos amis Okoh, nous avons goûté à quelques spécialités de l'art culinaire ghanéen en mangeant notamment du platane frit et des crêpes aux bananes. Ce n'était pas si méchant...



● Contraste noir et blanc sur le sable d'une plage aux environs d'Accra.

GINETTE VACHON

SURVEILLEZ
notre
CIRCULAIRE

Elle vous réserve des suggestions avantageuses

Prix en vigueur jusqu'à samedi le 20 juillet 1968

PROFITEZ DE NOS SPECIAUX DE VIANDES
pour déguster un délicieux
repas de poulet

POULET FRAIS

Canada, Catégorie A
éviscéré, 5 à 7 livres

.49

livre

MARCHE D'ALIMENTS

Trans Québec

BANANES CHIQUITA

2/29

livres

JAMBON "GENRE DINER" (1/2 de fesse cuite) lb	.99
BACON TRANCHE V.P.	lb .79
EGG ROLLS BILOPAGE	bte de 6 .49
TETE FROMAGEE BILOPAGE	Bol 12 oz .43

GERISES BING

Etats-Unis, No 1

lb **.59**

TOMATES VIRGINIE

Etats-Unis, No 1

Cello 2 livres **.49**

PETITS OIGNONS

De Québec, No 1

3 pqs **.25**

EAU DE JAVEL CONCENTREE MIXO

Cont. 128 oz **.69**

BREUVAGE ORANGE GRANADA

Cruche 64 oz **.39**

PAPIER DE TOILETTE SOFT-RITE

Blanc ou couleurs assorties

8 rouleaux pour **1.00**

FEVES GERMEES MONTREAL

2 boites 28 oz **.39**

LAIT EN POUDRE SUPER LACTA

3 livres **\$1.09**

VINAIGRE BLANC HEINZ

Bouteille 33 oz **.29**

SAVON IVORY PERSONNEL

10 max pour **\$1.05**

COLLECTIONNEZ CE JOLI SERVICE DE VERRERIE EN CRISTAL

Cette semaine: BOL A CEREALES

.29

CRISTAUX DE SAVEUR TANG

4 pour **.89**

SAUCE B.B.Q. A L'OIGNON HEINZ

Bouteille 12 oz **.35**

MOUCHOIRS PAPIER KLEENEX BOUTIQUE

3 boites 130 **.89**

PRIME DE LA SEMAINE

Ensemble de 6 couteaux à steak

lame en acier inoxydable, manche en corne de qualité.

Valeur régulière: 1.29

SPECIAL: .99

FROMAGE TRANCHE MAPLE LEAF

Cello 8 oz **.39**

HUILE MAIS MAZOLA

Bouteille 32 oz **.89**

DETERGENT AJAX

Pour lessive avec bols à usage ménager

format géant **.93**

JUS DE TOMATES HEINZ FANTAISIE

6 boites 20 oz **.95**

SAUCE CHINOISE MONTREAL

Bouteille 5 oz **.37**

DETERGENT AJAX

pour lessive avec assiette à usage ménager

format géant **.93**

MOUTARDE SCHWARTZ

Bouteille 16 oz **.27**

BISCUITS LIDO MIXTES-100

Bouteille 36 oz **.89**

PATE A DENTS COLGATE THE des BOIS

format géant **.63**

OLIVES FARCIES GATTUSO

Bouteille 12 oz **.57**

ARACHIDES PLANTERS SALES BLANCHES

Cello 10 oz **.39**

NOURRITURE CHIENS DR. BALLARD

Boeuf, foin, poulet

4 boites 15 oz **.59**

OIGNONS MARINES SUCRES GATTUSO

Bouteille 12 oz **.49**

ARACHIDES PLANTERS SALES BRUNES

Cello 10 oz **.37**

NOURRITURE CHATS DR. BALLARD

Poison, poisson, viande et lait

4 boites 15 oz **.77**



● Le "Fenec" sur une route du Ghana

c'est
GIGANTESQUE

DEMAIN

18 juillet

**VENTE
1 JOUR**



On le dit!... Et c'est vraiment gigantesque!
L'inégalable vente 1 JOUR Pollack, la vente
de l'année, celle que vous attendiez!... Dès
9 heures jeudi matin, jusqu'à 9:30 hres à
Québec, et jusqu'à 10 heures à Sainte-Foy,
des aubaines fantastiques! Consultez le cahier
de la vente 1 JOUR Pollack

Commandes téléphoniques acceptées
dès aujourd'hui.

Composez **529-9292**

● Par exception la vente débute à 9 heures aux 2 MAGASINS

Pollack
QUEBEC SAINTE-FOY

En France, fin juillet

Le Québec n'a pas été invité à la conférence sur les choses du pays

Par Jacques DALLAIRE

Le Québec ne participera pas à la conférence sur les affaires canadiennes, qui doit se tenir en France, du 22 au 31 juillet prochain, pour la simple raison qu'il n'a été ni consulté ni invité officiellement.

Le Canada au sein de l'abondance" groupera une trentaine de personnes du pays, dont le ministre Gérard Pelletier, M. Marcel Faribault, candidat conservateur défait lors des dernières élections fédérales, des membres de la commission BB et des professeurs d'université. Les discussions se dérouleront en français.

D'autre part, encore tout étonné d'être impliqué dans cette affaire, le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay, a précisé pour sa part que son ministère n'avait rien à voir dans tout cela. Il s'est refusé à tout autre commentaire, préférant que l'on communique avec M. Guy Frégault, directeur de la

coopération avec l'extérieur au ministère des Affaires internationales. "Il est possible, a dit ce dernier, au cours d'un entretien téléphonique, qu'au cours d'activités sociales à Paris on ait parlé de la tenue de cette conférence et de la participation du Québec, mais rien d'officiel n'a été fait. Aucune cor-

respondance n'a été échangée, sauf une ou deux lettres personnelles adressées à M. Jean Vallerand".

M. Vallerand est conseiller culturel auprès de la délégation du Québec à Paris. Il avertit qu'il a été invité personnellement par Mme Desjardins à venir présenter une communication sur la musique à l'oc-

casion de cette conférence. TROP occupés par ses fonctions, M. Vallerand n'a pas accepté l'offre.

SANS LE QUEBEC
Cependant, les ministères des Affaires intergouvernementales et des Affaires culturelles, de même que la délégation générale à Paris, n'ont pas été consultés à ce sujet, a conclu

le porte-parole du gouvernement.

La conférence se déroulera donc sans la présence du Québec et portera sur des sujets aussi divers que la politique intérieure, l'économie, les affaires étrangères, l'éducation, la vie urbaine, les ressources naturelles, le bilinguisme et les arts.

La province cherche 350 nouveaux fonctionnaires

(J.D.) — Dans le cadre des cérémonies marquant l'inauguration, jeudi après-midi, à Rimouski, de l'ODEQ (Office de Développement de l'Est du Québec) le gouvernement du Québec lancera une vaste campagne visant à recruter 350 nouveaux fonctionnaires.

Un porte-parole du ministère du Travail de la province a fait savoir, hier, que les modalités de cette campagne seront connues demain, alors que le ministre de la Santé, Famille et Bien-Être social, M. Jean-Paul Cloutier, représentant officiel du gouvernement, fera connaître les vues de l'Etat à cet effet.

Toutefois, on a appris que le gouvernement accordera la priorité au recrutement régional, c'est-à-dire que les personnes habitant le Bas St-Laurent auront préférence sur ceux demeurant dans d'autres régions de la province ou qui sont déjà à l'emploi de l'Etat.

De ces 350 nouveaux fonctionnaires, 120, précise-t-on,

Ils fabriquaient de la fausse monnaie

KINGSTON, Ont. (PC) — Jean-C. Houle et son frère Gilles, tous deux de Québec, ont été reconnus coupables mardi de fabrication de fausse monnaie. Ils seront détenus jusqu'au 19 juillet alors qu'ils connaîtront leur sentence.

Tous deux ont plaidé coupable aux accusations portées contre eux. La police a été alertée le 21 juin par le propriétaire d'un magasin de vêtements qui avait des soupçons sur l'argent que lui avaient donné les deux jeunes gens.

Le ministère du Tourisme va s'occuper désormais du saumon

QUEBEC (P.C.) — La juridiction de la pêche commerciale au saumon de l'Atlantique dépendra désormais uniquement

du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, selon un arrêté en conseil qui vient d'être adopté à Québec.

Elle était placée, jusqu'à maintenant, sous l'égide du ministère de l'Industrie et du Commerce.

L'arrêté ministériel stipule donc que la responsabilité administrative de l'aménagement du saumon de l'Atlantique, sous juridiction québécoise, tant au point de vue sportif que commercial, sera assumée par un seul ministère.

Cette mesure fait suite à l'une des plus importantes recommandations du rapport Carter qui préconisait que tous les as-

pects de l'aménagement des rivières à Saumon, de même que l'exploitation de la pêche commerciale et sportive de cette

espèce, la recherche, etc., le tout du ressort des Etats fédérés, puissent être confiés à un seul ministère.

On reprend ce qu'on a laissé

Le "Halifax City" est actuellement accosté face au hangar 27, afin de prendre une partie de la cargaison laissée mardi dernier dans le port de la capitale par le "Coventry City". On se souvient qu'à cause de la grève des employés de la voie maritime, les propriétaires de ce navire avaient décidé de décharger les 4,000 tonnes d'acier général que ses cales contenaient. Aujourd'hui le "Halifax City" prend 350 tonnes de cette cargaison qu'il ira débarquer dans un port des Grands Lacs. Le reste doit être livré par camion et chemin de fer aux Etats-Unis et dans les Grands Lacs.

Les postiers et les facteurs sont fin prêts pour la grève

(Par Bernard Racine de la P.C.)

MONTREAL. — Les facteurs et les postiers de la région de Montréal sont prêts à entrer en grève dès cinq heures jeudi matin, en même temps que tous les employés des Postes d'un bout à l'autre du pays.

M. Maurice Brière, président du syndicat des facteurs de Montréal, a révélé que tous les chèques de pensions de vieillesse, de pensions d'anciens combattants et de mérites nécessaires, ordinairement distribués vers la fin du mois, avaient déjà été distribués et que la livraison des chèques d'allocations familiales, qui se fait normalement vers le 20 du mois, devait être terminée au plus tard ce matin.

"Nous ne faisons pas la grève sur le dos du public, a dit M. Brière. Nous faisons la grève pour revendiquer les droits des employés des Postes auprès de leur employeur".

M. Brière ainsi que M. Marcel Perreault, président du Syndicat des postiers de Montréal, s'attendent tous deux que la grève ne pourra durer moins de 10 jours.

LIVRAISON
M. Brière a déclaré que Rod Transport, compagnie qui s'occupe de la cueillette et de la livraison des lettres, cessera de fonctionner dès cinq heures, jeudi matin.

"Le président du syndicat des employés de la Rod Transport nous a certifié qu'aucun membre de son syndicat ne briserait une ligne de piquetage", a dit M. Brière, qui a noté que c'était là un bel exemple de solidarité syndicale étant donné que les employés de Rod Transport appartiennent à la CSN et que les employés des Postes sont simplement affiliés à la FTQ.

Le plus curieux, a expliqué M. Perreault, c'est que nous tentons actuellement d'en venir à une entente pour un contrat de travail qui devait commencer le 1er août 1967 et se terminer le 30 septembre prochain. Il nous faudra donc commencer à négocier un au-

tre contrat dès le mois d'octobre.

"Ce qui signifie que dès le mois d'octobre ou au plus tard l'hiver prochain, il est possible que nous soyons encore en lutte contre le gouvernement".

Le Bureau national de direction de la grève est située à Ottawa. A Montréal, le directeur général de la grève, M. Michel Lareau, sera assisté d'un conseiller technique prêté par le Congrès du travail du Canada, M. Maurice Hébert.

Le comité de la grève à Montréal comprend l'exécutif de l'Union des facteurs et celui du Syndicat des postiers. Durant tout le temps de la grève, seuls l'officier régional, M. Lareau et les deux présidents des syndicats en grève, MM. Perreault et Brière, seront autorisés à faire des déclarations officielles.

Une commission de stratégie a été formée qui comprendra le directeur-général, les exécutifs des deux syndicats ainsi que les chefs des comités de piquetage, du transport, de discipline et des sous-comités de la région de Montréal, c'est-à-dire ceux de Laval, de Jacques-Cartier et de Lachine-Pointe-Claire.

Un comité de patrouille a été formé et il visitera les lignes de piquetage afin de s'assurer que tout se passera dans l'ordre.

"On ne se battra certainement pas sur les lignes de piquetage", a déclaré M. Perreault. "Ce n'est pas notre habitude". Il a expliqué qu'à Montréal, le Syndicat des postiers groupait environ 3,500 membres et que celui des facteurs en comprenait environ 1,900 de sorte que les deux syndicats, comprenant un total de 5,400 membres, négocient au nom de quelque 6,000 employés.

Quant aux employés qui ne sont pas syndiqués, a dit M. Brière, "nous leur demandons de respecter nos lignes de piquetage, mais nous ne les empêcherons pas d'entrer dans les bureaux de poste".

M. Perreault a expliqué que

les lignes de piquetage seraient maintenues 24 heures par jour aux endroits fonctionnant normalement 24 heures par jour, comme le bureau de poste central et celui de Dorval. Ailleurs, les lignes de piquetage seront en place seulement durant les heures d'affaires ordinaires.

Il n'y aura pas de piquetage dans les sous-bureaux de poste qui pourront ouvrir comme à l'ordinaire, étant donné que les employés de ces bureaux de poste ne travaillent pas directement pour le gouvernement.

Les membres des équipes de piquetage seront remplacés à toutes les deux ou trois heures. Les facteurs devront faire du piquetage tous les jours tandis que les postiers, étant plus nombreux, ne seront appelés à travailler qu'à tous les deux ou trois jours.

M. Brière a déclaré qu'il n'y aurait pas de piquetage massif, qu'on s'en tiendrait au strict minimum prévu par la loi.

Autres comités
Un comité de secours et de bien-être a aussi été formé dans le but d'aider les familles en grève, dans les cas extraordinaires seulement cependant. M. Perreault a expliqué que ni l'un ni l'autre des syndicats ne possèdent un fonds de grève et que par conséquent, les grévistes ne recevraient rien durant l'arrêt de travail.

"C'est bien là un signe qu'on n'est pas des gars qui se préparent à la grève", a dit M. Perreault. "Et il faut que la population note que nous avons tout fait pour l'exempter".

Outre les comités déjà nommés, l'organisation comprendra des comités de finance, de publicité et d'information, de création, de votation, de transport et de discipline et d'éducation.

Les pancartes qui serviront au piquetage étaient déjà prêtes mardi. Elles sont très sobres, et portent simplement des inscriptions comme "Justice pour les employés des Postes", ou "CUP en grève pour contrat".

Le débrayage est inévitable selon les chefs syndicaux

MONTREAL (P.C.) — Les dirigeants montrealais du Syndicat des postiers et de l'Union des facteurs ont effectué, hier, les derniers préparatifs en vue de la grève qui ne pourra, selon eux, être évitée.

M. Maurice Brière, de l'Union des facteurs, a dit que déjà tous les chèques de pensions de vieillesse, de pensions d'anciens combattants et de mérites nécessaires, ordinairement postés vers la fin du mois ont été distribués. La livraison des chèques d'allocations familiales doit se terminer aujourd'hui.

D'autre part, des ententes ont été conclues lundi avec le maître de poste de Montréal, M. Hector Cormier, et les autres employés qui ne font pas partie de l'unité de négociations.

Ainsi, les quelque 1,000 employés à temps partiel et les 300 auxiliaires d'occasion seront mis à pied pour la durée de l'arrêt de travail et auront droit à l'assurance-chômage.

Il en sera de même pour les 500 employés de la compagnie. Rod Service chargée de faire la levée des boîtes postales. Ces derniers sont affiliés à la Confédération des syndicats nationaux.

A Montréal, c'est M. Maurice Hébert, conseiller technique mis à la disposition des postiers par le CTC, qui, à toutes fins utiles, dirigera la grève. C'est lui qui avait dirigé les opérations de l'arrêt de travail de 1965.

M. Michel Lareau assurera la liaison avec le Conseil des unions des postes à Ottawa.

Tous les matins, les membres des comités de grève et de stratégie tiendront une réunion avec ceux des comités de discipline et d'éducation, de piquetage et de transport.

Une patrouille parcourra la ville pour s'assurer que tout se déroule dans l'ordre au quel 50 endroits où seront dressés des piquets de grève. Les lignes de piquetage seront en place partout durant les heures habituelles de travail.

Contrairement à ce qui s'était passé en 1965, le vote qui sera pris sur l'entente conclue par leurs représentants syndicaux sera secret. Les 3,011 membres du syndicat des postiers et les 1,900 de l'Union des facteurs se rendront alors à l'aréna Maurice-Richard à Montréal.

La police demande aux citoyens de faire preuve de vigilance

MONTREAL PC — La police de Montréal a demandé mardi aux Montréalais de surveiller leurs boîtes aux lettres contre les voleurs que la grève des postiers prévue pour jeudi pourrait attirer.

Le lieutenant Roger Lavoie, directeur du bureau de la prévention criminelle, a publié un avis de-

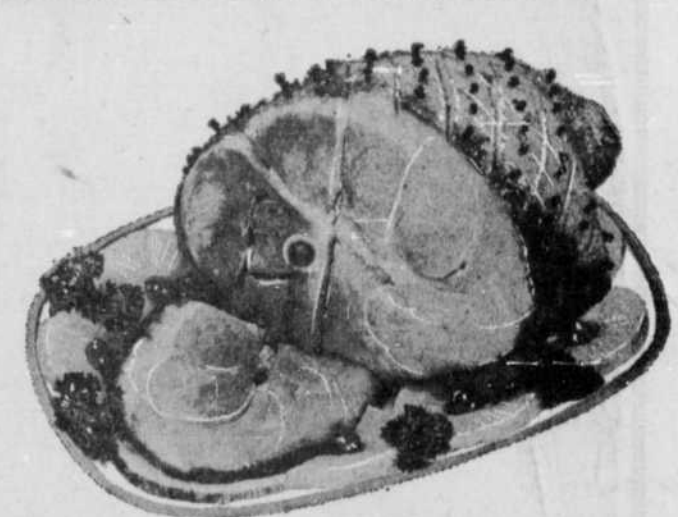
mandant à la population de vérifier les boîtes aux lettres aussitôt après la distribution du courrier.

Un porte-parole de la police a déclaré que les autorités craignent qu'un grand nombre de voleurs ne soient tentés de subtiliser dans les boîtes aux lettres les chèques de la Sécurité

sociale ou autres envoyés ces jours-ci par la poste pour livraison avant la grève.

Dans toutes les parties de la ville, la police a été requise de veiller sur les boîtes postales dans les rues et celles des immeubles d'appartement, contre toute personne d'apparence sus-

nous satisfaisons les appétits et les budgets aussi



FRUITS & LEGUMES FRAIS

VIANDE DE CHOIX

CELERI

CALIFORNIE

GR. 24

Croustillant

le pied

.33

TOMATES

Importées de Caroline

2 Cello lbs .49

PRUNEUX

SANTA ROSA 4 x 5 Etats-Unis

2 douz. .69

FESSE de JAMBON

CUITE PRETE A MANGER COMPLETE OU MOITIE

.63

La livre

TRANCHE DU CENTRE (STEAK)

1A LB .89

SAUCISSES FUMÉES COORSH VAC. PACK.

1a lb .59

BOLGNA MAPLE LEAF TRANCHE OU MORÇEAUX

1a lb .39

BEURRE D'ARACHIDES PLANTERS Jarre frig. 16 onces .43

SAUCE HOT CHICKEN A LA CANADIENNE 15 onces 4/.69

POMMES DE TERRE INSTANTANÉES SHIRRIFF 6 onces 2/.53

SAUMON SOCKEYE CLOVER LEAF 8 onces .69

FROMAGE TRANCHE CANADIEN KRAFT 8 onces .39

BREVUAGE AU CHOCOLAT JIFFY 2 lbs .69

MARMELADE SHIRRIFF GOOD MORNING 24 onces .55

ESSUIS-TOUT KLEENEX 2 rouf. .49

SERVIETTES DE TABLE BALLETT 60 serviettes 2/.39

DETERGENT LIQUIDE POUR LA VAISSELLE MIR 24 onces 2/.79

MOUTARDE SCHWARTZ 24 onces .33

CATSUP NATIONAL 23 1/2 onces .35

REUSH RAYMOND 16 onces .33

PAPIER DE TOILETTE BLANC OU COUL. CAPRI 8/.85

HUILE VEGETALE GATTUSO 32 onces .63

CREME GLACEE FESTIVAL LAVAL 3 chopines .63

PAIN DE VIANDE ROY-ALL 12 onces .39

CRISTAUX ORANGE RISE'N SHINE 3 1/2 onces 4/.79

SAUCE SUNDAY SHIRRIFF 8 onces 2/.49

SPAGHETTI AUX TOMATES LIBBY'S 19 onces 2/.49

SEL EFFERVESCENT ENO large .99

THE SALADA PRIOR PARK Sachets 100 .59

CEREALES KELLOGG CORN FLAKES 12 onces 3/.89

SOUPE HABITANT POIS OU LEGUMES 8 onces .10

FARINE TOUT USAGE ROBIN HOOD 7 lbs .73

Confiez à "l'Action" vos travaux d'impression

l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement vous l'adopterez définitivement

La grève des postiers

Embargo sur le courrier depuis hier

OTTAWA (P.C.) — L'administration des postes du Canada a déjà informé tous les pays avec lesquels elle a des accords postaux, de la suspension du service postal au Canada à partir d'hier soir.

Un porte-parole de l'administration a déclaré dans une interview que des télégrammes ont été envoyés à toutes les administrations postales avec lesquelles le Canada traite, ainsi qu'à l'Union postale universelle, à Berne, en Suisse, les informant de l'embargo sur le courrier et de la grève des postiers prévue pour jeudi matin à 5 heures (h.a.e.).

Le porte-parole ajoute que cet avertissement suffit pour que ces pays "arrêtent le flot de courrier vers le Canada".

Le département des postes a contacté directement toutes les administrations postales en Amérique du Nord et du Sud, en Europe, et dans les pays du Commonwealth. L'Union postale universelle doit informer ses membres de cet embargo, soit plus de 100 pays.

Les postes britanniques continueront d'envoyer leur courrier au Canada malgré la possibilité de grève des postes canadiens.

Un porte-parole des postes britanniques a déclaré hier que l'envoi du courrier se poursuivait régulièrement à moins que les autorités de Grande-Bretagne "ne soient informées par l'administration postale canadienne de l'impossibilité de l'accepter en tout ou en partie".

Les postes britanniques, à côté du porte-parole, sont au courant des récents événements au Canada. Si les responsables canadiens avisent la Grande-Bretagne qu'ils ne peuvent plus accepter de courrier, les autorités britanniques emmagasineront leur courrier en direction du Canada et aviseront la population de la situation.

Par ailleurs, à Toronto, le premier ministre de l'Ontario, M. John Roberts, a déclaré hier qu'advenant une grève postale, le gouvernement provincial organisera un courrier spécial qui livrera la correspondance entre les ministères.

Il a dit à la Législature que ce service partira de Toronto et fera la navette entre neuf centres: Windsor, Brantford, Cornwall, Ottawa, Fort Erie, Owen Sound, Sudbury, Timmins et Lakehead.

"Ces services de transport se feront par camions, automobiles et avions, et seront assurés principalement par la police provinciale et les ministères des Terres et Forêts et de la Voirie", a dit M. Roberts. Le service d'urgence sera administré par le bureau de poste législatif, à Queen's Park.

Le premier ministre a dit que ce service sera semblable à celui qui avait été organisé au cours d'une grève des postes, en 1966, et qui s'était révélé très efficace.

Docteurs Remy Beaulieu J.-Ls LaBarre OPTOMETRISTES EXAMEN DE LA VUE et verres de contact 363, de la Couronne Tél.: 524-2413

NE RESTEZ PAS SOURDS! Découpez ceci! En vous dépêchant vous pourrez recevoir GRATUITS un livre très intéressant, démontrant comment vous retrouverez une audition normale des deux oreilles, vous saurez qui vous parle et d'où vient le son. Vous trouverez, décrite en termes simples et en images, une extraordinaire nouveauté de Beltone destinée aux personnes qui ne veulent pas porter d'appareil acoustique. Voulez-vous retrouver une 2e chance de bonheur en famille, de succès en affaires et en société? Écrivez et vous recevrez ce livre précieux dans un emballage ordinaire.

CENTRE BELTONE J.-R. PEYROT, dépt 26 451 est, boul. Charest Québec

Etat satisfaisant de la balance commerciale du Canada en 1968

Au moins un mort:

La vague de chaleur persiste en Ontario

TORONTO (P.C.) — Le sud de l'Ontario a subi hier, mardi, sa deuxième journée de chaleur record.

Six villes — North Bay, Muskoka, Earlton, Wiarton, Killaloe et la base des forces armées canadiennes à Borden — ont eu, lundi, des températures record pour cette période de l'année.

D'après les services de la météorologie, cette vague de chaleur va probablement se prolonger au moins jusqu'à jeudi. Et comme si les 90 degrés de chaleur n'étaient pas déjà assez difficiles à supporter, on nous annonce des pluies au courant de la semaine.

B. Bruce Erickson, météorologue de la station de l'aéroport de Malton, a déclaré que cette vague de chaleur est causée par un afflux d'air extrêmement chaud venu du golfe du Mexique.

"Cet air se trouve normalement au-dessus du Texas" a-t-il dit.

Au moins une personne serait morte de la chaleur. Un Torontois de 63 ans, M. Jack Manly, est mort d'une crise cardiaque à Little Lake Park, Midland, à quelque 125 milles au nord de Toronto.

De l'avis du médecin, la crise de Manly aurait été provoquée par la chaleur de 92 degrés.

Le département des routes signale qu'en dépit de la chaleur il n'y a pas eu d'accidents sur les routes provinciales.

De nouveaux amendements seraient apportés au bill contesté de M. Trudeau

OTTAWA (P.C.) — Il n'est pas impossible que le ministre de la Justice, M. John Turner,

Président du conseil de la consommation

OTTAWA (P.C.) — Un universitaire de 40 ans, professeur à l'école d'administration de l'université Western Ontario, de London, M. David Leighton, devient le premier président du nouveau Conseil canadien de la consommation.

M. Ron Basford, ministre de la Consommation et des Corporations, a annoncé cette nomination hier.

M. Basford a souligné dans une communication écrite que le nouveau conseil prévu dans la loi du ministère de la Consommation et des Corporations, compte 20 membres en plus du président. Le communiqué déclare que M. Leighton est une autorité internationale dans le domaine de la commercialisation, donnant régulièrement des conférences sur ce domaine au Canada et en Europe.

Le Conseil canadien de la consommation aura comme rôle de conseiller le ministre sur les questions relatives à la consommation, de favoriser et stimuler de meilleurs moyens de communications entre producteurs, vendeurs et consommateurs.

Augmentation du nombre de prêts bancaires au pays

Par JAMES NELSON

OTTAWA PC — Les banques à charte ont augmenté le nombre de leurs prêts personnels de plus de 24 pour cent, au cours des 16 derniers mois. Au cours de la même période, le chiffre du crédit accordé par les compagnies de finances a baissé.

OTTAWA (P.C.) — A la fin de juin, la balance commerciale du Canada lui était plus de trois fois favorable qu'elle ne l'a été pour le premier semestre de l'an passé. Le Bureau fédéral de la statistique a en effet révélé mardi que l'excédent des exportations sur les importations pour le premier semestre de l'année atteignait \$506,110,000, au regard de \$155,700,000 pour la période correspondante de 1967.

En juin, les importations ont représenté une valeur de \$979,500,000 portant à \$6,005,800,000 la valeur des biens importés au pays depuis janvier. Les exportations du premier semestre représentent \$6,511,400,000, soit \$1,119,600,000 en plus de l'excédent du commerce extérieur du Canada en juin a donc été de \$149,300,000.

Le bulletin du BFS signale également que les importations canadiennes faites en Grande-Bretagne ont baissé de 23.2 pour cent en juin, tombant à \$51,700,000 au regard de \$67,300,000 en juin 1967. D'autre part, les importations provenant des Etats-Unis ont augmenté de 3.2 pour cent, passant de \$711,100,000 à \$734,000,090 pour le même mois.

Pour le semestre, les importations en provenance des Etats-Unis affichent une hausse de 10.7 pour cent, étant passées de \$4,061,400,000 à \$4,497,100,000. Rappelons que nos exportations aux Etats-Unis durant la même période s'élevaient de 25.4 pour cent pour atteindre \$3,521,200,000.

D'autre part, l'indice de la production industrielle du Bureau fédéral de la Statistique s'est élevé en mai de 158.8 à 158.1, à cause d'un rebondissement dans le rendement en objets durables manufacturés, a déclaré aujourd'hui le BFS.

L'indice, basé sur le rendement de 1961, équivalant à 100, mesure environ le tiers du produit national, comprenant l'industrie, les services publics et les mines. Ce sont les domaines les plus touchés par tout progrès ou ralentissement économiques.

Le BFS a déclaré qu'il y avait eu une augmentation de 2.6 pour cent au cours du mois dans la production des objets durables, dans le domaine industriel, mais que les produits non-durables ont décliné de huit dixièmes de un pour cent.

Le rendement en électricité, en gaz et en services hydrauliques a gagné 2.1 pour cent, tandis que les mines baissent de six dixièmes de un pour cent.

Le BFS a déclaré également qu'il y a eu une augmentation de 16 pour cent dans la production de véhicules moteurs, et que cette industrie s'est remise des conflits syndicaux d'avril dernier.

Plusieurs sous-ministres mutés

Trudeau poursuit certaines réformes ministérielles

OTTAWA (P.C.) — La réorganisation des responsabilités ministérielles entreprise par le premier ministre Pierre Elliott-Trudeau depuis la formation de son nouveau cabinet il y a dix jours comporte aussi des mutations de cinq sous-ministres qui ont été annoncées hier par le premier ministre.

Par ailleurs M. Trudeau a annoncé qu'il s'adjoint deux spécialistes du droit constitutionnel comme conseiller spécial en questions constitutionnelles. Ce sont Me Carl Goldenberg, avocat de Montréal, qui a agi comme conseiller spécial auprès du ministre de la Justice quand M. Trudeau occupait ce poste, et M. Jean Beetz, doyen de la Faculté de droit de l'Université de Montréal depuis juin dernier, qui avait été auparavant, et depuis juillet 1966, secrétaire adjoint du cabinet fédéral chargé de relations fédérales-provinciales.

Le communiqué du premier ministre qui annonce les nominations souligne que MM. Goldenberg et Beetz occuperont leurs postes au service du gouvernement fédéral à temps partiel, "selon les progrès de la révision constitutionnelle en cours avec les provinces".

Voici les autres modifications apportées au cabinet Trudeau: M. Tom Ken devient sous-ministre des Forêts et du Développement rural, ministre qui prendra en charge le développement régional. M. Kent était autrefois sous-ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration.

M. J.-L. Couillard remplace M. Kent à la Main-d'oeuvre et à l'Immigration. M. Couillard était précédemment sous-ministre des Forêts et du Développement rural.

Né à Ottawa, M. Couillard est entré au service du gouvernement dans la Commission du commerce et des prix de guerre. Il est entré dans l'armée au cours de la guerre, puis a travaillé après la guerre au ministère du Commerce, pour passer ensuite au ministère des Affaires extérieures. M. Couillard est devenu par la suite chef de la division économique du ministère et a été ambassadeur au Venezuela, en Norvège et en Islande. Il est devenu sous-ministre des Forêts en 1967.

M. H. R. Balls deviendra sous-ministre chargé des services dans le nouveau ministère des Services et de l'Approvisionnement. Il était jusqu'à présent contrôleur du Trésor.

M. J. H. Warren est nommé sous-ministre de l'Industrie et du Commerce. Il entrera en fonction dès que seront fusionnés les ministères de l'Industrie et du Commerce, autrefois distincts. Il était auparavant sous-ministre du Commerce.

M. A. W. H. Needler devient sous-ministre du nouveau ministère des Pêcheries et des Forêts. Il est actuellement sous-ministre des Pêcheries.

Un cas de diphtérie répand la panique depuis hier en Ontario

TORONTO (P.C.) — Le ministre de la Santé, M. Matthew Dymond, a déclaré mardi qu'il comprend difficilement comment une fillette de cinq ans, de London, a été victime de la diphtérie, après avoir été immunisée, il y a deux ans.

Le Dr Dymond a déclaré à la législature, en réponse à une question du chef néo-démocrate Donald MacDonald, que puisque cette petite fille, Barbara Iles, s'était baignée dans une piscine publique, tous les enfants qui avaient été dans cette piscine devront recevoir des piqûres de rappel contre la diphtérie.

Le ministre a insisté sur la nécessité d'immuniser les bébés contre cette maladie aussitôt que possible après la naissance.

Dans l'intervalle, des parents angoissés et des autorités médicales ont envahi un parc de London pour une séance d'inoculations d'urgence de 1,000 enfants qui pourraient avoir été exposés à la diphtérie.

Nouvelles brèves

OTTAWA (P.C.) — M. Norman A. Robertson, qui était parvenu au poste de sous-secrétaire aux Affaires extérieures canadiennes, est mort mardi soir dans un hôpital d'Ottawa, à l'âge de 64 ans.

Il y a trois ans, M. Robertson a quitté son poste aux Affaires extérieures, mais est demeuré conseiller spécial auprès du ministre. Depuis quelques années, il était premier directeur de la faculté des Affaires internationales de l'université Carleton.

CALGARY (P.C.) — Fran Herron, une jeune fille de 18 ans, de Calgary, entrera dans l'état du mariage, le mois prochain, en apportant comme dot un lingot d'or de \$50,000. En effet, la jeune fille détenait le billet gagnant du tirage du Stampede de Calgary, et a reçu samedi soir un lingot de 90 livres des mains du vice-président du Stampede, M. Ed O'Connor.

WHITEHORSE, Yukon (P.C.) — Le progressiste-conservateur Erik Nielsen a conservé son siège au Yukon, après le recomptage officiel des votes, lundi, mais son avance a été réduite de huit votes, à 63.

Le président d'élection, M. H. J. MacDonald, a déclaré que M. Nielsen avait obtenu 3,111 votes, contre son adversaire, Chris Findlay, qui en a obtenu 3,048. Le candidat néo-démocrate, Bob McLaren, en a obtenu 326.

M. Findlay a déclaré qu'il demandera un recomptage.

ST-LAURENT, Sask. (P.C.) — Une procession aux flambeaux a marqué, lundi soir, le début du pèlerinage annuel à la grotte de Notre-Dame-de-Lourdes, près de ce village situé au nord de la Saskatchewan.

Des pèlerins venus de tout le Canada et des Etats-Unis assistent à cet événement, chaque année. Cette procession a lieu depuis 1879.

La procession aux flambeaux a commencé par un sermon en langue cri par un prêtre catholique.

OTTAWA (P.C.) — M. Jean-Pierre Côté, ministre fédéral du Revenu, qui est hospitalisé depuis la semaine dernière à la suite de douleurs au dos, est présentement traité par physiothérapie.

L'épouse du ministre a révélé que ces douleurs s'étaient fait sentir après que son mari eut fait des travaux harassants sur son terrain. M. Côté, qui est âgé de 42 ans, croit qu'il s'agit d'une récidive de maux endurés il y a 12 ans à la suite d'un accident d'automobile près de Montréal.

OTTAWA (P.C.) — La pollution des eaux forcera probablement 1,300 Témoinis de Jehovah à organiser leurs cérémonies de baptême dans une piscine, plutôt que dans une rivière, lors de leur congrès qui doit avoir lieu à Ottawa, du 8 au 11 août.

On sait que cette secte religieuse pratique le baptême par immersion, préférablement dans une rivière.

Cependant, des officiels municipaux ont averti les organisateurs que certaines régions des rivières Outaouais et Rideau sont polluées.

WINNIPEG (P.C.) — Le Service du bien-être social de la ville de Winnipeg a reçu autorisation de lancer un programme de formation en limitation des naissances, programme qui comprend la distribution de "médicaments et appareils", et, dans certains cas, un service de stérilisation.

Le programme vise à "remplacer les entreprises désavantageuses, l'ignorance, la crainte ou la superstition" concernant la limitation des naissances, affirme l'échevin Inez Trueman, qui a fait approuver l'initiative par le conseil municipal.

CORNWALL, Ont. (P.C.) — Le capitaine John Butt, des services de la navigation de la voie maritime du St-Laurent a déclaré mardi qu'il va falloir une semaine à 10 jours avant que le trafic sur le St-Laurent ne revienne à son niveau normal.

Il a dit que 30 bateaux avaient franchi les écluses de St-Lambert, à proximité de Montréal, lundi à minuit, dont 13 venaient de l'Océan et se dirigeaient vers les Grands Lacs.

FREDERICTON (P.C.) — M. J. Norbert Thériault, ministre de la Santé du Nouveau-Brunswick a déclaré lundi que ses services effectuent actuellement une série d'analyses pour déterminer si les eaux de la rivière Presqueîle sont nocives.

Plus tôt dans la journée on avait appris que de l'autre côté de la frontière, à Mars Hill dans l'état du Maine, deux personnes âgées avaient été admises à l'hôpital pour soigner des maux de tête dus aux odeurs exhalées par la rivière.

"M. Trudeau menacerait les résultats de l'enquête sur la situation de la femme"

(Mlle Judy LaMarsh)

NIAGARA FALLS (PC) — Au dire de Mlle Judy LaMarsh, il manque à Pierre Elliott-Trudeau l'influence d'une femme sur sa vie et cela pourrait compromettre les résultats du travail de la commission d'enquête sur le statut de la femme.

"Sur Mike, l'ancien premier ministre Pearson, il y avait l'influence de sa femme, de sa secrétaire et de moi-même. Il n'y a pas d'influence semblable d'exercée sur Pierre", a dit l'ancien secrétaire d'Etat dans une entrevue.

"Je ne pense pas que M. Trudeau considère les femmes comme des personnes. Il les considère comme des parures. Aussi, je ne pense pas qu'il donne suite au rapport qu'il lui sera présenté. Peu importe ce que la commission recommandera, ce la touchera à la juridiction provinciale. Il pourra employer cette excuse".

On sait que la commission d'enquête, instituée par Mlle LaMarsh pour sonder la situation de la femme dans la société canadienne, a commencé ses auditions au printemps.

Mlle LaMarsh n'explique cependant pas sa crainte que le rapport de la commission soit mis aux oubliettes, uniquement par l'attitude du premier ministre. Elle parle également de l'indifférence des moyens de communication et des femmes elles-mêmes.

"Seules les femmes peuvent faire quelque chose et elles ne le feront pas", affirme-t-elle.

cours d'été pour les jeunes

ANGLAIS - ESPAGNOL - ITALIEN - RUSSE ALLEMAND - JAPONAIS - FRANÇAIS MATIN - APRES-MIDI OU SOIR

Berlitz

langues vivantes

QUEBEC	500, Grande Allée	529-6161
CHICOUTIMI	282, rue Ste-Anne	549-7474
RIMOUSKI	88 ouest, rue St-Germain	723-1944
ALMA	300, rue Sacre-Coeur	568-8888

N.B. De nombreux autres programmes sont offerts toute l'année par toutes les écoles Berlitz du Canada

Oland satisfait de ses nouvelles fonctions en N.-E.

HALIFAX (P.C.) — M. Victor Oland a déclaré aujourd'hui qu'il est très flatté d'avoir été nommé lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, et que c'est pour lui un grand honneur d'avoir été demandé pour continuer l'excellent travail déjà accompli par le lieutenant-gouverneur et madame H. P. MacKeen.

"Ce sera difficile de suivre leur exemple, et j'espère que maintenant ils pourront se reposer après avoir rempli d'aussi actives fonctions.

"Notre famille n'est dans cette province que depuis un peu plus de 100 ans, et cela n'est pas long, comparé à certaines familles de la Nouvelle-Ecosse.

"En tant que gouverneur, j'ai hâte de rencontrer beaucoup de résidents de la Nouvelle-Ecosse, et d'avoir ainsi la chance de voir et d'apprendre plus que j'ai pu le faire jusqu'à maintenant."

Dégoûtés du traitement de la Provinciale, les Indiens se tournent vers l'Internationale

Les doutes sur Andrew Dustal ont fait renverser la coupe

Par REAL LABBE

Claude Bédard, le gérant général des Indiens de Québec, a tenu une conférence de presse hier soir, à l'issue de la rencontre Theftford-Québec, pour faire une mise au point sur la situation qui existe présentement dans la ligue Provinciale, où Québec serait traité sur un autre pied que celui du reste des équipes du circuit Ellyson. Rappelant la réunion spéciale que les dirigeants ont tenu lundi dernier, Bédard a déclaré que la ligue avait reçu des plaintes pour faire une enquête sur l'éligibilité de trois joueurs. Il s'agit de Hank Turner et Pascual Ramirez, qui portent les couleurs du Lachine, et de l'ancien joueur des Indiens de Québec, Andrew Dustal.

Le statisticien Paul Molloy a vérifié dans le Baseball Guide de Québec, qui est supposée être la seule référence des gérants pour l'éligibilité des joueurs, selon la constitution, et il a pu dire que Ramirez et Turner étaient éligibles, que les Mets pouvaient continuer à les aligner. Cependant, ce même Baseball Guide n'a pas suffi pour démontrer l'éligibilité de l'artilleur Andrew Dustal, et les dirigeants du circuit Ellyson se sont plongés dans un autre livre de statistiques, le Blue Book, et ils n'ont pu trouver le nom de Dustal, qui s'alignait avec les Indiens.

Molloy a alors appelé à Columbus, au registraire du baseball professionnel, M. Philippe Piton qui lui a bel et bien déclaré qu'Andrew Dustal était éligible pour la Provinciale, et que c'était son frère Bob, un autre lanceur, qui avait joué dans des circuits plus puissants que le "A" l'an dernier et en 1966. Bob avait porté les couleurs du Syracuse, de la ligue Internationale, en 1966, et l'an dernier, il s'alignait avec une équipe de la ligue Southern, le Montgomery. Cette année, il est joueur-instructeur pour Batavia, dans une ligue pour les recrues.

Une photo du joueur en question, photo qu'ils envoieront à M. Piton pour qu'il compare bien avec celle qu'il possède en filière. Bédard se demande encore comment il se fait que la ligue a passé rapidement sur les cas de Ramirez et Turner après avoir consulté le Baseball Guide, tandis que le cas Dustal semblait les passionner au plus haut point. Il ne doit pas y avoir un règlement pour six clubs dans une ligue qui en comprend sept, et un règlement pour l'autre équipe. Ou bien les dirigeants de la ligue trouvent-ils que les Indiens sont trop bien organisés?

Plusieurs ligues seraient fières de posséder des organisations comme celle qui existe à Québec, et c'est pourquoi, devant la tournure des événements, le gérant général Claude Bédard a accentué ses démarches afin de doter la ville de Québec d'un club dans la ligue Internationale. Il a envoyé une lettre personnelle à Jack Murphy, de l'organisation des Mets de New York pour lui inviter à se rendre à Québec, afin de constater à quel point les Québécois sont prêts à soutenir un club de calibre "AAA". Le maire de la ville de Québec, M. Gilles Lamontagne, a assuré Bédard qu'il ne négiera rien pour qu'un club de

l'Internationale vienne s'installer à Québec. Il a même envoyé des ingénieurs municipaux au Stade pour étudier la question de l'agrandissement des estrades, pour porter le nombre à 8,000 ou 9,000 sièges, quitte à en rajouter plus tard si le besoin s'en fait sentir.

"De toute façon, a dit Bédard, si les Mets de New York ne sont pas intéressés, nous tournerons les yeux vers Montréal". Le gérant général des Indiens a jusqu'à samedi prochain, le 20, à minuit, pour compléter son alignement définitif, et il est présentement en pourparlers avec un voltigeur qui serait à Québec demain. Entre-temps, si Bédard trouve un bon lanceur débutant, il n'hésitera pas à l'embaucher, car seulement cinq lanceurs forment le personnel de Hopke à en main. Un autre débutant fera beaucoup de bien aux Indiens, qui débute pour les Indiens, Harden, DeLeon et Koehler. Bédard entend finir la saison avec 15 joueurs, ce qui laisserait supposer qu'il en laisserait partir un ou deux. Il s'agit de Francisco Perez et Miguel Rua ont été renvoyés, tandis que Ray Korn, qui devait revenir dans l'alignement des Indiens, se trouve dans l'impossibilité de rejoindre son équipe, devant quitter le baseball pour poursuivre ses études au milieu d'août.



ECHEC DE PORSCHE

WATKINS GLEN, N.Y. (AFP) — Les Porsche ont échoué, victime d'incidents mécaniques, dans leur tentative de remporter le titre de champion du monde des constructeurs dans les Six Heures de Watkins Glen, huitième épreuve de l'année comptant pour cette compétition et qui ont été gagnées par les Belges Jacky Ickx et Lucien Bianchi au volant d'une Ford GT40.

Les Britanniques David Hobbs et Paul Hawkins, également sur Ford GT40, prirent la deuxième place, devant les Américains Ray Heppenstall et Dick Thompson à bord d'une Howet TX à turbine.

Sur les quatre Porsche d'usine engagées, seule, celle pilotée par l'Allemand Hans Herrmann et l'Anglais Dick Atwood, termina la course, en sixième position.

Au classement du championnat du monde des constructeurs, la firme allemande compte désormais 55 points contre 40 aux Ford GT40 bien qu'étant à égalité de victoires quatre partout.

RECORD DE DONOHUE

Watkins, Glenn, N.Y. (PA) — Mark Donohue a établi une moyenne-record de 117.97 milles à l'heure au volant de sa Sunoco Special samedi en triomphant dans l'épreuve en vue du championnat américain de conducteur sur routes.

George Eaton, de Toronto, au volant d'une McLaren Mark 111, s'est classé 3e et dominait les quatre autres Canadiens au nombre des 11 conducteurs qui ont terminé la course sur un total de 25 partants.

Donohue a parcouru les 200 milles en 1:43.41 heure, améliorant son propre record de 105.87 milles à l'heure établi en 1967. Il a affiché une avance de 95 secondes sur Chuck Parsons au volant d'une Simozex Special.

John Cordts, de Port Credit, Ont., au volant d'une McLaren Mark 111, a fini 4e; Jean-Paul Ostigny, de Montréal, dans une McLaren — Chevy, 7e; Horst Kroll, de Toronto, 9e et John Cannon, de Montréal, dans une Fitzgerald-Brama 11, 11e.

A la suite de sa victoire, Donohue a conservé le premier rang dans les championnats américains avec 36 points, suivi de Parsons avec 25 points.

MARIO ANDRETTI CONDUIRA UNE F-1 POUR LOTUS

Mario Andretti, deux fois champion de l'ASAC sur voiture Indy, conduira une Lotus 49B de Colin Chapman. La première course sera lors du Grand Prix d'Italie à Monza, le 8 septembre.

Andretti prévoit conduire une Lotus lors des Grands-Prix du Canada et du Mexique. Il participera aussi au Grand Prix Américain s'il n'y a pas conflit avec la course du USAC au circuit international du Michigan.

UN NOUVEAU CLUB POUR LES CONDUCTEURS JUNIOR DANS LE BUT DE POURSUIVRE LES FORMULES 6 BARNARD.

Une nouvelle organisation dans le cercle des courses automobiles, le Junior Drivers Club of Canada, est en voie d'organisation pour encourager l'entraînement des jeunes conducteurs sur les voitures de Tom Barnard autrefois conducteur de voitures de course en Angleterre.

John Gillanders, directeur au départ pour la FCSA, région du Québec, est directeur du comité "ad hoc". Nous espérons qu'il annoncera très prochainement le programme d'éducation pour les jeunes en ce qui a trait aux bonnes méthodes de conduite prudente.

UN NOUVEAU SYSTEME D'ASSURANCE AUTOMOBILE FAIT LEVER LES SOURCILS EN GRANDE-BRETAGNE.

Une nouvelle façon d'envisager le problème de l'assurance automobile prise par la Midland Northern et la Scottish Insurance Co. Ltd. :

— Le seul critère d'évaluation est l'âge du chauffeur; la catégorie de voiture et le millage annuel ne sont pas pris en considération. Cependant, un certain quota existe pour les voitures très rapides et les G-T.

Les primes s'échelonnent de \$150.00 pour un jeune de 17 ans et de \$50.00 pour une personne de 31 ans et plus.

Les compagnies concurrentes attendent l'expérience d'un an de réclamation pour prendre une décision.

VOLVO METTRA SUR LE MARCHÉ PROCHAINEMENT UN MOTEUR 6 CYLINDRES

Depuis que Volvo a introduit sur le marché les nouveaux modèles de la série 144, il y a deux ans maintenant, un rumour circulait voulant qu'un nouveau moteur 6 cylindres propulse ces nouvelles voitures suédoises.

Il est possible que ce nouveau moteur soit prêt à temps pour le Salon de l'Auto de Paris.

Le nouveau moteur 6 cylindres a été conçu pour rouler avec plus de douceur et d'économie. D'une capacité de moins de 3 litres, plusieurs pièces seront les mêmes que dans le présent moteur 4 cylindres.

NOUVELLE VOITURE G.T.: DE TOMASO MANGUSTA

Au récent Salon de Voiture à Genève, une autre voiture exotique italienne a été mise sur le marché. C'est la voiture de Tomaso Mangusta, qui ressemble à la Lamborghini GT propulsée par un moteur Ford. La nouvelle voiture italienne ne semble pas être accessible au commun des mortels. Accompagnant le pilote d'essai du fabricant, un journaliste du magazine anglais "Car" l'interrogeait sur la stabilité du bolide à sa vitesse maximum de 154 m.p.h. La réponse est classique: "Bienen", répondit le pilote, "tout a bien quand tu accélères comme cela, mais quant tu lève la pié... wewe."

SAISON EXCITANTE POUR LE CHAMPIONNAT DU QUEBEC ALITALIA

Le championnat des conducteurs de la région du Québec de la FCSA pour l'obtention du Trophée de Alitalia Airlines sera très contesté si on en juge par le classement après seulement deux épreuves:

- 1. André Samson Cobra 16 points.
- 2. Jacques Duval Porsche 911 L 16 points.
- 3. Ted Povel Mini-Cooper S 12 points.
- 4. François Favreau Mustang Camaro 10 points.
- 5. Eligio Siconolfi Mini-Cooper S 8 points.
- 6. Bob Barrell Mini-Cooper S 8 points.
- 7. Jean-Guy Roy Camaro 7 points.
- 8. Gary Dulmage Lotus-Cortina 7 points.
- 9. Tom Graham Triumph TR-4 7 points.
- 10. Barry Somervall Mini-Cooper S 7 points.

Les courses à venir sont: St-Jovite: 21 et 28 juillet, 22 septembre et 13 octobre. Trois-Rivières: 8 septembre.

SCOTT ET PARSONS 1er ET 2ème A KENT U.S.R.R.C. JOHN CORDTS 3ème

Les mêmes 3 premiers qu'à Bringhampton soient Skip Scott et Chuck Parsons dans les voitures Lola-Chev. de Simoniz (Carl Haas) et John Cordts de North Bay, Ontario, sur McLaren-Chev Mark 111, ont gagné la 9e épreuve de la U.S.R.R.C. au Pacific Raceway le 30 juin. Seulement 9 voitures sur 21 ont croisé le drapeau noir et blanc.

Le moteur de Donohue a laissé au 35ième tour. Moteur-backer s'est retiré au 17ème tour, et Peter Reyson a quitté à 3 tours de la fin à cause de sa boîte de vitesses.

Classement après la course à Kent:

- 1. Mark Donohue McLaren M6B Chev 27 points.
- 2. Skip Scott Lola-Chev 24 points.
- 3. Chuck Parsons Lola-Chev 19 points.
- 4. Lothar Motschenbacher McLaren M6B Ford 17 points.
- 5. Moises Solona McLaren M6B Chev 11 points.
- 6. John Cordts McLaren Mk 111 Chev 10 points.

La prochaine course est à Ekhart Lake le 28 juillet.

Panne de courant à la 11e manche

Par Réal LABBE

La joute disputée hier soir entre les Mineurs de Theftford-Mines et les Indiens de Québec a dû être arrêtée à la onzième manche lorsqu'un des transformateurs a fait défaut, privant deux tours d'électricité. Après avoir attendu une bonne demi-heure, les officiels Vincent et Doré ont décidé de canceler la rencontre, et elle sera continuée lors de la prochaine visite des Mineurs à Québec, le 7 août.

Les Mineurs étaient alors au bâton, avec deux retraits, un coureur au premier coussin et un autre au deuxième, tandis que le frappeur Billy Bouler avait une balle et deux prises contre lui. Les arbitres seront également les mêmes pour cette rencontre. Hank Harden a donné trois coups sûrs et un but sur balles à la première manche pour permettre aux Mineurs de compter deux points. Un simple de Billy Bouler a permis à Paul Groux et à Al Summerstad de croiser le marbre. Tous deux avaient frappé un simple.

Un magnifique jeu de Fred Hopke, qui a résulté en un

double-jeu, sur un coup de Jim Beckman, a permis à Harden de se tirer sans trop de fracas de cette fâcheuse posture.

À la quatrième strophe, les Mineurs ont porté le pointage à 3-0 lorsque Beckman s'est vengé, en réussissant un coup de quatre buts. Mais les hommes de Fred Hopke se sont ralliés et ont enregistré deux points au cours de cette manche.

Charlie Robinson a ouvert le bal avec un double et le receveur Don Manning fut gratifié d'un but sur balles. Un puissant coup de deux-butts du joueur de champ centre Olivares Bueden a fait compter Robinson et Manning. Depuis qu'il joue régulièrement au champ centre Bueden s'affirme de plus en plus, et il ne fait pas mentir sa réputation de l'an dernier, en tant que bon frappeur et bon voltigeur. Bueden a soulevé la foule à quelques reprises avec ses attraits, et il a sauvé les lanceurs d'une manche désastreuse en d'autres occasions. À la cinquième reprise, les Indiens ont égalé le pointage lorsque Harvey Yancey a profi-

té d'un mauvais lancer de Calderon pour croiser le marbre. Par la suite, ce fut un duel de lanceurs jusqu'à la onzième manche alors que les Mineurs ont réussi à placer deux coureurs sur les sentiers, avant que les lumières ne manquent.

Hank Harden avait très bien lancé pour les Indiens, accordant cinq coups sûrs en dix manches et deux-butts, donnant trois buts sur balles et retirant quatre frappeurs sur trois prises. Pour sa part, en neuf manches, Raul Calderon, a accordé cinq coups sûrs également, deux passes gratuites au premier but et a retiré deux hommes au bâton.

Yancey fut le meilleur des Indiens, avec deux coups sûrs en cinq visites au marbre, de même que Bueden, qui a deux en cinq, ayant fait produire deux points.

Voici le sommaire de la rencontre, la onzième manche n'étant pas incluse: THEFT. 200 100 100 0-3 5 1 Que. 000 210 000 0-3 5 0 Thet: Calderon, Roman (10) et Summerstad. Qué.: Harden et Manning. Cir.: Becman (T)



Suivant la tradition, les équipiers de Harvard lancent à l'eau leur barreur Paul Hoffman, après avoir remporté la première position lors des finales de rame en vue des Olympiques de Mexico. L'équipe a huit à remporté la victoire en 5:46.5. (Téléphoto U.P.I.)



Ron Santo, des Cubs, glisse saut au troisième-but alors que le lanceur du champ droit Roberto Clemente arrive trop haut pour donner quelque chance que ce soit à Maury Wills de le retirer. Les Pirates ont battu un record d'équipe peu enviable, celui de 9 défaites consécutives. (Téléphoto U.P.I.)

Soccer et volley-ball s'ajoutent à la natation et à l'athlétisme

Les organisations de loisirs affiliées à la Fédération de Québec ont accueilli avec enthousiasme la nouvelle de la tenue des 3 grands compétitions sportives, soit le festival athlétique régional, le tournoi de volley-ball et le tournoi de soccer, qui seront présentés à compter du 10 août.

D'ici là, les jeunes athlètes suivront de sérieux exercices en vue de participer aux éliminatoires de secteurs qui serviront à déterminer les représentants dans chacune de ces compétitions. On présentera donc des éliminatoires dans les 6 grands secteurs de la Fédération de Québec, Rappelons que le territoire desservi par la Fédération de Québec est très vaste et couvre tout le territoire du diocèse de Québec, soit de Theftford Mines à Bale Ste-Catherine, sur la Saguenay, et de Grondines dans Portneuf, à St-

Vallier et St-Camille dans Beloeuche. Près de 150 mouvements de loisirs sont affiliés à la Fédération de Québec. Les statistiques de l'an passé démontrent que 44,338 enfants se sont inscrits dans les 134 terrains de jeux qui ont opéré un peu partout dans le territoire de la Fédération de Québec. De ce nombre, plus de 3,000 ont participé au dième festival athlétique régional qui a connu un vif succès.

Le tournoi de soccer est ouvert aux garçons seulement, dans une seule catégorie soit celle des 14 et 15 ans et ce tournoi sera présenté le samedi, 10 août. Le tournoi de volley-ball est ouvert à deux catégories et exclusivement à l'intention des filles, soit les 15 ans et moins puis les 16 et 17 ans. Ce tournoi sera présenté au cours de la fin de semaine des 10 et 11 août.

Quant au grand festival athlétique régional, il sera présenté le 18 août pour 3 catégories, chez les garçons et filles, soit les 12 et 13 ans, les 14 et 15 ans puis les 16 et 17 ans. En prévision de ces 3 grands tournois, les jeunes athlètes ne négligeront rien pour mettre en pratique les techniques qu'ils recevront des instructeurs et moniteurs qui sont à leur disposition sur leur terrain de jeux respectif, au cours des prochaines semaines.

Eskimos 24 Bombers 13

Poulidor abandonne au départ d'Aurillac

SAINT ETIENNE (AFP) — Etape de transition sur le Tour de France. Après deux journées très animées qui virent l'épopée de Pingeon, la chute de Poulidor, puis l'échappée sans doute décisive qui porta des hommes comme Wolfshohl, Bracke, Janssen, Bitossi, etc., aux avant-postes du classement général, les coureurs ont éprouvé le légitime besoin de souffler avant de retourner au front.

Dès aujourd'hui dans l'étape St-Etienne — Grenoble, le massif de la Chartreuse risque de modifier à nouveau les positions et partant les pronostics. Deux cols de 3e catégorie, un de deuxième et deux autres de première, dont celui de porte situé moins de 20 kilomètres de Grenoble, vont être le prétexte à un nouvel affrontement au sommet.

Aussi, les grands du peloton ne se sont-ils pas inquiétés quand ils virent leur faussier compagnie des hommes comme Chappé et Spuhler et ne réagirent pas plus quand ils apprirent que les trois échappés traversaient l'Auvergne 18 minutes avant eux. Il faut dire que le mieux classé des trois, le Suisse Spuhler était 39e à 33" du maillot jaune.

Le fait le plus marquant de la journée est intervenu le matin, quelques heures avant de quitter Aurillac, quand on annonça qu'Raymond Poulidor ne prendrait pas le départ. Ainsi, l'ancien second de Jacques Anquetin en particulier, a-t-il abandonné le Tour de France pour la première fois depuis six ans qu'il y participe. Comble de malchance pour le Limousin qui fut champion de France, il aura fallu que ce soit une chute provoquée par

un motard qui l'élimine l'année même où il avait vraiment les plus grandes chances de triompher. C'est dire que la victoire de son coéquipier Jean Pierre Genot au terme d'une échappée-fleuve de 180 kilomètres fut une maigre consolation pour l'équipe de France à l'étape Bidot qui depuis quelques jours ne connaît que des désillusions.

Après avoir perdu toute chance dans le classement général par équipes où les Espagnols font la loi, les Français viennent de se voir nettement évincer des premières places du classement individuel et ont perdu Jean Stablinski et le jeune Jose Samyn dans de pénibles affaires de dopage. Pour ne revenir à l'étape d'hier, qui ne laissera pas de grandes traces dans les annales, il faudra en retenir que c'est dans la descente du col de Puy Mary que Genet et Spuhler se détachèrent. Ducasse, Elorza et Colombo tentèrent de les rejoindre mais en vain, par contre, Chappé fut plus heureux et les trois hommes réunis comptèrent 19'40" et un maximum de 19'15" d'avance sur un peloton athlétique où, seuls les Italiens et les Espagnols tentèrent de timides contre-attaques. En fin de course, Genet et Chappé lâchèrent pour terminer dans l'ordre une minute avant lui et près de 13 avant le peloton.

- Classement par équipes
- 1— Espagne 300h.43'48"
 - 2— Italie 300h.45'25"
 - 3— Belgique B 300h.50'21"
 - 4— France B 300h.55'58"
 - 5— Belgique A 301h.01'24"
 - 6— France A 301h.03'17"

HAMILTON (PC) — Les Tiger-Cats de Hamilton ont vaincu les Lions de la Colombie-Britannique 24-22 dans un match hors-concours de la ligue Canadienne de football lundi soir. Les deux clubs ont profité du match pour tenter des expériences avec leurs quarts-arrière, Hamilton avec deux et Vancouver avec trois.

Winnipeg a récolté huit premiers essais, 11 verges au sol et 88 verges par la passe. Le duo Cosentino — Fulton a complété 11 des 19 passes tentées chez les Eskimos, tandis que Winnipeg en a complété 11 en 25 tentatives.

Ti-Cats 24 Lions 13

LOCATION DE TENTES
COTTAGERAIRE ou TOURISME
9 x 9 x 7 1/2
LOUER JOUR SEMAINE MOIS
LATULIPPE ENR.
637, rue St-Vallier OUEST

Lou Brock montre qu'il aurait dû être de la joute d'étoiles

ST-LOUIS (P.A.) — Lou Brock a frappé trois coups sûrs, compté deux points et volé trois buts, hier soir, pour conduire les Cards à un 6e gain d'affilée, une victoire de 6-1 aux dépens des Giants de San Francisco, que Nelson Briles a limités à trois coups sûrs.

Willie McCovey a privé Briles d'un blanchissage avec son 23e circuit de la saison à la 2e manche.

Les Cards ont ainsi conservé leur avance de 9½ parties en tête de la ligue Nationale.

San Fran. 010 000 000-1 3 1
St-Louis 130 020 00x-6 8 0

Sadecki, Bolin 5, Herbel 8 et Barton; Briles et McCarver. G-Briles, 11-6. P-Sadecki, 8-11. Cir.: San Francisco, McCovey 23.

BRAVES EN 2e HOUSTON (P.A.) — Un simple de Bob Johnson a brisé

l'égalité dans la 8e manche et une poussée de trois points dans la dernière reprise ont procuré un 6e gain successif aux Braves d'Atlanta hier soir, une victoire de 6-2 aux dépens des Astros de Houston.

Tito Francona a produit deux points avec un simple en relève dans la dernière manche. Bob Johnson avait égalé les chances avec un double dans la 6e reprise.

Atlanta 000 101 013-6 15 1
Houston 100 010 000-2 7 1

Stone, Ushpaw 6 et Torre; Lemaster, Shea 8, Dukes 9 et Bateman. G-Ushpaw 5-4. P-Lemaster 8-9.

PHILLIES ARRETES

PHILADELPHIE (P.A.) — Glenn Beckert a produit le point victorieux avec un nouveau dans la 12e manche hier soir et les Cubs de Chicago

ont vaincu les Phillies de Philadelphie 4-3, ce qui a mis fin à la série de sept victoires de ces derniers.

Les Phillies avaient égalé les chances à 3-3 dans la 9e reprise grâce à un double, une erreur et un simple.

Tenus en échec par Chris Short pendant cinq manches, les Cubs ont explosé pour deux points dans la 6e reprise à l'aide d'un triple, d'un double et d'un simple.

Phil. 000 002 010 001-4 10 2
Ph. 001 000 002 000-3 8 1

Holtzman, Regan 9, Niekro 12 et Hundley, Short, Farrell 8, Boozar 10, Wagner 12, G. Jackson 12 et Dalrymple, Sullivan 10. G-Regan 8-2. P-Wagner, 1-1.

SUCCES PASSAGER

CINCINNATI (P.A.) — Tom Haller a cogné un circuit de trois points et Ron Fairly y est allé d'un circuit avec les buts occupés en conduisant les Dodgers de Los Angeles à un gain facile de 9-2 sur les Reds de Cincinnati hier soir.

C'était le 7e échec consécutif des Reds et la fin d'une série de cinq revers des Dodgers.

Faily a produit un autre point avec un ballon-sacrifice dans la 7e manche tandis que Don Pavlich bouclait le circuit pour les Reds.

Los Ang. 003 040 101-9 12 0
Cincinnati 000 010 10x-2 11 1

Drysdale, Brewer 7 et Haller, Maloney, Lee 5, Kelso 6, Ritchie 8 et Bench, G-Drysdale 11-6. P-Maloney, 8-6. Cir.: LA-Haller 2, Fairly 4. Cin-Pavlich 1.

TOUJOURS PRETS A AIDER

PITTSBURGH PA — Jerry May a cogné un double et

deux points après deux retraits dans la 7e manche hier soir en procurant une victoire de 3-2 aux Pirates de Pittsburgh sur les Mets de New York, ce qui a mis fin à la série de 10 échecs successifs des vainqueurs.

Les Mets avaient pris une avance de 2-1 dans la 5e manche grâce à un simple de deux points par Ron Swoboda.

New York 000 020 000-2 7 0
Pittsburgh 010 000 20x-3 6 2

Selma, Taylor 8 et Grotte; Veale, Kline 6 et May. G-Kline, 6-1. P-Selma, 8-4.

Kidd honoré

TORONTO (PC) — Une équipe de curling, un coureur torontois et un chroniqueur sportif de Montréal ont été élus au Panthéon sportif du Canada.

Il s'agit du quatuor Richardson, de Regina, Bruce Kidd et Elmer Ferguson, du Montréal Star.

Le quatuor Richardson, composé des frères Ernie et Garnet et de leurs cousins Wes et Arnold, a remporté le championnat mondial à quatre reprises, fait unique dans le curling.

Kidd, qui a établi un record mondial scolaire sur la distance de deux milles à l'âge de 17 ans, détient le record mondial pour les trois milles à l'intérieur en 13-34.6. Il a également remporté une médaille d'or dans les six milles aux Jeux de l'Empire en 1962.

Ferguson, âgé de 83 ans, est rédacteur sportif depuis 65 ans. Il a été rédacteur sportif en chef du Montréal Herald pendant 40 ans et chroniqueur au Star depuis 1957.



L.B. SPORT CHEZ LES JEUNES

Il existe une différence d'attitude assez frappante entre les directions des deux principaux circuits de baseball junior au Québec, la Nationale et la Montréal et district... La première groupe exclusivement des villes de la banlieue montréalaise, tandis que la seconde est un heureux amalgame d'équipes de la Métropole et de sa région immédiate... Les deux ligues veulent permettre au plus grand nombre de jeunes de participer et intéresser le plus grand nombre d'amateurs possibles.

Mais là où un amateurisme quasi pur règne dans la Ligue Montréal, la Nationale offre le spectacle d'équipes cherchant chacune leur petite gloire, au profit de la municipalité, et où une défaite est très mal acceptée... Comment expliquer autrement le congédiement du vétéran René Latour comme pilote des Braves de St-Laurent ?... Chose encore plus étrange, Robert Filiatreault hitte même son équipe, le Ville d'Anjou, au sommet du circuit, et est soudainement remplacé par un Johnny Jepson compétent, mais qui se place dans une situation équivoque.

Souhaitons au confrère Roland Ricard, directeur-gérant de la Nationale, qu'il réussisse enfin à faire triompher ses principes, afin que sa ligue offre l'aspect d'une organisation sérieuse et vouée avant tout à l'intérêt des jeunes.

— oOo —

Le tennis, bien sûr, se démocratise rapidement, mais il a encore beaucoup de chemin à parcourir... On l'a vu à Duvernay récemment où étaient disputés les championnats junior du Québec... Deux clubs de l'ouest montréalais, le Monkland et le Mount Royal, ont à peu près balayé tous les honneurs... Des organisations privées, ces deux clubs peuvent se permettre d'engager des instructeurs professionnels, et les résultats se font sentir... Incidemment, les champions de Duvernay seront à Vancouver, du 17 au 27 juillet, afin de participer aux championnats junior du Canada, commandités par la maison Pepsi-Cola.

— oOo —

Le tournoi provincial de baseball pee-wee, présenté depuis sept ans au parc Lafontaine par le Centre de l'Immaculée-Conception, a encore une fois soulevé l'imagination des jeunes qui y participaient ainsi que celle des milliers d'amateurs qui ont assisté aux rencontres... Mais il faudrait qu'à l'avenir, les organisateurs trouvent moyen de ne plus présenter de parties à un certain losange (no. 5) réellement dangereux pour joueurs et amateurs, surtout lorsque les lignes de démarcation sont à peu près inexistantes... De petits incidents semblables accumulés au cours des dernières années ont probablement contribué à réduire considérablement le nombre d'équipes de la région montréalaise qui y participent... Et les équipes de l'extérieur feront de même avant longtemps si la négligence continue...

— oOo —

Quelques exploits méritant d'être soulignés ont été réusis ces jours-ci par des golfeurs junior au Québec... Le plus sensationnel est sans doute la ronde de 73 enregistrée par Guy Fabre, 17 ans, du club St-François, lors d'un tournoi régional sénior disputé au club Westworth... Fabre décrochait alors les honneurs de la compétition... Par ailleurs, Russ Bentley, du Country Club, a eu raison de son grand rival, Bruce Wetherly, du club Lasalle, lors d'une compétition junior... Tous deux, comme Fabre, sont âgés de 17 ans seulement.

— oOo —

La ligue de football intercollégiale du Québec passe peut-être par des moments difficiles, à cause des réformes dans l'enseignement au niveau post-secondaire... Mais elle laissera sa marque, du moins chez les Pionniers de Villiers, une jeune organisation de football amateur de Montréal... En effet, deux des meilleurs joueurs du circuit Pierre Proulx l'an dernier, Jacques Guérin, du collège Notre-Dame, et Michel Hogue, du collège Ste-Marie, feront profiter les jeunes de leur expérience à titre d'instructeurs de l'équipe midjet des Pionniers.

— oOo —

Les lanceurs de la ligue Montréal junior semblent vouloir imiter leur aînés des ligues majeures dans le domaine des retraits au bâton... Après Gaétan Groleau, des Ducs de Longueuil, voici que Roger Allard, des Royaux de St-Henri, s'affirme à son tour... Il a fait mordre la poussière à 18 frappeurs lors d'une rencontre récente contre Ville-Marie, permettant à son club de gagner 2-1.

Critérium de Donnacona

Dans le cadre des courses du mercredi soir, la quatrième épreuve cycliste sera présentée ce soir à Donnacona. Cette fois-ci, un critérium de 25 milles, ou circuit fermé, que les coureurs se disputeront dans les rues de cette dernière municipalité.

Le départ sera donné à 7.30 heures, devant l'Aréna de Donnacona. Rappelons que tous les coureurs peuvent prendre le signal du départ, soit les cadets, les juniors et les seniors "A" et "B"; ces courses sont sanctionnées par l'Union Cycliste du Québec.

Nous devons féliciter la magnifique travail que les organisateurs Clément Bédard et Roger Girard accomplissent tant dans le domaine du cyclisme que dans tous les autres sports qu'ils organisent dans le comté de Portneuf.

Chez les coureurs, au classement général après les trois premières épreuves, la lutte est très serrée. André Voyer de Giffard, domine le classement avec 38 points, suivi de Guy Houde avec 37 points et de Richard Naud de Neuville qui lui a 36 points. Cette course de-

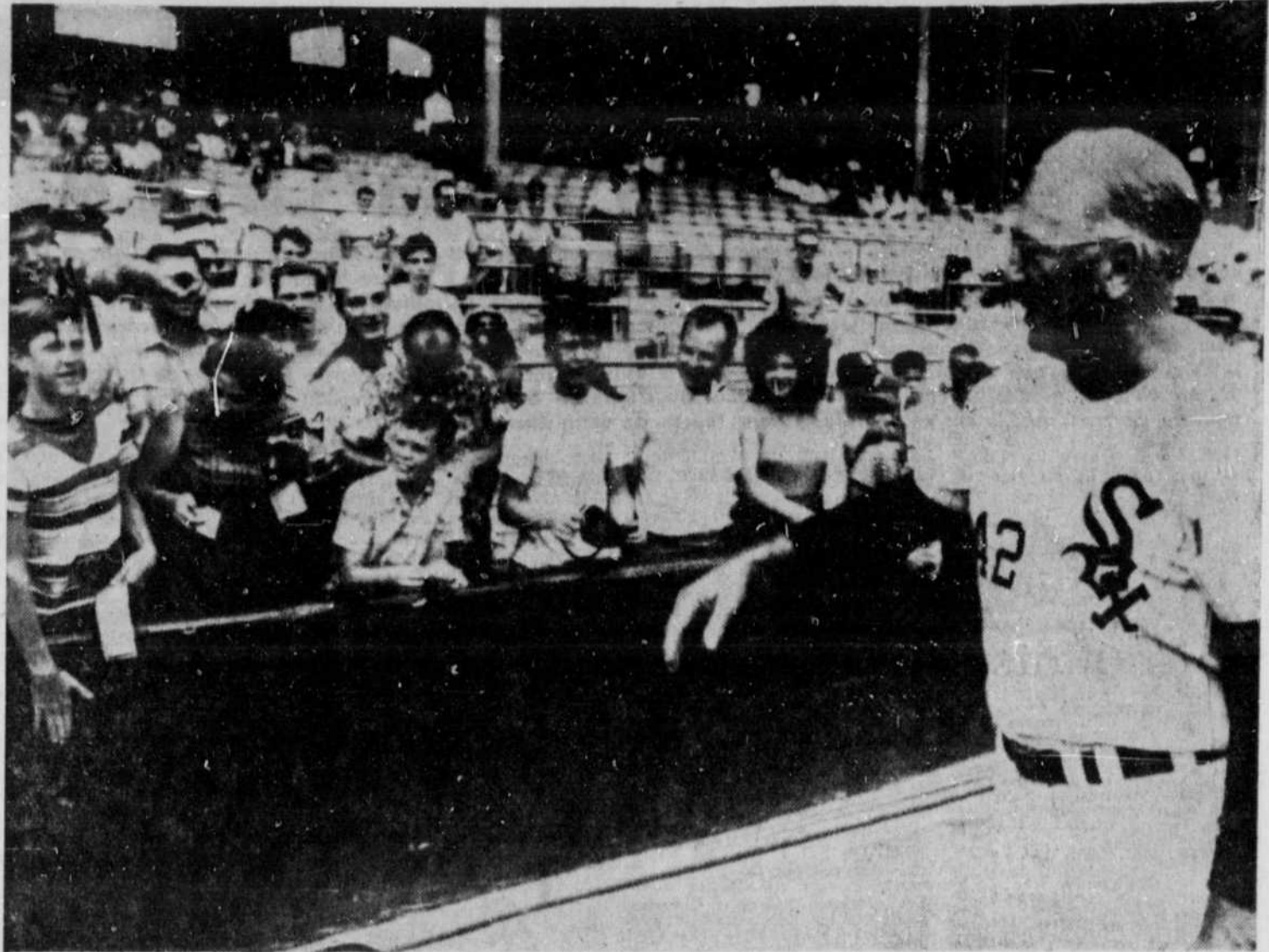
vrait être très intéressante, vu ce classement qui certainement, montre que la compétition est captivante à mesure que le calendrier avance.

CLASSEMENT APRES 3 COURSES

1	André Voyer	38
2	Guy Houde	37
3	Richard Naud	36
4	François de Carotrel	35
5	Yves Bolland	34
6	Marcel Longchamps	33
7	François Yvelin	32
8	Robert Crispo	31
9	Jacques Mainguy	30
10	Evariste Lavigne	29
11	Denis Leblond	28
12	Yves Ruel	27
13	Gaston Jacques	26
14	Réal Godbout	25
15	André Turgeon	24
16	Michel Tremblay	23
17	René Gaudin	22
18	Jean Néron	21
19	Marcel Houin	20
20	Guy Roy	19
21	Daniel Abel	18
22	Jacques Nollie	17
23	Gilles Brousseau	16
24	René Girard	15
25	Marcel-André Girard	14
26	André Abel	13
27	Robert Beupré	12
28	Marcel Ouellet	11
29	Michel Bertrand	10
30	Yves Pouliot	9
31	Claude Robitaille	8
32	Guy Fortin	7
33	Jean-Guy Drapeau	6
34	Gaston Gosselin	5
35	Alain John	4
36	Bernard Voyer	3
37	Michel Abé	2
38	André Rivard	1



● Marcel Laberge, de Ste-Foy, est félicité pour sa victoire dans la classe 266 et 360 lors des régates de Valleyfield. Le trophée O'Keefe lui est présenté par Georges Lachance, gérant de district, et Isabelle Legault, reine des régates 1968.



● Al Lopez, qui a repris la direction des White Sox après la démission d'Eddie Stanky connaît de grands succès depuis son entrée en fonction. Celui qu'on a surnommé "l'éternel deuxième" pourrait bien hisser son équipe de la cave jusqu'au second rang de l'Américaine.

Victoire no 18 pour McLain

OAKLAND (PA) — Danny McLain, qui a remporté le plus de victoires dans les majeures, cette saison, a triomphé une 18e fois, mardi soir, alors que les Tigers de Detroit ont mis fin à une série de trois défaites en disposant des Athletics d'Oakland 4-0.

McLain a permis huit coups sûrs et a retiré neuf frappeurs pour porter sa fiche à 18-2 et protéger l'avance de 6 1-2 parties des Tigers en tête de la Ligue Américaine.

Detroit 110 101 000-4 9 0
Oakland 000 000 0-0 8 2

McLain et Freehan; Dobson, Segui 6, Sanders 8 et Duncan. G-McLain, 18-2. P-Dobson 7-9. Cir-Detroit, Kalline 5.

UNE 7e D'AFFILEE

CHICAGO (PA) — Andy Etchebarren a produit un circuit dans la 4e manche, hier soir, alors que les Orioles de Baltimore ont récolté leur 7e gain d'affilée, une victoire de 4-2 aux dépens des White Sox.

Des doubles de Paul Blair et Don Buford dans la 6e manche ont assuré une 6e victoire successive aux Orioles sous leur nouveau gérant Earl Weaver.

Baltimore 011 101 000-4 11 2
Chicago 020 000 000-2 6 1

Hardin et Etchebarren; John, McMahon 6, Locker 8 et McNertney, Josephson 8. Hardin, 11-5. P-John, 7-2. Cir-Baltimore, Etchebarren 5.

CLEVELAND 3e

ANAHEIM (PA) — Larry Brown a frappé un simple bon pour un point, à la 10e manche, mardi soir, permettant aux Indiens de Cleveland de passer outre les Angels 2-1.

La recrue Tom Murphy avait permis seulement trois coups sûrs aux visiteurs avant de céder sa place, à la neuvième.

Sam McDowell, qui a commencé la joute au monticule pour Cleveland, a lui aussi pris le chemin des douches, à la huitième, après avoir accordé sept coups sûrs.

Cleveland 100 000 000-1 2 3 1
Califor 000 010 000-0 1 9 0

McDowell Williams (8) et Azcue, Sims 10; Murphy, Locke 10, Patten, 10, Wright 10 et Rodgers, Satriano 10. G-Williams, 7-4. P-Locke, 1-1.

partie et de Joe Pepitone dans la 2e ont permis aux Yankees de New York de vaincre les Sénateurs de Washington 4-0 et 4-3.

Steve Barber a enregistré le blanchissage même s'il a alloué 10 coups sûrs tandis que Fred Talbot récoltait son premier gain après huit revers dans la 2e joute.

Pepitone a changé un déficit de 3-2 en un avantage de 4-3 dans la 6e manche du 2e match et Colavito a cogné un circuit de trois points dans le premier.

C'était le 370e circuit de sa carrière et il lui a permis de rejoindre Gil Hodges au 15e rang des cogneurs de tous les temps.

Première joute :

Washing- 000 000 000-0 10 0
New York 000 040 00x-4 5 0

Coleman Humphreys 7 et French; Barber et Gibbs, G-Barber, 3-3. P-Coleman, 5-11. Cir-New York, Colavito 1.

Deuxième joute :

Washing 010 002 000-3 8 0
New York 100 102 00x-4 7 0

Bosman 0-6 Ortega 7 et Byan, French 4; Verbanec, Talbot 6 1-8 et Fernandez. Cir: NY-Pepitone 11.



HER

Ligue Provinciale

Thetford 3, Québec 3 (11e m.)
Sherbrooke 5, Plessisville 3
Lachine 7, Granby 9 (10 m.)

Ligue Nationale

Chicago 4, Philadelphie 3
New York 2, Pittsburgh 3
Atlanta 6, Houston 2
Los Angeles 5, Cincinnati 2
San Francisco 1, St-Louis 6

Ligue Américaine

Detroit 4, Oakland 9
Cleveland 2, Californie 1
Boston 3, Minnesota 12
Baltimore 4, Chicago 2
Washington 9, New York 4
Washington 3, New York 4

AUJOURD'HUI

Ligue Provinciale

Drummondville à Thetford
Granby à Plessisville

Ligue Nationale

Chicago à Philadelphie (2, 3)
New York à Pittsburgh (12, 3)
Los Angeles à Cincinnati (8)
Atlanta à Houston (6)
San Francisco à St-Louis (6)

Ligue Américaine

Detroit à Oakland (9)
Cleveland à Californie (8)
Boston à Minnesota (1)
Baltimore à Chicago (3)
Washington à New York

LES CLASSEMENTS

LIGUE PROVINCIALE

G	P	Moy.	Diff.
Granby	28	9	735
Sherbrooke	25	9	735
Drummondville	21	11	656
Québec	21	14	609
Lachine	15	27	357
Thetford	3	21	125
Plessisville	4	28	133

LIGUE NATIONALE

G	P	Moy.	Diff.
St-Louis	59	31	656
Atlanta	49	40	551
Philadelphie	45	41	523
San Francisco	45	45	500
Chicago	42	48	484
Cincinnati	42	45	483
Pittsburgh	41	47	466
Cleveland	41	49	452
Los Angeles	41	49	456
New York	37	55	425
Houston	38	52	422

LIGUE AMERICAINNE

G	P	Moy.	Diff.
Detroit	57	32	649
Baltimore	49	37	570
Cleveland	51	41	554
Boston	45	41	523
Minnesota	43	45	483
Californie	42	46	477
Baltimore	42	46	477
New York	41	45	477
Chicago	37	48	425
Washington	39	48	383

Lanceurs probables

LIGUE AMERICAINNE

Detroit, Sparma 7-8, soir;
Oakland, Hunter 6-8, soir;
Cleveland, Hargan 9-10, soir;
Californie, McGlothin 6-7, soir;
Boston, Culp 6-4, soir;
Minnesota, Kost 6-6, soir;
Baltimore, Pheobus 9-8, soir;
Chicago, Horien 5-8, soir;
Washington, Pascual 8-5, soir;
New York, Stottiemyre 12-5, soir.

LIGUE NATIONALE

Chicago, Hands 8-5 et Nye 4-10 à Philadelphie, Fryman 10-9 et Cardwell 2-9 à Boston;
Pittsburgh, Blass 6-2 et Sink, 4-3 double, soir;
Los Angeles, Zinger 5-9 à Cincinnati, Nolan 3-2, soir;
Atlanta, Britton 4-2 à Houston, Ryan 1-2, soir;
San Francisco, Marichal 16-4 à St-Louis, Gibson 12-5, soir;



Ya du nouveau dans l'air!

QUÉBEC 1971? Mais c'est une réalité! C'est pour demain! La rivière Saint-Charles sera désormais un endroit enchanteur, où on pourra se promener, se reposer, pique-niquer ou faire une balade en canot. Les travaux sont déjà commencés. Ce ne sera plus long! Car à Québec, on va de l'avant. On pense à demain. Oui à Québec, tout bouge! tout change! À Québec, toujours...

Ya d'la Laurentide dans l'air!



\$25,000 en bourses à Boischatel lors du tournoi de la C.P.G.A.

Dans le but de contribuer davantage à l'épanouissement des golfeurs professionnels du Canada, le commanditaire du championnat de la C.P.G.A., la brasserie Labatt, a haussé la bourse totale de ce tournoi à \$25,000, un montant supérieur à ce qu'était la bourse totale de l'Omniom du Canada d'il y a quelques années. De plus, ce tournoi sera dorénavant une compétition de 72 trous, au lieu de 54 comme par les années passées. La CPGA-Labatt, qui est le championnat des golfeurs professionnels du Canada, se déroulera sur les links du club de golf Royal Québec, à Boischatel, à une dizaine de milles du centre de la ville de Québec, du 15 au 18 août prochain. Pour élever ce tournoi au diapason des grandes compétitions, il fallait porter le nombre de trous à 72, car ces dernières sont toutes de cette durée.

En fait, il y aura trois compétitions dans la semaine du 12 au 18 août, la plus importante étant entre la CPGA-Labatt, au

champion de 1967 et grand favori pour rééditer son exploit à Boischatel. Chez les seniors, l'on remarque une hausse considérable de \$3,000 à \$5,000, et un premier prix de \$400 à \$750, à cette compétition de 36 trous. Une somme de \$400, comprise dans le montant de \$5,000 sera partagée aux meilleurs seniors de 60 ans ou plus. Les professionnels canadiens se rejoignent à juste titre de cette formidable augmentation de \$8,500 de la bourse totale de CPGA - Labatt. L'enjeu est plus grand, la compétition sera d'autant plus vive.

Dans le championnat de la CPGA, du 15 au 18 août, des bourses totales \$20,000 seront distribuées entre les 40 meilleurs (au lieu de 30, en 1967). Le premier prix sera de \$3,000, une hausse de \$1,000 sur l'an dernier. Ça fera l'affaire de George Kuudson, le

champion de 1967 et grand favori pour rééditer son exploit à Boischatel. Chez les seniors, l'on remarque une hausse considérable de \$3,000 à \$5,000, et un premier prix de \$400 à \$750, à cette compétition de 36 trous. Une somme de \$400, comprise dans le montant de \$5,000 sera partagée aux meilleurs seniors de 60 ans ou plus. Les professionnels canadiens se rejoignent à juste titre de cette formidable augmentation de \$8,500 de la bourse totale de CPGA - Labatt. L'enjeu est plus grand, la compétition sera d'autant plus vive.

Résultats à Richelieu

Table with 4 columns: Course No, Bourse, and names of participants. Includes sections for Trot, Amble, and various courses (1-4).



"CLUB RENAISSANCE"

C'est lundi, au Lac Beauport, que se tiendra le tournoi annuel organisé par le Club Renaissance de Québec. On en sera à la septième reprise de ce tournoi qui compte toujours un nombre impressionnant de participants. A l'édification de cette année, on attend pas moins de 250 golfeurs qui se disputent les prix nombreux qui seront à l'enjeu. Il s'agit d'une occasion toute propice pour les membres du Club Renaissance et leurs amis, de même que les amis de l'Union Nationale, de fraterniser dans une ambiance se prêtant tout à fait à ce genre de rencontre. Cependant, cette réunion ne se résumera pas à l'aspect sportif. En effet, une magnifique soirée suivra et sera répartie comme suit: 7.00 h: buffet au Manoir St-Castin 8.00 h: coquet 9.00 h: présentation des trophées, distribution des prix aux gagnants.

Quant au tournoi de golf, les départs se feront entre 8.00 h et 2.00 h p.m. pour les hommes, alors que les femmes entreront en action vers les 10.00 h et jusqu'à 2.00 h p.m. A noter qu'il sera sous la présidence d'honneur du premier ministre de la province, M. Daniel Johnson. Il y aura de plus concours de "putting" pour ceux qui ne prendront pas part au tournoi mais aimeront tenter leur chance dans une compétition ne demandant pas de forts muscles. Il débutera à 3.00 h p.m. Les gens qui seraient intéressés à y prendre part, peuvent toujours le faire en se procurant des cartes au Club Renaissance, en donnant la formation de leur "four one" au secrétaire-trésorier, M. Isidore Blouin, ou en communiquant avec l'une des personnes suivantes: Fernand Houle, Paul Racine, Vic Thompson, Charles Marquis, Marius Fortier, Christian Viens, Camille Lacroix, Jean-Marie Linteau, Jules Blondeau et Philippe Plamondon.

"CIRCUIT JUNIOR" C'est au Lorette que se disputait hier une autre tranche du circuit junior "Louis-Philippe Gingras". Pas moins de 48 garçons et 9 filles ont accepté le départ, même si plusieurs ne se sont pas présentés, craignant que la mauvaise température fasse remettre la compétition à plus tard. Chez les garçons, la victoire a été remportée par Michel Ferland, du Lorette, qui a joint un 82. Il est âgé de 17 ans. Michel Bolly, du Royal Québec, et Alain Jacob, du St-Georges, ont pris le second rang, à 83. Le premier a 16 ans et le second, 18. Une deuxième égalité existait en troisième place entre Jean Fortier, de l'Alpin, et Jacques Villeneuve, du Lorette. Tous deux ont réussi des 84. Jean Fortier est âgé de 16 ans, tandis que Jacques Villeneuve a 15 ans.

Chez les filles, c'est en première place que l'égalité a été crée lorsque les deux sœurs Marie et Hélène Douville, du Cap-Rouge, ont terminé avec un pointage identique de 100. Marie est l'aînée, à 17 ans, un an de plus que sa sœur cadette. Une autre représentante du Cap-Rouge, Louise Larochelle, âgée de 15 ans, a pris la deuxième place, à 101. Deux golfeuses du Royal Québec ont terminé dans l'ordre. Il s'agit de Jocelyne Dumas (15 ans) et Jocelyne Simard (16 ans), jouant respectivement des rondes de 103 et 104.

Le tournoi se transportera lundi prochain au club de golf "Orléans", et non au Lac Beauport, comme prévu sur le calendrier du circuit. Les jeunes sont donc priés d'en bien prendre note. Le tournoi au Lac Beauport, aura lieu le lundi suivant, soit le 29.

"AU LAC BEAUPORT" C'est vendredi de cette semaine que sera disputé sur le parcours du club de golf Lac Beauport, le "field day" régional du club. De nombreuses inscriptions laissent entrevoir un autre franc succès à cet endroit. On sait que chaque club a son propre "field day" durant la saison et que les meilleurs golfeurs et golfeuses de tous les autres clubs sont invités à y prendre part.

"AU ALPIN" Le tournoi calcu "C.T.R." prendra l'affiche cette semaine au Alpin. Les femmes joueront demain alors que les hommes n'entreront en action que samedi, le 20. A noter que le brillant hockeyeur, André Lacroix, anciennement des As de Québec, et maintenant propriétaire des Flyers de Philadelphie, de la Ligue Nationale de Hockey, sera l'invité d'honneur.

Enfin, on annonce la tenue d'un tournoi "invitation pour dames" pour le 1 août prochain. De nombreux trophées et prix pourront être mérités. Le tout se clôturera par une soirée.

Tournoi de la Métro

Un total de 25 matches furent disputés à l'ouverture du tournoi de tennis de la Ligue Métropolitaine, hier soir, à Giffard. La deuxième se déroulera ce soir.

Table with 4 columns: Player Name, Score, and other details. Includes sections for 'LES RESULTATS' and 'CONCOURS DE TIR AUX PIGEONS D'ARGILE'.

Vachon... un frais délice! gâteaux Vachon cakes

LA TÉLÉVISION A QUÉBEC. 3 WCAX-TV BULLINGTON, 4 CFCM-TV QUÉBEC, 5 CKMI-TV QUÉBEC, 7 CHLT-TV SHEBROOKE, 8 WMTW-TV MT. WASH., 10 CFTM-TV MONTREAL, 11 CBVT-TV QUÉBEC, 12 CFCF-TV MONTREAL, 13 CKTM-TV TROIS-RIVIÈRES.

Explications La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (E) enfants; (A) adolescents. Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable; (—) pas coté.

DEMAIN - JEUDI 4.00 12-It's Your Move (*), 3-Secret Storm (*), 8-BBC Classics, 8-Dark Shadow (*), 10-Ciné-Jeudi, 12-Magic Tom, 4.30 3-Adventures in Paradise, 6-Marine Boy (*), 6-Vacation Time, 7-La boîte à surprises (*), 8-Papa à raison, 9-La boîte à surprises (*), 12-Family Theatre, 13-La boîte à surprises (*), 5.00 6-M. Jet, 6-N.F.B. Presents - Holiday Canada (*), 7-Perry Mason, 8-The 5 O'Clock Report, 11-Thierry-la-Fronde, 13-Thierry-la-Fronde, 5.30 3-Evening Report, 3-Papa à raison, 8-ABC Evening News (*), 10-L'école à Midas (*), 11-Bidule et Tarmacadam, 13-Popeye avec oncle Claude, 5.35 3-Newsfilm Flashbacks, 5.50 3-World of Sports, 5.55 3-Où? P.M. 6.00 4-Télé-Québec, 4-Dateline, 7-Deuxième édition, 8-Thursday Six O'Clock Movie, 10-Télé-Méto (*), 11-Ciné-Feuilleton, "Le chevalier noir", 12-The Pierre Burton Show, 13-Papa à raison, 6.05 3-Weatherwise - Newstime, 6.15 7-Méto - Sport, 11-Nouvelles du sport, 6.22 11-Nouvelles régionales, 6.30 3-CBS News (*), 4-Panoramonde, 5-Garrison's Gorillas (*), 7-Faites votre idée, 11-Téléjournal, 12-Pulse (*), 13-Actualités - Méto - Sport, 6.40 10-Sports-Images (*), 6.46 11-Aujourd'hui, 6.50 10-Télé-Méto (*), 7.00 3-Rifleman, 4-Police des plaines, 7-A la page (*), 10-Dernière heure (*), 12-The Flying Nun (*), 13-Les arpens verts, 7.15 10-Télé-Méto (*), 7.30 3-Cimarron Strip (*), 4-Elle et lui (*), 5-Gentle Ben (*), 8-Second Hundred Years (*), 10-Elle et lui (*), 11-Les cavaliers de la route (*), 12-Star Trek (*), 13-Ma sorcière bien-aimée, 8.00 4-Mon mari bien favori, 5-Hogan's Heroes (*), 7-Commando du désert (*), 8-Flying Nun (*), 10-Mon Marien favori (*), 11-Commando du désert (*), 13-Commando du désert (*), 8.30 4-Cinéma Kraft: "Le vicomte de Bragelonne", 5-Telescope (*), 7-A la seconde (*), 8-Bewitched (*), 10-Cinéma Kraft, 11-A la seconde (*), 12-It's Happening (*), 13-A la seconde (*), 9.00 3-Thursday Night Movie (*), 5-Danny Thomas (*), 7-L'homme à la valise, 8-Tha. Girl (*), 9-Au coeur du temps (*), 12-The Goldiggers (*), 13-L'homme à la valise, 9.30 8-Peyton Place (*), 10.00 4-Vrai de vrai (*), 5-F.B.I. (*), 7-Tirez au clair, 8-Divorce Court (*), 10-Vrai de vrai (*), 11-Tirez au clair, 12-Man In A Suitcase (*), 13-Tirez au clair, 10.30 4-Peter Gun, 8-Talent Spotlight Review, 10-Nous deux (*), 10.45 10-Dernière heure et météo (*), 11.00 3-Eleven O'Clock Report, 4-Panoramonde, 5-CBC-TV News, 7-Téléjournal, 8-11 O'Clock Report, 10-La ronde des sports (*), 11-Téléjournal, 12-The National News (*), 13-Téléjournal, 11.10 3-Vermont Edition, 10-Cinéma, 11.20 3-Alice and the Weather, 5-Viewpoint, 7-Supplément régional, 11-Supplément régional, 12-Pulse (*), 13-Actualités - Méto, 11.25 3-Sports Final, 4-Où?, 5-Editorial, 6-The Golden Era, "The Perfect Marriage", 11.30 3-Merv Griffin, 4-Heure Exquise: "Le trésor de Pancho Villa", 3-Drame d'aventures, avec Rory Calhoun et Shelly Winters. Un Américain se joint à des révolutionnaires mexicains. - Atmosphère brutale, 7-Cinéma 7, 8-Joe Bishop Show (*), 11-Nouvelles du sport, 13-Jacques Brel présente, 11.43 11-Pajama Playhouse, 13-Jacques Brel présente, A.M. 12.12 11-Enigmes, 13-Enigmes, 12.40 10-Dernière édition, 12.45 10-Fermeture, 12.58 3-Postlude, 1.00 3-Sign Off, 1.07 4-Musique Marc Legrand, 1.12 11-Fin des émissions, 13-Nouvelles anglaises, 1.17 4-Fin des émissions, 1.22 13-Fin des émissions

Boom Boom Gauthier en tête pour juillet

Jean-Paul "Boum Boum" Gauthier, qui figure plus régulièrement à la Piste de Courses de Québec Inc. depuis quelque temps à pris les devants pour le championnat O'Keefe du mois de juillet chez les conducteurs. D'un autre côté, Denis Larochelle a profité d'un certain déclin de l'excellent Yvon Catellier pour se faufiler en tête du classement O'Keefe pour la saison toute entière. Gauthier a conservé une impressionnante moyenne de .542 en 14 départs lors des huit premiers programmes de juillet. Il a ramassé 76 points avec quatre victoires, deux deuxième et pas moins de six troisièmes avec un système de 10-6-4 en points pour les trois premiers rangs. Le deuxième rang du classement mensuel est occupé par Alex Pagé avec 460 points par Ireneau Aubin 381, Phil Sauvé 381, Paul Grenier 344 et Catellier 335. Malgré tout, le début de juillet a marqué le retour en forme de Jean Cyrenne qui a ramassé 134 points avec 8 gains, 7 deuxième et 3 troisièmes en 44 départs pour une moyenne de 304. Catellier, qui est toujours premier pour les gains en argent avec \$26,526.50, a été le premier conducteur à atteindre le cap des 50 victoires et ce, lors du 50e programme de l'année. En plus, il a 30 deuxième et 33 troisièmes pour 812 points et une moyenne de 403. Larochelle que l'on voit moins régulièrement dans la Cité de Champlain depuis quelques programmes, est en tête du tableau avec .415. Les deux blessés, Nicol Tremblay et Yvon Pelchat occupent les troisièmes et quatrièmes rangs avec .377 et .362 respectivement, pour devancer Marcel Cournoyer qui est cinquième avec .343. Chez les boursiers, Catellier a une avance de \$2,026.00 sur Yvan Gamache. Cournoyer est devenu le quatrième à dépasser le cap des \$20,000.00, groupe où se retrouvera d'ici la fin de semaine le vétéran Cyrenne. Jean avait eu le plus de gains en argent à Québec l'été dernier.

CLASSEMENT O'KEEFE - CHAMPIONNAT DE JUILLET MINIMUM - 8 DÉPARTS. Table with 5 columns: Name, Dép., lère, 2e, 3e, Pts, Moy.

TROPHÉE O'KEEFE - CLASSEMENT DE L'ANNÉE MINIMUM - 51 DÉPARTS. Table with 5 columns: Name, Dép., lère, 2e, 3e, Pts, Moy.

GAINS EN ARGENT - 51 PROGRAMMES. Table with 2 columns: Name, Amount.

9e classique St-Louis dimanche le 28 juillet

Le Club Nautique St-Louis invite tous les amateurs de voile à participer à la 9ième "Classique Saint-Louis" qui aura lieu dimanche le 28 juillet en face du Club à Ville du Lac St-Joseph. La popularité grandissante pour ce sport a permis l'an dernier de grouper une cinquantaine de participants venus de tous les coins de la province. L'augmentation assez importante de la flotte locale et les nombreuses inscriptions déjà parvenues de l'extérieur permettent des maintenant de prévoir pour cette année un nombre record de participants à cette régatée de plus en plus populaire. Parmi les nouvelles acquisitions locales, on note plusieurs voiliers de classe internationale et la course promet d'être contestée. L'appui

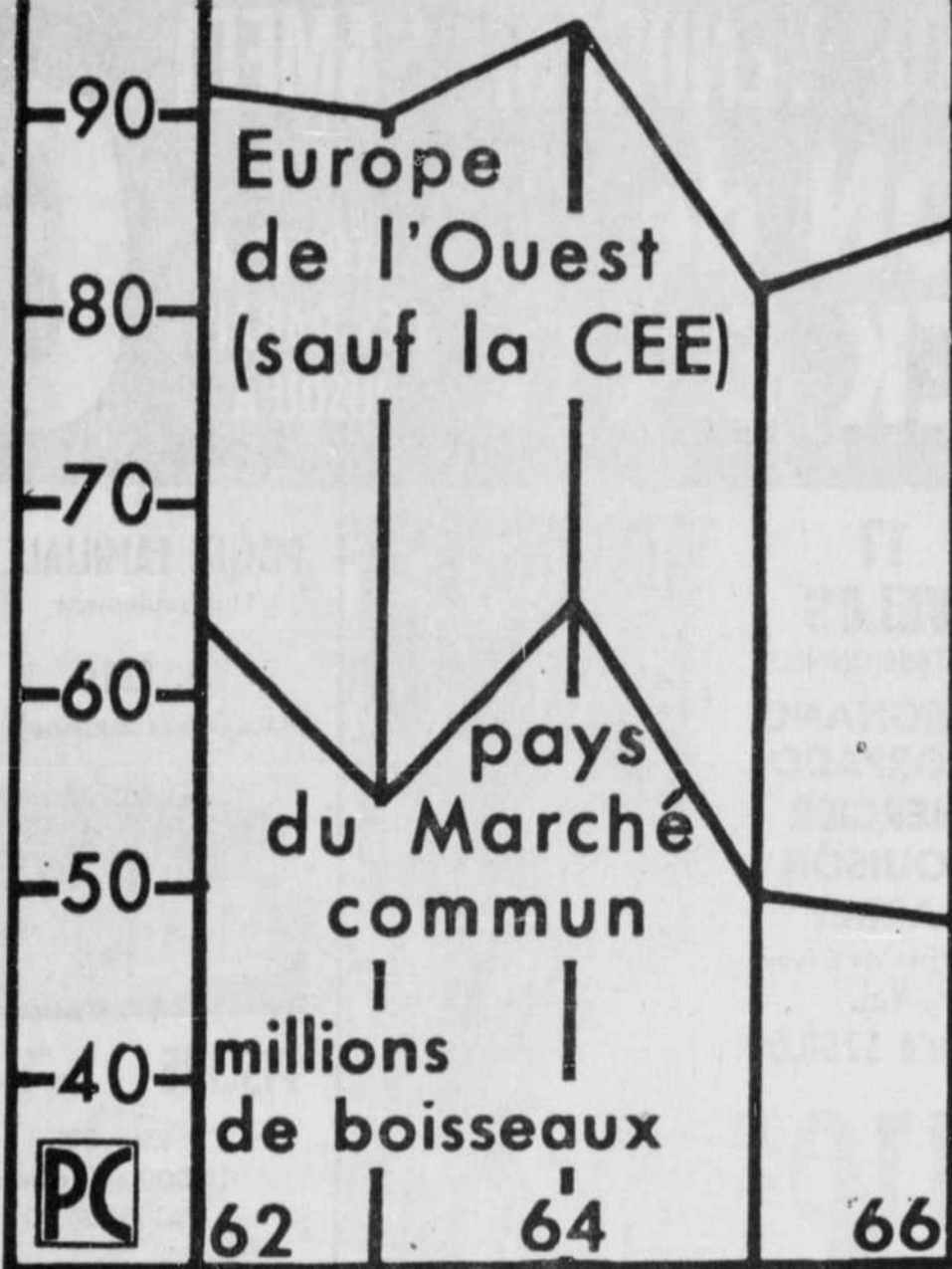
cation du système de pointage avec handicap officiel du S.L.V.Y.R.A. permettra cependant aux voiliers de toutes classes d'avoir une chance égale dans le classement. Cette régatée est ouverte exclusivement aux dérivés légers de moins de 22 pieds et tous les amateurs de la région de Québec sont invités à y participer. La course comprendra deux épreuves: le 1er départ aura lieu à 11.00 heures et le 2ième départ à 14.00 heures. Les inscriptions doivent se faire par téléphone à 875-3172 avant 8.00 h. p.m. le 27 juillet. Cette régatée met en jeu les trophées Jean Saucier, Marcel Dion et Denis Dumas. Tous les amateurs seront les bienvenus.

AUJOURD'HUI - MERCREDI

P.M. 6.00 4-Télé-Québec, 4-Dateline, 7-Deuxième édition, 8-Wednesday 6 O'Clock Movie, 10-Télé-Méto (*), 11-Télé-Magazine, 12-The Pierre Berton Show, 13-Votre spectacle, 6.05 3-Weatherwise, 6.15 3-Newtime, 7-Méto - Sport, 6.20 11-Nouvelles du sport, 6.25 11-Nouvelles régionales, 6.30 3-CBC News, Walter Kronkite, 4-Panoramonde, 5-Mothers in Law (*), 7-Avec André Guy (*), 11-Téléjournal, 12-Pulse (*), 13-Actualités - Méto - Sport, 6.40 10-Sports-Images (*), 6.46 11-Aujourd'hui, 6.50 10-Télé-Méto (*), 7.00 3-Hazel, 4-Hollywood Panoram, 5-Dean Martin Summer Show, 7-Dernière heure (*), 12-The Flintstones (*), 13-Votre spectacle (suite), 7.15 10-Télé-Méto (*), 7.30 3-Lost in Space (*), 4-The Fugitif, 7-Les arpens vert (*), 8-The Avengers (*), 10-Le Fugitif, 11-Minouche (*), 12-The Invaders (*), 8.00 4-Mission Impossible (*), 7-Cinéma du mercredi (*), 11-Cinéma du mercredi: "Les mystères de Paris" (4) Film d'aventures, avec Jean Marais et Jill Haworth. - Un homme tente de réparer le mal qu'il a fait à une famille pauvre. Rythme enlevé. Expérience de milieux sordides, 13-Cinéma du mercredi, 3-Beverly Hillsbillies (*), 4-Réal Giguère illimité (*), 5-Dream House (*), 10-Réal Giguère illimité (*), 12-The Wednesday Night Movie (*), 9.00 3-Green Acres (*), 4-The Creation Persons, 8-Red Sox Baseball (*), Boston, at Minnesota, 9.30 3-He and She (*), 4-Invitation: "La gloire et la peur" (3-A) Drame de guerre avec Gregory Peck et Harry Guardino. - A la fin de la guerre de Corée, un lieutenant américain reçoit l'ordre d'attaquer par le Chop Hill. - Habile reconstitution. Scènes dures, 10.00 3-Dom Deluise Show (*), 7-Concert populaire (*), 13-Concert populaire, 10.30 4-It's a Square World, 10-Deux pianos (*), 12-Wednesday Night At The Races, 10.45 10-Dernière heure et météo (*), 11.00 3-Eleven O'Clock Report, 4-Panoramonde, 5-CBC-TV News, 7-Téléjournal, 8-11 O'Clock Report, 10-La ronde des sports (*), 11-Téléjournal, 12-The National News (*), 13-Téléjournal, 11.10 3-Vermont Edition, 10-Cinéma, 11.20 3-Alice and the Weather, 5-Viewpoint, 7-Supplément régional, 11-Supplément régional, 12-Pulse (*), 13-Actualités - Méto, 11.25 3-Sports Final, 4-Où?, 5-Editorial, 6-The Golden Era, "The Perfect Marriage", 11.30 3-Merv Griffin, 4-Heure Exquise: "Le trésor de Pancho Villa", 3-Drame d'aventures, avec Rory Calhoun et Shelly Winters. Un Américain se joint à des révolutionnaires mexicains. - Atmosphère brutale, 7-Cinéma 7, 8-Joe Bishop Show (*), 11-Nouvelles du sport, 13-Jacques Brel présente, 11.43 11-Pajama Playhouse, 13-Jacques Brel présente, A.M. 12.12 11-Enigmes, 13-Enigmes, 12.40 10-Dernière édition, 12.45 10-Fermeture, 12.58 3-Postlude, 1.00 3-Sign Off, 1.07 4-Musique Marc Legrand, 1.12 11-Fin des émissions, 13-Nouvelles anglaises, 1.17 4-Fin des émissions, 1.22 13-Fin des émissions

Le commerce canadien pourrait profiter de la réduction tarifaire adoptée par le Marché Commun

Exportations de blé canadien en Europe 1962-66



● DIMINUTION DES VENTES DE BLE AU MARCHÉ COMMUN — Les exportations de blé canadien aux pays du Marché commun ont diminué ces quelques dernières années. En 1963-64, les six pays-membres de la Communauté économique européenne ont importé plus de 64,700,000 boisseaux de blé canadien. Cette quantité est descendue à 48,900,000 boisseaux en 1964-65 et à 48 millions de boisseaux l'année suivante. Cette diminution est due au fait que les pays du Marché commun développent leur propre agriculture. (Graphique PC)

Il est possible que le développement du Marché commun européen affecte pendant un temps le commerce canadien avec les six pays-membres, mais éventuellement, la réduction tarifaire pourrait s'avérer profitable à l'industrie canadienne. C'est ce que rapporte James Nelson, de la Presse Canadienne, après une étude d'un mois sur les pays de la CEE.

Par James NELSON

BRUXELLES (P.C.) — Les fonctionnaires du commerce canadien avec l'étranger étudient de nouvelles façons d'établir des contacts profitables entre les hommes d'affaires du Canada et de l'Europe de l'Ouest, au moment où le Marché commun européen atteint son sommet cet été.

Le développement de la Communauté économique de la Belgique, de la France, de l'Allemagne fédérale, de l'Italie, du Luxembourg et des Pays-Bas a signifié une hausse de barrières imposées aux marchandises canadiennes sur certains marchés, et leur réduction sur d'autres.

Éventuellement, soit d'ici 1972, l'opération de réduction tarifaire résultant des négociations du Kennedy Round, en vertu de l'entente générale sur les tarifs et le commerce GATT, signifiera que le droit standard d'importation sur les produits industriels dans les six pays-membres sera plus bas qu'avant le Marché commun.

Tarif commun

Jusqu'à maintenant, la CEE a le plus durement affecté l'accès facile que les marchandises canadiennes avaient depuis longtemps en Allemagne, en Belgique, au Luxembourg et aux Pays-Bas.

Avant 1957, année de signature du Traité de Rome établissant le Marché commun, le tarif français était le plus élevé d'Europe, soit en moyenne 16,8 pour cent. Il a été réduit à 14,4. Le tarif italien, qui était de 15,3 pour cent, a été réduit à 13,8.

Le tarif allemand, cependant, est passé de 8,3 à 11 pour cent, et celui des pays de Benelux, de 8,8 à 11,2 pour cent.

Selon le programme du Marché commun, tous ces tarifs seront nivelés à un tarif extérieur commun de 12,8 pour cent, après élimination des tarifs internes entre les six, le 1er juillet.

Mais en même temps, les réductions du Kennedy Round seront appliquées par le Marché commun. Les Six ont négocié ensemble avec les autres na-

tions du monde à Genève. Dès lors, le tarif commun de 12,8 pour cent pour l'extérieur du Marché commun a été réduit à 10,7 pour cent le 1er juillet.

De plus, les Six ont proposé une seconde réduction à la fin de la présente année pour aider les États-Unis à rétablir la situation de leur balance de paiements, à condition que les États-Unis promettent de ne pas ériger d'autre barrière tarifaire. L'entente n'est pas encore intervenue, mais si elle se réalise, le tarif externe commun descendra à 9,6 pour cent le 1er janvier prochain.

Exportations canadiennes — Selon le plan, le tarif commun serait réduit à 8,6 pour cent au début de 1971 et à 7,5 pour cent en 1972.

Les exportations canadiennes vers l'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas ont souffert de la hausse des tarifs ces dernières années. À la suite des changements tarifaires réalisés et qui se poursuivent, les forces concurrentielles auxquelles l'industrie canadienne doit faire face en Europe ont changé.

Les produits italiens entrent maintenant facilement en France et en Allemagne, en même temps que les produits alimentaires français se vendent en Allemagne et en Italie.

Depuis le 1er juillet, il n'y a plus de tarifs sur les produits vendus entre les Six et les mêmes tarifs sont appliqués par les Six aux produits venant de l'extérieur.

Il faudra cependant des années, peut-être des générations, avant que le Marché commun d'Europe fonctionne vraiment au niveau de la commercialisation des goûts ou des besoins nationaux.

Les différences entre les économies italienne, française et allemande et les aspirations nationales demeureront en dépit de la volonté des pays du Marché commun de travailler en vue de l'union politique.

En Allemagne, par exemple, plusieurs entreprises canadiennes ont trouvé qu'il était mieux d'entrer en affaires conjointement avec des firmes allemandes. Tel est le cas d'Aluminium Limitée, géant international qui dirige l'ALCAN et filiale mondiales.

Marché complexe

La société ouvrira bientôt une nouvelle laminière près de Düsseldorf, avec 50 pour cent des intérêts à la Vereinigte Aluminiumwerke AG, entreprise d'Etat.

Les firmes allemandes s'intéressent aussi à l'investissement au Canada. Les Allemands de-

viendraient de plus en plus conscients de l'importance d'avoir un pied-à-terre dans un autre pays, en cas de guerre.

En France, les exportateurs canadiens travaillent par l'entremise d'agents français pour commercialiser leurs produits au mieux. Le système de mise en marché en France est beaucoup plus complexe qu'en Allemagne.

En Italie, on semble accepter de plus en plus l'idée d'ententes entre manufacturiers canadiens et partenaires italiens.

Ainsi, un manufacturier canadien de brasseries a trouvé en Italie un marché pour une partie de ses produits. Récem-

ment, une firme italienne a offert à la firme canadienne de s'occuper de la production des produits les plus vendus et d'importer les autres. Résultat: la firme canadienne fait de meilleurs affaires à moindre effort.

Les exportations canadiennes vers l'Italie ont plus que doublé ces quatre dernières années, et celles vers les Pays-Bas ont augmenté de 73 pour cent, mais elles ont diminué vers le reste du Marché commun.

En 1964, le Marché commun a pris 6,8 pour cent des exportations canadiennes totales. L'an dernier, ce chiffre descendait à six pour cent.

Entre-temps, la dépendance du Canada sur le marché américain pour ses ventes a augmenté à 63 pour cent des exportations totales, de 52 pour cent qu'elle était il y a quatre ans.

Les exportations mondiales du Canada ont augmenté de 37 pour cent depuis 1964, mais elles ne se sont haussées que de 21 pour cent vers les six pays-membres de la Communauté économique européenne.

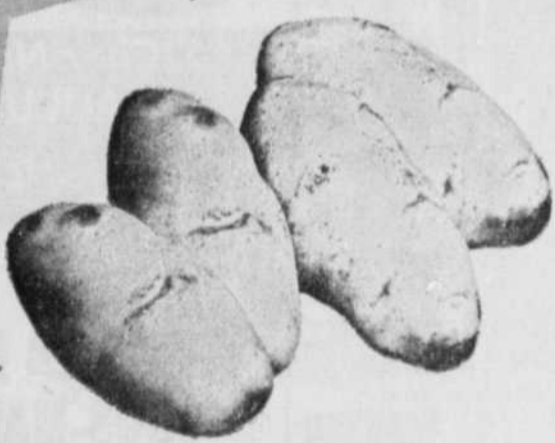
Elles ont augmenté de 65 pour cent vers les États-Unis et diminué de deux pour cent vers les Royaume-Uni.



● CHICAGO — Un administrateur de la Mexico Tourist Agency est en train d'examiner les trous effectués par une bombe à travers les deux portes de son établissement au début de la semaine. Apparemment la bombe aurait été placée entre les deux portes et a provoqué des éclatements de verre à l'intérieur du bureau. Il n'y avait personne au moment de l'éclatement, ni dans le bureau, ni dans la rue. Seules les deux portes ont été endommagées.

L'Economie par l'Étiquette Rouge chez Gato

TOUTS NOS FRUITS ET LEGUMES SONT CLASSÉS CANADA No 1



POMMES DE TERRE

Nouvelles et blanches du Québec

55¢ ch.

sac 10 lbs

LAITUE POMMÉE Gr. 1 lb. **11¢**

FRACHE, CROQUANTE ET TRES CRISPE EN QUINCE. REGULER 19 CH. — ÉPARGNEZ 28 CH.

BETTES AVEC FEUILLES 2 **19¢**

FRACHES ET TENDRES, LAISSÉES EN SÉJOUR. REGULER 2 CH. — ÉPARGNEZ 10 CH.

CITRONS "SUNKIST" 6 pour **39¢**

FRAIL, FERTIL, JUS DE CALIFORNIE. REGULER 4 CH. — ÉPARGNEZ 14 CH.

RABIOLES

BLANCS, JEUNES ET TENDRES. REGULER 3 CH. — ÉPARGNEZ 14 CH.

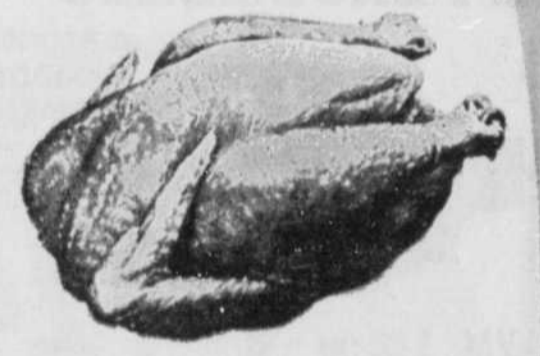
Sacs 3 lbs **25¢**

POULE FRAICHE

35¢ lb

4 à 6 lbs

Canada Catégorie "A" Grosse et Blanche nettoyée, prête à bouillir



SAUMON ROUGE DE GASPE, 99¢ LB

FESSE DE JAMBON, CUIT, DÉSSISÉ "SWIFT" GÉNÉRAL D'INER, GR 2 A 2 LBS 99¢ LB

SAUCISSE DE PORC **59¢**

FRACHE ET DÉLICIEUSE DE "BOPARD". REGULER 31 CH. — ÉPARGNEZ 29 CH.

SAUCISSON "COORSH" **37¢**

TRANCHE OU EN MORCEAUX. REGULER 47 CH. — ÉPARGNEZ 10 CH.

CRETONS "HYGIENIC" **43¢**

FRAIS, DE LA PREMIÈRE QUALITÉ. REGULER 25 CH. — ÉPARGNEZ 13 CH.

EGG ROLLS FRAIS **49¢**

LES MEILLEURS, DES CUISINES DE "BOPARD". REGULER 29 CH. — ÉPARGNEZ 10 CH.

MIRACLE WHIP

AMBIÉTÉ À SALADE DE "KRAFT". REGULER 27 CH. — ÉPARGNEZ 11 CH.

POIRES EN DEMIES **23¢**

"COUVERCULS" POUR LE DÉSSERT DE CHOIX. REGULER 29 CH. — ÉPARGNEZ 28 CH.

PARIS PÂTE **29¢**

PÂTE DE VIANDER POUR SANDWICHES ET PICHES. REGULER 27 CH. — ÉPARGNEZ 28 CH.

BISCUITS "PEEK FREAN'S" **49¢**

BIJOUX, INDICATEURS ET CHOC. CHIPS. REGULER 43 CH. — ÉPARGNEZ 14 CH.

GATEAUX "VACHON"

MARGUERITE, AÏET PÂTE VANILLE OU CHOCOLAT. REGULER 37 CH. — ÉPARGNEZ 28 CH.

GELEE DE POMMES **43¢**

"SCOTCH SOUP" AVEC PECTINE AJOUTÉE. REGULER 45 CH. — ÉPARGNEZ 36 CH.

FROMAGE GRUYÈRE **41¢**

"SWISS ENGLISH" EN 12 PORTIONS. REGULER 45 CH. — ÉPARGNEZ 36 CH.

NOURRITURE POUR BEBES **69¢**

"NINE" AU CHOC. PRÉPARATION ÉCONOMIQUE. REGULER 6 CH. — ÉPARGNEZ 10 CH.



Où magasiner est VRAIMENT un plaisir

HUILE DE MAIS

"MAISON" POUR LES FRICTIONS ET SALADES. REGULER 1 99 CH. — ÉPARGNEZ 40 CH.

MELANGE "POGO" **55¢**

PÂTE À HOT DOG, PÂTE À MÉLANGER. REGULER 49 CH. — ÉPARGNEZ 14 CH.

RELISH "HABITANT" **31¢**

VERTE ET SUCCRE, POUR HOT DOG ET PIGUR-PIGUR. REGULER 37 CH. — ÉPARGNEZ 26 CH.

HARICOTS VERTS **25¢**

STYLE PARISIEN, CONGRÈS DE BRÉSIL. REGULER 32 CH. — ÉPARGNEZ 28 CH.

FIXATIF A CHEVEUX

"VIBRA CURTIS" REGULER OU FERMÉ. REGULER 99 CH. — ÉPARGNEZ 28 CH.

PAPIER CIRE **33¢**

"KAP" "KITE" POUR PROTÉGER LES ALIMENTS. REGULER 41 CH. — ÉPARGNEZ 28 CH.

ESSUIE-TOUT **49¢**

"WHITE TRAIL" DE PAPIER BLANC OU COULEUR. REGULER 25 CH. — ÉPARGNEZ 19 CH.

SERVIETTES DE TABLE **53¢**

"DIX" BLANCHES POUR TOUTES OCCASIONS. REGULER 41 CH. — ÉPARGNEZ 28 CH.

RISE 'N SHINE

Brevage d'orange ou limonade en cristaux

Env. **19¢**

3 1/4 oz

REGULER 2 49 — ÉPARGNEZ 06

JUS TOMATE

"Clark", rouge et riche de fantaisie

Bte **12¢**

20 oz

REGULER 2 39 — ÉPARGNEZ 06



TARTES DUPÈRE

(Fraisches de tous les jours) Pommes, raisins ou au sucre

Tarte **33¢**

24 oz

REGULER 59 CH. — ÉPARGNEZ 26 CH.

"FAB" EN POUDRE

au borax, pour la lessive

Bte fam. **1 29**

5 lbs

REGULER 1 87 CH. — ÉPARGNEZ 58 CH.



A la suite d'une récente déclaration du maire Gilles Lamontagne

Climat de méfiance entre les conseils de Québec et Ville-Vanier

Par Eddie LABRIE

Le conseil municipal de Ville-Vanier "n'a pas en odeur de sainteté" le maire de la Capitale, M. Gilles Lamontagne, surtout à la suite de sa déclaration de jeudi dernier quand il a dit à un groupe de journalistes à propos de la fusion Québec-Ste-Foy que s'il avait trouvé autant d'ouverture d'esprit chez les autres administrateurs municipaux qu'il en a trouvé à Ste-Foy, beaucoup de problèmes seraient déjà réglés dans le Québec métropolitain.

C'est du moins ce qu'a laissé entendre hier soir le premier magistrat de Ville-Vanier, M. Jean-Paul Nolin, lors d'une conférence de presse qu'il donna à l'issue de la réunion du conseil.

M. Nolin devait enchaîner : "Les conseillers municipaux de Ville-Vanier sont très indisposés par la récente déclaration du maire Lamontagne. Ils ne veulent plus avoir affaire à lui. Nous avons par le passé dialogué plus d'une fois avec Québec, a-t-il ajouté, et nous allons probablement avoir encore af-

faire à cette administration. Mais, l'attitude du maire Lamontagne ne peut pas, c'est bien malheureux, améliorer le dialogue entre nos deux villes".

Une fusion avec Cap Rouge...

Poursuivant sa déclaration, M. Nolin a révélé qu'il verrait d'un meilleur oeil une fusion Ste-Foy — Cap Rouge plutôt qu'un mariage Québec — Ste-Foy. Selon lui, Ste-Foy aurait beaucoup plus d'avantages à fusionner Cap Rouge. Québec n'a plus de terrain alors que

Cap Rouge en a encore énormément. "C'est ce qui fait la différence... et à mon sens ceci est très important". En outre, d'ici deux ans Ste-Foy manquera de terrains pour son expansion industrielle et résidentielle, a-t-il ajouté.

Dettes de Québec, Ste-Foy et Vanier...

Citant d'autre part quelques chiffres, le maire Nolin a indiqué hier soir que la ville de Québec qui compte une population de 164,190 habitants, pos-

sède actuellement une dette consolidée de \$40,360,000 et une évaluation imposable de \$384,000,000; Ste-Foy (une population de 53,000 âmes), une dette consolidée de \$25,534,000 et une évaluation de l'ordre de \$190,000,000, cependant que Vanier (avec une population de 9,300 âmes) a une dette consolidée de \$319,000 et une évaluation imposable de \$20,000,000.

Attendons et nous verrons...

Sans être contre le phénomène de la fusion, le maire Nolin

a bien précisé hier soir au cours de sa conférence de presse qu'il préférerait attendre le résultat de l'étude du projet de fusion Québec — Ste-Foy (étude confiée comme on le sait à une firme "d'experts indépendants") avant de se prononcer publiquement.

La population de Vanier est contre...

Concernant la population, M. Nolin a souligné que cette dernière était contre toute notion de fusion.

de fusion... pour le moment du conseil réunissant 300 des 1,000 propriétaires de Ville-Vanier, pas un seul ne s'est dit en faveur d'une fusion avec Québec, a-t-il dit. Ils sont satisfaits de leur sort, de conclure le maire.

Pour la première fois...

Finalement, rappelons que c'est jeudi dernier que les autorités municipales de Québec et Ste-Foy ont convenu de confier à une firme "d'experts indépendants" l'étude de la fu-

sion éventuelle de leurs territoires.

C'était pour ainsi dire la première fois que les édiles municipaux des deux plus importantes villes du Québec métropolitain se réunissent pour discuter "dans une atmosphère de franchise cordiale" d'une éventualité que certains considèrent comme très lointaine et que d'autres n'osent même plus espérer. Bref, il semble certain que la mesure adoptée par les deux administrations municipales a d'abord pour but de vider la question "de fusion"...



4 JOURS MERCREDI, JEUDI, VENDREDI, SAMEDI

LIQUIDATION de \$280,000 DE STOCK D'ETE

SACRIFIE A DES RABAIS JUSQU'A

60%

25 PERCHES "GOLDEN PRO"
en Super Fibre, en 2 bouts. Ne pèse que quelques onces.
VAL. \$33.95 **\$15⁰⁰**

50% sur toutes les TROLES

80 PERCHES
en fibre de verre, deux bouts
SPECIAL **\$197**

COFFRET DE METAL
pour agrès de pêche
VAL. \$2.00 **\$125**

MOULINETS
Pour lancer "SPRITE"
\$137

MOULINET "Spin Cast"
Lancer léger Trajean, avec ligne. Vente
\$287

MOULINET A LANCER "Ted WILLIAMS"
VAL. \$32.00 **\$16⁰⁰**

LIVRET A MOUCHES
Val. \$3.00 **\$167**

PERCHE EN BAMBOU
en 3 bouts.
Val. \$7.00 **\$347**

LIGNE A MOUCHER "Corlland"
Val. \$4.00 **.97**

MOUCHES A TRUITE Spécial, chacune
.03

PANIER DE PECHE
en plastique
Val. \$5.49 **\$367**

52 PERCHES "LAURENTIENNE"
"Tempered Hollow Glass", en deux bouts.
VAL. \$14.00 **\$7⁰⁰**

24 ENSEMBLES
● BRONSON
● GARCIA
● SHAKESPEARE
● Perche modèle pro.
● Moulinet automatique
VAL. \$38.00 **\$24⁰⁰**

32 ENSEMBLES (Spin cast) pour lancer léger
VAL. \$19.00 **\$9⁷⁷**

● PERCHE fibre de verre, 2 bouts
● MOULINET Shakespeare
● 2 LIGNES mono, 300'
● LIVRET de pêche

MOULINET MITCHELL
VAL. \$10 pour **397**

ENSEMBLE DE LANCER LEGER
● PERCHE en verre 2 sections
● MOULINET
● LIGNE 300'
VAL. \$25.00 **1597**

Golf

22 ENSEMBLES DE GOLF "Spalding"
● 5 FERS ● 2 BOIS
Dan Sikes
VAL. \$80.00 **\$49⁹⁷**

35 ENSEMBLES "Wilson, Dave Marr"
● 5 FERS ● 2 BOIS
VAL. \$100 **\$75⁰⁰**

ENSEMBLE "Wilson"
● 8 FERS ● 3 BOIS
VAL. \$169 **\$119⁸⁷**

14 ENSEMBLES Voiture et sac combinés
VAL. \$62.00 **\$39⁹⁷**

22 SACS DE GOLF en toile piante
Val. \$7.50 **\$397**

SAC DE GOLF en simili-cuir
Val. \$14.50 **\$997**

18 VOITURES
Val. \$997 **\$14.95**

BALLES "Sam Sneed"
Val. \$12.00 **\$897**

BALLES "Sweepstake"
Spécial **.39**

POUR DAMES Dames, filles et garçons
4, 4 1/4, 5, 5 1/4, 6
Val. \$18.00 **\$700**

50% SUR VESTES ET GILETS

17 VELOS PROFESSIONNELS
● LEGNANO
● TORPADO
● MERCIER
● LOUISON
● BARBET
Equipés de boyoy
Val. jusqu'à \$250.00
\$110⁰⁰

BICYCLE PROFESSIONNEL 10 VITESSES
Val. \$130.00
\$80⁰⁰
Torpado et Garlati

TENNIS

RAQUETTE PROFESSIONNELLE "JACK KRAMER"
Montée en Victor
Val. \$45.00 **\$2995**

"KACK KAMER"
Val. \$22.00 **\$10⁰⁰**

"WILSON" "Mary Harwick" pour dame
Val. \$22.00 **\$10⁰⁰**

"FOREST HILL" Montée en boyoy
Val. \$22.00 **\$1495**

"TORNAMENT"
Val. \$14.00 **\$5⁰⁰**

"BLUE WING"
Val. \$5.00 **\$199**

SOULIERS PROF. "Surfers"
Val. \$6.00 **\$299**

500 btes de BALLES
Lots de 3 VAL. \$2.00 **\$100**

BALLES PROF.
● Spalding
● Slazenger
● Wilson
● Dunlop
3 pour \$199

PISCINE FAMILIALE
Une seulement
Val. \$210
(PLACE LAURIER SEULEMENT)

PISCINE de marque
15' x 30'
10,000 gal. d'eau
VAL. \$700.00

PISCINES GONFLABLES EN PLASTIQUE
Val. \$5.00

PISCINES GONFLABLES EN PLASTIQUE
10 x 24' Spécial
8' x 16' Spécial

Chez Nap. Côte
AUCUN COMPT
JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER

POUR LA NAGE SOUS-MARINE

PALMES professionnelles
Val. \$15.00 **\$399**

MASQUE SNORKEL PALMES ET LUNETTES

50% d'escompte

NAP. COTE SPORTS



JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER

ST-ROCH PLACE LAURIER CHICOUTIMI

Le pont-tunnel entre Québec et Lévis

Le gouvernement tarde à régler la question (M. D. S. Arnold)

(Par Jean-Pierre Gagnon)
Le président de la compagnie Lennut Liée, M. Daniel S. Arnold, a blâmé hier le gouvernement devant la lenteur de ce dernier à prendre une décision quant à la construction d'un pont-tunnel entre Québec et Lévis.
Au cours d'une conférence de presse, M. Arnold a de plus accusé le gouvernement de faire du favoritisme en refusant à l'homme d'affaires américain une entrevue avec le premier ministre Johnson pour exposer les détails des projets

que sa compagnie entend réaliser dans la Capitale et ses environs.
Comme on le sait, M. Johnson s'en est remis, il y a quelques mois, aux recommandations d'un comité, présidé par le député du comté de Lévis, M. Jean-Marie Morin, pour le choix du "moyen" de transport en commun qui devrait être installé entre Québec et Lévis, avant de se prononcer sur le sujet.
Ce comité doit choisir entre les diverses options, tels la modernisation du système de tra-

versiers ou la construction d'un pont ou d'un pont-tunnel afin de résoudre le problème de communication entre les deux rives.
Selon M. Arnold, le président de ce comité, M. Morin, aurait donné son accord verbal à la solution proposée par la compagnie Lennut. Or, il apparaît que le seul pouvoir dont jouit le comité de communication entre les deux rives est de recommander une des solutions proposées, et non de définir qui en sera l'entrepreneur.

Néanmoins, le projet proposé par la compagnie Lennut semble à prime abord et s'il est techniquement réalisable, des plus intéressants puisqu'il n'exige aucun débourse de la part des gouvernements intéressés.
En effet, selon le projet dévoilé il y a déjà plusieurs mois, la compagnie Lennut se chargerait de construire le pont-tunnel, de le financer et d'en défrayer le coût total. Par ailleurs, elle l'administrerait durant une période de vingt-

cinq ans, puisqu'il s'agirait d'un pont à péage, puis le remettrait entre les mains des autorités gouvernementales pour le prix de \$1.
Jonglant avec des millions tout au long de la conférence de presse, tout comme certains riches pourraient le faire avec leur fortune changée en sous, l'homme d'affaires a dévoilé quelques autres projets tout aussi mirobolants et dont le coût, incluant le prix de la construction du tunnel, s'établirait à \$240 millions.
Il s'agirait en quelques sor-

tes de la construction d'un complexe commercial qui pourrait ressembler, toutes proportions gardées, au complexe commercial de la Place Ville-Marie de la métropole. Le projet représente des investissements évalués à \$86 millions pour la basse-cille de Québec, et à environ \$35 millions pour Lévis.
Le complexe de Québec s'éleverait sur un terrain d'une superficie totale de 17 acres, selon M. Arnold. Tout aussi incroyable que cela puisse paraître, le projet comprendrait

en outre deux tours de 30 étages chacune qui abriterait plusieurs centaines de bureaux, un hôtel de vingt-cinq étages construit en forme de Y et qui abriterait 1,500 chambres, avec un restaurant pivotant sur le toit, un centre pour les congrès qui serait relié à l'hôtel, de même que deux immeubles de vingt-cinq étages abritant chacun 350 logements individuels.
Le tout formerait une immense plaza sous laquelle se-

garage pouvant accueillir 4,500 automobiles à la fois. La plaza elle-même serait dotée d'une patinoire, de plusieurs allées de quilles et de curling lesquelles seraient protégées des caprices de la température par un toit coulissant. Une fontaine avec jets d'eau pouvant s'élever à 200 pieds garnirait le tout.
Au cours de l'entretien d'hier, M. Arnold a souligné que la construction de tout ce complexe dépendait essentiellement de la construction du pont-tunnel.



CE SOIR

A ST-ROCH
ET PLACE LAURIER

ET JUSQU'À SAMEDI EXCEPTÉ
NOS MAGASINS RESTERONT
OUVERTS JUSQU'À 10h.

STATIONNEMENT GRATIS

A L'ARRIÈRE RUE ST-FRANÇOIS

S.V.P. TOUTE VENTE FINALE



TENTE FAMILIALE "ANGLO HOLLIDAY"

Tente Semi-Sac; aucune odeur désagréable; parfaite imperméabilité. Plancher cousu.

VAL. \$100.00 **\$68.60**



TENTE "ANGLO"

Charpente intérieure VAL. \$43.00

\$28.87

Charpente extérieure VAL. \$59.00

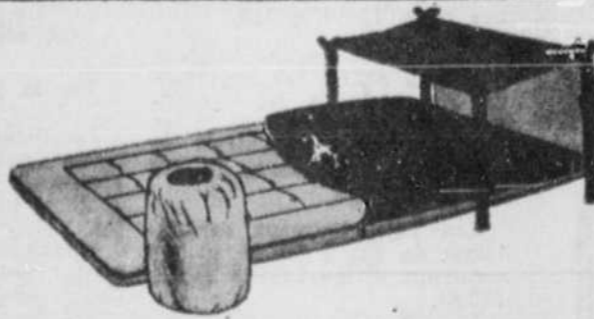
\$38.00



55 TENTES "LA GRANGE"

en coton égyptien VAL. \$85.00

\$59.00



250 SACS "IROQUOIS"

avec nylon et toile VAL. \$18.00

\$8.97

125 SACS "SIERA"

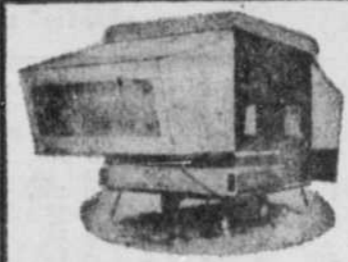
en Fortnell VAL. \$30.00

\$19.87

SAC "QUATRE SAISONS"

Modèle junior VAL. \$9.00

\$3.97



TENTES ROULOTTES

DE MARQUE "SAFARI"

Usagée, toit rigide

Val. \$1,200.00

\$700.00

St-Roch seulement

DE MARQUE "PA-RO"

Démonstrateur

\$300.00

St-Roch seulement

DE MARQUE "PAPOOS"

Marchandise neuve

\$359.00

St-Roch seulement

Aussi en mains...

FAMEUSES

TENTES-ROULOTTES

STEURY

\$1,995.00

TRAVEL MATE

\$1,795.00

PATIO DE PARTERRE

TOILE ET MOUSTIQUE

Charpente métallique

Val. \$225.00

\$159.00



LIQUIDATION de 117 TENTES FRANÇAISES

Les marques les plus réputées au monde! EN COTON EGYPTIEN

2 SUPER LAMONT

Standing, pour 5 personnes. Coton égyptien. St-Roch seulement

\$287.00

Val. \$375.00

3 RACLET "BALLADE"

Familiale, pour 5 personnes. Coton égyptien.

Val. \$350.00

\$245.00

6 "CABANON"

Pour 4 personnes, coton égyptien. St-Roch seulement

\$149.00

Val. \$250.00

6 "RAINBOW"

Pour 4 personnes, Coton égyptien.

Val. \$300.00

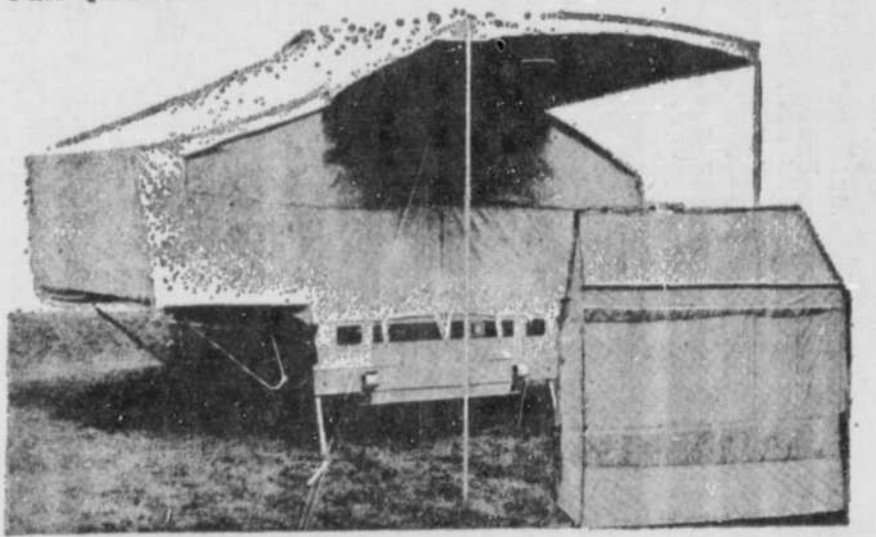
\$179.00

11 TENTES LAMONT

Pour 3 personnes. Coton égyptien.

Val. \$225.00

\$109



10 TENTES "LAKESIDER"

EN TOILE PERMASOL

VENTE

\$395.00



ALINE"

50.00

LES

\$1.00

\$24.95

\$16.95

ports

ANT

CHAISE DROITE

Val. 14.00

pliante

2 pour \$9.00

SAC A DOS

(havresac)

en canevas

50%

ACCESSOIRES DE BICYCLES **50%**

NAP. COTE SPORTS

JUSQU'À 36 MOIS POUR PAYER

ST-ROCH
PLACE LAURIER
SHERBROOKE - CHICOUTIMI

L'industrie québécoise des textiles (1)

Son importance

Par Jean-Pierre GAGNON

L'industrie québécoise des textiles est une activité vaste et complexe qui emploie plus de 53,000 personnes à la production d'articles de nécessité courante. Au cours des dernières années, cette industrie a fait preuve de possibilités réelles d'accroissement et elle est déterminée à progresser au rythme de l'ensemble de l'économie du Québec et du Canada. L'industrie des textiles comprend tous les établissements qui font appel à un ou plusieurs des procédés utilisés dans la fabrication de filés et de tissus, tels les filatures de coton, de laine, de soie et autres fibres, de même que le tissage d'étoffe et de drap, la finition de tissus par le blanchiment et l'impression.

Répartition
Une des caractéristiques distinctes de l'industrie du textile est la répartition étendue de ses usines et leur tendance à s'établir dans de petits centres. Quoique certaines usines soient installées en Colombie Canadienne, de même que dans les provinces de l'Atlantique, la majorité des installations de ce secteur industriel se trouvent par tradition et en raison de l'emplacement des marchés, concentrées au Québec et en Ontario.

Une autre caractéristique de cette industrie est la diversité des dimensions des usines, depuis la toute petite jusqu'aux très grandes fabriques. Cette diversité peut être remarquée dans les autres pays producteurs de textiles, tels les États-Unis, le Japon et le Royaume-Uni.

Cette tendance tient à deux raisons. Premièrement, les petits ateliers ont tendance à se grouper autour du noyau central des grands établissements et à se spécialiser dans quelques opérations ou dans la fabrication d'un petit nombre d'articles, comme élément de la chaîne de production. Deuxième raison, certains produits du textile, habituellement des articles de consommation, ne sauraient être fabriqués plus économiquement dans des usines plus importantes.

Cette prolifération de petits ateliers, même si elle est importante, ne compte pas pour une grande partie de la production totale. En effet, au Québec, seulement 7 pour cent des établissements rendent compte de 66 pour cent de la valeur des expéditions et embauchent 60 pour cent des effectifs de toute l'industrie des textiles. Cette méthode permet d'assurer des conditions optimales de production en raison des conditions actuelles du marché.

Embauche
Les textiles ont constitué un facteur important de l'industrie canadienne depuis de nombreuses décennies et ils occupent un rang élevé au sein des groupes manufacturiers canadiens. Au pays, plus de 87,000 personnes sont embauchées par l'industrie des textiles, soit un travailleur sur dix-sept employés par l'industrie manufacturière. A elle seule, l'industrie québécoise des textiles emploie plus de 53,000 personnes.

De façon générale, la majorité des emplois de cette industrie tend à être d'un caractère "léger", offrant des perspectives d'emplois aux femmes ainsi qu'aux travailleurs moins spécialisés qui peuvent absorber moins facilement d'autres secteurs industriels.

Pour ces raisons, les emplois qu'elle offre sont complémentaires à ceux de l'industrie lourde où ils constituent une source secondaire et productive de gains-pain qui, sans eux, ne se trouveraient pas facilement. Selon les statistiques, 40 pour cent de la main-d'œuvre de l'industrie est fournie par des femmes, comparativement à une moyenne de 20 pour cent pour tout le reste de l'industrie manufacturière canadienne.

Ce facteur prend une certaine importance lorsqu'on le rapproche de l'accroissement qui s'est déjà manifesté dans la proportion des femmes âgées de plus de 30 ou 35 ans qui figurent dans les effectifs de main-d'œuvre. Les prévisions font entrevoir une augmentation de la participation de la femme mariée aux effectifs de main-d'œuvre.

Exploitation industrielle
Depuis 1946, les immobilisations totales de l'industrie du textile se sont élevées à \$1.5 milliard en installations, répa-

ration et expansions des établissements et de l'outillage. De 1962 à 1967 seulement, un total de \$726 millions ont été investis. L'importance relative du total des machineries et de l'outillage, comparativement au total investi pour l'achat ou la construction d'édifices, souligne le fait qu'au cours des années cinquante, l'industrie n'a pas accru sensiblement sa capacité de production qui aurait exigé de nouveaux édifices, mais a eu tendance à accumuler les fonds disponibles aux fins du remplacement continu de la machinerie par des unités plus modernes.

Les objectifs premiers de ces mises de fonds étaient de réduire les frais et d'améliorer la qualité, ce qui s'accomplissait à une cadence comparable à celle de l'industrie des textiles aux États-Unis. Ce n'est qu'en pratiquant la planification pendant les années difficiles, aux fins de demeurer moderne, que l'industrie a pu profiter dans une certaine mesure du retour de conditions et de bénéfices normaux.

Tendance des salaires
Si les salaires dans l'industrie des textiles ne se sont pas maintenus au niveau de ceux de toute l'industrie manufacturière, ils ont néanmoins suivi une poussée ascendante à la fois en terme absolu et en termes réels, conformément à la tendance générale de l'accroissement des salaires au Canada et, en particulier, leur hausse a été supérieure à celle des salaires de l'industrie manufacturière elle-même depuis 1959.

Comme on le sait, le facteur salaire en est un des plus importants dans l'exploitation industrielle à cause de son effet sur les coûts. En termes absolus, l'indice des salaires de toute l'industrie manufacturière canadienne est passé de 137.6

qu'il était en 1959 à 207 en 1965, alors que celui de l'industrie des textiles passait durant la même période de 129.5 à 189.5.

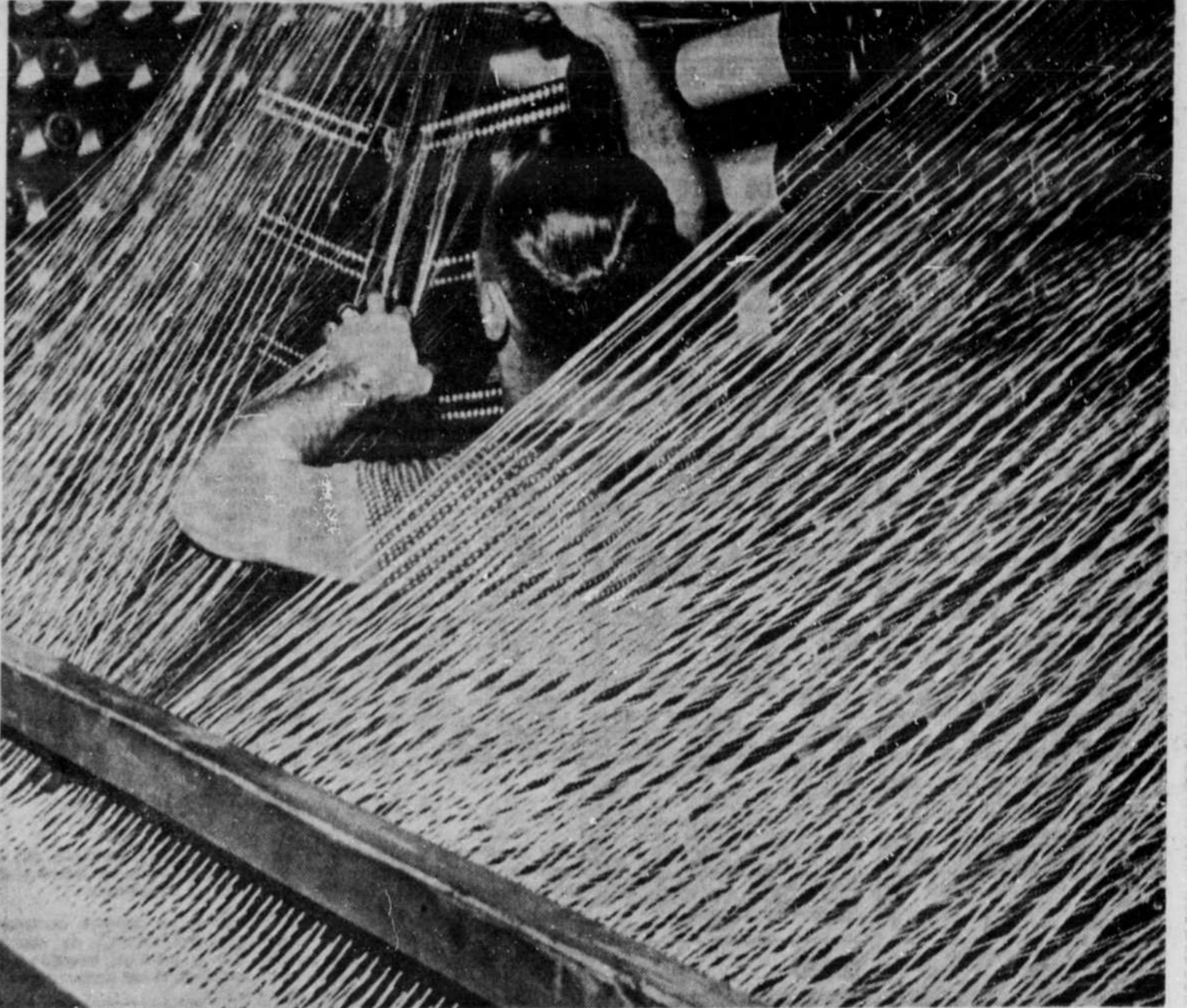
La différence entre les salaires payés dans l'industrie des textiles et ceux payés dans tout l'ensemble de l'industrie manufacturière devient beaucoup moins marginale lorsqu'on compare l'indice réel des deux secteurs industriels. En effet, en 1959, l'indice réel de tout l'ensemble de l'industrie manufacturière s'établissait à 118.4, comparativement à 111.4 dans l'industrie des textiles, et à 149.2 pour tout le secteur en 1965, comparé à 136.8 pour les tisserands.

Cette situation n'est pas unique au Canada, puisque les salaires de l'industrie textiles ont suivi de plus près la moyenne de l'industrie manufacturière au Canada qu'aux États-Unis.

Productivité
Dans l'industrie des textiles, "l'accroissement de la production a été relativement lent, mais l'accroissement de production par heure-homme a été relativement important". C'est ce que révèle le professeur américain W. G. Hood dans un rapport sur la productivité brutale établi pour le comité sénatorial américain sur la main-d'œuvre et l'embauche.

Là où la productivité par heure-homme a, selon M. Hood, augmenté de 59 pour cent de 1949 à 1959, l'augmentation a atteint le niveau de 83 pour cent après 13 ans. Quoique aucune statistique officielle n'ait été publiée au cours de la dernière année sur la productivité dans l'industrie des textiles, les experts prétendent que depuis 1962, le taux d'accroissement annuel se serait maintenu à environ 4 pour cent.

Demain
Le redressement de l'industrie des textiles



• Au pays, plus de 87,000 personnes sont embauchées par l'industrie des textiles. Pour sa part, le Québec dispose de près de 53,000 emplois dans ce secteur industriel. De façon générale, la majorité des emplois de cette industrie tend à être de caractère léger, offrant des perspectives d'emplois aux femmes ainsi qu'aux travailleurs peu spécialisés qui peuvent absorber moins facilement d'autres secteurs industriels.

Destination des dollars d'investissements

En considérant l'orientation des placements au cours des quinze dernières années, la Banque de Nouvelle-Ecosse, dans sa plus récente Revue mensuelle, mentionne l'avènement de changements marqués dans le profil de l'économie. Tout économiste qui, il y a cinq ans, aurait été tenté de décrire l'orientation des placements d'après-guerre comme un graphique ressemblant à un crocodile, devrait maintenant admettre que ce phénomène était en fait un chameau avec deux bosses, car un deuxième "boom" de placements, rivalisant avec celui vers le milieu des années '50, a atteint un sommet en 1966.

Les dépenses de capital, après avoir été diminuées à la suite de l'activité très grande vers le milieu des années '50, recommencèrent à monter en 1962 alors que l'économie en général était plus forte. Vers 1964, ces dépenses avaient de nouveau subi une hausse marquée, et en 1965 et 1966 imposaient une demande excessive sur les ressources disponibles, surtout dans l'industrie de la construction. L'aspect inconstant de ces dépenses a eu au moins deux conséquences adverses sur la récente situation de l'économie. D'une part, la hausse marquée des placements a grandement contribué au développement d'inflation qui ont subseqüemment fait irruption et qui n'ont pas encore été dissipées. D'autre part, le secteur de l'habitation fut entravé par la concurrence de fonds de placement dans d'autres secteurs. Depuis la fin de 1966, ces pressions ont diminué mais il reste encore des problèmes.

Les deux sommets du total des placements dénotent clairement les dépenses des industries impliquées au développement des ressources, mais la Revue suggère que les années soixante n'ont pas montré la même soif avide pour des nouveaux capitaux comme ce fut le cas au cours des années cinquante. L'une des caractéristiques remarquables du progrès du Canada vers le milieu des années soixante fut la force démontrée par l'industrie secondaire et le domaine des services.

L'expansion subseqüente des placements dans l'industrie secondaire fut aidée par l'augmentation des exportations, particulièrement aux États-Unis; les placements dans le domaine du transport ont fait un bond à la suite de l'entente de 1964 entre le Canada et les États-Unis dans l'industrie de l'automobile, mais commencent maintenant à se détendre. Dans les deux autres grandes industries, l'acier et les produits chimiques, alors que la tendance est vers la hausse, la formation de nouveaux capitaux doit être de sommes indivisibles et plutôt élevées afin que les activités d'une année après l'autre puissent être marquées.

L'accroissement élevé et continu de la population du Canada, fait remarquer aussi la Revue, de même que les forces spéciales qui imposent des développements urbains, ont impliqué une augmentation continue de besoins élaborés pour

du capital social tel que des écoles neuves, routes, hôpitaux et travaux publics. Les dépenses de capital du gouvernement, qui compte pour environ 4.5% de la Production Nationale Brute, sont assez considérables pour exercer une influence sur l'évolution du développement économique, et malgré la pression de la demande pour ces nouvelles situations, il existe encore des moyens déterminés de priorités et d'ajuster le temps propice de projets pour contre-balancer les activités des placements privés. On peut dire cependant que les placements du gouvernement ont eu tendance à s'orienter avec le flux et le reflux du secteur privé plutôt qu'à l'encontre de ce dernier, bien que les activités aient été beaucoup moins prononcées.

Néanmoins, le développement des ressources domine encore dans la totalité des placements canadiens. Comme lors du "boom" précédent vers le milieu des années cinquante, l'activité des placements dans les nouvelles ressources au cours des années 1964-66 résultant d'une expansion simultanée à travers le pays dans presque toutes les industries reliées.

Certaines liaisons évidemment sont très fortes comme par exemple entre le développement hydro-électrique et l'expansion des principaux usagers tels que les mines et l'industrie de la pulpe et du papier. En face aussi à des demandes accrues de la part d'autres usagers industriels et résidentiels, les placements en électricité ont doublé au cours des six dernières années et semblent poursuivre une marche ininterrompue d'accroissement au cours des années soixante. Comme s'en rend compte maintenant l'industrie de la pulpe et du papier, la ronde substantielle de nouvelles additions aux aménagements qui commença en 1964 a été suivie par un léger déclin des marchés d'exportations et par les problèmes d'une capacité excessive, surtout au cours des dernières années.

Un coup d'oeil à tout indicateur des placements canadiens en tout, suffit pour confirmer qu'au moins une partie de l'inégalité inhérente a été tempérée durant les années soixante. L'éventail plus grand des placements avec moins de dépendance sur les industries de ressources, compte en partie pour ce fait, mais une allure plus souple en général de l'expansion économique y a aussi contribué. Pour l'avenir plus immédiat, la récente vague considérable de nouveaux placements servira probablement les principaux besoins d'un nombre d'industries au cours des quelques prochaines années. Il peut survenir une certaine compensation pour une telle accalmie des besoins grandissants de nouveaux capitaux so-

ciété — surtout alors que l'urbanisation grandissante impose une tension sur les domaines de l'habitation, du transport, de l'éducation et des récréations qui existent déjà.

Subdivision du capital action de la distillerie Melchers

Lors d'une assemblée spéciale des actionnaires tenue à l'Hôtel Reine Elizabeth, Montréal, les actionnaires ont approuvé un nouveau règlement de la compagnie, sujet à ratification par Lettres Patentes Supplémentaires, par lequel les 500,000 actions ordinaires autorisées sans valeur nominale ou au pair, seront converties en 2,500,000 actions ordinaires sans valeur nominale ou au pair, dont 1,475,795 actions sont en cours et entièrement payées. La date d'enregistrement pour l'émission de ces nouvelles actions est le 12 juillet 1968, et tous les actionnaires enregistrés à cette date, recevront un certificat de quatre nouvelles actions pour chaque action détenue.

Lors d'une assemblée régulière du Conseil d'Administration, tenue immédiatement avant l'assemblée spéciale des actionnaires, le Conseil a approuvé une augmentation de dividende de 25%, représentant 25c par action (antérieurement 20c par action) trimestrielle-

ment sur le nombre d'actions en cours avant la subdivision, 295,159 actions, ou 05c par action sur la nouvelle base d'actions en cours (1,475,795 actions), payable le 31 août 1968, aux actionnaires enregistrés le 14 août 1968. Cette augmentation de dividende est justifiée par une hausse bien plus grande qu'anticipée du profit net durant les dix premiers mois de l'année d'exercice en cours se terminant le 31 août 1968.

En réponse à une question sur l'utilité d'offrir les actions de Melchers sur les bourses de Toronto et de Vancouver, le président, M. Sarto Marchand, répondit qu'en effet cette question était à l'étude et qu'une décision serait prise dans un avenir prochain.

M. Marchand mentionna aussi que la demande toujours croissante pour les produits de Melchers sur les marchés d'exportation et domestique au cours de l'année a amplement justifié la décision du Conseil d'Administration d'accélérer son programme d'expansion à son plan de Berthierville, P.Q., en vue d'augmenter de 50% la production annuelle de la compagnie.

La famine sévit contre le Biafra

AURORA, Ont. (PC) — Une infirmerie canadienne travaillant dans un hôpital du Biafra, en Afrique occidentale, déclare que seul un miracle pourrait sauver les habitants de ce pays.

Mlle Dianne North, âgée de 30 ans, d'Aurora, Ont., est directrice de l'enseignement à l'hôpital Queen Elizabeth, d'Umuahia. Dans des lettres à sa mère, Mlle North dit que des patients meurent sur la table d'opération parce que les antibiotiques et les anesthésiques sont épuisés. "Dans tout le pays, un grand nombre d'enfants et maintenant d'adultes meurent de faim, écrivait-elle le 9 juin. En temps de paix, ce pays est pauvre. Mais actuellement, depuis que les régions principales d'approvisionnement sont entre les mains du régime fédéral, la pénurie de nourriture dépasse l'imagination".

de Shepherd et John Phillips, d'Edimbourg, doit se soumettre au rationnement des aliments.

Michener et sa femme sur la Côte-Nord

OTTAWA (PC) — Le gouverneur général et Mme Roland Michener visiteront les sites des barrages de la Manicouagan et des Outardes au cours de leur tournée de la côte nord du Saint-Laurent, au cours du présent mois, a-t-on annoncé vendredi.

VERITABLES AUBAINES DANS TOUS LES DEPARTEMENTS

Prix en vigueur jusqu'à samedi le 20 juillet 1968.

- PAIN DE VIANDE KAM 2 boîtes \$1.00 (12 oz.)
- CHOCOLAT INSTANTANE NESTLE QUIK Boîte 2 livres .89
- POUDRE A LIQUEUR KOOL-AID SAUCEURS ASSORTIES REGULIER 12 env. .59
- POUDRE A LIQUEUR KOOL-AID SUCRE SAUCEURS ASSORTIES 6 env. .69
- FIXATIF A CHEVEUX REGULIER HALO Format 11 oz. .79
- FIXATIF A CHEVEUX REBELLES HALO Format 11 oz. .79
- A-B-C DETERGENT Format 2 livres .63
- NOURRITURE POUR CHATS DR. BALLARD BORDIF & FOIE, POULET OU POISSON 4 boîtes 15 oz. .77
- PRIME DE LA SEMAINE: CABARET ET CUBES A GLACE EN POLIETHYLENE Valeur régulière: 98 SPECIAL: 79

JAMBON CUIT DANS LA FESSE COMPLETE OU DEMIE LIVRE .59

- JAMBON TRANCHE DU CENTRE (STEAK) livre .79
- SMOKED MEAT BILOPAGE AVEC MOUTARDE SCHWARTZ 6 OZ GRATIS 4 env. 2 oz .89
- POULET B.B.O. BILOPAGE CUIT DANS LA SAUCE livre .59

ORANGES CALIFORNIE Extra-Choix - Gr 163 DOUZ. .49

- RHUBARBE QUEBEC No 1 3 pds .25
- POMMES DE TERRE NOUVELLES, VIRGINIE ETATS-UNIS No 1 Sac 10 lbs .69
- FEVES JAUNES ONTARIO No 1 livre .29

N ALIMENTATION Normandie

CORN FLAKES KELLOGG'S Boîte 16 oz. .39

BISCUITS VIAU PETIT BEURRE Boîte 1 1/2 livres .49

MOUCHOIRS DE PAPIER KLEENEX blanc ou couleurs assorties 4 boîtes 200' .69

PAPIER DE TOILETTE CAPRI blanc ou rose 8 rouleaux .89

CRISTAUX TANG Ananas & pamplemousse ou raisin Enveloppe 3 1/2 oz. 4.89 Orange ou orange & pamplemousse, pamplemousse Enveloppe pour 2 1/2 oz.

JAMBON CUIT DANS L'EPAULE MAPLE LEAF Boîte 1 1/2 livres \$1.49

PARIS PATE 3 boîtes 7 oz. \$1.00

RAGOUT DE BOULETTES CORDON BLEU Boîte 30 oz. .89

ARACHIDES PLANTERS salées blanches Cello 10 oz. .37

ARACHIDES PLANTERS salées brunes Cello 10 oz. .35



La nouvelle Miss Virginia, Cherie Suzanne Davie partage la joie de sa victoire avec le gouverneur de l'Etat de la Virginie, M. Fred G. Pollard et M. Barbara Yost, celle qui lui a cédé le trône samedi soir dernier.

Arts

CONFERENCE PUBLIQUE

à 20 h. 30 au Théâtre de la cité universitaire. Mme Beatrice Beck présentera le film "Leon Morin, prêtre" de Jean-Paul Melville, tiré de son œuvre littéraire. Elle en fera ensuite une analyse avec le public.

HALL PAVILLON DE KONINCK — exposition de tapisseries.

LA FENIERE — "Une femme à louer" à 21 h.

FESTIVAL D'ETE 1968 — à 20 h. 30 au Petit Séminaire, soirée d'Opéra avec Marcelle Couture et Guy Lavoie; si contemps, au Palais Montcalm.

RESTAURANT D'EUROPE — exposition Diane Forest et Michel Langlois.

HOTEL CHEVALIER — la Société de Musique de Chambre présente à 21 h. Musique de la Renaissance.

SERVICES SPÉCIAUX

DELWAIDE & GOFFIN

MANUFACTURIERS DE MONUMENTS

Livraison partout au Canada

1105 ST-VALLIER-OUEST Québec

TEL.: 527-9654

6852 17-7 (1er. et. n. au 14-9) S.S.

avis de décès

ALLARD. — A Québec, le 15 juillet 1968, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Edmond Allard, fils de feu M. Narcisse Allard et de feu Mme Marie Côté, demeurant à 260, Boul. Langelier. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures, sous la direction de la maison Lépine Ltee, Département du Mortuaire de l'Hôpital Général, 260, Boul. Langelier, à 8 heures 45, pour l'église de Jacques Cartier et de là au cimetière de l'Ancienne-Lorette. 16-7 (2 fs)

BERTRAND. — A Ste-Catherine, cté de Portneuf, le 15 juillet 1968, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Rosaire Bertrand, époux de dame Alexina Beaumont, père de Yvonne (Mme Denis Massé), Yvette, Catherine (Mme Jacques Fontaine), Marguerite (Mme Michel Carmichael), Thérèse (Mme Yvon Morin), Albert, Lucien. Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures 30. Départ de la résidence funéraire Julien & Fils Enr., Ste-Catherine, à 2 heures 45, pour l'église de Ste-Catherine et de là au cimetière paroissial. 16-7 (3 fs)

BLOUIN. — A Québec, le 16 juillet 1968, à l'âge de 38 ans, est décédée dame Liliane Delisle, épouse de feu M. Joseph Blouin, demeurant à 139, rue Lachance, Ville Dubourg. Les funérailles auront lieu vendredi, à 4 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 224 Ouest, St-Vallier, à 3 heures 45, pour l'église Notre-Dame-de-Piété et de là au cimetière St-Charles. 17-7 (2 fs)

BOUSSIERES. — A Québec, le 16 juillet 1968, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Emile Bussières, employé civil, époux de dame Laura Blodreau, père de Gaston, Henri, Thérèse (Mme William Desjardins), Jacqueline, Jean-Yves, Robert, Madeleine (Mme Jacques Lacerte), Louise (Mme Yvon Lacerte), Jacques, René, Claude, Liliane, Pierre et Aline. Frère de Jeanne (Mme Joseph Bédard), et Simone (Mme Raphaël Morissette). Il demeurait à 273 Est, St-Vallier. Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures 30. Départ de la résidence funéraire de la Compagnie Hubert Moisan, 253 Est, St-Joseph, à 9 heures 20, pour l'église Notre-Dame de Jacques Cartier et de là au cimetière St-Charles. 17-7 (2 fs)

BUSSIERES. — A Québec, le 16 juillet 1968, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Emile Bussières, employé civil, époux de dame Laura Blodreau, père de Gaston, Henri, Thérèse (Mme William Desjardins), Jacqueline, Jean-Yves, Robert, Madeleine (Mme Jacques Lacerte), Louise (Mme Yvon Lacerte), Jacques, René, Claude, Liliane, Pierre et Aline. Frère de Jeanne (Mme Joseph Bédard), et Simone (Mme Raphaël Morissette). Il demeurait à 273 Est, St-Vallier. Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures 30. Départ de la résidence funéraire de la Compagnie Hubert Moisan, 253 Est, St-Joseph, à 9 heures 20, pour l'église Notre-Dame de Jacques Cartier et de là au cimetière St-Charles. 17-7 (2 fs)

CLOUTIER. — A Giffard, le 16 juillet 1968, à l'âge de 25 ans, est décédé M. Raymond Cloutier, fils de Mme Yvonne Edmond Cloutier, née Marcel Talbot, frère de MM. Floride, Jean-Claude, Jean-Guy, Yvan, Simone, Rita, Gertrude (Mme Jean-Claude Falardeau), Micheline. Il demeurait à 1885, du Monument. Les funérailles auront lieu vendredi, le 19 juillet, à 10 heures. Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltee, 1749, avenue Bardy, (angle de la Canardière), à 9 heures 45, pour l'église de Giffard et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile. 16-7 (3 fs)

BOUSSIERES. — A Québec, le 16 juillet 1968, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Emile Bussières, employé civil, époux de dame Laura Blodreau, père de Gaston, Henri, Thérèse (Mme William Desjardins), Jacqueline, Jean-Yves, Robert, Madeleine (Mme Jacques Lacerte), Louise (Mme Yvon Lacerte), Jacques, René, Claude, Liliane, Pierre et Aline. Frère de Jeanne (Mme Joseph Bédard), et Simone (Mme Raphaël Morissette). Il demeurait à 273 Est, St-Vallier. Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures 30. Départ de la résidence funéraire de la Compagnie Hubert Moisan, 253 Est, St-Joseph, à 9 heures 20, pour l'église Notre-Dame de Jacques Cartier et de là au cimetière St-Charles. 17-7 (2 fs)

LECLERC. — A Québec, le 16 juillet 1968, à l'âge de 68 ans et 10 mois, est décédé M. Joseph-Deluis Leclerc, époux de dame Rébecca Plante, père de Marcel, Jean-Paul, Soeur Rita, Claude, Denis, Jacques, André, Robert, Jean-Marie. Il demeurait à St-Flavien, Co. Lotbinière. Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures 30. Départ de la résidence funéraire A. Ferland & Fils, St-Flavien, à 11 heures 15, pour l'église de St-Flavien et de là au cimetière Ste-Anne-de-la-Pérade, vers 5 heures 30 p.m. Trajet en automobile. Le salon funéraire sera fermé de 5 heures à 7 heures p.m. 17-7 (3 fs)

MARQUIS. — A l'hôpital Ste-Françoise d'Assise, le 14 juillet 1968, à l'âge de 81 ans et 6 mois, est décédé M. Joseph-Edgar Marquis, employé à sa retraite du Service des Incendies de Québec, époux de feu dame Joséphine Tremblay, père de Fernand (Mme François Desrochers), Marie (Mme Maurice Proteau), Thérèse (Mme Gilles Tremblay), Olivier, Henri-Paul, Jean, Claude. Il demeurait à 336, 15ième Rue. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire Paul-H. Tremblay, 698, 5ième Rue, à 8 heures 45, pour l'église de St-Fidèle et de là au cimetière St-Charles. 15-7 (3 fs)

O'NEILL. — A Ste-Foy, le 14 juillet 1968, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Thomas O'Neill, époux de dame Alexandrine Lafontaine, père de Ellen (Mme Jean-Marie Jacques), Lawrence (Révérend Soeur Evelyn, M. I. C. Mark, Thomas-R. Gérald, l'abbé Louis, Ann, Edmund, Pierre, Marguerite (Mme Robert Farley). Il demeurait à 2746, Chemin St-Louis. Les funérailles auront lieu mercredi, à 4 heures. Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltee, 1025, Route de l'Église, à 3 heures 45, pour l'église de St-Louis de France et de là au cimetière de Notre-Dame-de-Foy. 15-7 (3 fs)

RACINE. — Au Lac Beauport, le 16 juillet 1968, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Patrick Racine, contracteur, époux de dame Laura Lachance, père de René, Aline (Mme Réal Chassé), Madeleine, Robert, Florence, Lorraine, Claude, Marcel, Louise; frère de MM. Philippe, Paul-Henri, Delphé, Lucienne (Mme Napoléon Savard), Philomène (Mme Louis Lachance), Thérèse (Mme Édouard Morency), Angélique (Mme Léopold Billodeau). Il demeurait au Lac Beauport. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 juillet, à 10 heures. Départ de sa résidence privée au Lac Beauport, sous les soins de la maison J. Bouchard & Fils Ltee, à 9 heures 40, pour l'église de Notre-Dame-des-Laurentides et de là au cimetière paroissial. Le trajet se fera en automobile. 17-7 (3 fs)

REV. PÈRE LUCIEN GOYER, S.S.S. — A Sherbrooke, le 15 juillet 1968, à l'âge de 70 ans, est décédé Rév. Père Lucien Goyer, frère du Père Francis Goyer, S.S.S. Les funérailles auront lieu à Montréal, vendredi, à 10 heures, en l'église des Pères du Sacrement, rue Mont-Royal et l'inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges. 17-7 (2 fs)

RICHARD. — A Québec, le 14 juillet 1968, à l'âge de 82 ans, est décédée dame Oliva Légaré, épouse de feu M. Tancredé Richard, autrefois de St-Malo et demeurant à 142, 53ième Rue, St-Rodrigue. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 9 heures 45, pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles. 15-7 (3 fs)

SOEUR COLETTE-DE-JESUS. — A Québec, le 14 juillet 1968, à l'âge de 62 ans, est décédée Soeur Colette-de-Jésus (Françoise Richard), S.C.S.L. Les funérailles auront lieu jeudi à 10 heures. Départ des salons funéraires Julien & Fils Enr., 247, Dupont Ouest, Pont-Rouge, à 9 heures 45, pour l'église de Ste-Jeanne de Pont-Rouge et de là au cimetière paroissial. 16-7 (2 fs)

S^{te} MARIE-DE-LA-NATIVITE. — Au monastère des Ursulines de Québec, le 17 juillet 1968, à l'âge de 90 ans et 10 mois, est décédée Soeur Marie-de-la-Nativité (née Juliette Bossé), fille de feu l'honorable juge J.-Julien Bossé et de feu dame Amélie de Salaberry. Les funérailles auront lieu vendredi, le 19 juillet, à 17 heures, en la chapelle du monastère, 2, rue du Parloir et l'inhumation se fera dans la crypte funéraire du monastère. La direction des funérailles a été confiée à la maison Lépine Ltee. 17-7 (1 fs)

TRUDEAU. — A Ottawa, le 15 juillet 1968, à l'âge de 65 ans, est décédé M. William Trudeau, ex-employé civil au fédéral, époux en premières noces de feu dame Emérentienne Girard et en secondes noces de dame Régina Dallaire. Il demeurait à 635, avenue Fatima, Ville Les Saules. Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures. Départ des salons funéraires Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 8 heures 30, pour l'église de Ste-Monique, Les Saules et de là au cimetière St-Charles. 17-7 (2 fs)

VALLIERES. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 16 juillet 1968, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Adolphe Vallières, peintre, époux de dame Rose-Yvonne Emond, père de Lucien, Thérèse (Mme Claude LeBrun), frère de Edgar, Omer, Emilien, Armand, Marie-Anne (Mme Jos. Bourassa), Jeanne-D'Arc (Mme Jacques Côté). Il demeurait à 1, rue Bégin, St-Romuald. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures 30. Départ des salons funéraires Claude Marceau Ltee, 96, de la Fabrique, St-Romuald, à 10 heures 15, pour l'église de St-David et de là au cimetière paroissial. 16-7 (3 fs)

VILLENEUVE. — A Québec, le 17 juillet 1968, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Gérard-V. Villeneuve, agent d'expropriation au ministère de la Voirie, époux de dame Eugénie Tremblay. Il demeurait à 330, 70ième Rue, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltee, 6450, boulevard Henri-Bourassa, Charlesbourg, à 9 heures 45, pour l'église de Ste-Marie-Goretti et de là au cimetière de Charlesbourg. 17-7 (3 fs)

Quatrième individu mis en accusation en rapport avec un vol de chèques

Un quatrième individu a été mis en accusation, hier avant-midi, en rapport avec l'important vol de chèques en blanc volés il y a quelque temps dans les locaux de la firme Sico, sur le boulevard Ste-Anne à Giffard.

L'individu était accusé de s'être frauduleusement procuré de la marchandise et de la lingerie des établissements Paul Beaulac, Michel Gotman et Almandor Couture. Les chèques qu'il avait signés en étaient de \$57., \$92., et \$86.

Le prévenu qui était représenté par Me Raymond Maher a protesté de son innocence et le juge en chef de la Cour des Sessions, Albert Dumontier, a fixé le cautionnement à \$200. en argent ou à \$500. par personne solvable.

Le cautionnement a été fourni en fin d'après-midi par le frère du prévenu. Un autre de ses frères a déjà été accusé de fraudes à l'aide de chèques volés au même endroit. Il avait aussi nié sa culpabilité lors de sa mise en accusation, la semaine dernière.

L'HOMME devant LA LOI

par Guy Baillargeon

Attentat à la pudeur

C'est à l'inculpation d'attentat à la pudeur sur une fillette de 9 ans qu'un individu d'une cinquantaine d'années travaillant au même endroit depuis 22 ans a fait face en Correctionnelle, hier avant-midi.

Le prévenu, de par la voie de son avocat Me Guy Bertrand, a enregistré un plaidoyer non-culpabilité et son enquête préliminaire a été fixée à la fin du mois de septembre.

Le juge en chef de la Cour des Sessions, Albert Dumontier, a fixé un cautionnement de \$200. en argent ou de \$500. par personne solvable pour la mise en liberté du père de famille.

Me Bertrand a fait valoir que son client avait toujours été un brave homme qui avait toujours eu une bonne conduite.

Deux frères sont accusés d'avoir intimidé des témoins importants

C'est le 23 juillet prochain que les frères Pierre et André Tanguay, deux individus qui sont présentement en prison, seront cités à leur examen volontaire sous l'accusation d'avoir tenté d'intimider deux témoins importants dans une cause de vol par effraction.

Les deux frères subissaient hier leur enquête préliminaire devant le juge Jean Grenier de la Cour des Sessions de la Paix. Ils étaient représentés par Me Jacques Gauvin alors que Me François Tremblay était pour la Couronne.

Pierre Tanguay est accusé d'intimidation à l'égard de M. Jean-Marie Lapointe alors que son frère l'est à l'égard du jeune André Lacasse.

L'histoire remonte à quelque temps lors de l'enquête préliminaire que subissait Pierre Tanguay à qui on reprochait un vol par effraction au domicile de M. Jean-Marie Lapointe. Ce vol avait rapporté, un appareil de télévision, une montre, un rasoir électrique et autres objets à ses auteurs.

M. Jean-Marie Lapointe, important témoin dans cette affaire a rapporté hier que le 19 juin dernier, quelques minutes avant de témoigner à l'enquête de Tanguay, ce dernier l'aurait rencontré dans les toilettes et lui aurait dit "qu'il lui arriverait de quoi s'il frappait du temps".

M. Lapointe a ajouté qu'avant cette date, il avait déjà été battu par les frères Tanguay à la porte d'une taverne en rapport avec son témoignage éventuel.

"J'avais mangé une volée et je sais que je vais y goûter encore..." a-t-il dit. Le jeune André Lacasse a pour sa part témoigné qu'il avait rencontré Pierre Tanguay dans les couloirs du Palais de Justice, peu avant l'enquête préliminaire, et que l'individu lui avait dit: "Si tu dis que c'est moi qui ai volé, tu vas être bien à ma sortie de tôle..."

Un autre témoin, Maurice Lapointe, a ajouté que Pierre Tanguay lui avait demandé de dire au jeune Lacasse de témoigner qu'il ne le reconnaissait pas.

André Tanguay aurait également menacé le jeune Lacasse, lors de cet avant-midi le 19 juin.

Dans la salle d'audience

Ces accusations d'intimidation avaient été portées par le Ministère public à l'issue de l'enquête préliminaire. Le juge qui présidait la cause avait été frappé par la nervosité du jeune Lacasse.

Le magistrat lui avait demandé s'il avait peur de quelque chose ou de quelqu'un, ce à quoi l'adolescent avait répondu en désignant André Tanguay du doigt: "J'ai peur de lui..."

Les frères Tanguay avaient aussitôt été envoyés en prison.

Incendie à Courville

Un incendie survenu vers 4h25 hier après-midi a causé de lourds dommages à la maison de M. Jean-Louis Morin, sise au 2153 avenue Royale à Courville.

C'est à l'étage supérieure que les flammes ont pris naissance et les vapeurs de l'endroit ont réussi à les maîtriser assez rapidement.

En plus de la famille Morin, douze chambreurs habitaient cette maison. Personne n'a été blessé mais les dommages sont de l'ordre de quelques milliers de dollars.

Il échappe à la mort

Un jeune garçon de 12 ans, Jacques St-Pierre, fils de M. Roland St-Pierre, demeurant au 104 rue des Pins ouest à Québec, a vu la mort de près hier après-midi.

En effet le jeune St-Pierre a failli se noyer dans une piscine située au 1328 rue St-Henri à l'Ancienne-Lorette. Les ambulanciers de la maison Hubert Moisan mandés sur les lieux ont vite réussi à le ranimer. Il fut quand même conduit à l'hôpital du Christ-Roi où il repose dans un état satisfaisant.

Record de température

Selon l'observatoire météorologique de l'Ancienne-Lorette un nouveau record de température pour un 16 juillet a été enregistré hier dans la région de Québec.

En effet, hier à Québec, le mercure indiquait 90 degrés. Le record précédent remontait au 16 juillet 1947 où la colonne mercurielle avait atteint 86 degrés.

Décès de M. Adolphe Vallières

M. Adolphe Vallières, peintre et ex-maire de Ste-Télesphore époux de dame Rose-Yvonne Emond, est décédé le 16 juillet à l'Hôtel-Dieu de Lévis à l'âge de 67 ans et 11 mois. Il demeurait à 1 rue Bégin St-Romuald.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, genre et belle-fille M. et Mme Lucien Vallières (Colette Béchard), M. Vallières (Colette Béchard), M. Vallières (Thérèse) et ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Edgar, M. et Mme Omer Vallières (Antoinette Côté), M. et Mme Emilien Vallières (Albertine Bernard), M. et Mme Armand Vallières (Bertha Belleau), M. et Mme Joseph Bourassa (Marie-Anne), M. et Mme James Côté (Jeanne d'Arc), M. et Mme Maurice Couture (Jeannette).

La dépouille mortelle est exposée à 96 de la Fabrique St-Romuald. Les funérailles auront lieu vendredi à 10 heures 30 en l'église de St-David et l'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Claude Marceau Ltee de St-Romuald.

P.S.: Père de ne pas envoyer de fleurs. S.V.P. faire parvenir toutes offrandes à La Société Canadienne du Cancer, 375 Blvd St-Cyrille ouest, Québec.

BRIDGE CONTRAT

Par Louise-F. PARADIS Maître Br.

MERCREDI, LE 17 JUILLET

8— Vous ouvrez à 1 Coeur, votre partenaire répond: 1 Pique; si vous déclarez 4 Coeurs au tour suivant; combien avez-vous de points?

REPOSE: L'ouvreur promet un fort support en atout et en hautes cartes. Ceci dénote un jeu de 21-22 points.

9— Vous avez déclaré: 1 Pique; votre partenaire dit: 2 Trèfles; vous faites au deuxième tour un saut à changement de couleur, disons: 3 Coeurs. Combien de points avez-vous, et cette déclaration est-elle impérative?

REPOSE: Votre main possède 22 points, parfois 21. Cette déclaration est impérative.

10— Si à votre deuxième enchère comme ouvreur, vous la faites dans la couleur d'ouverture: c-a-d.: 1 Pique — Partenaire: 2 Carreaux, vous: 2 Piques, promettez-vous une forte main et des valeurs additionnelles?

REPOSE: Non, ceci démontre une main de classe minimum: 13-14-15 et même 16 pts.

11— Mais si vous déclarez: 1 Coeur et que votre partenaire dit: 2 Trèfles, et qu'à votre deuxième enchère, vous dites 2 S.Aout ou 3 Trèfles, combien de points devez-vous avoir en hautes cartes pour dire 2 S. Aout — et pour dire 3 Trèfles.

REPOSE: 16 POINTS pour dire 2 S.Aout (en hautes cartes) et pour répondre 3 Trèfles 16 pts. (plus) en hautes cartes et distribution.

12— Vous êtes l'ouvreur à 1 Pique, votre partenaire dit: 2 Coeurs. Dans votre main vous possédez un support de Coeur et votre couleur de Pique est à

5 cartes, redéclarable. Dans quel cas devez-vous dire 2 Piques ou 3 Coeurs?

REPOSE: Ceci dépend de la force de la main: avec 13-14-15 points, dites 2 Piques. Avec 16-17-18 points, ne craignez pas de donner le support de Coeurs à 3 Coeurs.

13— Lorsque le répondant après une enchère d'ouverture de son partenaire déclare soit 2 Carreaux ou 2 Trèfles, que doit faire l'ouvreur avec une bonne main et fortement tenté de soutenir les couleurs mineures à 4 Carreaux ou 4 Trèfles?

REPOSE: Comme il est plus difficile de réaliser un contrat de 5 Carreaux ou 5 Trèfles, on nous conseille de ne dire que 3 Car. ou 3 Tr. ce qui permet parfois un contrat de 3 S.Aout beaucoup plus facile à réaliser. C'est le jugement qui entre en fonction à ce moment-là. — c-a-d., choisir un contrat de 9 levées ou le contrat en mineure: de 11 levées.

14— On a déjà vu que quand on possède 2 couleurs de 5 cartes, on déclare d'abord la couleur du plus haut rang et l'autre ensuite. Que doit-on faire quand au 3ième tour on veut demander une préférence à son partenaire?

REPOSE: On doit tout simplement déclarer la plus basse des deux.

15— Si vous déclarez disons: 1 Pique avec 6 Cartes: A R 10 x x x, et que votre partenaire y a passé le 3ième. Vous déclarez 2 Coeurs, et que votre main ne possède que le strict minimum: 13-14 pts. Que faire dans ce cas?

REPOSE: Il est préférable de passer si vous ne pouvez pas réaliser seule le contrat de 8 levées.

TERRY ET LES PIRATES

par George Wunder

ALORS, RETOURNEZ A L'ARRIÈRE! Vous admettez-vous-même que vous ne croyez pas qu'aucun de ces gars n'ait servi au meurtre de Jehu.

"Persécuter", docteur? Non, vous-même, vous de découvrir un meurtrier.

LA FAMILLE TETEBECHE

par Chic Young

Bonjour, Betty. Bonjour, Blonnet. Je... ça m'a fait plaisir.

SMACK

Qui était-ce?

ARTHUR THIVERGE & FILS

EPICIER-BOUCHERS — GROS et DETAIL

198 Hermine (coin Mazenod) Tél. 522-3804

Catsup Heinz, 20 oz	.39	Oeufs, Gosnold, catég. "A"	
Jus de fruits, 48 oz	2/95	gros Gros, la douz.	.55
Ananas, poires, 28 oz.	3/99	Dindon "adulte" Canada	cat. "A", 10 à 16 lbs.
Tomates de choix, 28 oz.	4/99	Boeuf haut-côte, la lb.	.49
Poulet tout éplumé, 2 lb.	10/99	Cuisse de poulet, la lb.	.49
Essuie-tout Kleenex, 2 roule.	.55	Steak délicat, la lb.	.54
Painier ciré Rap, 100 pi.	3/99	Bacon tranché, la lb.	.69
Peanuts avec écail, 2 lbs	.65	Sauces, 3 à 9 lbs. la lb.	.38
Pâte alimentaire ass., 4 lbs	.85		
Chocolat instant, 2 lbs	.89		

Décès de M. Adolphe Vallières

M. Adolphe Vallières, peintre et ex-maire de Ste-Télesphore époux de dame Rose-Yvonne Emond, est décédé le 16 juillet à l'Hôtel-Dieu de Lévis à l'âge de 67 ans et 11 mois. Il demeurait à 1 rue Bégin St-Romuald.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, genre et belle-fille M. et Mme Lucien Vallières (Colette Béchard), M. Vallières (Colette Béchard), M. Vallières (Thérèse) et ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Edgar, M. et Mme Omer Vallières (Antoinette Côté), M. et Mme Emilien Vallières (Albertine Bernard), M. et Mme Armand Vallières (Bertha Belleau), M. et Mme Joseph Bourassa (Marie-Anne), M. et Mme James Côté (Jeanne d'Arc), M. et Mme Maurice Couture (Jeannette).

La dépouille mortelle est exposée à 96 de la Fabrique St-Romuald. Les funérailles auront lieu vendredi à 10 heures 30 en l'église de St-David et l'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Claude Marceau Ltee de St-Romuald.

P.S.: Père de ne pas envoyer de fleurs. S.V.P. faire parvenir toutes offrandes à La Société Canadienne du Cancer, 375 Blvd St-Cyrille ouest, Québec.

LES DÉCÈS

ALLARD. — A Québec, le 15 juillet 1968, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Edmond Allard, fils de feu M. Narcisse Allard et de feu Mme Marie Côté, demeurant à 260, Boul. Langelier. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures, sous la direction de la maison Lépine Ltee, Département du Mortuaire de l'Hôpital Général, 260, Boul. Langelier, à 8 heures 45, pour l'église de Jacques Cartier et de là au cimetière de l'Ancienne-Lorette. 16-7 (2 fs)

BERTRAND. — A Ste-Catherine, cté de Portneuf, le 15 juillet 1968, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Rosaire Bertrand, époux de dame Alexina Beaumont, père de Yvonne (Mme Denis Massé), Yvette, Catherine (Mme Jacques Fontaine), Marguerite (Mme Michel Carmichael), Thérèse (Mme Yvon Morin), Albert, Lucien. Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures 30. Départ de la résidence funéraire Julien & Fils Enr., Ste-Catherine, à 2 heures 45, pour l'église de Ste-Catherine et de là au cimetière paroissial. 16-7 (3 fs)

BLOUIN. — A Québec, le 16 juillet 1968, à l'âge de 38 ans, est décédée dame Liliane Delisle, épouse de feu M. Joseph Blouin, demeurant à 139, rue Lachance, Ville Dubourg. Les funérailles auront lieu vendredi, à 4 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 224 Ouest, St-Vallier, à 3 heures 45, pour l'église Notre-Dame-de-Piété et de là au cimetière St-Charles. 17-7 (2 fs)

BOUSSIERES. — A Québec, le 16 juillet 1968, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Emile Bussières, employé civil, époux de dame Laura Blodreau, père de Gaston, Henri, Thérèse (Mme William Desjardins), Jacqueline, Jean-Yves, Robert, Madeleine (Mme Jacques Lacerte), Louise (Mme Yvon Lacerte), Jacques, René, Claude, Liliane, Pierre et Aline. Frère de Jeanne (Mme Joseph Bédard), et Simone (Mme Raphaël Morissette). Il demeurait à 273 Est, St-Vallier. Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures 30. Départ de la résidence funéraire de la Compagnie Hubert Moisan, 253 Est, St-Joseph, à 9 heures 20, pour l'église Notre-Dame de Jacques Cartier et de là au cimetière St-Charles. 17-7 (2 fs)

LECLERC. — A Québec, le 16 juillet 1968, à l'âge de 68 ans et 10 mois, est décédé M. Joseph-Deluis Leclerc, époux de dame Rébecca Plante, père de Marcel, Jean-Paul, Soeur Rita, Claude, Denis, Jacques, André, Robert, Jean-Marie. Il demeurait à St-Flavien, Co. Lotbinière. Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures 30. Départ de la résidence funéraire A. Ferland & Fils, St-Flavien, à 11 heures 15, pour l'église de St-Flavien et de là au cimetière Ste-Anne-de-la-Pérade, vers 5 heures 30 p.m. Trajet en automobile. Le salon funéraire sera fermé de 5 heures à 7 heures p.m. 17-7 (3 fs)

MARQUIS. — A l'hôpital Ste-Françoise d'Assise, le 14 juillet 1968, à l'âge de 81 ans et 6 mois, est décédé M. Joseph-Edgar Marquis, employé à sa retraite du Service des Incendies de Québec, époux de feu dame Joséphine Tremblay, père de Fernand (Mme François Desrochers), Marie (Mme Maurice Proteau), Thérèse (Mme Gilles Tremblay), Olivier, Henri-Paul, Jean, Claude. Il demeurait à 336, 15ième Rue. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire Paul-H. Tremblay, 698, 5ième Rue, à 8 heures 45, pour l'église de St-Fidèle et de là au cimetière St-Charles. 15-7 (3 fs)

O'NEILL. — A Ste-Foy, le 14 juillet 1968, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Thomas O'Neill, époux de dame Alexandrine Lafontaine, père de Ellen (Mme Jean-Marie Jacques), Lawrence (Révérend Soeur Evelyn, M. I. C. Mark, Thomas-R. Gérald, l'abbé Louis, Ann, Edmund, Pierre, Marguerite (Mme Robert Farley). Il demeurait à 2746, Chemin St-Louis. Les funérailles auront lieu mercredi, à 4 heures. Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltee, 1025, Route de l'Église, à 3 heures 45, pour l'église de St-Louis de France et de là au cimetière de Notre-Dame-de-Foy. 15-7 (3 fs)

RACINE. — Au Lac Beauport, le 16 juillet 1968, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Patrick Racine, contracteur, époux de dame Laura Lachance, père de René, Aline (Mme Réal Chassé), Madeleine, Robert, Florence, Lorraine, Claude, Marcel, Louise; frère de MM. Philippe, Paul-Henri, Delphé, Lucienne (Mme Napoléon Savard), Philomène (Mme Louis Lachance), Thérèse (Mme Édouard Morency), Angélique (Mme Léopold Billodeau). Il demeurait au Lac Beauport. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 juillet, à 10 heures. Départ de sa résidence privée au Lac Beauport, sous les soins de la maison J. Bouchard & Fils Ltee, à 9 heures 40, pour l'église de Notre-Dame-des-Laurentides et de là au cimetière paroissial. Le trajet se fera en automobile. 17-7 (3 fs)

REV. PÈRE LUCIEN GOYER, S.S.S. — A Sherbrooke, le 15 juillet 1968, à l'âge de 70 ans, est décédé Rév. Père Lucien Goyer, frère du Père Francis Goyer, S.S.S. Les funérailles auront lieu à Montréal, vendredi, à 10 heures, en l'église des Pères du Sacrement, rue Mont-Royal et l'inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges. 17-7 (2 fs)

RICHARD. — A Québec, le 14 juillet 1968, à l'âge de 82 ans, est décédée dame Oliva Légaré, épouse de feu M. Tancredé Richard, autrefois de St-Malo et demeurant à 142, 53ième Rue, St-Rodrigue. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures. Départ des salons funéraires Julien & Fils Enr., 247, Dupont Ouest, Pont-Rouge, à 9 heures 45, pour l'église de Ste-Jeanne de Pont-Rouge et de là au cimetière paroissial. 16-7 (2 fs)

S^{te} MARIE-DE-LA-NATIVITE. — Au monastère des Ursulines de Québec, le 17 juillet 1968, à l'âge de 90 ans et 10 mois, est décédée Soeur Marie-de-la-Nativité (née Juliette Bossé), fille de feu l'honorable juge J.-Julien Bossé et de feu dame Amélie de Salaberry. Les funérailles auront lieu vendredi, le 19 juillet, à 17 heures, en la chapelle du monastère, 2, rue du Parloir et l'inhumation se fera dans la crypte funéraire du monastère. La direction des funérailles a été confiée à la maison Lépine Ltee. 17-7 (1 fs)

TRUDEAU. — A Ottawa, le 15 juillet 1968, à l'âge de 65 ans, est décédé M. William Trudeau, ex-employé civil au fédéral, époux en premières noces de feu dame Emérentienne Girard et en secondes noces de dame Régina Dallaire. Il demeurait à 635, avenue Fatima, Ville Les Saules. Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures. Départ des salons funéraires Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 8 heures 30, pour l'église de Ste-Monique, Les Saules et de là au cimetière St-Charles. 17-7 (2 fs)

VALLIERES. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 16 juillet 1968, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Adolphe Vallières, peintre, époux de dame Rose-Yvonne Emond, père de Lucien, Thérèse (Mme Claude LeBrun), frère de Edgar, Omer, Emilien, Armand, Marie-Anne (Mme Jos. Bourassa), Jeanne-D'Arc (Mme Jacques Côté). Il demeurait à 1, rue Bégin, St-Romuald. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures 30. Départ des salons funéraires Claude Marceau Ltee, 96, de la Fabrique, St-Romuald, à 10 heures 15, pour l'église de St-David et de là au cimetière paroissial. 16-7 (3 fs)

VILLENEUVE. — A Québec, le 17 juillet 1968, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Gérard-V. Villeneuve, agent d'expropriation au ministère de la Voirie, époux de dame Eugénie Tremblay. Il demeurait à 330, 70ième Rue, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltee, 6450, boulevard Henri-Bourassa, Charlesbourg, à 9 heures 45, pour l'église de Ste-Marie-Goretti et de là au cimetière de Charlesbourg. 17-7 (3 fs)

SPECIAL

Farine Purity, 25 lbs	\$2.69
Shortening, 3 lbs	.89
Lait Carnation, 16 oz.	3/55
Lait poudre, 32 pintes.	\$3.39
Sauce Estu, 15 oz.	5/99
Jus tomates, 19 oz.	7/99
Paris pâté, 7 oz.	2/67
Sirof doré, ess. érablé, gal.	\$1.99
Prix spéciaux à la caisse.	

LIVRAISON GRATUITE

Acceptons commandes de la campagne accompagnées de mandat

Dans le monde



Après avoir discuté de leur technique

Les cardiologues quittent le symposium du Cap très encouragés par ces échanges

L'ECAP (PC) — Les huit cardiologues étrangers qui ont participé au symposium sans précédent sur les transplantations cardiaques ont quitté le Cap, mardi pour le Canada, les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Argentine et la France, fort encouragés par ces échanges.

Le général Gowon n'a donc pas obtenu à Niamey le succès qu'il avait eu à Lagos, lors de la réunion de novembre dernier. L'ouverture du comité vers la partie adverse peut être interprétée, soulignent les observateurs, comme un désir de temporer, en espérant que le dialogue qui va peut-être s'établir sous ses auspices, jaillira une "solution africaine satisfaisante".

Les 13 cardiologues du monde entier, qui étaient réunis depuis samedi, sont tombés d'accord sur la nécessité de créer dans les plus grandes villes du monde des centres d'inscriptions pour la transplantation cardiaque.

Christian Barnard. Dans ces centres, a ajouté le professeur, des listes de malades ayant besoin d'organes sains, seront établies avec inscription des caractères spécifiques de leur sang et de leurs tissus. Ce système de centralisation devrait faciliter ainsi la recherche des donneurs éventuels.

cardiaque convient aux cardiaques permanents tandis que l'assistance mécanique convient plutôt aux malades atteints de troubles cardiaques temporaires, telle que la thrombose coronaire".

Violence dans le quartier noir de Jackson

JACKSON, Mich. (AFP) — Une flambée de violence a éclaté lundi soir dans le quartier noir de Jackson, Michigan, où pendant plus d'une heure des groupes de jeunes Noirs ont lancé pierres, briques et bouteilles contre des voitures qui passaient. Quatorze voitures ont été plus ou moins gravement endommagées et un automobiliste a été blessé.

Des troupes avaient également eu lieu la nuit précédente dans ce même quartier. Cinq personnes dont un policier avaient été blessées. Deux maisons avaient été légèrement endommagées par des cocktails Molotov. Les désordres avaient commencé après qu'une cinquantaine de Noirs eurent tenté de s'emparer du bâtiment d'une agence de secours social catholique qu'ils accusaient de discrimination raciale.

Par ailleurs, à York, Pennsylvanie, théâtre depuis cinq jours d'incidents raciaux sporadiques, les autorités ont proclamé mardi matin l'état d'urgence. Policiers et pompiers sont en état d'alerte permanente et le quartier noir de la ville est investi par la police.

Lundi soir, les manifestants ne se sont pas contentés, comme les autres soirs, de lancer pierres et bouteilles contre automobilistes et passants. Ils ont également allumé plusieurs incendies et lancé des cocktails Molotov et cinq bâtiments, dont deux magasins, ont été touchés par le feu. Les dégâts y sont relativement importants.

Embargo postal aux États-Unis

WASHINGTON (PC) — A la demande des autorités canadiennes, le département des postes des États-Unis a mis un embargo sur tout le courrier à destination du Canada.

En raison de la menace de grève des postiers, grève qui doit commencer à 5h jeudi matin, M. Eric Kierans, ministre des Postes, a demandé la collaboration du service postal américain en ces termes :

"A cause de la menace de grève des postiers qui doit commencer le 18 juillet, avez l'obligeance de suspendre immédiatement et temporairement, jusqu'à nouvel avis, la livraison aérienne et terrestre du courrier vers le Canada. Un embargo sur le courrier de toutes les catégories a été levé au Canada."

Les maîtres de postes des États-Unis ont ainsi reçu l'ordre de ne pas accepter de courrier à destination du Canada. Quant au courrier déjà en route vers le Canada, il sera déposé dans les villes frontalières du Canada.

L'importance du courrier arrivant annuellement au Canada des États-Unis est, en moyenne de 150,000,000 d'unités.

Sort du pacte automobile canado-américain

WASHINGTON (Reuters) — Le comité sénatorial des finances américaines a décidé mardi de tenir d'ici peu des audiences pour régler le sort du pacte automobile canado-américain signé en 1965.

Selon un porte-parole, les partisans de l'abolition du pacte ne seront sans doute pas assez nombreux au comité pour faire approuver une loi à cet égard.

Le 11 juillet, le comité publiait une étude spéciale selon laquelle le pacte automobile "a créé dans le commerce un changement dramatique qui n'est pas à l'avantage des États-Unis".

Le président Johnson et l'ancien premier ministre du Canada, M. Lester Pearson, ont signé l'entente le 16 janvier 1965. Les deux pays ont pratiquement retiré les droits d'importations sur les voitures, camions, autobus et pièces de véhicules.

Les départements d'Etat et du Commerce ont rejeté les conclusions de l'étude sénatoriale, ajoutant que le pacte s'était avéré heureux pour les deux pays.

Selon le rapport sénatorial, si l'entente se maintient, "la balance commerciale du commerce automobile avec le Canada, traditionnellement favorable aux États-Unis, cessera de l'être".

Vietnam : recours au droit international

SAIGON (AFP) — Un juriste sud-vietnamien, M. Hoang Co Thy, a indiqué que le droit international public offrirait sept solutions au règlement politique du problème vietnamien, notamment le recours à la cour internationale de justice de La Haye, annoncée mardi à Saïgon, l'agence Vietnampress.

M. Hoang Co Thy, bien connu à Saïgon, a exprimé cette opinion au cours d'une réunion de groupe pour la lutte politique des juristes, composé d'une trentaine de juristes et d'universitaires sud-vietnamiens. Parmi les autres solutions mentionnées par M. Hoang Thy, figurent notamment le retour aux accords de Genève de 1954, des négociations directes entre Saïgon et Hanoï, et l'intervention du Conseil de sécurité des Nations unies. Les autres solutions portent sur la formation d'un gouvernement de coalition à Saïgon avec la participation des communistes et la transformation du Vietcong en parti politique.

Toutefois, la solution prônée par le groupe des juristes consiste en une révolution sociale totale, afin de regagner le soutien des paysans et d'éliminer progressivement les rebelles vietcong, combinée avec l'édification, le long du 17ème parallèle, d'une barrière militaire électronique.

Les touristes canadiens ont dépensé \$575 millions aux États-Unis

WASHINGTON (PC) — Les touristes canadiens ont dépensé \$575 millions aux États-Unis, l'an dernier, soit \$11 millions de moins qu'en 1966.

La diminution est attribuée à l'Expo 67 et aux fêtes du Centenaire qui ont, selon les Américains, fait passer les dépenses américaines au Canada à \$1,070,000,000, au regard de \$678 millions en 1966 et \$600 millions en 1965.

L'analyse faite par le département américain du Commerce dit néanmoins que l'Expo 67 a d'une certaine façon bénéficié à l'industrie touristique américaine : plusieurs visiteurs étrangers ont ajouté à leur visite à Montréal une tournée des États-Unis.

"L'Expo 67 a semblé être le principal facteur d'une hausse de 27 pour cent du nombre de visiteurs étrangers aux États-Unis venant de pays d'outre-mer. Les dépenses de ces voyageurs, au nombre de 1,729,000, ont totalisé environ \$615 millions, soit une hausse de 10 pour cent sur 1966".

Les étrangers ont dépensé près de \$1,881,000,000 comparativement à \$1,785,000,000 l'année précédente.

Les catholiques menacent de faire la grève

SAIGON (AFP) — Un groupe de 200 catholiques représentant environ un million de réfugiés du Nord-Vietnam, ont menacé de déclencher des grèves dans tout le pays et de "descendre dans les rues" si "les États-Unis s'entendent avec les communistes", annonce mardi le quotidien catholique Xay Dung.

Réunis récemment à Can Tho, capitale du Delta, ces délégués ont accusé des "éléments étrangers" de "comploter pour s'entendre avec les communistes", trahissant ainsi la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour la patrie, ajoute le Xay Dung.

Les délégués, qui représentent l'aile militante farouchement anti-communiste des réfugiés catholiques du Nord-Vietnam, sous la direction du sénateur Nguyen Gia Hien, ont affirmé qu'ils n'accepteront jamais de s'entendre avec les communistes, "si les États-Unis ou le gouvernement les abandonnent".

"Nous continuerons dans ce cas de lutter seuls contre les communistes", ont-ils déclaré.

Lettre du parti libéral anglais à Trudeau

LONDRES (AFP) — Le parti libéral britannique a envoyé lundi une lettre au premier ministre canadien, M. Pierre Elliott-Trudeau, dans laquelle il lui demande d'user de son influence pour mettre un terme aux combats qui se déroulent au Nigeria et y ramener la paix. Cette lettre dont le texte a été publié mardi porte la signature de M. Jeremy Thorpe, leader du parti libéral.

L'OUA invite le colonel Ojukwu à rencontrer son comité consultatif

NIAMEY (AFP) — Le comité consultatif de l'OUA invitant le colonel Ojukwu, ou ses représentants qualifiés, à le rencontrer à Niamey avant jeudi a fait sensation mardi dans la capitale du Niger. Ce texte a été rédigé après quatre heures de délibérations, auxquelles le général Yakubu Gowon, chef du gouvernement fédéral nigérien n'a pas participé. Le général Gowon a toutefois accepté le communiqué qui lui avait été présenté par M. Diallo Telli, secrétaire général de l'OUA, avant qu'il ne soit rendu public.

Le désir exprimé par le comité consultatif de s'entretenir avec les rebelles sécessionnistes, sans que soit remis en cause le principe de la charte de l'OUA de non-reconnaissance de la sécession, indique que les membres du comité veulent éviter une rupture entre les pays partisans du gouvernement fédéral et les pays partisans du

Le général Gowon n'a donc pas obtenu à Niamey le succès qu'il avait eu à Lagos, lors de la réunion de novembre dernier. L'ouverture du comité vers la partie adverse peut être interprétée, soulignent les observateurs, comme un désir de temporer, en espérant que le dialogue qui va peut-être s'établir sous ses auspices, jaillira une "solution africaine satisfaisante".

Prague prend note de la lettre des cinq dans le calme et la réflexion

PRAGUE (AFP) — La lettre commune des participants à la conférence de Varsovie a été reçue mardi par le praesidium du comité central du parti communiste tchécoslovaque.

Le soutien que le gouvernement de Prague reçoit de plusieurs partis étrangers, ne se dément pas, notamment à Belgrade, où M. Mijalko Todorovic, secrétaire du comité exécutif du parti central de la ligue des communistes, a, devant le plénum, condamné "les pressions et immissions extérieures dans le processus de rénovation en Tchécoslovaquie, lesquelles peuvent porter un grave préjudice au prestige du socialisme dans le monde, à la démocratisation des rapports entre pays socialistes et au mouvement ouvrier international".

Face à cette situation quelle peut-être l'attitude des Tchécoslovaques ? Trois hypothèses, aux yeux des observateurs, peuvent être envisagées : la capitulation pure et simple, la résistance héroïque...

Selon le général Gowon

La reconnaissance des rebelles, une violation de la charte

NIAMEY (AFP) — "La reconnaissance des rebelles par quatre membres de l'OUA a constitué une violation de la charte de l'organisation", a notamment déclaré le général Yakubu Gowon, chef du gouvernement nigérien devant le comité consultatif de l'OUA, réuni à Niamey.

"Un tel cessez-le-feu donnera aussi", a ajouté le général Gowon, "un avantage diplomatique, étant donné qu'il garantira l'existence continue du régime rebelle dans les zones sous autorité rebelle".

Il abandonne sa lutte contre l'extradition

James Earl Ray décide de retourner aux États-Unis pour subir son procès

LONDRES (P.C.) — James Earl Ray a abandonné sa lutte contre l'extradition et a décidé de retourner aux États-Unis pour y subir son procès sous l'accusation du meurtre du pasteur Martin Luther King.

Ray prétendait que le meurtre de King était un crime politique et que, par conséquent, il ne pouvait être extradé aux termes de la loi britannique. Apparemment, il a finalement décidé de renoncer à l'appel qu'il projetait de formuler à cet égard. Cet appel devait être porté à la Haute Cour le 29 juillet.

Dès que les Britanniques auront remis Ray aux Américains, la garde du prisonnier deviendra la responsabilité du département de la Justice des États-Unis. Le gouvernement américain transportera probablement le prisonnier sous bonne garde à bord d'un avion spécial, soit un réacteur militaire, soit un appareil civil notifié.

Dans sa déclaration écrite, Ray n'a fait aucune allusion à l'assassinat de King. Ce document peut faire partie de son dossier, mais ne servira pas nécessairement lors du procès.

La semaine dernière, Ray a écrit à son frère aux États-Unis, lui demandant d'arranger le mode de paiement de son avocat. Il ajoutait : "Je pourrais en appeler de mon extradition, mais je suis fatigué d'entendre ces menteurs et je veux en finir d'ici mardi".

LA LETTRE

Aucune précision nouvelle n'est parvenue sur le contenu de la lettre que l'Union soviétique et ses quatre autres frères au sein du camp socialiste ont adressée au parti communiste tchécoslovaque.

Aux bruits selon lesquels ces États expriment le souhait de voir des changements profonds intervenir dans la direction du parti le bureau du parti communiste tchécoslovaque pour la région de Prague répond par un appel aux militants demandant à ceux-ci de tout faire pour empêcher la majorité novotyniste du comité central de s'aboucher, à l'insu du praesidium dirigé par M. Dubcek, avec des "institutions" de certains pays socialistes. L'appel souligne que l'actuel

CALENDRIER

MERCREDI, 17 juillet 1968
S. Alexis, conf.
Demain :
S. Camille de Lellis, conf.
Les marées de mercredi le 17
Basses: 6.40 a.m. — 6.55 p.m.
Haute: 11.45 a.m.
Les marées de jeudi, 18 juillet
Basses: 7.30 a.m. — 7.40 p.m.
Hautes: 12.15 a.m. — 12.40 p.m.
SOLEIL: Lever: 4.28
Coucher: 7.43
LUNE: Lever: 11.45
Coucher: 2.00
Phases de la LUNE de JUILLET
Premier quart, le 3 à 7 h. 42 a.m.
Pleine lune le 9 à 10 h. 15 p.m.
Dernier quart, le 17 à 4 h. 11 a.m.
Nouvelle lune le 25 à 6 h. 49 a.m.
N.B. — L'heure indiquée est d'après l'heure normale de l'Est

"Qui a une terre de beurre, ne doit pas s'approcher du four".
(Expression Flamande)
(Espace payé par H.P.)

A NOS ABONNES...
Si, pour une raison ou pour une autre, vous avez à vous plaindre du service, vous nous obligerez en communiquant par téléphone au numéro 522-4771 à votre service de 8.30 A.M. jusqu'à 7.00 P.M. du lundi au vendredi et jusqu'à 1.00 P.M. le samedi.

Rencontre Thieu-Johnson le 18 juillet ?

SAIGON (A.F.P.) — Le président Thieu quittera Saïgon le 18 juillet pour rencontrer le président Johnson à Honolulu, annonce mardi le quotidien The Saigon Post, qui affirme tenir cette information de source officielle.

Un porte-parole de la mission américaine à Saïgon a refusé de confirmer ou de démentir l'information du Saigon Post, déclarant que seule la Maison Blanche pouvait faire une déclaration officielle à ce sujet.

Autres conclusions
Dirigé par le professeur Barnard, le symposium du Cap a réuni quelques-uns des spécialistes ayant pratiqué des transplantations cardiaques, tels que les professeurs Jean-Paul Cachera France, Denton Cooley et Adrian Kantrowitz USA, Pierre Grondin Canada, F. Zerbini Brésil, Jorge Kaplan Chili et Miguel Belliz Argentine.

Parmi les conclusions auxquelles sont parvenus, citons également:
— La nécessité d'observer un délai aussi bref que possible entre l'instant où le cœur est prélevé chez le donneur et celui où il est placé chez le receveur.

Les bienfaits du sérum antilymphocytaire combiné à l'action des immunodépresseurs hormonaux et chimiques: sur les sept survivants de la greffe du cœur, cinq ont bénéficié de ce sérum.

— Et enfin la nécessité de lever le malade au plus tard 48 heures après l'opération afin de stimuler la circulation.

Les combats font rage dans le delta du Mékong au Sud-Vietnam

SAIGON (AFP) — Au moins 192 Vietcongs ont été tués au cours de combats qui se sont déroulés hier et aujourd'hui dans le delta du Mékong, et qui ont opposé des unités américaines et sud-vietnamiennes à des unités du Vietcong, a annoncé un porte-parole militaire.

Le premier de ces combats s'est produit aux environs de Phun Vinh à une centaine de milles au sud-ouest de Saïgon et a nécessité l'engagement d'importantes unités de la 9e division d'infanterie américaine et de trois bataillons de l'infanterie sud-vietnamienne. Les combats ont commencé après qu'un hélicoptère eut repéré plusieurs Vietcongs courant vers une ligne d'arbres. Une compagnie de fantassins américains a alors été déployée par hélicoptère dans les rizières avoisinantes et a été prise sous le tir des armes automatiques et des roquettes du Vietcong.

L'artillerie a intervenu. Au total les troupes américaines ont tué 55 Vietcong au cours de cette opération. Les troupes sud-vietnamiennes en ont tué 61 sur le même théâtre.

Le second de ces combats du delta s'est produit à 17 milles au sud-ouest de Saïgon et a duré toute une journée. Les unités de la 9e division d'infanterie américaine qui s'y trouvaient engagées ont tué 76 Vietcong. L'acrochage s'est produit avec une patrouille américaine qui venait d'une opération nocturne, a été prise à partie par le feu des armes légères du Vietcong. Les hélicoptères sont intervenus pour amener des renforts de troupes qui ont acculé les communistes à une rivière. L'artillerie a dû intervenir et a systématiquement arrosé d'obus les rizières.

Au cours de ces deux engagements, les pertes américaines s'élevaient à 7 morts et 17 blessés, a précisé un porte-parole américain.

Au nord du Sud-Vietnam, 2 compagnies d'infanterie américaines qui s'y trouvaient engagées ont tué 24 soldats nord-vietnamiens.

Quatorze autres soldats nord-vietnamiens ont été tués au cours de tirs d'artillerie dirigés par une patrouille américaine de reconnaissance sur un groupe d'une trentaine de Vietcong se déplaçant près de Hol An, à 21 milles au sud de la base de Danang.

CARRIERES et PROFESSIONS

OFFRE D'EMPLOI

La Corporation des Enseignants du Québec

recevra d'ici le 26 juillet 1968 des offres de services pour le poste suivant:
Un conseiller pédagogique pour le personnel de cadres scolaires.

FONCTIONS:
Sous l'autorité du directeur du Service pédagogique
1 — Faire l'étude des problèmes concernant le personnel de cadres, le développement des services éducatifs et l'administration scolaire.
2 — Diriger et coordonner les travaux des équipes éventuellement mises sur pied pour les fins de ces études.
3 — Collaborer avec les organismes concernés.
4 — Contribuer à d'autres travaux conduits par le Service pédagogique.

QUALITES REQUISES:
1 — Avoir une formation de niveau universitaire, de préférence en administration scolaire.
2 — Avoir une expérience de l'enseignement.
3 — Avoir une expérience de l'administration scolaire au niveau de la direction générale ou de la direction d'une école ou de la direction d'un service éducatif.
Cet employé aura son bureau à 2336 chemin Ste-Foy, Québec (10e). Le poste est ouvert à tous les enseignants hommes ou femmes, laïques ou religieux. Le salaire et les autres conditions de travail sont déterminés par la convention collective présentement en vigueur. Tout offre de services doit être adressée avant le 26 juillet à:
Monsieur Léonce Pelletier
Directeur général de la CEQ
2336 chemin Ste-Foy
Québec (10e) P.Q.